HISTOIRE
DE
MAURICE
COMTE DE SAXE,
MARÉCHAL GÉNÉRAL
DES CAMPS ET ARMÉES DE SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE,
DUC ELU DE COURLANDE ET DE SEMIGALLE,
ET
CHEVALIER DES ORDRES DE POLOGNE ET DE SAXE.

Dreſſée ſur les Mémoires *de Mr.* D'ALENÇON, *ſon Gouverneur, qui ne l'a preſque jamais quitté.*

SECONDE EDITION.

Augmentée d'un SUPPLEMENT auſſi curieux qu'important & néceſſaire.

TOME PREMIER.

A LONDRES,
Chés JEAN NOURSE, près de St. Paul,
M. DCC. LIII.

Dû Chanoine Charles Barabuglini

Digitized by Google

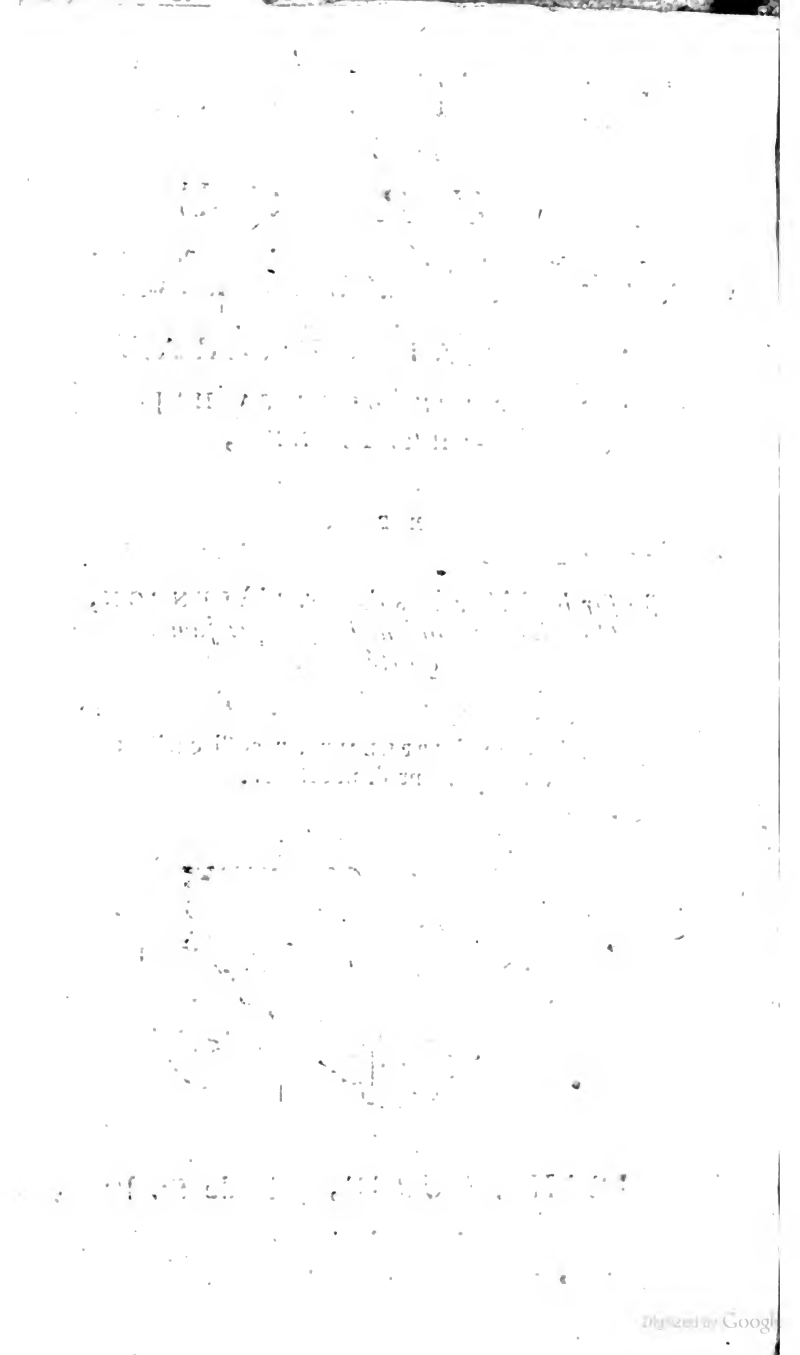

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE eſt ſans contredit la plus belle partie de la Littérature, & en même tems la plus utile à la Société. C'eſt á elle ſeule que nous ſommes redevables de toutes les connoiſſances que nous avons ſur l'Antiquité. C'eſt par elle que les vertus nous ſont propoſées pour les imiter, & les vices pour les fuir. C'eſt elle enfin qui tranſmet à la poſtérité la plus reculée, des actions héroïques qui ſeroient enſevelies dans le plus profond oubli.

Combien de Guerriers ne ſe ſont-ils expoſés à tant de hazards, que dans l'eſpérance de vivre à jamais dans l'Hiſtoire? Ils ont toujours regardé cet avantage, comme la récompenſe la plus flâteuſe de leurs peines & de leurs travaux. Parleroit-on encore, ou connoîtroit-on même aujourd'hui tous ces grands hommes dont nous révérons la mémoire, ſi leurs exploits ne nous étoient parvenus par l'Hiſtoire? C'eſt à elle qu'ils doivent leur immortalité.

Peut-être même ſeroit-il difficile de décider auquel des deux, du Héros ou de l'Hiſtorien, nous ſommes plus redevables. Le Héros ne ſert qu'à ſon ſiécle, & l'Hiſ-

torien

torien eſt utile à l'avenir. Celui-ci eſt-il plus recommendable que celui là? C'eſt encore un problême, qui n'eſt pas bien éclairci. Quoique bien des gens eſtiment qu'ils ſe doivent réciproquement, en ce qu'ils s'éterniſent l'un par l'autre, je penſe que le Héros doit plus à l'Hiſtorien, que l'Hiſtorien au Héros. Car enfin tout Ecrivain, qui entreprend une Hiſtoire, pourroit auſſi bien traiter une autre matière, ou s'amuſer par les Fictions d'un Roman qu'il inventeroit; ſa réputation ne dépendroit que de ſa façon de penſer, & de ſon ſtyle: donc, il peut ſe paſſer d'un Héros pour ſe faire un nom dans les Belles-Lettres. Mais, il n'en eſt pas de même du Héros. Il ne peut ſe paſſer de l'Hiſtorien: c'eſt lui, qui, en publiant ſes actions, le fait vivre éternellement dans ſes Ecrits.

La Mémoire d'Auguſte, pour nous être tranſmiſe, n'avoit-elle pas beſoin d'un *Virgile*; celle de Mecéne, d'un *Horace*; celle d'Alexandre, d'un *Quinte-Curce*; & celle de tant d'Hommes illuſtres, d'un *Plutarque*? Il falloit à Charles XII un *Voltaire*, & à Louis XI un *Duclos*. On lit encore aujourd'hui avec plaiſir *Tite-Live*, *Joſeph*, & tant d'autres Hiſtoriens. Ces précieux monumens de l'Antiquité forment nos Mœurs en nous inſtruiſant.

Parmi le grand nombre d'Hiſtoriens, tant anciens que modernes, il y a encore bien du choix, parce que rien n'eſt plus difficile à remplir que les devoirs de ceux qui

qui embraſſent ce genre. Beaucoup ont brillé aux dépens de la vérité, mais peu ſe ſont ſacrifiés pour ſa défenſe. Il eſt vrai que c'eſt une carrière bien dangereuſe: car ſi vous rapportez certains faits, tels qu'ils ſe ſont paſſés, vous êtes un imprudent; & ſi vous les taiſez ou les palliez, vous êtes mépriſé. Y a-t-il une alternative plus cruelle? Ceux-ci, par complaiſance pour leurs Héros, gardent le ſilence ſur leurs vices; & ceux-là, par baſſeſſe, les érigent en vertus.

Un Hiſtorien de bonne-foi, & jaloux de ſa réputation, doit donc, pour inſtruire les ſiécles à venir, leur rendre ſans flaterie les choſes dans le même point de vuë où elles ont été de ſon tems. La vérité perce toujours d'elle-même; l'impoſture peut bien l'éclipſer pour quelque tems: mais, tôt ou tard, elle triomphe de ſon obſcurité; &, pour lors, elle n'en devient que plus brillante & plus reſpectable.

En effet, y a-t-il rien de plus mépriſable qu'un Auteur, qui, pour flater un ſeul Homme, vient en impoſer à tous les autres? Qu'en penſe tout l'Univers? Et que penſe en lui-même ce lâche Adulateur? Certainement, ou il eſt dépourvu de tous ſentimens, ou mille remords intérieurs le privent de cette douce ſatisfaction qu'il goûteroit, s'il n'avoit rien à ſe reprocher.

J'ai évité avec ſoin de tomber dans cet Inconvénient, en m'attachant ſcrupuleuſement à n'annoncer que des faits dont la

vérité ne peut être équivoque. Je n'ai pas même déguiſé ceux qui pourroient ternir le plus brillant de la Vie du Maréchal de Saxe : car, bien loin de cacher ſes foibleſſes, je les publie indiſtinctement avec ſes vertus; afin que le Public, juſte appréciateur du mérite, ſoit en état de lui rendre toute la juſtice qui lui eſt dûe : & effectivement il n'eſt pas facile d'en impoſer ſur une matière qui eſt connue de tout le monde. L'Hiſtoire, que je donne ici, eſt trop récente, pour pouvoir être défigurée. Je ne me ſuis ſervi que de Mémoires ſûrs, que j'ai encore confrontés avec les Perſonnes qui ont le plus intimément pratiqué le Maréchal de Saxe.

M. d'Alençon étoit un de ceux qui fût le plus à portée de m'inſtruire de ſa jeuneſſe. Chargé de ſon Education la plus tendre, il avoit pardevers lui beaucoup d'Anecdotes particulières, que tout le monde ignoroit, & dont il a bien voulu me faire part. Il a conſervé juſqu'au dernier moment un véritable Attachement de cœur pour le Maréchal de Saxe, qui, à la vérité, avoit auſſi, en la probité de ce ſage *Mentor*, toute la confiance imaginable : car, quoique M. d'Alençon eût diſcontinué d'être auprès de lui, pour aller ſervir en Pologne ſous le Général de Schullembourg ſon Ami, on ne ſçauroit exprimer la ſatisfaction que témoigna le Comte de Saxe, quand il le retrouva à Paris en 1722; & il l'a toujours conſulté depuis dans différens

férens Evénemens de ſa Vie. Convaincu de ſa prudence & de ſon affection, il ſe ſoumettoit volontiers aux Remonſtrances qu'il lui faiſoit amicalement, dans quelques circonſtances où elles n'étoient point tout-à-fait déplacées; & il n'a cru pouvoir mieux témoigner ſa Reconnoiſſance à ce ſage Gouverneur, qu'en lui laiſſant par ſon teſtament un Diamant de vingt-quatre mille livres. Rien ne prouve mieux encore la grande confiance du Maréchal de Saxe en M. d'Alençon, que le dépôt qu'il fit en ſes mains de tous ſes titres & papiers les plus importans, lors de ſon dernier Voyage à Chambor.

M. d'Alençon n'a ſurvêcu le Maréchal de Saxe que de ſix mois. Un Accident, auſſi malheureux qu'imprévu, l'a empêché de me guider juſqu'à la fin de mon Hiſtoire, ainſi qu'il ſe l'étoit propoſé. (*) Comme j'en étois pour lors dans un tems où il y a eu plus de témoins de ſes actions, les Mémoires ne m'ont point manqué.

J'ai diviſé cette Hiſtoire en douze Livres. Les quatre premiers contiennent la naiſſance du Comte de Saxe & ſes actions, juſques & compris 1741. Les huit autres détaillent ſes exploits depuis 1741 juſqu'au 30. Novembre 1750, qu'il eſt mort. Les quatre premiers de ces Livres ne ſeront pas moins intéreſſans que les huit derniers:

(*) Il eſt mort au mois de Juin 1751, pour s'être caſſé le bras dans ſon carroſſe.

niers : car outre qu'ils préſenteront au Lecteur ce germe du Héroïſme qui fermenta en lui dès ſa plus tendre enfance, ils l'inſtruiront de certains faits que ſa vie privée ne publia point dans le tems.

J'ai cru ne pouvoir me diſpenſer de rapporter quelques-unes de ſes avantures galantes, afin d'égayer un peu la matière trop ſérieuſe par elle-même, & pour rendre en même temps à ſa mémoire un léger hommage en ce genre; car tout le monde ſçait que ç'a été le Seigneur le plus galant de ſon ſiécle; mais un homme n'eſt pas moins grand pour être un peu voluptueux, puiſque l'amour a été de tous les tems, & ſera à jamais l'apanage le moins conteſté des plus grands Hommes, & ſurtout quand il n'a point préjudicié à leurs autres actions. Les Céſars & les Auguſtes, pour s'être livrés à ce doux penchant, n'en étoient pas moins les Maîtres du monde, par la grandeur de leurs actions & par la ſupériorité de leurs ſentimens.

Tel a été le Maréchal de Saxe : il a donné à ſon tempérament une carrière honnête, ſans pour cela tomber dans ces égaremens du cœur & de l'eſprit qui altérent nos principes. Sa paſſion dominante a toujours été l'amour de la gloire; & s'il a quelquefois prétendu à la gloire de l'amour, ce n'a jamais été que par forme d'amuſement néceſſaire, & pour ſe diſtraire un peu de ſes occupations trop ſérieuſes.

Je

Je finis en prévenant le Lecteur, qu'en m'attachant plutôt à la vérité des faits, qu'à la pureté de la diction, je n'ai point négligé, afin de rendre mon Hiſtoire plus intéreſſante, de rapporter les évènemens les plus mémorables de l'Europe, à meſure qu'ils ſe ſont préſentés chronologiquement à ma plume & à mon ſujet, ſans cependant trop entreprendre ſur ce qui n'eſt réſervé qu'à un Hiſtoriographe caractériſé, qui auroit aſſaiſonné tous ces évènemens de réflexions politiques ajuſtées aux circonſtances: mais pour n'avoir rien voulu prendre ſur mon compte, je les ai rendus ſimplement; & d'ailleurs il eſt des conjonctures auxquelles tout Ecrivain eſt obligé de s'aſſujettir.

Si enfin je n'ai point parlé de tous les Militaires qui ſe ſont diſtingués dans les guerres dont il eſt fait mention dans le corps de cet Ouvrage; c'eſt que je n'ai cité que ceux qui ont commandé le Maréchal de Saxe, ou qui ont ſervi ſous ſes ordres.

✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲ ✲

SOMMAIRE

DU LIVRE PREMIER.

ORIGINE des Saxons: leur Religion, leurs Loix & leur ancien Gouvernement. Deſcription de l'état actuel de la Saxe. Ancienneté de la Maiſon de Saxe. Genéalogie du Comte Maurice, celle du Roi de Pologne ſon père, & ſes amours. Arrivée de Mademoiſelle de Koniſmarc à Dreſde. Moyens dont ſe ſert Frederic Auguſte pour captiver ſon cœur. Fêtes de Mauritzbourg pour elle. Elle eſt élue Doyenne de Quedlimbourg. Hiſtoire de ce Chapitre. Naiſance du Comte Maurice. Voyage de Frederic Auguſte en Hongrie & à Vienne: il y fait une Maîtreſſe qu'il amène à Dreſde: il eſt couronné Roi de Pologne. Education du Comte Maurice, ſon inclination militaire décidée en ſortant du berceau. Le ſieur d'Alençon eſt choiſi par le Roi de Pologne pour être ſon Gouverneur. Il part pour le ſiége de Lille en 1708. *Sa première intrigue galante. Il ſe trouve aux ſiéges de Tournay & de Mons, & à la bataille de Malplaquet en* 1709. *Eſt au ſiége de Riga, & vole à celui de Bethune en* 1710. *Il retourne à Dreſde, va à Leipſick. Deſcription de cette Ville.*

HIS-

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUE

Digitized by Google

MAURICE COMTE DE SAXE
MARECHAL DE FRANCE

HISTOIRE DE MAURICE COMTE DE SAXE.

IL y a si long-tems que les Saxons sont connus dans l'Europe, qu'il est presqu'impossible de fixer une époque juste de leur origine: ils ont toujours été si formidables à leurs voisins, que les plus anciens Historiens nous les donnent pour féroces, sanguinaires & belliqueux; ce qui pourroit bien avoir contribué à composer l'étymologie de leur nom de Saxons, pour signifier combien ils étoient inflexibles, & ayant le cœur aussi dur qu'un rocher, que les Latins appellent *saxum*; où ils tirent encore leur nom de leur pays même, parce que la Saxe est remplie de montagnes & de rochers, & que la terre y est blanchâtre, pierreuse, & si dure en certains endroits, qu'elle n'a pu être défrichée ni cultivée qu'avec beaucoup de peines & de soins: mais l'industrie & les travaux infatigables des habitans l'ont rendue fertile & propre à pouvoir se passer aujourd'hui de ses voisins. C'est le seul endroit de l'Europe où il se trouve de la matière aussi propre qu'en Afrique pour faire la porce-

Digitized by Google

laine, qui eſt autant eſtimée que celle de la Chine & du Japon.

Le pays des premiers Saxons étoit beaucoup plus conſidérable: il eſt borné aujourd'hui par la mer Baltique au nord, par le Weſer & la Weſtphalie au couchant, par la Franconie & la Bohême au midi, & par la Sileſie & la Pruſſe au levant, ce qui compoſe cependant encore une vaſte étendue de pays très-peuplé.

Outre quantité de rivières, de ſources & de fontaines qui contribuent à la fertilité de la Saxe, elle eſt traverſée par l'Elbe, fleuve très-renommé en Allemagne, qui prend ſa ſource du mont des Géants, ſur les confins de la Bohême & de la Sileſie, & ſe jette dans la mer Baltique au deſſus de Hambourg. La Miſnie qui eſt une des principales Provinces de la Saxe, & dont Miſſen eſt la ville capitale, eſt très-abondante en mines d'argent & de plomb.

Les Saxons ont eu de tout temps leur Religion particulière, leurs Loix & leurs Coutumes, qu'ils obſervoient avec tant d'exactitude & de ſévérité, que ceux qui s'en écartoient, étoient punis avec une telle rigueur, que le pal, la roue & le feu étoient les punitions ordinaires des moindres crimes, même de ceux que nous ne regardons aujourd'hui que comme des fautes, ce qui les faiſoit paſſer pour des barbares parmi leurs voiſins.

Ils étoient originairement Idolâtres, & par conſéquent ſuperſtitieux. Ils ont commencé par adreſſer leur culte au Soleil, & ſucceſſivement à d'autres Divinités. Ils adoroient le Dieu Irmenſul, dont l'Idole fut trouvée dans le Temple d'Ereſbourg, lorſque Charlemagne eut pris d'aſſaut cette Ville en 772, après les avoir défaits dans une bataille qu'il leur livra près

Digitized by Google

près d'Oſnabrug. Cette Idole avoit la figure d'un homme armé de toutes piéces à la Romaine, le ſabre au côté & le caſque en tête: au deſſus duquel étoit un coq dont la queue ſervoit de panache; ſa poitrine étoit chargée de la figure d'un ours, & ſon bouclier de celle d'un lion en fureur; elle portoit à la main droite un étendard ſur lequel, ſelon quelques Antiquaires, étoit peinte une roſe, & de la main gauche elle tenoit une balance en équilibre.

Le Temple & l'Idole portoient le même nom; on les avoit ainſi nommés d'Arminius, cet illuſtre défenſeur de la liberté Germanique, lequel fit périr pluſieurs Légions Romaines commandées par Varrus, du temps d'Auguſte; & ce mot Irmenſul étoit compoſé de deux autres, *Arminii ſala* ou *inſula*, Cour d' Arminius, ou Iſle d'Arminius.

Comme les Saxons avoient été forcés à embraſſer le Chriſtianiſme plutôt par les armes de Charlemagne, que gagnés par ſa douceur, ou perſuadés par les preuves de ſa Religion, ils ne tardèrent point à ſe ſoulever, & à retourner à l'Idolâtrie; car en 793 ils levèrent le maſque, renverſèrent les autels, démolirent les Egliſes, maſſacrèrent les Prêtres, & ſecouant par-tout le joug de la Religion Chrétienne avec celui de Charlemagne, ils retournèrent au culte de leur Idole, & rétablirent deux de leurs Dieux, que cet Empereur avoit détruit avec Irmenſul, ſçavoir, Crodo & Buſterich.

Crodo fut adoré dans la Fortereſſe de Harzbourg. Il repréſentoit un vieillard chagrin, debout, la tête nue & demichauve, & la barbe longue. Il étoit vêtu d'une grande robe blanche, qui lui deſcendoit un peu au deſſus

de la cheville du pied: cette robe étoit de laine, & étoit attachée par une large ceinture de toile grise, dont les deux bouts flottoient au gré du vent. Il tenoit de la main droite un seau de bois plein d'eau, d'où sortoient différentes fleurs épanouies, & de la gauche une roue élevée à la hauteur de sa tête, & cette Idole qui étoit sur une colomne de huit pieds de haut, avoit les pieds sur le dos d'un poisson qui ressemble à la perche.

Quant au Dieu Busterich, on voit encore cette Idole aujourd'hui dans la Forteresse des Comtes de Schwartzembourg, nommée Sondershus. Elle est d'un métail inconnu, haute d'une aune & creuse en dedans: elle représente un enfant de dix ans en colère, & regardant de travers; il tient la main droite sur sa tête, & la gauche est appuyée sur sa hanche: il a un trou rond sur le milieu du dessus de la tête, & un autre semblable au milieu de la bouche. Après avoir rempli d'eau spiritueuse cette statue, on bouchoit ces trous, & on mettoit du charbon ardent sur la tête de l'Idole, de sorte que l'eau venant à s'échauffer, l'Idole suoit, les bouchons sautoient avec éclat, & la statue paroissoit jetter des flammes.

On prétend que les Prêtres avoient imaginé cet artifice pour en faire usage quand ils vouloient persuader à la populace ignorante, que la Divinité étoit fort en colère contre la Nation, & qu'il falloit l'appaiser par des offrandes, dont ils faisoient leur profit.

Charlemagne occupé pour lors à appaiser quelques troubles dans l'Empire; ne songea point à charger les Saxons qui s'étoient ainsi révoltés; mais si-tôt qu'il eut pacifié l'Allemagne, il conduisit son armée en Saxe, & défit

Digitized by Google

fit les Saxons en 776. Maître de leur pays, il détruisit leurs faux Dieux & leurs Temples, mais non leurs préjugés ; car ils ont encore beaucoup varié depuis ce temps-là dans leur Religion. Cependant il leur accorda la paix, à condition qu'ils renonceroient pour toujours à l'Idolâtrie, & embrasseroient le Christianisme. Plusieurs d'entre les principaux se firent effectivement baptiser pour donner l'exemple ; mais ce zéle ne prit point parmi le peuple ; & Wittikind toujours amateur de la liberté de son pays, aima mieux se retirer auprès de Sigefroy Roi de Danemarck son beau-père, que de renoncer à la Religion de ses pères, & se soumettre à Charlemagne.

Quant à leurs loix, un père étoit le maître de faire mourir lui-même ses enfans & sa femme, lorsqu'ils lui manquoient, sans qu'il fût tenu de rendre compte des raisons qu'il avoit eues. Un Saxon pouvoit impunément tuer son compatriote ou autre, pourvu qu'ensuite il pût prouver qu'il avoit eu assez de motifs pour se faire justice lui-même. Ils ne connoissoient point parmi eux cette longue & détestable procédure, qui embrouille les affaires, qui ruine les familles, & qui sacrifie tous les jours à l'injustice.

La forme de leur premier gouvernement étoit Aristocratique : parmi les plus sages & les plus expérimentés d'entre eux, ils choisissoient les douze plus âgés pour les gouverner ; car ils avoient pour la vieillesse tous les égards possibles, & une vénération particulière : quand ils voyoient mourir de jeunes gens, ils regardoient cela comme une punition de leurs Dieux, & ils respectoient dans les vieillards cet âge avancé, qu'ils tenoient au contraire comme

une marque la plus ſenſible de leur protection.

L'élection ſe faiſoit librement & ſans ſcrutins par toute la Nation aſſemblée tous les ans au jour indiqué, dans une plaine au centre de leurs Etats, afin que tout le peuple fût plus à portée de s'y trouver. Là, ſans avoir égard au rang ni à la richeſſe de perſonne, ils ne couronnoient que le ſeul mérite; & bien loin qu'il y eût des brigues & des cabales pour y parvenir, ces places, quoique les premières de l'Etat, auroient été très-ſouvent vacantes, ſi l'on n'eût pas forcé ceux qui étoient élus de les accepter; tant ils étoient perſuadés de la difficulté qu'il y a à gouverner ſagement les autres, quand on veut remplir de bonne foi tous les devoirs de ſon état.

Ces douze vieillards avoient tous la même autorité. Si-tôt qu'ils étoient élus, on les expoſoit au peuple ſur un amphithéatre pendant trois jours de ſuite, pour infirmer ou confirmer leur élection. Le dernier de la Nation qui auroit eu le moindre reproche à faire à un de ces douze Chefs, pouvoit le faire librement, & on lui en ſubſtituoit un autre. De là la liberté des ſuffrages qui ſubſiſte encore dans les Diètes de Pologne, & dans pluſieurs autres Etats d'Allemagne.

Si le troiſiéme jour expiré, il ne ſe trouvoit aucun témoignage contre eux, on leur ceignoit le front d'une couronne de fer, qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit, pendant l'année de leur regne, pour ſignifier la dureté de l'emploi de Miniſtre; après quoi on les conduiſoit au ſon des inſtrumens à la tête des troupes, & de là dans un lieu où ils vivoient frugalement en commun, aux dépens de tout le peuple, qui ſe cottiſoit de lui-même, ſans qu'on fût obligé,

gé, ainſi que pour les beſoins de l'Etat, de le contraindre par la levée d'aucun impôt. Ils portoient à leurs enſeignes militaires la figure d'un poulain blanc, pour marquer leur agilité & leur candeur.

Ayant porté leurs armes dans l'Italie pour combattre les Oſtrogots, qui l'occupoient alors; un de leur Chefs y fut pris par ces derniers, l'an 402, & conduit à Milan, où il fût décapité. Sa couronne de fer s'y voit encore, & ſert à couronner les Ducs de Milan chaque fois qu'ils en prennent l'inveſtiture.

La réputation de ces anciens Saxons faiſoit tant de bruit dans l'Europe, par les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne & ailleurs, que les Ecoſſois les appellèrent à leur ſecours contre les Bretons avec leſquels ils étoient en guerre, en 428. Ils paſſèrent effectivement en Ecoſſe, & ſe rendirent maîtres de toute l'Angleterre, où ils s'établirent par la force des armes, & qu'ils partagèrent enſuite en ſept Royaumes, après en avoir chaſſé ceux-mêmes au ſecours deſquels ils étoient venus: & la Nation Angloiſe ſi floriſſante aujourd'hui dans l'Europe, tire ſon origine de ces premiers Saxons.

Par la ſuite des temps ces peuples s'étant civiliſés par la communication qu'ils avoient avec ceux qu'ils combattoient & ſubjuguoient, ils changèrent la forme de leur gouvernement; & ayant étendu leur pays bien au de-là de ſes bornes ordinaires, ils jugèrent que pour en conſerver l'intérieur, & y adminiſtrer la juſtice, les douze Chefs qu'ils ſe donnoient tous les ans, avoient aſſez à travailler au dedans, ſans être encore occupés au dehors; c'eſt pourquoi ils éliſoient un Chef quand ils étoient en

guerre, & ils lui remettoient le commandement général des troupes, la direction des opérations militaires, & la distribution de tous les emplois : il étoit élu par les douze vieillards au nom de toute la Nation ; mais son autorité ne duroit qu'autant que la guerre.

Ils donnoient à ce Chef militaire le titre de Duc des Saxons : la généalogie de ces premiers Ducs est inconnue avant Wittikind, qui étoit contemporain de l'Empereur Charlemagne & son ennemi déclaré, dans le septiéme siécle. Ces Ducs, qui d'abord n'étoient qu'électifs, se sont insensiblement rendus par la suite Souverains héréditaires. L'Histoire les a toujours reconnus pour Ducs de Saxe jusqu'en 1426, qu'il plut à Sigismond, Empereur d'Allemagne & Roi de Bohême, d'ériger en Electorat les Etats de Frederic, Duc de Saxe, dit le Guerrier, en reconnoissance de ce que ce Duc avoit fait rentrer sous son obéissance les Bohémiens qui s'étoient révoltés contre lui, à l'occasion de la mort de Jean Hus & de Jerôme de Prague ; lesquels pour leur héresie avoient été condamnés à être brûlés par le Concile de Constance, que ce même Sigismond avoit fait assembler, & dans lequel aussi il fit procéder à l'élection d'un nouveau Pape, sous le nom de Martin V, en la place de Jean XXIII, de Gregoire XII & de Benoît XIII, qui partageoit pour lors entre eux le Patrimoine de saint Pierre, au grand scandale de l'Eglise, qui se trouvoit affligée de différentes héresies.

Depuis quelques siécles la Saxe étoit pour la meilleure partie soumise au saint Siége. Elle devoit sa conversion à l'Empereur Charlemagne, qui en détruisant le Paganisme & l'Idolâtrie,

ſâtrie, y avoit jetté les premières ſemences de la vraie Religion Quoiqu'elle ne prît point d'abord tout d'un coup parmi le peuple, elle y fut cependant adoptée par les principaux, dans la vûe de plaire à l'Empereur, & d'en obtenir des emplois. Leur exemple fermenta, & petit à petit toute la Saxe devint Catholique: les Ducs, après Wittikind, ſe glorifièrent d'être bons Catholiques Romains; leurs Sujets ambitionnant de parvenir aux charges de l'Etat, s'étoient inſenſiblement défait de leurs anciens préjugés, & ſans ſe livrer aux héréſies qui étoient très-fréquentes dans ces temps-là, ils ſuivoient la Religion de leurs Princes, tant l'exemple a de force ſur le peuple! Mais la doctrine de Luther s'étant gliſſée dans le cœur de Frederic, dit le Sage, pour lors Electeur de Saxe en 1517, ce fut la Religion dominante du pays: l'Empereur Charles-Quint eut beau faire les derniers efforts pour l'abolir dans ſon principe, il n'en put venir à bout. Ce fut en vain que par la Diète de Spire en 1520, & celle de Wormes en 1521, il voulut en arrêter les progrès; tous ſes ſoins ne firent qu'irriter le feu de la nouveauté; & Luther triomphoit dans le Château de Wartzbourg en Saxe, de voir ſa doctrine faire fortune tous les jours, & être adoptée par différens Princes d'Allemagne, leſquels proteſtant contre l'Edit de Spire, qui les mettoit au banc de l'Empire, levèrent entre eux une Armée de cent-mille hommes pour la ſoûtenir contre l'Empereur.

Ce fut Jean Frederic Electeur de Saxe, qui eut le commandement de cette armée, avec Philippe, Landgrave de Heſſe; & depuis ce temps-là tous les Princes de la Maiſon de Saxe ont vêcu dans le Luthéraniſme; juſqu'au mois

de Juin 1697, que Frederic-Auguſte, pour réuſſir dans ſes prétentions ſur la couronne de Pologne, fit abjuration entre les mains de l'Evêque de Javarin, grand Prévôt de Cologne: mais quoique ce Prince & ſon ſucceſſeur ayent abjuré la doctrine de Luther, le peuple la conſerve toujours, & la Saxe en entier eſt encore aujourd'hui de la Confeſſion d'Auſbourg.

Wirtemberg étoit autrefois la Capitale de toute la Saxe, & la réſidence ordinaire des Electeurs: cette grande Ville eſt aſſiſe ſur la rive droite de l'Elbe, dans une plaine très-ſpacieuſe & très-fertile, environnée de montagnes couvertes de bois. En 1499, l'Electeur Frederic II. y jetta les premiers fondemens d'une Univerſité, qui eſt devenue très-recommendable depuis que Frederic III. la prit ſous ſa protection, & la dota en 1502. Les fortifications y ſont fort régulières, en bon état, & munies d'une artillerie immenſe. C'eſt dans ſon Château qu'habitoient les Princes de Saxe, juſqu'en 1530, que Henri le Pieux vint demeurer à Dreſde; & depuis ce temps-là tous ſes ſucceſſeurs y ont toujours établi leur réſidence. Cette Ville eſt dans la Miſnie; elle eſt auſſi aſſiſe ſur l'Elbe & ſous un climat enchanté, pour la pureté & la température de l'air. Les bâtimens y ſont magnifiques, & les habitans nombreux: le peuple y eſt galant plus qu'en aucun autre endroit de l'Allemagne, & affable aux étrangers, ce qui y en attire de toutes parts avec affluence.

Le ſang eſt communément beau à Dreſde, & ſur tout parmi le ſexe, ce qui rend les hommes plus voluptueux que dans les lieux où les femmes ne ſont point ſi belles; car on

a beau être ſage & vertueux par tempérament ou par principe, il n'eſt pas douteux qu'on ceſſe de l'être par occaſion, & que preſque toujours cette occaſion dégénère en habitude, par la trop grande familiarité des objets.

A l'égard de l'ancienneté de la Maiſon de Saxe, elle eſt en droit de la diſputer à tous les autres Souverains de l'Europe: elle paſſe chez bien des Auteurs pour faire tige des Bourbons; puiſque ſelon eux, Hugues Capet deſcend de ce même Wittikind, dont il eſt parlé ci-deſſus: elle a fourni à l'Allemagne quatre Empereurs; ſçavoir, Henri, dit l'Oiſeleur, & les trois Othons.

Après la mort de Maximilien en 1519, les Electeurs ſe réunirent tous d'une voix en faveur de Frederic, dit le Sage, Electeur de Saxe, & lui offrirent le titre de Roi des Romains: mais ce Prince, ou trop attaché au Luthéraniſme qu'il auroit fallu abjurer, ou par généroſité, les refuſa, & ſe deporta de ſes prétentions en faveur du petit-fils de Maximilien, qui étoit déja Roi d'Eſpagne, & lequel à ſon refus régna effectivement dans l'Empire, ſous le nom de Charles V.

Et de nos jours encore il eſt certain que ſi après la mort de Charles VII en 1745, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe aujourd'hui, avoit voulu ſe prêter à l'empreſſement général de l'Empire, il l'auroit emporté ſur la Maiſon de Lorraine, & auroit été Empereur; mais ſon auguſte Maiſon eſt aſſez illuſtrée par elle-même, & par le Thrône de Pologne, ſans briguer encore d'autres honneurs.

Il n'y a point de Souverains qui ne ſe ſoient fait dans tous les temps un grand honneur de s'allier à cette Maiſon. Je m'écarterois trop de

de mon ſujet, ſi je détaillois ſes différentes alliances; il me ſuffira de dire que celle que la France a contractée en 1747 avec elle, par le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Marie-Joſeph de Saxe, met le comble aux vœux des deux Nations, & que les vertus perſonnelles de cette Princeſſe la rendent encore plus digne du Thrône auquel elle eſt deſtinée, que ſa naiſſance, toute illuſtre qu'elle ſoit.

Maurice Comte de Saxe, Duc élu de Curlande & de Semigalle, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, né à Dreſde le 19. Octobre 1696, & mort au Château de Chambor le 30. Novembre 1750, étoit fils naturel de Frederic-Auguſte II, Electeur de Saxe, lequel a été depuis Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. Sa mère Aurore Comteſſe de Koniſmarc, étoit d'une des plus illuſtres familles de Suéde.

Le Maréchal de Saxe étoit d'une taille ordinaire, mais d'un tempérament robuſte, & d'une force extraordinaire. A une phyſionomie noble, douce & martiale tout à la fois, il joignoit toutes les qualités intérieures du meilleur cœur du monde : affable & compatiſſant aux malheurs des autres, il étoit grand & généreux autant & même plus encore que ſa fortune le lui permettoit.

Mais avant d'aller plus loin, comme le principal but que doit ſe propoſer un Hiſtorien, eſt d'éviter la confuſion des faits & des dates, & de ſoûtenir ſes mémoires dans une intelligence qui puiſſe être dans tous les temps à la portée de tout le monde; j'ai cru pour y parvenir ne pouvoir me diſpenſer de commencer par reprendre, & même d'un peu loin, l'Hiſ-

l'Hiſtoire de Frederic-Auguſte, père de notre Héros, parce qu'il y a tant de connexité entre l'un & l'autre, qu'elles ſont mutuellement néceſſaires : & d'ailleurs la mémoire de Madame de Koniſmarc, qui eſt encore aujourd'hui dans une haute vénération en Saxe, demande que ſa vertu, & celle de toutes les autres favorites de Frederic-Auguſte, ſoit pleinement juſtifiée par l'exacte expoſition des manières galantes & ſéduiſantes de ce Prince, qui eût triomphé de la vertu même en original, ſi de ſon temps cette Divinité eût oſé deſcendre ſur la terre, tant il étoit dangereux pour le ſexe de le voir, de le pratiquer & de le connoître ſans l'aimer.

Frederic-Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, naquit à Dreſde le 12. Mai 1670 : il étoit fils de Jean-Georges III, Electeur de Saxe, & d'Anne-Sophie, Princeſſe de Danemarck. Il avoit épouſé en 1693 Chriſtine-Everhardine de Brandebourg-Bareith, n'étant alors que Prince de Saxe. Son frère aîné Jean-Georges IV, Electeur de Saxe, étant mort ſans enfans au mois d'Avril 1694, il lui ſuccéda dans tous ſes Etats.

Le 17. Juin 1697 il fut élu Roi de Pologne, & couronné le 15. Septembre de la même année. Ce Monarque étoit le plus grand Prince de ſon temps : élevé dès l'enfance dans le métier de la guerre, il donna de bonne heure des marques Eclatantes de ce courage, qu'il a ſignalé par la ſuite en tant d'occaſions.

Il avoit parcouru dans ſa jeuneſſe toutes les Cours, & preſque toutes les différentes Provinces de l'Europe ; il s'y étoit fait admirer par ſa force extraordinaire, par ſon adreſſe & par

par ſa bonne mine, mais beaucoup plus encore par l'étendue de ſes lumières, par la vivacité de ſon jugement, & par cette rare préſence d'eſprit qu'il a fait paroître dans tous les différens événemens de ſa vie. C'eſt dans ſes voyages qu'il avoit acquis ces manières nobles, qui l'ont toujours fait conſidérer depuis comme le Prince le plus poli, le plus gracieux & le plus généreux qui ait jamais été: il aimoit les Sciences & les Arts au ſuprême degré, & les protégeoit particulièrement. La Saxe lui doit l'utile Etabliſſement de pluſieurs riches Manufactures, & de différentes Sociétés de Sçavans qu'il combloit de ſes bienfaits, & qui le regretteroient bien davantage encore aujourd'hui, s'il ne revivoit dans le Monarque, qui lui ayant ſucedé par le droit du ſang, a auſſi hérité de toutes ſes autres vertus.

Avec toutes les belles qualités dont étoit doué l'Electeur Frederic-Auguſte II, il ne pouvoit manquer d'avoir la Cour la plus brillante de l'Europe; auſſi réuniſſoit-il dans la ſienne toute la grandeur & la magnificence qu'il avoit remarqué chez les Etrangers; il y avoit même encore enchéri par un goût particulier, de ſorte que Dreſde étoit le plus riant & le plus charmant ſéjour que l'on eût jamais vu. Chaque jour y étoit marqué par une différente fête, & c'étoient tous les jours nouveaux plaiſirs: la bonté de ſon tempérament lui permetoit de de s'y livrer, ſans l'altérer; car il étoit d'une complexion forte & robuſte, à l'Epreuve de tour excès en tout genre.

Quoiqu'il eût pour Epouſe la Princeſſe la plus accomplie, & capable à tous égards de fixer pour jamais le cœur de tout autre Prince que lui, il ne put s'empêcher de ſuivre le penchant

chant de l'inconſtance qu'il avoit contracté dans ſes voyages, où il avoit donné autant de leçons de galanterie qu'il en avoit reçu. Comme il avoit épouſé l'Electrice par pure inclination, il l'aimoit toujours, & il avoit pour elle toute cette complaiſance empreſſée qui ſied ordinairement mieux à un amant qu'à un Epoux; mais la force de ſon tempérament ne lui permettant pas de s'en tenir là, & ne jugeant des vrais plaiſirs que par leur diverſité, il chercha bientôt les moyens de s'en procurer autant qu'il pourroit.

Mademoiſelle de Keſſel fut le premier écueil qui fit échouer ſa fidelité; il la vit, il l'aima, & il en fut aimé. Ce commerce eût peut-être été plus durable, ſi Mademoiſſelle de Keſſel eût mieux ſçu faire ſa cour à l'Electrice; mais loin de ménager cette Princeſſe, & fière de ſa faveur, elle s'en prevalut en différentes occaſions pour lui manquer; ce qui piqua contr'elle l'Electrice, au point de tout mettre en uſage pour l'éloigner de la Cour: elle n'épargna auprès de l'Electeur, ni prières, ni larmes, foibles, mais ordinaires reſſources des femmes en pareil cas: cependant elle réuſſit; & pour mieux s'aſſurer contre ſon retour, elle eut encore la généroſité de lui procurer un établiſſement avantageux, & dont elle fit tous les frais aux dépens de ſa caſſette. Mademoiſelle de Keſſel étoit de ces Beautés naiſſantes qui frappent au premier coup d'œil, & qui inſpirent plus d'amour que de tendreſſe; auſſi l'Electeur ne parut-il la regretter, qu'autant de temps qu'il lui en avoit fallu pour l'aimer: ce fut un nouveau ſacrifice à ſon inconſtance, lequel ne lui coûta gueres.

Cependant l'Electrice triomphoit & ſacrifioit

fioit à ſon amour propre, comptant qu'elle ne devoit qu'à ſes charmes le retour de l'Electeur: plus tranquille depuis le mariage de Mademoiſelle de Keſſel, elle croyoit que le Prince étoit gueri pour toujours de la paſſion d'en aimer d'autres qu'elle: elle goûta effectivement pendant quelque temps les douceurs de ſon Etat, mais il ne dura pas à la vérité autant qu'elle l'auroit bien ſouhaité.

Dans ce temps-là le Comte Philippe de Koniſmarc, Seigneur autant diſtingué par ſa naiſſance que par ſon mérite perſonnel, en voyageant dans les différentes Cours de l'Allemagne, s'étoit arrêté dans celle de Hannovre, où il avoit reçu l'acceuil le plus gracieux du monde. La Princeſſe de Zell qui faiſoit l'ornement de cette Cour, n'avoit point été la dernière, en bonne connoiſſeuſe, à apprécier les bonnes qualités de ce jeune Suédois: elle lui avoit même donné publiquement des marques ſi peu équivoques de ſon eſtime particuliere, qu'on ne tarda point à les ſoupçonner de quelque commerce ſecret. De telle condition que fût le Comte de Koniſmarc, la Maiſon de Hanovre trouva une trop grande diſproportion entre lui & la Princeſſe de Zell, pour n'y pas mettre ordre; ce jeune Seigneur fut ſacrifié, * ou du moins étant diſparu un jour, on n'en a point eu de nouvelles depuis.

Le bruit de ſa mort s'étant peu après repandu à Stockholm, les Comteſſes de Steimboc & de Lovenhaupt, & la Comteſſe de Koniſmarç, les trois ſœurs, penſérent à recueillir la ſucceſſion

* On prétend que le Comte de Koniſmarç fut mis vivant dans un four chaud, dans le quel il fut réduit en cendres.

on de leur frére: elles ſçavoient qu'il avoit placé ſur différens particuliers de Hambourg une ſomme de cent mille écus: elles écrivirent à ceux qui avoient ces fonds entre les mains, ſans en pouvoir tirer raiſon; parce qué'tant informés de la mort du Comte de Koniſmarc, ces Négocians ne cherchoient qu'à éluder la demande, & à s'approprier ces fonds, ſous le prétexte injuſte que ces trois ſœurs ne pouvant conſtater par aucun acte public la mort de leur frére, ils ne pouvoient ſe dèſaiſir de ce qu'il leur avoit remis.

Ces trois heritiéres de la Maiſon de Koniſmarc prirent donc le parti de s'adreſſer à l'Electeur de Saxe pour implorer ſa protection, & l'engager à leur faire rendre juſtice par le Senat de Hambourg: elles arrivérent à Dreſde peu de temps après le mariage de Mademoiſelle de Keſſel. Quoiqu'elles fuſſent toutes trois fort aimables, cependant la beauté d'Aurore, la plus jeune des trois, captivoit tous les cœurs par ſon éclat, tandis que ſon eſprit les raviſſoit par ſa vivacité & ſa pénétration: de ſorte que depuis leur arrivée à la Cour de Dreſde, on n'y parloit que de la belle étrangére. L'Electeur en fut lui-même frapé ſi-tôt qu'il la vit, & des lors il commença intérieurement par ſe la deſtiner: ſon nom & ſa naiſſance ſuffiſoient pour lui donner une entrée à la Cour; auſſi y fut elle reçue, & ſes ſœurs, avec diſtinction; elles ſollicitérent l'affaire pour laquelle elle étoient vénues, & bientôt les Miniſtres eurent ordre de s'employer à leur faire rendre une prompte juſtice.

L'Electrice étoit elle-meme ſi prévenue en faveur d'Aurore, & ſi enchantée de la délicateſſe de ſon eſprit, qu'elle fut la derniére à

s'appercevoir de ce qui se passoit dans le cœur de son volage époux : elle comptoit sur ses propres charmes, sans se méfier de ceux de la jeune & belle Suédoise, qui lui avoient cependant déja donné un terrible échec ; car outre que l'Electeur ne levoit point les yeux de dessus les siens quand elle paroissoit à la Cour, il lui avoit meme déja rendu plusieurs visites, dans lesquelles les connoisseurs admettoient plus de dessein que de bienséance & de politesse.

Après avoir épuisé pendant quelque temps le Code galant & toutes ces ressources dont se servent ordinairement les amans pour réussir auprès d'une belle, & dont lui-meme s'étoit déja tant de fois servi efficacement ailleurs, il eut recours à un de ses Favoris ; après lui avoir découvert confidemment la passion démesurée de ses sentimens pour la belle Aurore, il le chargea d'en négocier le triomphe, en appuyant auprès d'elle, & lui réitérant les tendres déclarations d'amour, qu'il lui avoit déja lui-meme infructueusement fait toutes les fois qu'il avoit trouvé l'occasion de l'entretenir seule : ce médiateur fit en vain usage de toute son adresse ; il ne réussit pas mieux que son maître.

Madame de Steimboc, qui ne tarda point à s'appercevoir de la passion de l'Electeur pour sa jeune sœur, lui fit plusieurs fois des leçons dignes de son éducation ; elle se servit de tout son esprit pour l'exhorter à éviter tout ce qui pourroit porter la moindre atteinte à sa vertu, & lui fit promettre de ne jamais oublier ce qu'elle devoit à son nom & à elle-même : mais l'Electeur étoit trop aimable à ses yeux pour qu'elle pût tenir long-temps sa parole.

Ce Prince lui écrivit un jour : elle reçut d'abord sa lettre par respect, & par timidité elle n'y

Digitized by Google

n'y fit point de réponſe. L'Electeur s'en plaignit par une ſeconde encore plus tendre que la premiere; pour lors elle crut que la bienſéance & la reconnoiſſance devoient lui permettre d'y répondre; elle le fit en termes reſpectueux, qui déplurent un peu à l'Electeur, qui s'en plaignit par une troiſiéme remplie de l'amour le plus violent. Alors ce petit Dieu s'en méla tout de bon, & ce fut ce tiers qui lui dicta ſa réponſe: enfin il vint à bout d'attendrir par ſes lettres Mademoiſelle de Koniſmarc dont la vertu combattit long-temps; mais il faudroit avoir connu ce Prince, pour bien décider s'il pouvoit y avoir des cœurs à l'épreuve des coups qu'il portoit; ce fut auſſi cette noble réſiſtance qui força l'Electeur à joindre à l'amour qu'il avoit pour elle, une eſtime marquée dont il ne s'eſt jamais départi.

Les deux parties étant ainſi d'accord, il ne fut plus queſtion que de chercher les moyens de ſe procurer des entrevues ſecretes. L'Electeur qui n'a jamais manqué d'expédiens dans ſes intrigues amoureuſes, propoſa à la charmante Aurore une partie de Mauritzbourg, ſous prétexte de lui faire voir cette belle maiſon de plaiſance; ce qu'elle accepta, à la grande ſatisfaction du Prince, qui fit expédier des ordres pour préparer différentes fêtes, plus belles les unes que les autres, & qui furent exécutées avec toute la magnificence imaginable. Pour mettre le lecteur en état d'en juger par lui-même, j'ai cru devoir faire la deſcription de la premiere; toutes celles qui l'ont ſuivie, ont été ſi galantes & ſi magnifiques, que ſi je ne craignois de trop m'écarter de de mon ſujet, je les rapporterois ici toutes; mais la mémoire de Madame de Koniſmarc

n'a beſoin de cette petite digreſſion, que pour ceux qui n'ont point connu ſa vertu & la nobleſſe de ſes ſentimens.

Le jour fixé pour le voyage de Mauritzbourg arriva : l'Electeur avant de partir envoya à Mademoiſelle de Koniſmarc un habit complet d'une richeſſe immenſe, & une garniture de diamants d'un grand prix ; ſes ſœurs ne furent point oubliées ; mais leurs préſens, quoique magnifiques, étoient de beaucoup inférieurs à ceux de la belle Aurore.

Elle partit quelques momens après l'Electeur, dans une caléche des plus galantes à ſes armes, & elle y fut accompagnée par les plus belles Dames de la Cour, qui toutes étoient en habit d'Amazones : lorſqu'elles furent au milieu de la forêt de Mauritzbourg, elles apperçurent les décorations d'un ſuperbe Palais ; leur caléche s'étant arrêtée vis-à-vis, pour leur donner le temps de conſidérer la magnificence de cet Edifice, elles en virent tout d'un coup ouvrir la porte : Diane ſe préſenta, ſuivie de ſes Nymphes ; elle adreſſa la parole à Mademoiſelle de Koniſmarc, & faiſant alluſion au nom d'Aurore qu'elle portoit, elle l'invita, comme ſi elle eût été cette Déeſſe, à entrer avec ſa ſuite dans ſon Palais, pour y recevoir les hommages des Divinités des bois.

Quand elle eut mis pied à terre avec ſa compagnie, Diane la conduiſit dans un grand ſalon orné de peintures, qui repréſentoient les principales actions de cette Déeſſe ; la mort du tendre Endymion, & la punition du curieux Actéon y étoient peintes avec un art infini. Diane ordonna à ſes Nymphes de ſervir des rafraîchiſſemens à Aurore & à ſa ſuite : auſſitôt le milieu du parquet du ſalon s'ouvrit, & l'on

l'on vit sortir du fond de la terre une table couverte de tout ce que la saison pouvoit fournir de plus exquis. A peine les Dames furent-elles placées, qu'on entendit un bruit de hautbois, de fifres, de chalumeaux & de musettes. Le Dieu Pan parut en même temps suivi des Faunes & des autres Dieux des bois: c'étoit l'Electeur & les Seigneurs les mieux faits de sa Cour: Diane invita Pan à s'asseoir près de la belle Aurore, & il ne se le fit pas répéter.

Que de jolies choses ne lui dit point alors ce Dieu, car il en avoit toute la figure, tant il étoit habillé avantageusement! Quels empressemens pour la servir, & quels soins pour lui plaire & la persuader de sa passion! Aurore lui répondit avec toute la retenue qu'exigeoient les circonstances; & elle assaisonna toutes ses réparties de tant de sel, qu'on eût dit qu'elle s'y étoit préparée.

Enfin le repas fini, on entendit un grand bruit de cors de chasse & de chiens: les Dames étonnées accoururent aux fenêtres, & virent passer un cerf que des Piqueurs poursuivoient; elles souhaitèrent de pouvoir suivre la chasse, & sur le champ il se trouva des chevaux prêts, avec des caléches ouvertes pour celles qui ne voudroient point monter à cheval. Le cerf enfermé dans les toiles fut réduit à se précipiter dans un étang près du château de Mauritzbourg; les chiens l'y suivirent, & les Dames étant arrivées sur les bords, trouvèrent des gondoles qui les portèrent dans une isle au milieu de l'étang; elles arrivèrent à la mort du cerf, & virent faire la curée.

A une extrémité de l'isle étoit une magnifique tente à la Turque; elles y entrèrent & trouvèrent que tous les meubles étoient aussi

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

dans le goût de la tente. Dans le temps qu'elles en admiroient la propreté & la richeſſe, elles virent arriver vingt-quatre jeunes Turcs ſuperbement vêtus, qui leur préſentèrent toutes ſortes de nouveaux rafraîchiſſemens dans des corbeilles d'argent doré. Quelques momens après elles virent ſortir de deſſous une autre tente une pareille Troupe des Turcs avec tous les grands Officiers du Serrail : le Grand Seigneur paroiſſoit au milieu d'eux tout éclatant de pierreries : c'étoit encore l'Electeur qui avoit précédé les Dames pour avoir le temps de changer ſon habit de Pan en celui du Grand Seigneur : il vint joindre les Dames avec des graces infinies dans ſa façon de les ſaluer à la Turque ; & y ayant jetté un mouchoir richement brodé à Mademoiſelle de Koniſmarc, il la fit aſſeoir à ſes côtés ſur un ſopha. On préſenta des carreaux de velours au reſte de la compagnie ; & dès que tout le monde fut aſſis, l'on vit entrer une troupe de Bateleurs des deux ſexes, qui par leurs ſauts, leurs poſtures & leurs danſes à la Turque, formèrent un divertiſſement qui fut extrêmement goûté. Ce ſpectacle fini, toute la compagnie ſe leva ; l'Electeur donna la main à Mademoiſelle de Koniſmarc, & la conduiſit dans ſa gondole où il entra : les autres Dames reçurent dans leurs gondoles les Cavaliers qui leur convenoient : on ſe promena ainſi quelque temps ſur l'eau, au ſon harmonieux d'une muſique complette, juſqu'à ce que la compagnie ayant débarquée, l'Electeur ſe plaça avec Mademoiſelle de Koniſmarc dans une caléche découverte, environnée de Janiſſaires & des grands Officiers du Serrail à cheval, & on arriva ainſi au château de Mauritzbourg.

L'Electeur conduiſit Aurore dans l'appartement

ment qui lui avoit été préparé: les meubles tout neufs en étoient d'une richeſſe extraordinaire: le lit étoit ſur-tout d'un goût & d'une ordonnance admirable; la garniture en étoit de damas brodé en argent: des amours en relief ſoutenoient d'une main les rideaux en feſtons, & de l'autre ſembloient répandre des pavots & des roſes ſur un lit admirable. On voyoit dans la chambre diverſes peintures, repréſentant les amours de Titon & de l'Aurore. C'eſt ici, Mademoiſelle, lui dit galamment l'Electeur, que vous êtes véritablement Souveraine, & que de Grand-Seigneur que j'étois, je fais gloire de devenir votre eſclave: dans quelque état que vous vous préſentiez, lui répondit Mademoiſelle de Koniſmarc, vous ſerez toujours cher à mes yeux; l'Electeur lui baiſa la main, & la laiſſa ſeule pour lui donner la liberté de changer d'habit, & pour en aller changer lui-même.

Mademoiſelle de Koniſmarc mit celui que l'Electeur lui avoit envoyé le matin, & jamais elle ne parut plus belle. L'Electeur de ſon côté s'ajuſta avec le ſoin d'un homme qui cherche à plaire, & il n'avoit jamais été ſi galamment ni ſi richement habillé. Lorſqu'il ſçut que Mademoiſelle de Koniſmarc étoit habillée, il entra chez elle, & lui ſçut un gré infini de s'être parée ainſi; il la mena à la Comédie, où l'on repréſenta les Amours de Pſiche avec tous ſes agrémens.

Le ſouper ſuivit la Comédie. Mademoiſelle de Koniſmarc, en ſe mettant à table, trouva ſur ſon aſſiette un bouquet de diamans, de rubis, d'émeraudes & de perles; ce bouquet lui annonçoit qu'elle étoit la Reine du bal qui devoit ſuccéder au ſouper: elle en fit effective-

ment l'ouverture avec l'Electeur; ils s'attirèrent l'un & l'autre les regards & l'admiration de tout le monde: on ne pouvoit ſe laſſer de les voir danſer; toutes les Dames ſe ſouhaitoient un amant tel que l'Electeur, & les hommes une maîtreſſe qui reſſemblat à Mademoiſelle de Koniſmarc. Enfin cette grande journée ſe paſſa au raviſſement réciproque des deux illuſtres amans; on les vit diſparoître de la ſalle du bal ſur le milieu de la nuit; mais perſonne ne parut s'en appercevoir, parce qu'on ſe douta bien qu'ils cherchoient à être ſeuls; on les y laiſſa, & l'Electeur goûta à loiſir les charmes les plus doux avec Mademoiſelle de Koniſmarc, qui de ſon côté ne manqua pas de lui donner auſſi les marques les plus vives de ſa tendreſſe.

Cette fête fut ſuivie pendant quinze jours de toutes ſortes de jeux & de divertiſſemens: la danſe n'y fut point oubliée, & Mademoiſelle de Koniſmarc s'y diſtingua toujours également. Si elle eut quelques petits momens de chagrin pendant ces différentes fêtes, ce fut de ne pas voir l'Electrice y prendre part; elle n'avoit point aſſez d'expérience du monde pour ſentir tout le ridicule de ſa réfléxion; elle eut l'ingénuité de la communiquer à l'Electeur, qui pour la raſſurer, lui dit que l'Electrice ſe divertiſſoit de ſon coté avec ſa Cour. Cependant l'Electeur fut obligé d'aller à Dreſde pour quelques affaires, & l'empreſſement qu'il avoit de ſe rendre à Mauritzbourg, lui ayant fait oublier d'aller voir l'Electrice, Mademoiſelle de Koniſmarc lui en fit des reproches quand elle le ſçut, & lui dit que la plus grande preuve qu'il pût lui donner de ſon amour, c'etoit qu'il continuat d'avoir pour l'Electrice tous les égards

égards que méritoient les vertus d'une Princeſſe ſi reſpectable : elle le menaça même, s'il en agiſſoit autrement, de ſortir de ſes Etats ; & pour adoucir les peines de l'Electrice, elle exigea de lui qu'il retournât ſur le champ à Dreſde, ne voulant point être la cauſe que cette Princeſſe fût privée du plaiſir de le voir & de le poſſéder ; & il y fut.

L'Electrice, qui fut informée de cette généroſité de la part de Mademoiſelle de Koniſmarc, fut enchantée de ſa façon de penſer, & redoubla d'eſtime pour elle : il eſt vrai que cette Favorite a toujours parfaitement bien répondu à cette eſtime ; qu'elle n'a ceſſé d'avoir pour l'Electrice les attentions les plus reſpectueuſes ; & que bien loin de détourner l'Electeur de voir cette Princeſſe, elle lui diſoit ſouvent que la perte qu'elle faiſoit de ſon cœur étoit ſi grande, qu'il ne pouvoit jamais aſſez l'en dédommager par ſes complaiſances, & par ſes bonnes manières pour elle.

Les bons ſervices que rendoit tous les jours Mademoiſelle de Koniſmarc à l'Electrice, firent que cette Princeſſe voyoit à ſon tour ſa faveur ſans en être jalouſe : elle ne pouvoit même blâmer l'Electeur de s'être attaché à une perſonne qui le méritât ſi bien ; elle la voyoit ſouvent, & la traitoit avec familiarité : les Courtiſans avoient pour elle un reſpect fondé ſur la plus parfaite eſtime : les femmes mêmes ne pouvoient lui en vouloir : ſa modeſtie, ſa douceur & ſa politeſſe lui gagnoient tous les cœurs. Dans ſa plus haute faveur, elle ſe plaiſoit à prévenir tous les beſoins des malheureux, & ſon nom eſt encore reſpecté aujourd'hui parmi ceux non ſeulement qui l'ont connue, mais qui en ont entendu parler.

Si-tôt que l'Electeur fut revenu de Mauritzbourg à Dresde, il lui forma une maison, la logea, & lui donna des meubles superbes. Quelque temps après, il obtint des Chanoinesses de Quedlinbourg, de l'élire Doyenne de leur Chapitre: ce titre lui valut celui de Dame, qu'elle a conservé depuis. L'Electeur soupoit tous les soirs avec elle, & lui donnoit souvent des Fêtes auxquelles toute la Cour participoit avec plaisir.

L'Empereur Henri, dit l'Oiseleur, est le Fondateur de l'Eglise de Quedlinbourg; il prenoit plaisir à prendre des oiseaux aux environs de cette ville, qui étoit autrefois au nombre des ansèatiques, & dans laquelle il faisoit son séjour le plus ordinaire. Ce fut après avoir défait quarante mille Huns près de Mersburg, que cet Empereur commença à bâtir l'Eglise de Quedlinbourg pour remplir un vœu qu'il avoit fait pour la prospérité de ses armes: il dédia cette Eglise à S. Servat, & mourut peu de temps après: sa veuve Maltide continua le bâtiment, & leur fils Othon Empereur, le porta à sa perfection; l'érigea en Abbaye qu'il dota très-richement, tant par des donations que par des priviléges, & y établit pour Abbesse sa sœur Mathilde l'an 937 le 10. Septembre. Le Pape Agapet II confirma ces donations, & ordonna que cette Eglise ne releveroit que de Rome immédiatement. Les Empereurs ont successivement accordé de grandes faveurs à cette Abbaye: Othon I voulut qu'elle fût sous la protection des Empereurs ou des Princes de sa Maison, comme Fondatrice, si l'Empire tomboit par la suite dans une autre.

Cette Maison ayant fini au commencement du onzième siécle, on ne sçait pas à qui a pas-

passé ce droit de Protecteur; mais il y a tout lieu de croire que ce fut la Maison d'Anhalt, qui possédoit dans le treizième siécle le Margraviat de Brandebourg, à laquelle la protection de Quedlinbourg appartenoit & fut dévolue, & qu'elle l'avoit cédée comme un arrière-fief aux Comtes de Reinstein. La branche d'Anhalt Brandebourg ayant fini par la mort de l'Electeur Jean IV, cette protection fut donnée en fief à Rodolphe, Electeur de Saxe, de la Maison d'Ascanie, à condition que les Comtes de Reinstein en jouiroient comme d'un arrière-fief.

Les Evêques de Halberstad ayant eu de grands démêlés avec ces Comtes, & la Ville de Quedlinbourg s'étant donnée aux Evêques, ils ont joui de ce droit de protection, & l'ont vendu à la Ville de Quedlinbourg pour deux cens marcs d'argent; ce qui causa à l'Abbaye de grandes affaires qui ne finirent que par une guerre en 1477. L'Abbesse Hedwige prit la ville de Quedlinbourg par le secours de son frère Albert, Electeur de Saxe, & en châtia le Gouverneur & habitans dont elle tira de grosses sommes. Par la médiation de Guillaume, Duc de Brunswich, l'Evêque de Halberstad renonça ensuite au droit de protection en faveur de ladite Abbesse Hedwige, qui le céda à son dit frère Albert, Electeur de Saxe, en forme de fief: depuis ce temps-là les Electeurs de Saxe en ont joui sans aucune interruption. L'investiture en ayant encore été renouvellée à Quedlinbourg le 21. Septembre 1695, au nom de Frederic Auguste II, qui peu de temps après vendit ce droit pour 300 écus au Roi de Prusse, avec le droit de protection sur la Ville de Northausen. Le 3. Février 1698 le Roi de

de Pruſſe fit loger trois Compagnies d'infanterie dans la ville de Quedlinbourg, où il établit en même temps des droits ſur les denrées : l'Abbeſſe en porta ſes plaintes à l'Empereur, mais il ne décida rien. De ce droit de protection dépendent encore d'autres droits & prérogatives, principalement la haute Juſtice de la ville de Quedlinbourg : l'Abbeſſe n'y exerce que la baſſe.

Les Abbeſſes de Quedlinbourg avoient autrefois leurs Officiers héréditaires : dans des actes des Abbeſſes Oſterlinde & Gertrude des années 1230 & 1241, on trouve Herman grand Maître, Diderie grand Echanſon, Bernhard grand Maréchal, & Othon grand Chambellan. Il y a dans ce Chapitre quatre dignités, l'Abbeſſe, la Prieure, la Doyenne & la Chanoineſſe. Ces Dames doivent être pour le moins Baronnes, ou de la Nobleſſe immédiate de l'Empire. Les Maiſons de Brandebourg, de Brunſwich & de Hanalt, poſſédent des fiefs qui relèvent de cette Abbaye. Aucune Abbeſſe ne ſçauroit être élue ſans le conſentement du Protecteur héréditaire de l'Abbaye, & ſon élection pour être valable, n'a beſoin que de la confirmation de l'Empereur à l'excluſion du ſaint Siége ; l'Abbeſſe de Quedlinbourg eſt du Cercle de la haute Saxe, & à la Diètte de l'Empire elle a ſa place au banc des Prélats du Rhin. Cette Abbaye eſt Luthérienne depuis que cette Religion fut reçue en 1539 par l'Abbeſſe Anne II, fille de Bothon, Comte de Stolberg. L'Empereur Henri I, dit l'Oiſeleur, eſt enterré dans l'Abbaye. D'icelle dépend la ville de Quedlinbourg, & les villages de Ditfurt & de Saderobe : cependant ce dernier eſt diſputé par le Roi de Pruſſe, qui pré-

prétend qu'il doit dépendre de ſon Evéché de Halberſtad. Les Abbeſſes occupent le palais qu'occupoit l'Empereur Henri dans la ville de Quedlinbourg; les armes de cette Abbaye ſont de gueule à deux couteaux d'argent à manche d'or, & paſſés en ſautoir.

Cependant Madame de Koniſmarc devint groſſe, & le 19. Octobre 1696, elle accoucha d'un fils. La naiſſance de cet enfant cauſa une joie infinie à l'Electeur; il le nomma Maurice, en mémoire du triomphe qu'il avoit obtenu ſur ſa mère à Mauritzbourg; il le reconnut enſuite pour ſon fils ſous le titre de Comte de Saxe. Pendant tout le temps que Madame de Koniſmarc fut en couche, l'Electeur ne la quitta preſque point, & il avoit la complaiſance de paſſer des journées entières aupres de ſon lit, afin d'être témoin par lui-même que rien ne lui manquoit: cependant malgré tous les ſoins que l'on prît d'elle, il lui reſta une petite incommodité & continuelle, dont elle n'a jamais pu être guérie, tels remédes qu'on lui ait pu faire. Ce malheureux accident dégoûta l'Electeur de façon, qu'il s'éloigna peu a peu d'elle, juſqu'à ce qu'ayant pris d'autres arrangemens, il ceſſa tout-à-fait de vivre avec elle comme auparavant; il continua cependant toujours de la voir avec plaiſir, & conſerva pour elle juſqu'au dernier moment la même eſtime.

Outre les gros revenus qu'elle tiroit de ſon Chapitre de Quedlinbourg, l'Electeur lui avoit aſſigné des penſions conſidérables qui la mettoient en état de faire la même figure qu'auparavant, & de donner au Comte Maurice une éducation convenable à ſa naiſſance; il fut nourri avec le même ſoin que le Prince Elec-

to-

toral dont l'Electrice étoit accouchée quelques jours auparavant : & quoique l'Electeur n'avoit plus pour Madame de Konismarc les mêmes assiduités, il ne laissoit pas que d'aller voir très-souvent le petit Maurice, ou de se le faire apporter : il prenoit un plaisir singulier à le voir, & il l'avoit toujours trouvé si ressemblant à lui-même dès l'instant de sa naissance, qu'il s'y attacha dès ce moment.

Pour se distraire entièrement de Madame de Konismarc qu'il avoit trop aimée, pour pouvoir oublier si facilement celle dont il regrettoit l'accident autant qu'elle-même, il accepta l'offre que lui fit alors l'Empereur d'aller prendre le commandement de son armée en Hongrie : le Prince en faisant les plus tristes adieux à Madame de Konismarc, lui recommanda à différentes reprises son cher petit Maurice, promit des recompenses aux femmes qu'il avoit placées auprès de lui, & partit. Arrivé à Belgrade, il s'y comporta de façon à faire voir que l'amour de la gloire l'emportoit encore sur celui des femmes, & il répondit parfaitement bien à la haute opinion que Léopold avoit eu de lui. Cet Empereur tenoit pour lors sa Cour à Vienne ; après la campagne, l'Electeur s'y rendit pour passer l'hiver : il y fut reçu avec toutes les marques de distinction dûes à son rang & à son mérite.

Joseph, fils aîné de l'Empereur, & qui étoit pour lors Roi des Romains, se lia si intimement avec lui, que ces deux Princes ne se quittoient point : le Roi des Romains donnoit le bal chez lui tous les jours ; l'Electeur se trouvoit à tous. Il vit un jour une jeune Dame qu'il remarqua par dessus toutes les autres, pour la beauté, pour le port, & pour

ses

Digitized by Google

ſes graces en danſant. Il fut curieux de ſçavoir ſi l'eſprit répondoit à tant de qualités extérieures, & il trouva ce qu'il cherchoit : ce fut alors qu'il ne put ſe défendre de l'aimer ; il le lui dit, & il fut écouté favorablement.

Juſques-là il ne s'étoit adreſſé qu'à des belles qui étoient les maîtreſſes de leurs volontés ; il n'avoit eu que leur vertu à combattre, & de la figure dont il étoit, c'étoit peu pour lui : mais ici il ſe rencontra bien d'autres difficultés : celle dont il étoit queſtion étoit mariée depuis peu, & ſon vieux époux étoit un ſurveillant qui ne la perdoit point de vue un inſtant ; c'étoit un vieux courtiſan, qui ayant commencé de bonne heure ſon cours de galanterie, ne s'étoit marié que pour ſe repoſer. S'il avoit choiſi une jeune femme, ç'avoit été pour ſe conſerver dans cette voluptueuſe ſenſualité qui par ſouvenir, amuſoit encore quelquefois ſes deſirs. Les différentes avantures galantes qu'il avoit eues dans ſa jeuneſſe, lui avoient fait connoître une partie des ruſes des femmes, & il appréhendoit d'en apprendre le reſte à ſes dépens, parce qu'il ſe ſentoit dans le cas de le mériter à tous égards. Comme il avoit cru s'appercevoir déja de quelques aſſiduités de l'Electeur auprès de ſa femme, il redoubla ſes ſoins : la méfiance lui prêta ſon flambeau pour éclairer de plus près ſa conduite, & il chercha avec empreſſement ce qu'il n'auroit pas voulu trouver.

Cependant nos amans pouſſoient leur pointe, & ils jouirent pendant quelques jours d'un embarras qui rendoit plus vifs encore leurs plaiſirs : c'en étoit un bien pour eux de ſe donner mutuellement des marques du plus parfait amour ; mais celui de tromper un jaloux ſembloit

bloit encore en augmenter le prix. Un jour enfin que s'y étant livrés avec moins de précaution qu'à l'ordinaire, & que pleins de cette douce yvreſſe dont la langueur après avoir épuiſé leurs ames, avoit auſſi affoibli leurs corps, au point d'être forcés de s'abandonner l'un & l'autre au ſommeil, dont ils avoient beſoin pour ſe procurer du repos, & reprendre des forces; notre jaloux vint à bout de les ſurprendre, tout couverts encore des lauriers qui faiſoient ſa honte. Jamais Vulcain ne fut plus interdit quand il trouva Mars dans les bras de Venus, que ne fut alors notre vieil époux: cependant il prit le parti que tout homme ſenſé doit prendre en pareil cas, qui eſt celui de la patience, & ne croyant pouvoir mieux ſe venger de ſa femme que par le mépris de ſa poſſeſſion, il l'abandonna toute entière à l'Electeur, qui quelques jours après l'emmena avec lui à Dreſde.

Quoique Madame de Koniſmarc ne parût plus dans cette même faveur où elle avoit été à la Cour, & que ſon accident fût ſçu de tout le monde; cependant ſon caractère obligeant, doux & humain, lui avoit conſervé tous ſes anciens amis, & lui en procuroit tous les jours de nouveaux. Elle ſçavoit les nouvelles amours de l'Electeur qu'elle vit arriver à Dreſde, ſans faire paroître la moindre émotion extérieure: peut-être bien que dans le fond de ſon cœur les choſes ne ſe paſſoient pas de même; mais c'eſt toujours un grand talent de ſçavoir feindre à propos, & de ſe poſſéder en pareil cas. Si-tôt qu'elle put trouver le moment d'aller faire ſa cour à l'Electeur, elle y fut à ſon ordinaire avec le petit Maurice qu'elle lui fit porter; & elle fit toutes les politeſſes imaginables

bles à ſa nouvelle favorite qui ſe trouva pour lors avec lui dans ſon appartement. Elle répondoit, à tous ceux de ſes amis qui, en la plaignant, s'empreſſoient de la conſoler par la part qu'ils ſembloient prendre à ſa peine, que le Prince étoit le maître; que n'étant point en droit de s'oppoſer à ſes volontés, elle ſe feroit toujours un vrai devoir de les reſpecter; qu'elle l'aimoit trop pour ne point adorer ſes plaiſirs; & qu'enfin le ſort de l'Electrice l'inquiétoit plus que le ſien, car elle a toujours eu pour cette Princeſſe le plus tendre & le plus reſpectueux attachement.

Ce fut par cette conduite inimitable qu'elle ſçut ſe maintenir à la Cour, eſtimée de l'Electeur, chérie de l'Electrice, & conſidérée de ſa rivale même qui la craignoit. Elle ne ceſſa d'y paroître à ſon ordinaire, juſqu'à ce que ne pouvant plus enfin tenir contre les mépris outrageans de cette dernière, elle fut obligée de s'en éloigner avec le petit Maurice pour lequel elle augmenta ſa tendreſſe & ſes ſoins.

Jean Sobiesky, Roi de Pologne, étant mort dans ce temps-là, ce Royaume étoit en combuſtion par rapport aux différens Candidats qui étoient ſur les rangs pour monter ſur ce thrône. Ce fut alors que Madame de Koniſmarc qui s'intéreſſoit toujours à la gloire de Frederic Auguſte, tout inconſtant qu'il étoit, lui donna la première idée d'aſpirer à cette Couronne; on prétend que c'eſt à elle ſeule que la Maiſon de Saxe eſt redevable aujourd'hui de ce projet, dont elle fit l'ouverture à l'Electeur dans une entrevue particulière qu'elle eut avec lui à la foire de Pâques à Leipſick en 1697. Plus occupé de ſes plaiſirs que de ſon ambition, il n'avoit cherché qu'à vivre en paix au

milieu de ſes Sujets naturels qui l'adoroient, ſans ſe ſoucier de ſe charger du faix d'une Couronne étrangère; cependant ayant fait de ſérieuſes réflexions ſur l'avis de Madame de Koniſmarc, il ſe préſenta & fut élu Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie le 17. Juin 1697, & couronné le 15. Septembre ſuivant.

Si jeune qu'ait été le Comte de Maurice de Saxe, il a toujours donné des marques décidées du goût qu'il devoit avoir un jour pour les armes. Au ſortir du berceau, il ne ſe contentoit point de ces amuſemens ordinaires avec leſquels on a coûtume d'appaiſer la fantaiſie & la mauvaiſe humeur des enfans; il ne lui falloit que des tambours & des tymbales, dont le bruit lui plaiſoit autant que celui des armes à feu; & il s'eſt fortifié dans cette inclination guerrière à meſure qu'il a avancé en âge; il couroit avec une avidité extrême voir faire l'exercice aux troupes, & ſi-tôt qu'il étoit rentré dans ſon appartement, il y faiſoit venir des enfans de ſon âge, avec leſquels il imitoit en petit, ce qu'il avoit vu exécuter en grand; il avoit toujours dans les mains un bâton, un piſtolet ou une épée. Il eut pour les chevaux une fureur ſi précoce, que ſi-tôt qu'il put marcher, il les approchoit ſans crainte; & c'eſt ainſi qu'il apprit à ſe familiariſer ſi bien avec eux, que ç'a été ſa paſſion dominante juſqu'à ſa mort.

Quand il fut en état d'être retiré des mains des femmes, pour entrer en celles d'un Gouverneur, le Roi de Pologne, dont la tendreſſe ne négligeoit rien pour lui procurer une éducation convenable à ſa naiſſance, n'épargna point ſes ſoins pour lui choiſir un Sujet capable à tous égards de cultiver les heureuſes diſpo-

positions qu'il remarquoit en lui. Il mit d'abord auprès de lui le sieur Delorme, homme d'un vrai mérite, & qui a rempli en tous points la haute idée qu'on avoit conçue de lui à la Cour: mais Madame de Koniſmarc, qui avoit elle-même un goût tout particulier pour la langue Françoiſe, dans laquelle elle excelloit, chercha à lui donner un Gouverneur de cette Nation: elle s'adreſſa pour cela au ſieur d'Alençon, Capitaine au Régiment de Bonneval, qui lui étoit déja attaché; & celui-ci lui propoſa ſon jeune frère, qui étoit pour lors à Dreſde: ce jeune François s'y diſtinguoit par ſes façons, par ſa politeſſe, & ſur tout par une grande facilité pour tous les exercices ordinaires aux jeunes gens bien nés. Elevé dans le Calviniſme, & n'étant âgé pour lors que de vingt-trois ans, il avoit, au ſortir de ſes Académies à Paris, penſé qu'il trouveroit peut-être chez l'Etranger plus de reſſources que dans ſon Pays, attendu la non-conformité de Religion. Après avoir en vain tenté fortune en différentes Cours d'Allemagne, il ſe trouva en celle de Saxe, quand cette occaſion s'offrit: Madame de Koniſmarc le préſenta au Roi de Pologne, qui fût d'abord charmé de la façon aiſée dont ce jeune homme s'annonça, & il approuva fort ſon choix.

Le Comte de Saxe ne fut pas plutôt entre les mains des hommes, que le cheval & le fleuret l'occupèrent entiérement; il ne vouloit point entendre parler d'aucun autre exercice. On a même eu toutes les peines du monde à lui faire apprendre à lire & à écrire; & ce n'étoit qu'en lui promettant qu'il monteroit à cheval l'après-midi, qu'on le faiſoit conſentir à étudier quelques heures le matin. A l'égard

des autres études, comme le Latin, les Langues étrangeres, les Mathématiques, le Deſſein, la Muſique, les Inſtrumens, & autres, il n'en a jamais voulu entendre parler; car il a été de tout temps aſſez abſolu, & n'a jamais pu ſouffrir d'être contrarié : mais ſi-tôt qu'il s'eſt trouvé en état de ſentir la faute qu'il avoit faite, il s'eſt appliqué à la réparer par une étude véritablement ſérieuſe; & à la fin il s'eſt, à force de travail, rendu capable de pouvoir tout faire par lui-même, & de ſe paſſer de Secretaire pour les plus importantes choſes au moins, car à l'egard des autres affaires de moindre conſéquence, il a toujours employé tous ſes ſoins à ſe choiſir des gens ſages, ſur la fidélité deſquels il pût ſe repoſer, comme ſur lui-même. Et effectivement, c'eſt rendre juſtice à ceux qui ont eu l'honneur de ſa confiance, de dire ici qu'ils n'en ont jamais abuſé, & que jamais aucun Général n'a été ſervi avec plus de fidélité que lui.

Il ſembloit preſſentir que la France deviendroit un jour ſa patrie; car c'eſt la ſeule Langue étrangère qu'il a bien voulu apprendre par principes, & il s'eſt toujours plû à avoir des François auprès de lui. Il s'attacha au ſieur d'Alençon plus qu'à aucun autre de ceux qui étoient auprès de lui, parce qu'il ne lui parloit qu'en François, & qu'il aimoit mieux cette Langue, que celle qui lui étoit naturelle.

Auſſi-tôt qu'il a pu ſe tenir ſeul à cheval, il a ſuivi le Roi ſon père dans toutes ſes expéditions militaires. Son exemple le rendoit intrépide; il l'accompagna dans toutes les Campagnes de Pologne les années ſuivantes, & il s'y comporta toujours de façon à légi-

Digitized by Google

légitimer l'illuſtre ſang dont il étoit ſorti.

Les troubles de Pologne s'étant appaiſés pour quelque tems, le Comte de Saxe n'eut plus tant d'occaſions d'exercer ſa paſſion pour la guerre : mais quelque temps après les Alliés ayant déclaré la guerre à la France, il forma la réſolution d'y aller ; l'éloignement ne rallentit point ſon ardeur, & malgré les vives & preſſantes inſtances de Madame de Koniſmarc ſa mère, qui eût bien ſouhaité ne le point perdre de vûe, il ſe rendit à pied comme un ſimple Fantaſſin dans les Pays-Bas, qui étoient pour lors le théatre de la guerre ; il y joignit le Roi ſon père, qui s'étoit rendu *incognitò* au Camp des Alliés devant Lille, dont ils faiſoient le Siége. La réputation du Prince Eugéne & de Mylord Duc de Marlboroug qui y commandoient, lui avoit donné envie de combattre ſous les ordres de deux ſi grands hommes ; & il vouloit être témoin de leurs belles actions, dans le deſſein de les imiter un jour. Le Roi de Pologne, qui n'étoit connu que ſous le nom de Comte de Meſſein, avoit donné le commandement des troupes Saxones au Général Schullembourg, qui fit le Comte de Saxe ſon Aide-Major général.

La Ville de Lille fut inveſtie le 12. Août 1708, & rendue le 23. Octobre ſuivant. La Citadelle eut le même ſort le 10. Décembre de la même année, après quarante jours de tranchée ouverte. Quoique le Comte de Saxe n'eût alors que douze ans, il monta pluſieurs fois la tranchée, tant à la Ville qu'à la Citadelle, ſous les yeux du Roi ſon père qui admiroit ſon intrépidité. Ce fut pendant les opérations de ce Siége qu'il vit des prodiges de valeur de part & d'autre ; mais il ne pouvoit don-

Digitized by Google

ner aux Généraux Alliés tous les éloges qu'ils méritoient, ſans concevoir en même temps une haute idée de l'expérience du Maréchal de Bouflers, qui avoit défendu les deux Siéges avec une ſageſſe & une bravoure, qui en immortaliſant ſa mémoire, attirèrent à ce Général les complimens du Prince Eugéne en termes peu équivoques, ſur ſa façon de penſer à ſon ſujet.

Tout ayant été réglé pour la capitulation de la Citadelle de Lille, les deux Armées ſe ſéparèrent pour entrer reſpectivement dans des quartiers d'hiver. Ainſi finit la campagne de 1708: mais l'intervalle qu'il y eut entre la priſe de la Ville & la reddition de la Citadelle, fut marqué par une intrigue amoureuſe que contracta le jeune Comte de Saxe: comme ce fut ſa première avanture dans ce genre, ou au moins la première dont on ait connoiſſance, ce ſera la ſeule que je rapporterai dans le cours de ſon Hiſtoire, parce que ſi j'entreprenois ſa vie galante, ce ſeroit un ouvrage infini: il me ſuffira de dire qu'il a toujours paſſé pour l'homme le plus robuſte de ſon ſiécle, & que le nombre des ſacrifices qu'il offroit journellement à Cythére ſans déranger ſes autres occupations, lui a valu, parmi les Dames du monde, une réputation dont elles auroient envié ſeulement la moitié pour leurs maris.

Il n'avoit pour lors que douze ans, mais il étoit précoce à tous égards; ſa petite maîtreſſe en avoit autant, mais elle paroiſſoit en avoir davantage, tant elle étoit formée. C'étoit une brune claire, mais piquante, dont la peau fine & plus blanche que l'albâtre étoit naturellement relevée par cette belle teinte & ce beau coloris que les plus grands Peintres n'attrapent que très-

diffi-

difficilement. Ses yeux pleins de feu & à fleur de tête étoient beaucoup plus grands que ſa bouche : le vif incarnat de ſes lévres & la blancheur de ſes dents ſembloient être faits pour ſe relever l'un & l'autre : elle avoit le viſage rond, le ris le plus gracieux du monde, & le ſon de voix le plus flateur qui ſe pût entendre : ſa taille, quoique médiocre, étoit ſi bien proportionnée, qu'elle lui alloit mieux que n'auroit fait une plus grande : on pouvoit dire enfin que c'étoit un petit, mais parfait aſſemblage de toutes les graces, & un être en faveur duquel la nature paroiſſoit avoir épuiſé tous ſes dons les plus précieux. Elle joignoit à tant de perfections extérieures, un caractère doux & un eſprit au-deſſus de ſon expérience.

Son père ſe nommoit Duboſan, & étoit originaire de Tournay : quoique d'une naiſſance obſcure, il avoit la réputation d'un homme de probité : il vivoit encore dans cette dévotion ſuperſtitueuſe que les Eſpagnols avoient introduit dans les Pays-Bas quand ils les poſſédoient, & que le Peuple y a conſervé par habitude. Il étoit reſté veuf depuis un an avec un garçon & trois filles ; mais ayant reconnu dans l'ainée de ſes filles une ſageſſe & une œconomie qui la rendoient capable d'élever ſes autres enfans, de leur ſervir de mère, & d'avoir ſoin de l'intérieur de ſon ménage, il ne penſa point à ſe remarier. Quoique le petit commerce qu'il avoit fait juſqu'alors fût très-borné, c'étoit cependant toute ſa reſſource, & il en tiroit les moyens de faire ſubſiſter honnêtement ſa petite famille.

Sa femme, qui avoit été la meilleure Ouvriére en dentelles de tout le Pays, avoit achevé avant de mourir une garniture com-

plette des plus magnifiques: elle se disposoit à l'aller vendre à Bruxelles quand la mort la surprit. Le père destinoit le produit de cette garniture, qui étoit estimée deux mille écus, à établir un jour ses filles: mais le siége & la prise de Lille y ayant attiré nombre de Princes étrangers & de Seigneurs, il crut ne pouvoir trouver une occasion plus favorable pour se défaire avantageusement d'un fonds, qui employé dans son commerce, l'augmenteroit considerablement; il mit sa dentelle en vente, & la fit proposer à tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'armée des Alliés. Les uns la furent voir, les autres se la firent apporter.

Le Comte de Saxe se trouva un jour à dîner chez le Prince Eugéne, quand la fille de Dubosan vint la faire voir à ce Prince: le Comte fut plus frappé de la beauté de la Marchande, que curieux de la marchandise, parce qu'il se connoissoit mieux en l'une qu'en l'autre. Jamais il n'avoit rien vu de si charmant que cette fille, & jamais aussi son cœur n'avoit senti pour personne ce qu'il sentit pour elle dans ce moment: il se trouva électrisé dans toutes ses parties par un charme si sur naturel qu'il ne put s'empêcher de lui dire hautement mille choses aussi tendres que jolies, & auxquelles elle répondit toujours avec autant de justesse que de modestie. Toute la Compagnie s'apperçut de la tendresse des sentimens du jeune Comte, par l'attention avec laquelle il fixoit la belle Rosette, car c'étoit le nom de cette aimable fille; on lui fit compliment sur son bon goût; il le reçut d'abord en badinant, mais le sérieux s'en mêla bientôt.

Le

Le Prince Eugéne ne s'étant point accommodé de la dentelle, Roſette la remporta chez elle. A peine fut-elle ſortie, que le Comte la ſuivit, ſous prétexte d'examiner plus attentivement ſa marchandiſe : elle étoit ſeule pour lors, ſon père étoit allé en marchandiſe à vingt lieues de là. Roſette, qui venoit de voir le Comte chez le Prince Eugéne, & qui avoit été témoin des marques de diſtinction qu'on avoit pour lui, jugea que ce devoit être un Seigneur de la plus haute conſideration ; le nom ſous lequel elle l'avoit entendu appeller la confirma dans cette idée : mais ſa bonne mine, ſon air noble & ſes façons achevèrent de la convaincre : elle lui fit mille politeſſes reſpectueuſes, en lui diſant qu'elle étoit extrêmement fâchée de la peine qu'il ſe donnoit de venir ainſi chez elle ; que s'il l'avoit envoyée chercher, elle ſe ſeroit rendue chez lui ; & enfin elle le pria de l'excuſer ſi ſon père n'y étant point, & ayant emporté la clef de la chambre, elle ne pouvoit mieux le recevoir. Au lieu de tant de complimens, il eût bien mieux aimé un peu plus de familiarité ; mais cela ne vient pas ordinairement tout d'un coup ; il fallut préluder quelque temps, & cela vint inſenſiblement.

Comme le cœur de la charmante Roſette étoit le premier qu'il eût attaqué, il crut que les filles s'aſſiégeoient & ſe prenoient comme les Places : il lui fit un aveu un peu militaire de ſa paſſion, & commença par vouloir l'embraſſer. Roſette auſſi honteuſe qu'étonnée, le repouſſa aſſez vivement, pour lui faire comprendre qu'un tel début ne lui convenoit point : il ne ſe rebuta pas ; ſon amour ayant tenté une ſeconde ſortie qui ne lui fut pas plus heureuſe que la premiè-

re, il se retrancha sur la réserve, & s'en tint à filer le parfait amour, de la langue & des yeux. Rosette lui sçut bon gré de sa modération, & parut devenir sensible à lui entendre vanter ses attraits & ses charmes. Il lui exagera la force de sa passion en termes si insinuans, que l'amour qu'il ressentoit effectivement se glissa par contagion & insensiblement dans le cœur de la jeune & innocente Rosette, à mesure qu'il lui parloit : de sorte que cet amour, qui n'étoit d'abord que passif chez elle, y fut bientôt changé en actif : ses yeux devenus tendres & languissants, sembloient chercher ceux du Comte, sans cependant oser les fixer; sa contenance interdite déceloit la révolution qui se passoit dans son ame : une pudeur naissante, & mourante en même temps, lui changeoit le teint de couleur à chaque moment, & le couvroit de différentes nuances : des réponses entrecoupées & mal suivies la défendirent mal; une foiblesse qui lui survint l'obliga de s'asseoir; enfin tout annonçoit sa défaite & la gloire du Comte. Il s'en apperçut, tout novice qu'il étoit; & comme il étoit trop peu expérimenté dans l'art de conquerir des cœurs pour en sçavoir les régles, il n'en observa aucunes, & profitant brusquement de la foiblesse de Rosette, il en triompha sans sçavoir trop l'un & l'autre ce qu'ils faisoient; ce fut ainsi qu'ils se firent un mutuel sacrifice de leur innocence.

Nos deux jeunes amans avoient goûté des plaisirs trop vifs & trop sensuels, pour ne pas continuer à s'y livrer : mais il falloit prendre des précautions pour rendre leur intrigue secrette. Dans les Villes de Province tout le monde se connoît, & les voisins sont espions les uns des autres : outre cela, Rosette avoit un père vertueux qui, veillant sans cesse sur la

conduite de ſa fille dont l'âge commençoit à devenir inquiétant, ne lui auroit pas ſouffert la moindre foibleſſe; elle étoit trop jeune & trop innocente pour imaginer ces ruſes dont on ſe ſert ordinairement en pareil cas: ſon amant avoit auſſi trop peu d'expérience pour lui en ſuggérer. L'Amour, qui s'apperçut de leur embarras, eut pitié d'eux; & voulant favoriſer des feux ſi tendres & ſi purs, il s'intéreſſa pour eux avec chaleur. Tout aveugle que ſoit ce petit Dieu, il ſçait parfaitement bien conduire ceux qui le ſuivent: il eſt fécond en reſſources galantes, & induſtrieux à les faire réuſſir: tandis qu'avec ſon flambeau il éclaire les uns, il s'en ſert pour éblouir les autres. Il y alloit de ſa propre gloire de ſe conſerver ces deux tendres victimes; leur cauſe devenoit la ſienne: outre cela, il en vouloit à Mars, d'avoir eu les prémices du cœur de Maurice, & il étoit charmé de trouver une occaſion auſſi favorable pour s'en venger, en le ſubjuguant à ſon tour: il lui inſpira mille moyens pour voir ſecrettement ſa chère Roſette, & pour tromper adroitement la curioſité & la vigilance des voiſins. Ces moyens ſeroient trop longs à déduire ici; il me ſuffit de dire que nos deux amans ſe virent tranquillement près de trois mois, ſans que le père, tout Argus qu'il étoit, en eût le moindre ſoupçon.

Ils étoient ſi bien ſervis dans leurs amours, & ils y trouvoient des plaiſirs ſi parfaits, que faute d'expérience, ils s'imaginoient qu'ils devoient durer toujours: mais ce même Dieu qui les avoit tant favoriſés, commença enfin à les troubler. Roſette ſentit de légères indiſpoſitions qui lui annonçoient qu'elle devenoit enceinte: un changement ſur naturel qui parut dans ſon embonpoint la mit dans le cas de n'en pou-

pouvoir douter: ce fut pour lors que se livrant au dernier desespoir, elle y auroit succombé, si le Comte n'eût mis tout en usage pour la consoler: il lui proposa de la conduire à Bruxelles pour y faire ses couches, & il lui promit d'avoir pour elle assez de soins pour l'empêcher de regretter sa famille. Nous croyons toujours aisément ce que nous dit quelqu'un que nous aimons: elle le crut, & prit si bien ses mesures pour sortir de la maison paternelle, qu'elle étoit à Bruxelles avant qu'on s'apperçût chez elle qu'elle y manquoit.

Le Comte ne voulut cependant point l'accompagner dans son voyage, dans la crainte d'être soupçonné de participer à son évasion: il l'adressa à une Dame qu'il y connoissoit, & à laquelle il la recommenda comme la personne à laquelle il s'interessoit le plus au monde; & après avoir affecté de paroître dans la Ville plus qu'à son ordinaire, il en partit au bout de quelques semaines pour l'aller voir. Quoique Rosette eût été reçue avec toutes les marques possibles d'un véritable attachement de la part de la Dame chez laquelle elle étoit, & qu'elle eût tâché de la dissiper de toutes façons, quelle fut sa joie quand elle vit son cher Comte! Etrangère dans un pays où elle ne connoissoit personne, & n'osant sortir de peur d'être reconnue, elle s'ennuyoit mortellement lorsqu'il arriva, comme il le lui avoit marqué; car il avoit l'attention de lui écrire tous les jours, & elle lui faisoit autant de réponses. Jamais lettres ne furent plus tendres de part & d'autre; je n'en rapporterai que deux qui suffiront pour faire juger de toutes les autres, qui étoient dans le même goût & du même style que les suivantes.

La

Digitized by Google

La tendre & infortunée ROSETTE à ſon Bien-aimé COMTE DE SAXE.

Quoique je vous écrive, mon cher Comte, il me ſemble que je vous parle, tant vous êtes préſent à mon imagination : mais hé las? que l'illuſion eſt cruelle pour moi, quand je vais pour me jetter à votre cou, & que je ne vous trouve plus? Serez-vous encore long-temps éloigné de moi? mais non; vous ne le ſerez plus guères, ou vous le ſerez pour jamais; car je ne puis plus vivre ſans vous. Ce n'eſt que depuis que j'ai le malheur d'être privée du plaiſir de vous voir & de vous poſſéder, que je connois tout ce que vous valez, & combien je vous aime: car l'habitude dans laquelle j'étois de vous en donner des marques, & d'en recevoir de vous, m'en faiſoit ignorer le prix: venez, cher Comte, partez, volez, pour conſoler cette tendre & déſolée Roſette qui vous a été ſi chère, & qui doit vous l'être toujours par la pureté des ſentimens qu'elle vous a voués pour la vie.

J'ai beſoin de toute votre tendreſſe, pour me raſſurer contre la crainte dans laquelle je ſuis, que ne me voyant plus, vous ne m'aimiez plus auſſi, & que vous n'en aimiez une autre: mais helas! que je ſuis malheureuſe de penſer que vous ne m'ayez appris à vous aimer, que pour me haïr enſuite! Ce ſoupçon, mon cher Comte, vous eſt trop injurieux : ne vous en offenſez point je vous prie, il échappe à l'excès de mon amour: je rends juſtice à votre façon de penſer : oui vous m'aimez, je le crois; mais aimez-moi toujours. J'ai renfermé dans cette lettre autant de baiſers qu'elle en a pu contenir : que ne puis-je vous les porter moi-même, & expirer d'aiſe dans vos bras!.... Que j'envie le ſort de

Digitized by Google

de ce papier! il aura le bonheur de fixer vos yeux quand vous le lirez: que ne puis-je m'en attirer un ſeul regard!

Donnez-moi de vos chères nouvelles tous les jours; marquez-moi ce que l'on dit de moi & de ma diſparution: n'êtes-vous point ſoupçonné d'y avoir donné lieu? Mon Dieu, que d'inquiétudes mortelles me tourmentent l'eſprit nuit & jour! Je ſuis arrivée ici avanthier au ſoir, ſans autre inconvenient du voyage, qu'un peu de laſſitude: malgré tout le bon accueil que l'on m'a fait en votre conſidération, je ne fais que pleurer depuis mon arrivée. Vous trouverez encore mes larmes empreintes ſur cette lettre, ſi elle m'eſt fidelle; c'eſt pour vous ſeul qu'elles coulent, mon cher Comte, & je ne les ménage point; leur ſource eſt trop belle pour tarir ſi-tôt. Je ne regrette ni parens ni amis, mais vous ſeul, n'y ayant que vous qui m'attachiez au monde, & après vous le précieux fruit de nos tendres amours: puiſſe-t-il être à jamais le gage de cette amitié que vous m'avez jurée ſi ſolemnellement! je vous la demande en ſon nom, & par tout ce que vous avez de plus cher encore. Adieu, adorable Comte; je penſe à vous nuit & jour: penſez à moi dans vos momens perdus: je vous embraſſe un million de fois de toute mon ame. car je n'ai plus de cœur depuis que je vous ai donné le mien; ce qui ne m'empêchera cependant point d'être juſques au dernier ſoupir de ma vie,

Votre tendre & fidelle ROSETTE.

MAURICE, COMTE DE SAXE, à ſa chère ROSETTE.

J'ai reçu, ma chère Roſette, la tendre & charmante lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire: on ne peut être plus ſenſible que je le ſuis à toutes

toutes les marques de votre amour dont elle eſt remplie : ne doutez point du mien, je vous prie ; je vous aime & vous aimerai toute ma vie ; fiez-vous à mes ſermens & à vos charmes.

Que ne ſuis-je auprès de vous pour eſſuyer des larmes que je ne verrois couler qu'à regret ! le papier m'en a fidélement rendu l'empreinte précieuſe, & je n'ai pu m'empêcher d'y mêler les miennes ; mais vos beaux yeux ne ſont pas faits pour devoir pleurer.

Depuis que vous êtes partie, vous ne me ſortez point un inſtant de devant les yeux, & je crois vous voir par tout où vous n'êtes pas : je m'occupe à parcourir ces lieux, ces tendres lieux ! où j'avois coutume de vous voir ; je m'y repréſente les plaiſirs que vous m'y avez donnés ; & c'eſt ainſi que je charme un ennui qui me cauſeroit la mort s'il duroit : je vous conjure de faire uſage de toute votre raiſon pour vous conſoler ; ménagez des jours qui me ſont plus précieux que les miens, & ſongez que dans l'état où vous êtes, il eſt dangereux de ſe livrer au chagrin comme vous faites.

Le fruit de nos amours ſera à jamais le gage de ma fidélité : je n'ai point laiſſé échaper un ſeul des baiſers que renfermoit votre chère lettre ; je les ai tous recueillis avec ſoin & empreſſement ; vous en trouverez autant dans celle-ci.

Ne vous inquiétez point de ce qu'on dit ici à votre ſujet : à meſure que j'en apprendrai quelque choſe, je vous en ferai part ; mais que l'on en diſe tout ce que l'on voudra, tranquilliſez-vous, & ne ſongez qu'à vous bien porter, & à ne vous laiſſer manquer de rien ; faites-vous donner tout ce qui vous fera plaiſir. Je ne m'apperçois point que je ſois ſoupçonné de votre diſparution ; je compte finir ſous peu de jours ce qui me retient ici, & j'irai vous rejoindre ; mais non, je n'irai pas, j'y volerai

Digitized by Google

volerai ſur les ailes de l'Amour. Adieu, ma chère Roſette! recevez mille proteſtations d'une ſincère amitié; continuez de m'aimer comme vous faites, & ſoyez bien perſuadée du véritable retour avec lequel je mourrai, votre fidéle & paſſionné ſerviteur & ami.

MAURICE, COMTE DE SAXE.

Le Comte de Saxe paſſa quelques ſemaines à Bruxelles auprès de ſa chère & tendre Roſette, ſans qu'ils s'ennuyaſſent l'un de l'autre; mais enfin ayant reçu des ordres du Roi ſon père de retourner à Dreſde, il fut obligé de partir pour s'y rendre, après avoir pris tous les arrangemens convenables pour que rien ne manquât à celle qu'il ne quittoit qu'avec le regret le plus ſenſible: ſes adieux furent des plus tendres, & ils furent reçus avec la même tendreſſe. Roſette auroit bien voulu le ſuivre à Dreſde, & il auroit bien voulu auſſi pouvoir l'y emmener; mais ſon état fut un obſtacle contre lequel il n'y eut pas à militer; & la Dame chez laquelle étoit Roſette, l'aimoit trop, & s'y étoit trop attachée, pour y avoir jamais voulu conſentir.

Les amours du Comte de Saxe n'ayant point tranſpiré à Dreſde, il n'en fut point queſtion quand il y fut arrivé. Madame de Koniſmarc s'apperçut ſeulement qu'il étoit plus rêveur qu'à ſon ordinaire, & que tous les plaiſirs qu'elle s'efforçoit de lui procurer lui étoient indifférens: elle ne put s'empêcher de lui demander la cauſe d'un changement dont tout le monde s'appercevoit; mais il ſe garda bien de lui rien avouer. Il ne partoit point de Courrier pour Bruxelles, qu'il ne fût chargé d'une lettre pour Roſette, & il en recevoit auſſi une d'elle à chaque ordinaire. Le

Digitized by Google

Le temps que les troupes employèrent dans leurs quartiers d'hiver, lui parut bien long; mais ſi-tôt qu'il apprit que les mouvemens recommençoient en Flandres, il ſe ſervit de ce prétexte pour prendre congé du Roi ſon père & de Madame de Koniſmarc, & prit la poſte pour aller rejoindre à Bruxelles ſa petite Maîtreſſe qui avançoit dans ſa groſſeſſe. Il eſt plus facile d'imaginer que d'exprimer le plaiſir qu'eurent ces deux Amans de ſe revoir; ils ſe le diſputoient pour l'excès, quand le Siége de Tournay, qui commença le 27. Juin 1709, l'arracha des bras de l'Amour pour la tranſporter aux champs de Mars. Mylord Duc de Malbouroug, qui commandoit ce Siége, prit la Ville le 28. Juillet ſuivant, & le Général Schullembourg ſe rendit maître de la Citadelle le 31. Août ſuivant, après 23. jours de tranchée ouverte. Les deux Généraux qui avoient été témoins des belles actions du Comte de Saxe dans la campagne dernière, ne laiſſèrent pas d'être encore étonnés de la valeur avec laquelle il ſe comporta pendant ces deux Siéges. Il manqua d'y périr deux fois: à la première, ſon cheval ayant été tué dans la tranchée, ſe renverſa ſur lui; & à la ſeconde il eut ſon chapeau percé d'un coup de carabine: ce fut toujours en qualité d'Aide-Major général, ou Adjudent général de M. de Schullembourg qu'il y ſervit, ainſi qu'il avoit déja fait au Siége de Lille.

Ce fut le même jour de l'évacuation de la Ville de Tournay, qu'il reçut la nouvelle que Roſette étoit accouchée d'une fille la veille. Il profita du temps qu'on ſe diſpoſoit au Siége de la Citadelle pour ſe rendre auprès de l'accouchée: il lui témoigna une joie extrême

de ce qu'elle avoit été si heureusement délivrée, & il reconnut sa fille sous le nom de Julie: il n'épargna rien pour la faire élever avec soin ; & après avoir arrangé les affaires de la mère & de la fille, il repartit pour le Siége de la Citadelle.

Pendant qu'il étoit occupé à partager les travaux de ce Siége, afin de participer aussi à la gloire de la prise de cette Place, le père de Rosette, informé de la conduite de sa fille & du lieu où elle étoit, la fut enlever lui-même à Bruxelles, pour la conduire dans un Couvent, d'où elle n'a jamais pu donner de ses nouvelles à son cher Comte: & la petite Julie étant morte au bout de huit mois, il n'a plus été question de Rosette, & il n'en a jamais entendu parler, telles perquisitions qu'il ait pu faire; car dans sa Campagne de 1744, lors de sa belle défense près de Lille ; il en fit faire encore toutes les recherches imaginables ; & c'est à cette occasion que l'on a sçu cette histoire circonstanciée telle qu'elle est.

* A peine la capitulation de la Citadelle de Tournay fut-elle signée de part & d'autre, que les Alliés informés de la foiblesse de la Garnison de Mons, firent partir un Corps de Cavalerie considérable, avec de l'Infanterie en croupe, sous les ordres du Prince de Hesse-Cassel, afin de prévenir les François, de s'emparer du passage de la Hayne †, & investir Mons, qui en est la Capitale, avant que le Maréchal de Villars eût connoissance de leur dessein. Le Comte de Saxe impatient d'aller à cette expédition, demanda à suivre le Prince

* *C'est ici, que se doit rapporter le* Supplément *promis dans le Titre, & qui se trouvera à la Fin du II Volume.*

† Petite Rivière qui donne son nom au Pays du Haynaut.

ce de Heſſe-Caſſel, porta un fantaſſin derrière lui, & paſſa la Hayne un des premiers, l'épée à la main, pendant que le Maréchal de Villars paſſoit la riviere de Hayneau, pour venir ſecourir Mons, & y faire entrer des troupes & des vivres.

Les deux Armées qui ſe trouvèrent en préſence aux environs de Mons, préludèrent par des canonnades, & reſtèrent en bataille une partie de la nuit: le lendemain il y eut différentes eſcarmouches entre les détachemens des deux Armées; & quoique le Comte de Saxe ſe ſoit trouvé à la meilleure partie, il étoit fâché quand il apprenoit qu'il y en avoit eu quelques-unes où il n'avoit pas été, car il auroit voulu être par-tout. Cependant il manqua bien d'être pris ou tué dans une de ces eſcarmouches, le 10. de Septembre 1709; car il ne ſe ſeroit jamais tiré d'affaire, s'il n'eût prévenu d'un coup de piſtolet celui qui le pourſuivoit.

Ce fut le 11. de Septembre 1709 que ſe donna cette fameuſe Bataille de Malplaquet, qui a couté tant de ſang aux deux Armées, puiſqu'il y eut de part & d'autre vingt mille hommés tués, & autant de bleſſés. Le Comte de Saxe s'y diſtingua, par une intrépidité au-deſſus de ſon âge; & loin d'être rebuté par ce carnage, il dit le ſoir qu'il étoit content de ſa journée.

Il monta la première Tranchée devant Mons, la nuit du 25 au 26 du même mois de Septembre, & cette Ville s'étant rendue le 20. Octobre ſuivant, la Campagne finit par la retraite des deux Armées qui cherchèrent l'une & l'autre à ſe pourvoir des quartiers d'hiver.

Le Comte de Saxe retourna à Dreſde, & il

reçut de toute la Cour les applaudiſſemens que lui avoit mérité le bruit qui s'étoit répandu de la valeur qu'il avoit témoigné pendant toute cette Campagne. Madame de Koniſmarc ne fut pas la moins empreſſée à faire valoir à ſon cher fils le plaiſir qu'elle avoit de le voir; cette tendre mère avoit été dans des alarmes trop continuelles depuis ſon départ, pour ne point ſe livrer de tout ſon cœur à la joie que lui cauſoit ſon retour; tout glorieux qu'il fût pour elle & pour lui, elle eût bien mieux aimé qu'il n'eût jamais été dans le cas de mériter les éloges qu'on lui faiſoit de toutes parts. Son premier ſoin fut de l'engager à prendre le repos dont il avoit beſoin; mais il n'en prit qu'autant qu'il lui en parut néceſſaire pour répondre à la complaiſance qu'il croyoit devoir à ſa mère: & n'ayant plus d'occaſions de faire valoir ſon ardeur militaire, il voulut eſſayer de continuer à Dreſde le cours de galanterie qu'il avoit ſi heureuſement commencé à Lille, ſous les auſpices de la charmante Roſette, avec laquelle il avoit pris ſes premières inſcriptions: mais elle étoit trop profondément gravée dans ſon cœur, pour pouvoir l'oublier ſi aiſément; & malgré les belles Compagnies où il ſe trouva tous les jours, il paſſa ſon hiver fort triſtement, parce qu'il ne voyoit rien qui pût le dédommager de la perte qu'il avoit fait à Bruxelles, & à laquelle cependant il ne pouvoit s'empêcher de penſer; tant les premières inclinations ont de force ſur nous.

Enfin le mois de Mars 1710 arrivé, & ayant appris que les Moſcovites étoient en marche pour la Livonie, il partit de Dreſde pour ſe rendre au Siége de Riga, que commandoit en perſonne Pierre-le-Grand, duquel il fut parfai-

Digitized by Google

faitement bien reçu. Il se comporta dans cette expédition d'une façon qui justifia la réputation qu'il s'étoit déja faite auprès de ce Monarque; & satisfait d'avoir combattu sous un si grand Prince, & d'avoir mérité ses éloges, il en prit congé pour venir en Flandre achever la moisson des lauriers, qu'il avoit si heureusement commencée les deux années précédentes.

Il arriva devant Douay lors de la capitulation de cette Place, le 25. du mois de Juin de cette même année 1710. S'il eut regret de n'avoir point eu de part aux travaux de ce Siége, il se dédommagea bien à celui de Bethune, qui fut assiégé le 23. Juillet suivant, & rendu le 29. Août; car il s'y exposa en tant d'occasions & avec tant d'intrépidité, que Mylord Duc de Malbouroug ne put s'empecher de dire en parlant de lui, *qu'il n'y avoit qu'un homme qui ne connoissoit point le danger, qui pût faire ce qu'il faisoit*; & le Prince Eugéne fut obligé de lui dire aussi pour le retenir, *que la témérité ne passeroit jamais pour bravoure, & qu'il ne devoit pas ainsi les confondre, parce que les connoisseurs ne s'y méprendroient jamais.* Rien ne put ralentir son ardeur, & il avoit cette envie trop innée d'apprendre son métier, pour échaper jusqu'aux moindres attaques qui se firent pendant ce Siége.

La Campagne ayant fini par là, il retourna à Dresde, où il comptoit trouver Madame de Konismarc; mais elle avoit été obligée de se retirer à son Abbaye quelques jours avant son arrivée. La cause de cette disgrace fut, que cette vertueuse Dame, plus attachée à la gloire personnelle du Roi, que portée pour son intérêt particulier, avoit découvert à Sa Ma-

jesté différentes menées dont se servoit son premier Ministre, pour satisfaire sa cupidité & son avarice: Sire, lui avoit-elle dit, un jour qu'elle étoit seule avec ce Monarque, les bontés que vous avez pour mon fils & le vôtre, la confiance & l'estime dont vous m'honorez depuis quinze ans, me sont trop précieuses, pour ne pas chercher à me les conserver & à les mériter de plus en plus: je chéris trop aussi votre gloire, pour vous cacher les moindres circonstances qui pourroient contribuer à la ternir. Vous êtes naturellement bon & judicieux; vos sujets qui vous adorent, vous regardent moins comme leur Souverain que comme leur Père: cependant, permettez-moi de vous le dire, on les opprime en votre nom; votre Ministre abuse ouvertement de l'autorité que vous lui abandonnez; il ne suit d'autre loi que celle de son caprice: sa faveur & son crédit sont si redoutables à la Cour, que personne n'ose s'exposer à son ressentiment en vous parlant contre lui; car il est souvent dangereux à des particuliers de se mêler de vouloir donner des avis aux Princes: il semble que leurs sujets soient nés pour devoir respecter jusqu'aux crimes même des Ministres qu'ils se sont choisis: toute l'Europe sçait les trop grandes complaisances que vous avez pour le vôtre; on les taxe même de foiblesses, & pouvez-vous en avoir? Vous êtes le seul qui ignorez ce qui se passe, parce que vous ne croyez que lui: cependant il vous trompe, Sire, & il ne suit que sa seule cupidité & son ambition. C'est lui qui régne aujourd'hui sur vos Peuples: son crédit sur l'esprit de votre Majesté, lui a fait éloigner de la Cour ceux même qui l'y avoient introduit. Les Ministres gâ-

gâtent les Souverains par leurs flateries ; mais auſſi les Souverains perdent leurs Miniſtres par une confiance trop aveugle : le vôtre ſacrifie journellement à ſa jalouſie tous ceux qu'il croit pouvoir nuire à ſes deſſeins ambitieux : peut-être hélas ! vous ſacrifieroit-il vous même auſſi, ſi ſon intérêt le demandoit. Il vous repréſente vos Sujets heureux, tandis qu'ils ſont autant opprimés par la dureté des impôts que par la façon de les lever : les grands murmurent tout bas, & les petits gémiſſent tout haut ; mais les cris des malheureux ne parviennent jamais juſqu'au Thrône. Je ſuis peut-être la ſeule dans tous vos Etats, Sire, qui oſe braver ſon reſſentiment par les juſtes plaintes que je prends la liberté de vous faire ici contre lui ; mais votre gloire & le bonheur de vos ſujets me ſeront toujours préférables à mes intérêts. . . . .

La vivacité avec laquelle Madame de Koniſmarc avoit prononcé ces dernières paroles, fit rompre au Roi un ſilence qu'il avoit attentivement obſervé pendant tout ſon diſcours. Comteſſe, lui dit-il, je n'ai jamais douté de l'intérêt que vous me témoignez aujourd'hui prendre à ma gloire & au bonheur de mon Peuple : j'approuve fort votre zéle, & ma reconnoiſſance en ſera le prix. Vous devez ſçavoir qu'étant impoſſible que nous faſſions tout par nous-mêmes, nous ſommes forcés de nous choiſir des Miniſtres, ſur la probité deſquels nous puiſſions nous en rapporter aveuglément : les Miniſtres nous paroiſſent dévoués, & l'habitude dans laquelle nous ſommes de travailler journellement avec eux, & de les voir familièrement, nous y attache, de façon que nous ſommes obligés de fermer les oreilles aux plaintes

qui pourroient nous parvenir contre eux; parce que telle attention qu'ils apportent à leur miniſtère, il leur eſt impoſſible de jamais contenter tout le monde, & par conſéquent ils ſe font toujours des ennemis. Cependant, bien éloigné de penſer comme bien des Souverains qui ne ſoûtiennent leurs Miniſtres que parce qu'ils croiroient ſe deshonorer en deſavouant ceux qu'ils ſe ſont choiſis pour placer leur confiance, je n'entreprendrai point de juſtifier le mien. Je le crois tel que vous me le dépeignez, puiſque vous me le dites; mais il eſt des conjonctures auſquelles on eſt forcé de s'ajuſter malgré ſoi, en ſacrifiant à la Politique. Je me trouve malheureuſement dans ce cas : celui-ci eſt dépoſitaire de ſecrets importans, qui ne permettent point de le congédier actuellement: il eſt chargé outre cela de certaines affaires, que lui ſeul peut conduire à leur fin, & que ſa diſgrace feroit échouer; cependant le bien de mes ſujets m'affecte encore plus que le mien, & je veillerai de ſi près à l'avenir, que . . . . . .

Comme il achevoit ces mots, le Miniſtre dont il étoit queſtion entra; il s'apperçut aiſément de l'agitation du Roi, il lui en demanda la cauſe; mais Sa Majeſté lui répondit froidement qu'elle n'avoit rien, & reconduiſit très-gracieuſement Madame de Koniſmarç : il n'en fallut pas davantage pour exciter ſon humeur contre elle, au point que ce Miniſtre ne le lui a jamais pardonné depuis; il ſe douta bien qu'elle venoit de le deſſervir aupres du Roi : auſſi a-t-il ſaiſi toutes les occaſions de s'en venger, ſoit par la diminution de ſes penſions & de celles de ſon fils, ſoit par des retards de payement, ſoit enfin par la légitima-

tion

tion de tous les autres enfans naturels du Roi. Car il n'y avoit d'abord que le Comte de Saxe qui eût été reconnu par diſtinction pour la mere ; & ce dernier trait lui a été plus ſenſible que toutes ſes autres diſgraces.

Ce Miniſtre crut encore ne pouvoir mieux venir à bout de ſes deſſeins, qu'en ſuſcitant contre elle la Favorite regnante pour lors, à laquelle il inſinua adroitement que ſi elle ne faiſoit pas éloigner inceſſamment Madame de Koniſmarc, ſa faveur ne ſubſiſteroit pas long-temps, parce qu'il ſçavoit qu'elle avoit ſouvent des conférences ſecrettes avec le Roi, leſquelles lui faiſoient préſumer qu'elle cherchoit tous les moyens de ſe racrocher, & que connoiſſant la foibleſſe de Sa Majeſté pour elle & pour ſon fils, il y avoit tout à craindre qu'elle réuſſît. Ces réfléxions qui partoient d'un homme qu'elle ſçavoit être dans la plus intime confidence du Roi, firent prendre à cette Favorite le parti de profiter bruſquement de la circonſtance la plus favorable qui ſe rencontreroit la première, pour éloigner Madame de Koniſmarc : & pour la faire naître, elle feignit dès le ſoir même d'être malade. Le Roi fut la voir après ſouper : ce Prince étoit dans ces momens de tendreſſe où les abſens ont toujours tort, & il lui accorda la retraite de Madame de Koniſmarc, qui ſurprit toute la Cour.

Leipſick eſt une belle & grande ville de la Miſnie, dans la Principauté de la haute Saxe, bien fortifiée, & commandée par un très-beau Château, que l'on appelle Pleiſſembourg, à cauſe de la rivière de Pleſſein qui en remplit les foſſés. Cette ville eſt fort renommée pour ſon Univerſité, qui eſt une des plus ancien-

nes de l'Europe, ayant été fondée en 1408 par Frederic le Guerrier, Duc de Saxe. La juſtice y eſt adminiſtrée par un Sénat des plus reſpectables de l'Allemagne; ceux qui le compoſent étant tous gens ſçavans, & au jugement deſquels on s'en rapporte dans toutes les affaires les plus importantes du Pays. Cette ville eſt à quinze lieues de Dreſde: ſon commerce eſt très-conſidérable; il y a trois belles & riches foires tous les ans, qui y attirent une affluence prodigieuſe d'Etrangers: la première de ces foires ſe tient le premier Janvier; la ſeconde trois ſemaines après Pâques, & la dernière le troiſième lundi après la ſaint Michel. Pendant la durée de ces foires, Leipſick eſt le rendez-vous de toute la Nobleſſe du Pays, & même des Souverains du voiſinage: l'air y eſt très-ſain, & la ſituation charmante; il y a grand nombre de Bâtimens du premier ordre: il y avoit autrefois des Egliſes magnifiques & des Couvens ſomptueux: mais les Proteſtans s'en ſervent à d'autres uſages.

Cette Ville a ſouffert différens Siéges pendant les troubles de l'Allemagne, & il s'y eſt donné pluſieurs fameuſes batailles, entr'autres celle de Lutzen en 1630, & celle de Leipſick en 1642, dans laquelle le Général Torſtenſon, après avoir pris Gloſcau & Olmutz, battit l'Archiduc Léopold, & ſe rendit maître de cette Ville. On y voit une ſuperbe Bibliothéque, qu'on appelle la Bibliothéque Pauline; parce que lorſque les habitans embraſſèrent la Doctrine de Luther en 1639, les Docteurs Luthériens s'emparèrent du Monaſtère des Dominicains, qui étoit le plus vaſte & le plus commode de la Ville, & qu'on appelloit le

le Monaſtère de St. Paul, dont cette Bibliothéque a toujours conſervé le nom : elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouvèrent alors dans les autres Couvens de la Ville & des environs : on compte près de huit mille manuſcrits ſur différentes matières; leſquels n'ont jamais été imprimés.

Le ſéjour de Quedlinbourg devenant ennuyeux & inſipide au Comte de Saxe, il n'y reſta que fort peu de temps, il revint à Dreſde où il paſſa l'hiver dans la diverſité des plaiſirs, ſans cependant négliger les exercices convenables à ſon état.

SOM-

Digitized by Google

SOMMAIRE
DU
LIVRE SECOND.

LE Comte de Saxe ſert en Poméranie; il ſe ſignale au Siége de Stralſund, obtient du Roi de Pologne un Régiment de Cavalerie, ſe trouve à l'affaire de Gadelbush contre les Suédois. Il ſe marie; il ſert en Poméranie: ſa belle défenſe dans l'Auberge de Crachnitz, où il eſt bleſſé; ſe trouve au ſiége & à la priſe de l'Iſle d'Uſedom & à celui de Stralzund, défendue par Charles XII. La Comteſſe de Saxe accouchée d'un fils, qui meurt peu de temps après. Son Régiment eſt réformé; il ſert en qualité de volontaire en Hongrie. Siége & priſe de Bellegrade: il eſt fait Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc. Il vient en France, eſt fait Maréchal de Camp; retourne en Saxe: il fait caſſer ſon mariage, & revient en France, où il achète un Régiment Allemand; s'applique au Génie, part pour Varſovie.

HIS-

Digitized by Google

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

CHARLES XII, Roi de Suéde, qui après la déroute entière de son Armée devant Pultowa, le 18. Juin 1709, s'étoit refugié sur les terres du Grand Seigneur à Bender, où il étoit depuis le 12. Juillet de la même année, sollicita alors si vivement la Porte de déclarer la guerre à Pierre le Grand, Czar de Moscovie, que Sa Hautesse, au mépris du Traité de Carlowits qui venoit d'être renouvellé entre elle & Sa Majesté Czarienne, fit publier un Manifeste au commencement de l'année 1711, lequel fut suivi par l'invasion d'une Armée formidable sur les terres de Russie. Par la triple alliance que le Czar avoit conclue avec les Rois de Pologne & de Danemarck sur la fin de l'année précédente à Léopold, où ces trois Monarques avoient eu une entrevue, il s'étoit chargé de la défense de ses propres frontières contre les Turcs, tandis que ses Alliés entreroient dans la Poméranie Suédoise; mais l'Armée Ottomane s'étant trouvée beaucoup supérieure à celle du Czar, ce Prince manqua d'être

tre fait prisonnier sur les bords du Pruth * où il fut enveloppé le 18. Juillet 1711.

Le Comte de Saxe avoit suivi le Roi son pere dans la Campagne qu'il fit cette année en Poméranie, conjointement avec les Danois, ainsi qu'il avoit été décidé par le Traité de Léopold: il l'avoit aidé dans la prise de Troptow, & il le suivit à Stralsund, où il passa la riviere à la nage, à la vue des Ennemis, le pistolet à la main: il vit tomber à ses côtés pendant ce passage trois Officiers & plus de vingt Soldats, sans en paroître ému. Comme la saison étoit trop avancée, & que les environs de cette Place étoient inondés, les deux Armées combinées de Saxe & de Danemarck furent obligées d'en lever le Siége, ainsi que celui de Wismar; mais elles se retournerent du côté du Fort de Penamunde, qu'elles prirent au mois de Décembre, & se séparerent.

Aussi-tôt que les Troupes eurent été retirées & distribuées dans leurs quartiers d'hiver, le Comte de Saxe revint à Dresde. Le Roi qui avoit été témoin de son expérience & de sa capacité, lui fit lever un Regiment de Cavalerie. Notre nouveau Colonel passa tout l'hiver à lever des hommes, à se choisir ses chevaux, & à discipliner sa Troupe: & le Roi lui ayant laissé la liberté de nommer ses Officiers, il les choisit parmi tout ce qu'il connoissoit de plus brave. Il préféra le plaisir d'exercer son Régiment à tous ceux que le carnaval pouvoit lui offrir; & on peut dire qu'il eut plus de mal pendant ce quartier d'hiver, qu'il

* Fleuve de Valachie.

Digitized by Google

qu'il n'en auroit eu pendant la plus dure campagne.

Impatient de faire exécuter par ſon Régiment les nouvelles évolutions qu'il avoit imaginées, il en vit enfin arriver le moment avec un plaiſir infini. Au commencement de l'année 1712, les Alliés ſe diſpoſerent à recommencer leurs opérations contre les Etats qui reſtoient encore au Roi de Suéde dans l'Allemagne; ce fut contre le Duché de Brême qu'il tournerent leurs armes: le Comte de Saxe fut nommé de cette expédition; il conduiſit ſon Régiment au rendez-vous de l'Armée. Stade qui eſt la plus importante Place du Duché de Brême, fut aſſiégée & emportée avant que le Comte de Steinboc pût la ſecourir; mais ce Général Suédois ayant rejoint les vainqueurs dans le Duché de Meckelbourg pres d'un Village nommé Gadelbuſh, il leur livra bataille le 20. Décembre 1712. Le combat fut ſi opiniâtre & ſi ſanglant de part & d'autre, qu'il reſta plus de dix mille hommes ſur la place, tues ou bleſſés.

Malgré la ſupériorité de l'armée des Alliées, & l'avantage de ſa poſition, la victoire ſe déclara en faveur des Suédois, qui demeurerent maîtres du champ de bataille, que leurs Ennemis avoient été obligés d'abandonner avec une partie de leurs bagages & de leur artillerie. Le Comte de Saxe vit dans cette mêlée, qui dura trois heures, tuer pluſieurs de ſes Officiers & Soldats, & il eut lui-même un cheval tué ſous lui d'un boulet de canon. Quoique ce fût la premiere campagne où il ſe trouva à la tête d'un Régiment, il ſe comporta avec toute la valeur & la prudence du guerrier le plus expérimenté; & la belle manœuvre qu'il fit, tant

tant dans ſes attaques réitérées que dans ſa retraite, lui mérita les éloges des premiers Généraux & de ſes Ennemis même.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient en Poméranie, le Roi de Pologne qui avoit convoqué une Diette à Varſovie, dans laquelle il avoit fait confirmer en ſa faveur la confédération de Sandomir, travailloit de toutes ſes forces à s'affermir ſur ſon Thrône. Il rompit les projets du Palatin de Kiovie qui lui étoit contraire; il découvrit une conſpiration qu'on avoit tramée contre lui, & il chaſſa un Corps de Turcs qui s'étoit avancé vers ſes frontieres, pour favoriſer toutes ces entrepriſes; & étant venu à bout d'avoir rétabli une parfaite tranquillité dans ſes Etats de Pologne, il revint à Dreſde.

Le Comte de Saxe y étoit pour lors, ainſi que Madame de Koniſmarc, qui avoit eu la permiſſion d'y revenir. Depuis l'affaire de Gadelbuſh il s'étoit occupé à remonter & à recruter ſon Régiment qui y avoit beaucoup ſouffert, parce qu'il l'avoit ramené à la charge différentes fois pendant l'action. Il reſta ainſi une année, pendant laquelle il eut pluſieurs petites avantures galantes à Dreſde. Sa mere en étant informée, ſongea à le marier, & lui trouva un parti fort avantageux dans la jeune Comteſſe de Loben, fille de condition & fort aimable. Quoiqu'il eût déja témoigné de la répugnance pour le mariage, cependant quand il eut vu cette jeune Princeſſe, & qu'il eut ſçu qu'elle s'appelloit Victoire, il s'y détermina; & il a dit depuis, que ſon nom contribua autant à le décider que ſa beauté & ſes gros revenus. Il ne manquoit plus que l'agrément du Roi; ſi-tôt qu'il fut arrivé, & que Ma-

Digitized by Google

Madame de Koniſmarc lui en eut parlé, non ſeulement il le donna, mais il ſe chargea encore de toute la dépenſe de cette cérémonie pour laquelle il donna pluſieurs Fêtes.

Ce fut dans cette même année, & peu après le mariage du Comte de Saxe, que le Prince Royal & Electoral pour lors, & actuellement Roi de Pologne, partit de Dreſde pour voir la Cour de France; il y arriva au mois d'Août 1714, & y parut ſous le nom de Comte de Luſace: Louis XIV le reçut avec toutes les marques de diſtinction dûes à ſon rang, & plus encore à ſon mérite perſonnel.

Le bruit qui courut dans ce temps-là que Charles XII avoit quitté les Etats du Grand Seigneur pour revenir dans les ſiens, fit concevoir au Comte de Saxe l'eſpérance de voir bientôt recommencer la guerre, & de pouvoir prendre ſa revanche contre ce Héros du Nord, de la bataille de Gadelbush qui lui tenoit extrêmement au cœur. Mais ce Monarque, quoique parti du Château de Demirſtash le premier Octobre 1714, ne ſe trouva point ſi-tôt en état de rien entreprendre à cauſe de la foibleſſe de ſon Armée, qu'il avoit trouvée dans un état pitoyable en arrivant à Stralzund, le 21 Novembre de cette même année 1714. Ce Monarque reſta dans cette Place, dont il augmenta les fortifications, juſqu'à ce que ſes ennemis impatiens de le combattre, ſe réunirent pour l'accabler avant qu'il eût le temps de ſe mettre en état de défenſe.

Le Comte de Saxe eut la plus grande ſatisfaction du monde, d'apprendre au commencement de l'année 1715, que le Roi de Pologne l'avoit nommé pour ſervir en Poméranie avec ſon Régiment, ſous les ordres du Comte de

Walkerbath qui commandoit les Saxons: il s'imaginoit que la gloire seule d'être employé contre Charles XII, étoit incomparablement au-dessus de toutes celles qu'il s'étoit acquises depuis qu'il servoit. La Comtesse de Saxe qui se sentit grosse dans ce temps-là, ne l'auroit vu partir qu'avec bien de la peine, & pour éviter le cerémonial il partit de Dresde à la fin du mois de Janvier, sans dire adieu à la Comtesse de Saxe son épouse, ni à Madame de Konismarc sa mère, pour aller rejoindre son Régiment qui étoit destiné pour l'attaque de l'Isle d'Usedom, avec un autre détachement Prussien de quinze cens hommes.

N'ayant avec lui que cinq Officiers de son Régiment & douze valets, il arriva au bout de quelques jours à Léopold, Ville de Pologne, Capitale de la Russie Rouge, sur la rivière de Pieteva. Tandis qu'il y attendoit une escorte pour passer outre, attendu que le pays étoit infesté de partis Polonois à cause de la confédération de Sandomir qui subsistoit toujours, il y courut un bruit qu'il y avoit une trêve conclue entre les troupes Saxonnes, & celles des Confédérés: il crut devoir profiter de cette occasion pour rejoindre avec plus de sûreté son Régiment; & étant parti de Léopold ainsi que tous les autres Officiers Saxons qui comme lui y attendoient une escorte, il arriva tard dans un Bourg nommé Crachnitz, & s'y logea dans une Auberge. La trêve avoit été rompue avant qu'il y arrivât; & les Polonois du parti des Confédérés ayant été informés qu'il y étoit, formèrent le dessein de l'enlever ainsi que le Maréchal Comte de Flamming qu'ils croyoient être avec lui dans ce Bourg, & qui avoit pris une autre route. Ils détachèrent à cet effet 200

Dra-

Dragons & 600 Cavaliers commandés par un Officier nommé Paſchkoniski. A peine étoit-il à table pour ſouper, qu'on vint l'avertir qu'il entroit beaucoup de Cavalerie dans le Bourg, & qu'on la voyoit s'avancer du côté de ſon Auberge; qu'il paroiſſoit que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & qu'il étoit temps de prendre ſes meſures, s'il avoit envie de ſoûtenir ſon poſte; il apprit alors que la trêve étoit rompue, & qu'il étoit en danger d'être fait priſonnier.

N'ayant que dix-huit ou vingt perſonnes avec lui, les autres Officiers Saxons ayant continué leur route ſans s'arrêter dans ce Bourg, parce qu'ils comptoient ſur la trêve, il lui étoit impoſſible de pouvoir défendre tous les corps de logis de cette maiſon, leſquels étoient ſéparés les uns des autres: il abandonna la cour & occupa les chambres, dans chacune deſquelles il poſta deux ou trois hommes, avec ordre d'en percher les planchers, pour pouvoir tirer d'en haut ſur ceux qui entreroient dans le bas; & comme il pouvoit donner du ſecours à ſes gens par l'ecurie il s'y poſta avec ce qui lui reſtoit de monde. Il n'eut que le temps qu'il lui falloit pour faire cette diſpoſition; car le moment d'après les Polonois parurent aux portes de l'Auberge. Elles furent d'abord enfoncées; mais comme le plancher étoit fort peu élevé, ceux d'en haut pouvant leur appuyer la bayonnette dans les reins ſans être vus, ne manquèrent pas de profiter de cet avantage. Les premiers qui entrèrent furent tués ſur la place; les autres étonnés & s'imaginant qu'il y avoit plus de monde dans le bas qu'ils ne l'avoient penſé, abandonnèrent cette attaque pour monter par les fenêtres des autres chambres qu'ils ne croyoient point être gardées, afin d'entrer

de là dans les autres. Cette manœuvre embarrassa beaucoup le jeune Comte & sa compagnie, parce qu'il n'y avoit pas moyen de s'y opposer: il les laissa faire, résolu de monter & d'entrer dans ces chambres, l'épée d'une main, & le pistolet de l'autre, avec toute sa petite escorte, & de tomber sur les assiégeants qui ne s'attendroient point à une telle résolution, & sur-tout au milieu d'une nuit obscure.

Quoique notre jeune Guerrier eut reçu un coup de feu dans la cuisse, & dont il s'est ressenti toute sa vie, il ne laissa pas d'exécuter son projet, en entrant le premier dans la chambre, donnant sur ceux qui y étoient, l'épée à la main. Ils furent surpris & chargés, & presque tous passés au fil de l'épée; les autres prirent le parti de se jetter par les fenêtres. Ils tenterent cependant une seconde fois la même escalade; mais n'y ayant pas été plus heureux, ils l'abandonnerent pour bloquer la maison jusqu'à ce que le jour étant venu, l'Officier Paschkoniski après avoir visité le blocus, & l'ayant assuré encore en differens endroits, envoya un Officier au Comte de Saxe pour le sommer de se rendre, avec menace de mettre le feu à la maison & à tout le Bourg s'il refusoit. Celui-ci cria à l'Officier de se retirer, & ne l'ayant pas fait, il le tua d'un coup de fusil. L'ennemi ne se rebutant point, & voulant ménager le sang du fils du Roi, lui renvoya un Aumônier Dominicain pour lui faire une seconde & pareille sommation; mais il eut le même sort que le premier.

Cependant les vivres & les munitions manquoient aux assiégés, il ne leur restoit que de la poudre & point de balles; ils eurent recours aux cloux qu'ils purent arracher, & ensuite à l'argent

l'argent monnoyé qu'ils avoient dans leurs poches, dont ils chargèrent leurs armes. Après avoir épuisé tout ce qu'ils avoient, le Comte assembla tout son monde dont il n'avoit pas perdu un seul homme, & dit que n'y ayant point de quartier à espérer pour lui, moins encore que pour les autres, il ne voyoit point d'autre secret pour conserver leurs vies, que de sortir, l'épée à la main, & se faire jour à travers des ennemis qui étoient dispersés autour de l'Auberge pour en former le blocus; que l'obscurité de la nuit leur seroit favorable dans cette expédition; qu'y ayant un bois au sortir du Bourg, cela assureroit leur retraite; & enfin que tout ce qui pouvoit leur arriver, c'étoit de Tomber dans une de leurs arrière-gardes qu'ils ne pourroient manquer de surprendre & de charger l'épée à la main, sans leur donner le temps de délibérer.

Cette proposition de la part d'un Prince de l'âge du Comte de Saxe, etonna tout le monde; cependant elle fut goûtée & suivie après la tenue d'une espéce de petit Conseil de guerre. On sort, & on rencontre effectivement une garde des ennemis qui ne se méfioit de rien, & qui avoit mis pied à terre pour se reposer.

Comment pouvoir s'imaginer qu'une poignée de monde pût prendre une telle résolution? On le croit cependant quand on se figure ce que peut le desespoir, & le desir de sauver sa vie. Ils trouvèrent la garde dans l'état qu'il l'avoient jugés, & sur laquelle ils firent main-basse, sans qu'elle eût le temps de son côté de tirer un seul coup de fusil, ils s'emparèrent d'autant de chevaux qu'ils en avoient besoin, & se rendirent toute la nuit à Sandomir, où il y avoit garnison Saxonne.

Après cette expédition il continua sa route sans faire toute l'attention que méritoit le coup de feu qu'il avoit reçu. Il arriva au rendez-vous de l'armée Saxonne ; & après differentes opérations auxquelles il voulut avoir part malgré sa blessure, il fut détaché le premier Août pour aller attaquer l'Isle d'Usedom. Il s'y porta à la tête de son Régiment, & pressa les assiégés avec tant de vigueur, qu'il enleva cette Isle le 15. du même mois, tandis que les Danois & les Hanovriens bloquèrent Visмar, & vinrent joindre la grande Armée pour assiéger Stralzund. Ce Siége rencontra d'autant plus de difficultés, qu'outre que cette Place étoit bien fortifiée par elle-même, le Roi de Suéde la défendoit en personne. Aussi quoique la tranchée y eût été ouverte dès le 20. Octobre, elle ne se rendit que le 13. Décembre : Charles XII en sortit par mer la veille, s'étant fait passage à travers la Flotte Russienne qui couvroit la mer Baltique, afin d'ôter à ce Monarque tous les moyens de se sauver.

C'étoit la seconde fois que le Comte de Saxe se trouvoit à Stralzund ; mais quoiqu'il eût fait des prodiges à la première, il se surpassa encore à la seconde. L'ambition de voir Charles XII le faisoit exposer un des premiers à toutes les sorties des assiégés, parce qu'il croyoit toujours l'y voir : & effectivement étant un jour du nombre de ceux qui s'emparèrent d'assaut de l'ouvrage à corne, il eut la satisfaction de voir ce Monarque au milieu de ses Grenadiers ; & la façon avec laquelle il l'y vit comporter, lui fit concevoir pour ce Prince une vénération qu'il a toujours eue pour sa mémoire.

La Campagne étant finie par la prise de Stralzund, l'Armée alliée fut cantonnée dans des bons

bons quartiers, tandis que le Roi de Suéde s'étoit rétiré à Carleſcroon, * d'où il faiſoit de grands préparatifs pour l'ouverture de la Campagne prochaine: mais s'il en faiſoit d'un côté, de l'autre les Moſcovites, les Danois, les Saxons, les Pruſſiens & les Hanovriens en faiſoient de bien plus ſérieux; car il fut décidé, que l'on tourneroit toutes les forces réünies par mer & par terre contre les Etats de Suéde même, ſans s'amuſer davantage aux Provinces qui dépendoient de cette Couronne, comme on avoit fait juſqu'à préſent. Cette réſolution fut prife au commencement de l'année 1716; mais le Roi de Suéde ayant paru diſpoſé à deſirer la paix, on n'entra point en campagne.

Le Comte de Saxe, qui arriva à Dreſde dans le mois de Janvier 1716, trouva la Comteſſe ſon épouſe accouchée heureuſement d'un fils qui ſembloit d'une conſtitution forte & robuſte; cependant il n'a pas vécu long-temps, & n'a point eu d'autres enfans depuis. Devenu oiſif par les ouvertures de paix qui paroiſſoient être de bonne foi de la part de Charles XII & de ſes Miniſtres, il s'occupa à différens voyages en Ruſſie, en Pologne & en Pruſſe.

Le Miniſtre, qui conſervoit toujours une haine implacable contre Madame de Koniſmarc, cherchoit auſſi toutes les occaſions d'en faire reſſentir les effets au Comte de Saxe ſon fils: il étoit jaloux de l'eſtime génerale qu'il s'attiroit à la Cour, & de la gloire qu'il s'acqueroit à l'Armée: il appréhendoit même que la tendreſſe du Roi venant à ſe réveiller pour la mère en faveur des grandes & belles qualités du fils, il ne perdît

* Ville forte de Scanic, Province de Suéde.

dît lui-même bientôt cet empire abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de Sa Majeſté. Il n'en fallut pas davantage pour l'engager à chercher tous les moyens d'humilier un Rival qu'il regardoit comme ſon plus redoutable ennemi. L'Electrice Douairière, mère du Roi, mourut dans ce temps-là à Lichtenbourg. Ce Miniſtre ſçavoit que cette Princeſſe aimoit tendrement le Comte de Saxe, & qu'elle le protégeoit au point que tant qu'elle auroit vêcu, il n'eût jamais oſé rien entreprendre contre lui: mais ſitôt qu'elle fut morte, il congédia ſon Régiment, ainſi que celui du Prince Louis de Wirtemberg, auquel il en vouloit auſſi.

Lui réformer un Régiment qu'il avoit levé lui-même, entretenu & diſcipliné avec tant de ſoin, tant pour les hommes que pour les chevaux, & lui retirer un commandement dont il s'étoit toujours acquitté avec honneur; c'étoit bien à la vérité prendre le Comte de Saxe par l'endroit le plus ſenſible. Auſſi courut-il chez le Roi, ſi-tôt que cette nouvelle, qu'il ne vouloit point croire d'abord, lui eut été confirmée; & inſtruit par ſa mère de différentes manœuvres de ce Miniſtre, il les répéta publiquement à Sa Majeſté: il étoit ſi outré de colère pour lors, que ne ſe poſſédant plus, & ſans ſonger au reſpect qu'il devoit à ſon Souverain, il ne lui cacha point que s'il refuſoit de lui faire rendre toute la ſatisfaction qui lui étoit dûe, il ſçauroit ſe rendre juſtice lui-même à quelque prix ce fût. Quoique le Roi fût peut-être intérieurement charmé de la vivacité de ſon fils, il ne put cependant s'empêcher de lui dire hautement, qu'avec de tels propos & un pareil procédé il pourroit bien aller coucher au Châ-

teau

teau de Konigſtein. * Cette menace prononcée d'un ton ferme, & peu ordinaire à ſa façon de lui parler, lui fit appréhender qu'elle fût effectuee. C'eſt pourquoi ſans rien repliquer, il ſortit de chez le Roi, fut du même pas à l'écurie, & ſe fit ſeller le plus beau cheval de Sa Majeſté, avec lequel il partit rejoindre la Comteſſe de Saxe qui étoit alors dans une de ſes Terres à vingt lieues de Dreſde, & qu'il n'avoit vue depuis long-temps pour certaines non conformités d'humeur qu'il ne pouvoit ſurmonter.

Pendant ce ſéjour, qui lui parut un ſiécle, quoiqu'il ne fut que de ſix jours, il écrivit expreſſément à ſa mère, qu'il aimeroit autant être renfermé pour le reſte de ſes jours dans le Château de Konigſtein, que d'en reſter encore huit où il étoit; & il la prioit inſtamment de le réconcilier avec le Roi. Madame de Koniſmarc n'eut pas de peine à réuſſir, parce que ce Monarque aimoit tendrement ce fils: ainſi il profita de cette paix avec ſon père pour aller faire la guerre aux Turcs; car l'Empereur, qui la faiſoit au Grand-Seigneur, avoit alors en Hongrie une Armée de cent cinquante mille hommes commandée par le Prince Eugéne. Le Comte de Saxe demanda la permiſſion d'y aller ſervir; le Roi non ſeulement le lui permit, mais lui fit faire encore un équipage convenable à ſon rang; & ſans ſe donner la patience d'attendre qu'il fût prêt, il partit pour le Camp ſous Belgrade, où il arriva le 2. Juillet 1717.

Le Prince Eugéne, qui avoit été témoin en Flan-

* **Château en Saxe où ſont détenus les Priſonniers d'Etat.**

Flandre de la bravoure du Comte de Saxe, lui fit l'accueil le plus gracieux du monde, & lui fit l'honneur de le préſenter lui-même à tous les Princes qui s'étoient rendus à ſon Armée. C'étoit bien la plus brillante & la plus auguſte qu'on eût jamais vue : car outre un nombre infini de Seigneurs étrangers du premier ordre, plus de trente Princes Souverains & autres s'y étoient rendus de toutes parts pour y ſervir en qualité de volontaires. Le Comte de Charolois, le Prince de Dombes, le Prince de Savoye, le Prince de Portugal, les deux Princes de Lorraine, ceux de Bavière, ceux de Wirtemberg, ceux de Saxe-Saalfeldt, celui de Pons, d'Anhalt-Deſſeau, de Heſſe-Caſſel, de Taxis, de Holſtein, de Beveren, de Loſbkowits, & autres s'y diſtinguèrent tous par leur magnificence, & par leur courage. Le Comte de Charolois ſur-tout s'y comporta avec une intrépidité au deſſus de ſon âge, mais digne de ſon ſang. Ce Prince n'avoit alors que dix-ſept ans; & dans la crainte de ne ſe pas trouver au commencement des opérations, il étoit parti ſans ſes équipages qui n'arriverent au Camp que plus de deux mois après lui.

La première expédition importante par laquelle on avoit ouvert la campagne, avoit été le paſſage du Danube près de Benzova le 15. Juin 1717. Tous les Princes s'y diſputerent l'honneur de paſſer les premiers : mais le Prince Eugéne ne voulant point les expoſer, & cherchant à les mettre d'accord, deſigna le Général Mercy & le Maréchal Comte d'Heiſter pour être à la tête de cet embarquement. Le Comte de Charolois conçut une eſpéce de jalouſie contre ces deux Généraux Allemands dont il envioit le bonheur & la gloire : cependant à for-

force de prières & de ſollicitations, il obtint enfin du Prince Eugéne de paſſer à la tête d'un détachement de Grenadiers. Son impatience de donner ſur l'ennemi qu'il voyoit border la rive oppoſée du Danube, l'empêchant de remarquer que le bateau dans lequel il alloit paſſer, étoit trop chargé, & s'empliſſoit d'eau, il manqua de périr ; puiſqu'à peine en fut-il ſorti, que ce même bateau fut ſubmergé. Le danger qu'il venoit de courir, loin de ralentir ſon ardeur, ne la rendit au contraire que plus vive encore; il ſe jetta dans un autre avec les mêmes Grenadiers, ſauta le premier à terre, & tomba ſi bruſquement ſur les Turcs & les Tartares (car il y en avoit autant des uns que des autres), que l'épouvante précipita leur fuite avec tant de deſordre & de rapidité, que n'ayant point le temps de tirer un ſeul coup, ils perdirent la moitié de leur monde, ſans qu'il en coutât un ſeul homme à l'Armée Impériale. Les autres Princes ſuivirent, & la réuſſite de ce paſſage facilita les moyens d'entreprendre le ſiége de Belgrade plutôt qu'on ne le penſoit.

Il étoit commencé lorſque le Comte de Saxe arriva; mais il ſe dédommagea bien de l'avance qu'avoient ſur lui les autres Princes; car outre les travaux du ſiége auxquels il s'employoit ſans ménagement, il n'étoit jamais plus charmé que lorſqu'il trouvoit occaſion de faire la petite guerre contre les Turcs. On l'a vu ſouvent quitter la table pour aller faire le coup de piſtolet avec eux, & s'expoſer aux dangers les plus inévitables. Car il n'y avoit point de quartier à eſpérer d'eux en les combattant : ils étoient dans l'uſage cruel & barbare de couper la tête à tous les priſonniers qu'ils faiſoient ;

cha-

chaque tête leur étoit payée un ducat d'or par ſa Hauteſſe; c'eſt pourquoi dans toutes les eſcarmouches que l'on faiſoit contre'eux, il étoit queſtion de vaincre ou de mourir les armes à la main.

L'Armée Ottomane étoit compoſée de plus de deux cens cinquante mille Turcs & Tartares, commandés par le Grand Viſir: il y avoit outre cela trente-cinq mille hommes de garniſon dans Belgrade; & malgré cette ſupériorité des ennemis, le Prince Eugéne leur livra bataille le ſeize Août de la même année 1717, & remporta ſur eux une victoire des plus complettes; car après un combat opiniâtre de cinq heures, il les chaſſa de leur camp, ſur lequel ils laiſſerent quarante mille morts: on leur prit deux cens huit piéces de canon de fonte, cent onze canons de fer, trente-ſept mortiers, vingt mille boulets, trois mille bombes, trente mille grenades, ſix cens barils de poudre, trois cens barils de plomb en balles, cinquante deux drapeaux & étendards, neuf queues de cheval, quatre trompettes, le grand tambour des Janiſſaires, ſix autres un peu plus petits, leur grande tymbale d'argent, trois autres plus petites, leur Chancellerie, leurs tentes & leurs bagages.

Le lendemain de cette journée mémorable, le Commandant de Belgrade, informé de la défaite de l'armée Turque, demanda à capituler: le 22. les articles furent ſignés de part & d'autre, & la ville remiſe aux Impériaux le même jour. Les Turcs ayant été harcelés dans leur retraite, ſe retirerent en deſordre & en confuſion vers Orzowa, dont ils firent ſauter les fortifications avant de l'abandonner pour ſe retirer chez eux; ce qui détermina les Généraux

Digitized by Google

raux de l'Empereur à distribuer leurs troupes aux environs de Semlim; & les Princes volontaires retournerent chacun chez eux, après avoir pris congé du Prince Eugéne: il n'y eut que le Comte de Charolois qui ne voulut point s'en retourner, qu'il ne fût bien assuré par lui-même, qu'on n'entreprendroit plus rien cette campagne; car il resta à Bude & à Pest encore long-temps après les autres, où le Prince Eugéne avoit promis de le faire avertir, en cas que les Turcs se ralliassent & vouluſſent encore tenter quelque chose.

L'Arrivée d'un Aga Turc chargé de propositions de paix, ôta au Comte de Charolois tout espoir d'aucune nouvelle expédition, & le détermina à retourner en France. Ce Prince passa par Vienne, d'où après avoir reçu de leurs Majestés Impériales tous les honneurs dus à son rang, & tous les éloges dus à sa valeur, il fut dans plusieurs Cours de l'Allemagne, & de là en Italie. Cet Aga parloit très-bien Allemand, & paroissoit bien intentionné pour le rétablissement de la paix: il étoit question d'un Congrès. Le nombre des mécontens étoit pour lors si grand dans l'Empire Ottoman, qu'il y avoit tout à craindre que le Grand Seigneur ne fût dépose; il n'osoit plus sortir ni paroître en public. La victoire insigne que venoit de remporter le Prince Eugéne, étoit si complette, qu'elle avoit jetté l'épouvante & la consternation parmi tous les Musulmans qui murmuroient hautement. Rien ne le peut mieux prouver que le Formulaire de dévotion que le Grand Seigneur jugea à propos d'établir, afin d'appaiser le peuple qui ne respiroit que la révolution: il l'adressa à l'Aga Turc à Belgrade pour s'y conformer, ainsi que sa suite;

te. Ce Miniſtre le rendit public; & la ſingularité de cette piéce qui ne ſe trouve dans aucuns de nos écrits publics, m'a paru digne d'être rapportée ici, traduite fidelement en François.

" AMETH SELIM Sultan, Empereur
„ d'Orient & d'Occident, Seigneur des Sei-
„ gneurs; véritable imitateur du grand Pro-
„ phéte Mahomet, &c. Le Grand Sultan re-
„ connoiſſant que la main du grand Dieu eſt
„ appeſantie ſur ſa domination, ſur ſes Sujets
„ & ſur ſon Empire, puiſqu'il permet qu'ils
„ ſoient accablés & tourmentés par les Chré-
„ tiens leurs ennemis, qui les ont vaincus plu-
„ ſieurs fois par terre & par mer, & leur ont
„ enlevé une grande étendue de pays, & cela
„ comme il lui paroît, parce que les Muſul-
„ mans ſe ſont corrompus dans leurs œuvres,
„ & trop confiés en leurs propres forces: c'eſt
„ pourquoi voulant appaiſer la colère de Dieu
„ & de ſon Prophéte Mahomet. il ordonne
„ très expreſſement que le Vendredi après la
„ nouvelle lune, dans les cinquième, ſixième
„ & ſeptieme mois, un chacun jeûne tres rigi-
„ dement pendant tout ce jour-la, & s'abſtienne
„ de manger & de boire depuis le lever du ſo-
„ ſeil juſques à celui des étoiles. Ce jour-là le
„ Mufty & autres Serviteurs Eccléſiaſtiques, re-
„ vêtus d'habits pénitenciaux & de cilices, les
„ yeux baiſſés vers la terre, ſans avoir la bar-
„ be peignée, & tout en pleurs, iront premiè-
„ rement dans les places publiques, & enſuite
„ dans les Moſquées, en criant de toutes leurs
„ forces: IA MOFATEH ILABUAB; c'eſt-à-dire,
„ *Ouvre les portes de ta grace.* Dans l'iſle de la
„ Mecque le cercueil du Prophéte ſera décou-
„ vert & expoſé publiquement ſur des treteaux
d'ar-

„ d'argent; encencé & rempli des oſſemens
„ des Serviteurs & Spahis qui ont été tués dans
„ la bataille; afin que le Prophéte touché d'u-
„ ne ſi grande & ſi ſenſible perte, veuille ſe
„ porter à appaiſer la colère du grand Dieu :
„ c'eſt ce qui ſe pratiquera tous ces trois Ven-
„ dredis, & le cercueil ſera porté par les rues
„ & dans les champs; & tous les Pélerins &
„ les Habitans des Moſquées avec tous les
„ Chefs des métiers, en feront ſept fois le tour,
„ en chantant d'une voix gémiſſante le Canti-
„ que de lamentation au ſujet de ce déſaſtre.
„ On ne fera entendre aucun inſtrument de
„ muſique, mais ſeulement des cris de lamen-
„ tation, & un grand hurlement univerſel; &
„ le dernier jour de jeûne on fera une proceſ-
„ ſion générale & ſolemnelle juſques à la diſtan-
„ ce de dix milles, en l'ordre ſuivant.

„ PREMIEREMENT, la marche ſera ou-
„ verte par un cercueil rempli d'oſſemens de
„ morts, de ſabres rompus, de cuiraſſes appla-
„ ties, d'arcs brités & de fléches émouſſées.
„ Toutes ces choſes ſeront portées par ſix cens
„ Turcs revêtus d'habits pénitenciaux & de
„ cilices, à pieds nuds, ſans turban, & la tête
„ auſſi nue.

„ II. Suivront trois cens Muſulmans avec
„ des habits teints dans du ſang, & parſemés
„ de cendres, & ſe frappant la poitrine avec
„ de grands cris & des hurlemens lugubres.

„ III. Six mille hommes découverts depuis
„ les épaules juſques à la ceinture, & ſe frap-
„ pant la poitrine & les épaules avec des épines,
„ enſorte que le ſang en découle à terre ſans
„ qu'ils puiſſent s'eſſuyer.

„ IV. Le cercueil du Prophéte ſoutenu par
„ trente Spahis ſans turbans, qui ſeront entou-
rés

„ rés par quatre cens Bâchas, le ſabre à la main
„ pour ſabrer tous ceux qui regarderont le cer-
„ cueil ſans reſpect, & dont les corps ſeront
„ jettés aux chiens.

„ V. A chaque quart de mille on tuera un
„ âne & un Juif qui reſteront à terre dans leur
„ propre ſang.

„ VI. Trente Bachas de terre ſeront ſans
„ pourpre avec de méchans turbans d'étoffe
„ noire trempée dans le ſang de l'âne & du
„ Juif, ayant une main liée par derrière à l'é-
„ paule, ſans ſabres, mais avec des queues de
„ chevaux noirs qui traîneront à terre pour fai-
„ re lever la pouſſiere en l'air

„ VII. Trois mille Janiſſaires ſans armes
„ avec des bâtons à la main traînans à terre,
„ qui crieront: ALLA HASBI FAGAVURI! *Dieu*
„ *eſt mon protecteur! qu'il me pardonne!*

„ VIII. Le Grand Viſir ſur un âne boiteux
„ avec un turban bleu & enſanglanté, ſe frap-
„ pant la tête avec une canne, & déplorant la
„ dernière & funeſte bataille, en ces termes:
„ ESFA IA, MAULAI AN GIAFAI; *Seigneur, par-*
„ *donnez- moi mon ingratitude.*

„ IX. Une caiſſe remplie d'argènt pour être
„ jetté au peuple; mais il ne ſera permis de le
„ ramaſſer qu'après la proceſſion finie, ſur peine
„ d'être empalé vif.

„ X. Et enfin cette proceſſion ſera fermée
„ par une multitude innombrable de peuples,
„ au milieu de laquelle il y aura cent Turcs
„ pénitens, qui avec des couteaux ſe decou-
„ peront la chair des bras, de la poitrine &
„ du viſage, afin d'appaiſer d'autant mieux
„ la colère du grand Dieu & du Prophéte Ma-
„ homet; & à chaque quart d'un mille, ils
„ éléveront la main droite, & crieront de

toutes

„ toutes leurs forces : ALLAH SIFAI CEDEDNI „ AHDAI ; *invoque Dieu de ma bouche, afin* „ *qu'il me fortifie contre mes ennemis.* „

Ce Formulaire ayant été publié dans tous les Etats du Grand Seigneur, eut tout l'effet que ce Monarque s'en étoit promis : le peuple occupé de la dévotion, ne ſongea plus à la révolte, & les eſprits ſe tranquillisèrent. Cependant le Grand Seigneur n'oſa retourner ſi-tôt à Conſtantinople : il tint un Divan à Andrinople, d'où il dépêcha à Belgrade des Plénipotentiaires pour traiter de la paix. Cette députation étoit compoſée de l'Aga Turc ci-deſſus, de deux Bachas : ces trois Miniſtres avoient une ſuite nombreuſe, & ils étoient chargés de préſens portés ſur ſix brancards. La ſingularité de ces préſens m'a déterminé à en faire ici le détail.

Sur le premier de ces brancards étoient le Poteau, les Liens, les Courroies & les Verges, qui ont ſervi à la flagellation de Jeſus Chriſt.

Dans le ſecond, la Robe de pourpre dont il a été revêtu, la Couronne d'épines, & le Roſeau qu'on lui mit à la main au lieu de ſceptre.

Dans le troiſième, un morceau fort conſidérable de la vraie Croix, quelques Cloux, & les Linceuils qu'on a trouvés dans le tombeau après la Réſurrection.

Dans le quatrième, les douze Corbeilles qui avoient été remplies de miettes lors de la multiplication des Pains dont parle l'Evangile ; la Tête, les Cheveux, la Barbe & la Langue de ſaint Jean-Baptiſte.

Sur les deux derniers étoient les Corps de quelques Prophétes, Apôtres, Saints & Mar-

tyrs, entr'autres celui de saint Etienne.

Toutes ces saintes Reliques avoient été trouvées dans un caveau profond & bien muré au côté gauche de l'Eglise de sainte Sophie, où elles avoient été renfermées lors de la prise de Constantinople par les Turcs. On prétend que ceux-ci ayant essayé plusieurs fois d'ouvrir ce caveau, avoient été punis de leur témérité, les uns étant tombés morts sur la place, & les autres étant devenus perclus de tous leurs membres, sourds ou aveugles : de sorte qu'ils furent obligés de se servir pour lors de deux cens esclaves Chrétiens pour déboucher le caveau, en tirer les Reliques, les charger sur les brancards, & les escorter. Ils imputoient à ce dépôt tous les désastres qui leur étoient arrivés pendant cette dernière guerre, & ils furent charmés de trouver cette occasion de s'en débarrasser, en faisant en même temps leur cour à l'Empereur qui connoissoit tout le prix de ces pieux présens. Ces brancards étoient portés par vingt-deux chameaux richement harnachés, accompagnés de plusieurs lions, de quatre panthères, de quatorze beaux chevaux Turcs bien équipés, & de treize mulets; le tout conduit par les deux cens esclaves Chrétiens, parmi lesquels il y avoit dix-sept Prêtres & Moines.

Le Comte de Saxe fut le dernier qui quitta l'Armée Impériale ; car il y resta jusques à ce que les Commissaires respectifs de l'Empereur & du Grand Seigneur furent convenus d'un lieu pour y assigner le Congres, afin d'y agiter les articles d'un traité de paix; & après avoir examiné les présens ci-dessus, il partit de Belgrade pour se rendre à Fravenstat, ville de Pologne, où la Cour étoit pour lors. Il y arri-

riva au commencement de l'année 1718, & le Roi de Pologne le décora de l'Ordre de l'Aigle Blanc.

Il y a en Allemagne deux Ordres de Chevalerie ſous la protection de l'Aigle; l'un en Pologne, ſous le nom de l'Aigle Blanc, & l'autre en Pruſſe ſous celui de l'Aigle Noir: ce dernier a été inſtitué par Frederic III, Marquis & Electeur de Brandebourg, lorſqu'il fut reconnu & couronné Roi de Pruſſe en 1701: ce Monarque l'établit d'abord ſous le nom de l'Ordre de la Fidelité, & donna aux Chevaliers pour marque une Croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu les chiffres de ſon nom F. R., & aux angles un aigle émaillé de noir: cette Croix eſt attachée à un ruban de couleur d'orange. Ces Chevaliers que l'on nomme aujourd'hui Chevaliers de l'Aigle Noir, portent outre cela ſur le côté gauche de leurs habits ou de leurs manteaux, une Croix brodée en argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle eſt un Aigle en broderie d'or, ſur un fond de ſoie aurore, l'Aigle tenant dans l'une de ſes ſerres une Couronne de laurier, & dans l'autre un foudre avec cette deviſe brodée en argent: *Suum cuique.* Le Roi de Pruſſe choiſit cette couleur de ruban en mémoire de ſa mere qui étoit Princeſſe d'Orange.

Mais quant à l'inſtitution de l'Aigle Blanc en Pologne, elle eſt ſi ancienne qu'on n'en peut rien dire de certain. Quelques Hiſtoriens prétendent que cet Ordre a d'abord obligation de ſon établiſſement aux Souverains des Etats d'Autriche, qui prirent dans leurs Enſeignes militaires un Aigle blanc couronné, parce que ce pays eſt le plus abondant de l'Allemagne en ces ſortes d'oiſeaux. D'autres en mettent l'o-

rigine plus loin de beaucoup, puiſqu'ils en attribuent l'inſtitution à Ladiſlas, Roi de Pologne, ſurnommé Lokter, lequel, ſelon eux, le créa pour le mariage de ſon fils Caſimir en 1325, en mémoire de ce que Lechus, premier Prince de Pologne, trouva un nid d'aiglons blancs, en faiſant fouiller les fondemens de la ville de Gneſne. Ces Chevaliers portent un Aigle d'émail blanc couronné, pendant à un colier compoſé de chaînons d'or. Cet Ordre n'a pas ſubſiſté long-temps, ayant été négligé à cauſe des différens troubles du pays; mais Frederic Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, le rétablit dans ſon Royaume, pour récompenſer ceux qui avoient ſuivi ſon parti contre le Roi Staniſlas. Ce fut le 2. Novembre 1705, que ce Monarque, après l'avoir renouvellé, fit la cérémonie de revêtir de cet Ordre les Seigneurs Polonois qui l'accompagnoient pour lors à Tikoſin, ville de Pologne, au retour d'un voyage qu'il venoit de faire dans ſes Etats d'Allemagne : il ajouta à l'ancien Aigle Blanc cette deviſe: *Pro lege, Rege & fide.* Cet ordre ne ſe confere qu'aux Princes de la Maiſon Royale, ou qu'à des perſonnes les plus conſidérables de l'Etat, en reconnoiſſance de leur mérite.

De toutes les différentes Nations qui ont déployé l'Aigle dans les Enſeignes militaires, les Perſes ont été les premiers qui s'en ſont ſervis. Après eux & à leur imitation les Romains en firent uſage pour former leurs Légions. Les Toſcans s'en ſervoient auſſi dans le même temps. Cette Enſeigne qui étoit déja fort ancienne parmi les Romains, fut la ſeule qu'ils conſerverent ſous le Conſulat de Marius : chaque Légion avoit ſon Aigle au bout

bout d'une pique, & ne ſervoit qu'en temps de guerre; car en temps de paix on le dépoſoit dans le Temple de Saturne. Ces Aigles s'appelloient les Dieux des Légions.

Les Aigles de chaque Légion étoient ſimples, & elle n'en portoit de doubles que quand il y en avoit deux réunies enſemble, ou quand la Légion avoit deux Chefs; delà les doubles Aigles d'Allemagne. Le Roi des Romains ne porte qu'un Aigle ſimple, & l'Empereur un double, c'eſt-à-dire, à deux têtes ſur un ſeul corps, & *éployé*. On ne peut gueres ſçavoir le temps & la cauſe de cet uſage; on remarque dans la Colomne Trajane un ſoldat portant un Aigle à deux têtes ſur ſon bouclier, & c'eſt le ſeul exemple que l'on ait de ces deux têtes d'Aigle dans l'antiquité. Quelques Hiſtoriens diſent que Conſtantin le Grand fut le premier qui prit l'Aigle à deux têtes pour armoiries de l'Empire, après s'être rendu maître de l'Empire d'Orient & d'Occident l'an 325, pour montrer que quoique l'Empire parût diviſé, ce n'étoit cependant qu'un même corps. Il y a à ce ſujet différentes opinions: mais la plus vraiſemblable eſt celle de ceux qui ſoutiennent que cet uſage a été introduit dans l'Empire par Sigiſmond, fils de Charles IV en 1410, parce qu'il n'y a que depuis cet Empereur qu'on trouve des monumens où l'on voit l'Aigle à deux têtes. Dans la Bulle d'or même, faite par Charles IV, l'Aigle n'a qu'une ſeule tête; cependant il y a encore quelques piéces d'une petite monnoie d'argent de Robert de Bavière, qui fut Empereur avant Sigiſmond, laquelle a d'un côté une Fleur-de-Lis de Florence, de l'autre un ſaint Jean-Baptiſte avec deux écuſſons de Bavière, & au deſ-

ſus un petit Aigle à deux têtes: ce qui feroit penſer que l'Aigle Impérial n'avoit originairement qu'une tête; mais que l'Empereur qui avoit auſſi aux armes de ſa Maiſon un Aigle, le joignoit à celui de l'Empire.

Jean Baſile, grand Duc de Moſcovie, qui ſe diſoit deſcendre des Empereurs Romains, prit auſſi l'Aigle double pour les Armes de l'Empire de Ruſſie.

Le refroidiſſement qu'il y avoit eu entre le Comte de Saxe & la Comteſſe ſon épouſe, ne faiſant qu'augmenter de jour en jour, il ne ſouffroit jamais plus que lorſque par bienſéance il étoit obligé de ſe trouver à la Cour ou ailleurs avec elle. En vain le Roi de Pologne avoit voulu interpoſer ſon autorité pour rétablir la bonne harmonie; Madame de Koniſmarc avoit épuiſé les plus tendres remontrances; en vain tous leurs amis communs s'étoient réunis dans la même vue; rien ne put vaincre cette répugnance réciproque qui s'oppoſoit à leur bonheur par un aſcendant ſurnaturel & indéfiniſſable. Quoiqu'il ne paroiſſe pas bien décidé encore auquel des deux époux on devoit imputer la faute de cette méſintelligence, cependant il y a tout lieu de préſumer que la jalouſie de la Comteſſe de Saxe en fut la principale cauſe: elle avoit auprès d'elle une jeune Sileſienne d'une parfaite beauté; elle plût au Comte; ſa vertu la mit pendant quelque temps à couvert de ſes pourſuites; mais il étoit lui-même d'une figure ſi prévenante en ſa faveur, que cette figure fit plus de la moitié de l'ouvrage, & ſa généroſité jointe à ſes ſoins & à ſes aſſiduités, acheva de le faire triompher d'une vertu trop ébranlée déja par le tempéra-

ment,

Digitized by Google

ment, pour pouvoir réſiſter à tant de tablature. Si ſecret que fût leur commerce, il fut découvert par un Page de la Comteſſe de Saxe, qui le révéla à ſa maîtreſſe, croyant bien lui faire ſa cour. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la mauvaiſe humeur d'une femme qui aimoit paſſionnément ſon mari, qui eût voulu le ſuivre par-tout, & qui le ſuivoit effectivement où elle pouvoit, avec tant d'opiniâtreté, que pluſieurs fois il a été forcé de lui dire, que ſon amitié lui étoit tant à charge, que volontiers il préféreroit ſa haine, parce qu'au moins il ſeroit plus tranquille & moins importuné.

Ne pouvant plus tenir enfin contre les reproches & les importunités de ſa femme, le Comte de Saxe prit le parti de venir en France, où il arriva en 1720. Il fut d'abord faire ſa cour au Duc d'Orleans qui étoit pour lors Régent du Royaume; ce Prince le reçut parfaitement bien, & le careſſa beaucoup : il lui donna toutes les louanges que méritoit la réputation qu'il s'étoit déja fait dans le militaire. Les Princes François qui avoient fait la campagne de Hongrie avec lui, avoient rendu compte à Son Alteſſe Royale de la façon dont le Comte de Saxe s'y étoit comporté. Le Duc d'Orleans eſtimoit les gens de mérite de quelque Nation qu'ils fuſſent, & cherchoit tous les moyens de les attacher à l'Etat. Notre jeune Etranger lui exagera d'abord l'envie démeſurée qu'il avoit d'avoir l'honneur de voir un Prince dont le nom ſeul étoit en grande vénération par toute l'Europe, & lui expoſa enſuite les raiſons qu'il avoit eu de quitter ſa patrie. La facilité avec laquelle il s'expliqua, plût infiniment à M. le Régent, & le prévint

en ſa faveur au point que ce Prince commença dès ce moment à s'intereſſer pour lui. Il lui propoſa de lui donner de l'emploi en France; le Comte de Saxe lui répondit en termes très-reſpectueux, que telle envie qu'il eût de ſe fixer dans un Royaume dont Son Alteſſe Royale faiſoit le bonheur, il ne pouvoit diſpoſer de lui ſans la permiſſion du Roi de Pologne ſon père, qu'il feroit ſon poſſible pour l'obtenir, & qu'il alloit partir exprès pour Dreſde. Allez, lui dit M. le Régent; mais afin de déterminer Sa Majeſté Polonoiſe à vous accorder ce que vous lui demanderez, & pour lui prouver en même tems combien j'aurai à cœur votre avancement en cette Cour, portez-lui le brevet de Maréchal de Camp, que je vas faire expédier en votre nom.

Cette marque de faveur dont il eſt peu d'exemples, fit du bruit à la Cour, & prit mal chez quelques Seigneurs qui en murmurèrent. Pluſieurs firent des remontrances à M. le Blanc, pour lors Miniſtre de la Guerre; mais elles furent inutiles, car le brevet fut expédié & délivré au Comte de Saxe dans la forme qui ſuit:

AUJOURD'HUI ſeptième jour d'Août 1720, *le Roi étant à Paris, voulant donner les moyens au ſieur Comte de Saxe d'entrer au ſervice de* SA MAJESTE', *dans un rang proportionné à ſa naiſſance, & lui marquer en même temps la parfaite conſidération qu'elle a pour ſon père,* SA MAJESTE', *de l'avis de M. le Duc d'Orleans Régent, l'a retenu, ordonné & établi en la Charge de Maréchal de Camp en ſes Armées, pour dorénavant en faire les fonctions, en jouir & uſer, aux honneurs, autorités, prérogatives & prééminences qui y appartiennent, tels & ſemblables dont jouiſſent ceux qui ſont pourvus*

vus de pareilles Charges, & aux appointemens qui lui ſeront ordonnés par les Etats de SA MAJESTÉ, *laquelle, pour témoignage de ſa volonté, m'a recommandé de lui en expédier le préſent brevet qu'elle a ſigné de ſa main, & fait contreſigner par moi ſon Conſeiller Secretaire d'Etat & de ſes Commandemens & Finances.*

Signé LOUIS.

Et plus bas, LE BLANC.

Le Comte de Saxe ne s'amuſa point beaucoup à Paris, & retourna à Dreſde, où il fit les inſtances les plus preſſantes auprès du Roi de Pologne pour en obtenir la permiſſion de venir faire uſage en France du brevet dont il avoit plu à Sa Majeſté très-Chrétienne de l'honorer. Le Miniſtre, dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui avoit tant de raiſons pour redouter le Comte de Saxe, fut un de ceux qui s'employa le plus chaudement à engager Sa Majeſté à lui accorder ce qu'il lui demandoit. Ce Monarque lui expoſa plutôt en père qu'en Roi, tous les inconvéniens qui pourroient réſulter du parti qu'il vouloit prendre; que ſes revenus n'étoient point ſuffiſans pour le ſoutenir dans une Cour auſſi brillante que celle de France; qu'il n'y auroit aucun rang ni aucun crédit; que ſa conduite n'y étant éclairée par perſonne qui s'intéreſſât à lui, il donneroit peut-être dans des travers qui le deshonoreroient; que s'il venoit à manquer d'argent, il ſe trouveroit forcé de recourir à des expédiens indignes de ſa naiſſance; que ſa femme ſeule devoit être pour lui un obſtacle invincible, en ce qu'elle ne conſentiroit jamais à le ſuivre, ni à s'expatrier pour

lui; & qu'enfin c'étoit bien peu ménager une mère dont il étoit le seul objet de toute sa tendresse.

Loin d'être ébranlé par aucune de ces objections, il répliqua au Roi: que si ses revenus n'étoient pas suffisans pour subvenir à l'économie qu'il se proposoit, en réduisant toute sa maison à six domestiques, il comptoit trop sur les bontés de Sa Majesté Polonoise, pour que cela le détournât de son dessein; que le rang qu'il tiendroit toujours à la Cour de Dresde, & que la place qu'il occuperoit toujours dans le cœur du Roi son père, lui tiendroient lieu de tout autre rang, en telle Cour que ce pût être; que le sang qui couloit dans ses veines étoit trop pur, pour lui inspirer rien qui fût indigne de lui; que sa mère se départiroit de cette tendresse dont elle lui a donné tant de preuves, si elle s'opposoit à son bonheur & à son avancement; & qu'enfin bien loin que sa femme fût un obstacle au parti qu'il avoit pris, elle en étoit la principale cause; pour quoi il supplioit Sa Majesté par toute l'amitié qu'elle avoit pour lui, de lui accorder sa protection pour l'aider à s'en défaire. Une résolution si hardie surprit le Roi plus qu'elle ne le fâcha; car il se reconnoissoit dans un pareil procédé; & nous sommes toujours si charmés de voir nos enfans tenir de nous, que se sont ordinairement ceux qui nous ressemblent le plus, qui nous sont les plus chers. Non seulement aussi il permit tout au Comte son fils, mais il lui augmenta encore ses revenus, en lui accordant la confiscation des biens considérables dont les fiefs se trouvèrent dans ce temps-là dans le cas de tomber au fisc du Roi.

Le Comte de Saxe avoit projetté depuis plusieurs

ſieurs années la diſſolution de ſon mariage: il avoit conſulté les plus habiles Juriſconſultes ſur la façon de s'y prendre pour réuſſir; mais la choſe ne leur avoit pas paru poſſible: il n'y avoit que par la preuve d'adultère contre l'un ou l'autre que cela pouvoit ſe faire; & ſuivant les Loix du Pays l'adultère bien prouvé eſt un crime capital, & celui qui eſt jugé coupable, doit être puni de mort. Ce parti, tout extrême qu'il fût, ne le rebuta point; il penſa même qu'en le concertant avec la Comteſſe de Saxe, il y auroit moins d'éclat & moins de difficultés: il n'ignoroit pas que ſi elle ne lui convenoit point, il ne lui convenoit guéres auſſi, & il comptoit qu'elle ne ſeroit point fâchée de redevenir la maîtreſſe de ſon ſort, & de tâcher de mieux aſſortir ſon humeur.

Il s'agiſſoit de lui en parler & d'en conférer avec elle. Aprés avoit bien fait des réflexions ſur la façon dont il s'y prendroit, s'il chargeroit quelqu'un de cette commiſſion, ou s'il la feroit lui-même, il décida que perſonne ne pouroit s'en acquitter mieux que lui, ni plus promptement. Il fut la trouver un jour dans une de ſes terres où elle étoit pour lors; & affectant, en arrivant, un air inquiet & de mauvaiſe humeur, il la prépara à lui expoſer le ſujet de ſon voyage par un prélude qui indiſpoſa auſſi à ſon tour la Comteſſe de Saxe au point qu'elle lui donna d'elle-même occaſion de la prendre au mot, & de lui faire ſigner un conſentement de faire caſſer leur mariage par toutes les voies qu'il jugeroit les plus promptes.

Il revint à Dreſde communiquer cette piéce au Roi, & lui demanda la permiſſion d'en faire

faire uſage, ſuivant le plan qu'il en avoit imaginé. La Comteſſe de Saxe ſe rendit auſſi à la Cour quelques jours après, & ayant pris jour l'un & l'autre pour conſtater l'adultère, le Comte de Saxe fut trouvé un beau matin couché avec une des ſuivantes de la Comteſſe ſon épouſe : ſix domeſtiques appoſés pour être témoins de cette ſcène, dépoſèrent le fait, & ſur leur dépoſition le mariage fut caſſé, & le Comte de Saxe jugé par le Sénat, ſuivant toute la rigueur des Loix. Mais tandis que le Sénat le condamnoit à mort, le Roi lui faiſoit expédier ſa grace, qu'il trouva effectivement le même jour ſous ſa ſerviette en dînant avec Sa Majeſté.

Outre différentes diſpoſitions de ce jugement, par leſquelles les droits & les repriſes de la Comteſſe avoient été réglées, il y en avoit une principale par laquelle il lui étoit permis de ſe remarier à qui bon lui ſembleroit; & peu après elle épouſa un Officier Saxon, avec lequel elle a toujours bien vêcu, en ce que la convenance des humeurs ſe trouva mieux aſſortie dans ce ſecond mariage, qu'elle ne l'avoit été dans le premier. Elle eſt morte il y a quelques années, & a laiſſé trois enfans. Depuis ce divorce le Comte de Saxe ne l'a point perdue de vue; il ne faiſoit pas un voyage en Saxe ſans l'aller voir; & il a eu pour elle des complaiſances qui ne laiſſent point douter du regret qu'il en a eu depuis ce temps-là. Il lui avoit promis de ne jamais ſe remarier, & il lui a tenu parole ; car quoiqu'il ait eu différentes occaſions de le faire très-avantageuſement pour lui, il n'a jamais voulu y conſentir.

Ce-

Digitized by Google

Cependant le Comte de Saxe étoit venu à Paris, après avoir obtenu du Roi de Pologne ſon père la permiſſion d'y ſervir. Et dans le commencement de l'année 1722. qu'il y arriva, n'y ayant point alors de Régiment étranger vacant, il acheta bien cher celui de Spar, ci-devant Gredders Allemand, lequel a porté ſon nom depuis, & porte aujourd'hui celui de Bentheim.

Si-tôt qu'il eut ſon Régiment, il commença par en changer l'exercice, pour lui faire prendre celui qu'il avoit imaginé, & fait exécuter avec ſuccès en Saxe. Cet exercice fut goûté par les connoiſſeurs; & voici en quels termes s'en explique le Chevalier Follard, lorſqu'après avoir parlé de différens exercices, il dit: " Ce que je viens de dire eſt excellent; „ mais il faut encore exercer les troupes à ti„ rer ſelon la méthode que le Comte de Saxe „ a introduite dans ſon Régiment; méthode „ dont je fais un très-grand cas, ainſi que de „ ſon inventeur, qui eſt un des plus beaux gé„ nies pour la guerre que j'aye connus, & l'on „ verra à la première guerre que je ne me „ trompe point dans ce que j'en penſe. " *Hiſt. de Polybe par le Chevalier Follard, Tom.* 3. *Livre II. Chap.* 14. *paragraphe* 4.

Quoique le Comte de Saxe eût fixé ſon ſéjour en France dès cette même année 1722, & qu'il eût fait ſa maiſon à Paris, où il vivoit ſuivant ſon rang, en voyant & recevant chez lui tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour, cependant il faiſoit de fréquens voyages en Saxe & en Pologne; & la France étant pour lors en paix avec ſes voiſins, il s'occupoit à ſe perfectionner dans le métier de la guerre pour le-

lequel il avoit de ſi heureuſes diſpoſitions. Le génie, les fortifications & les mathématiques, étoient les ſciences qui partageoient ſes momens : il y prenoit d'autant plus de plaiſir, qu'il y trouvoit une facilité incompréhenſible. Ce fut ainſi qu'il s'amuſa juſques à la fin de l'année 1725, qu'un événement des plus notables de ſa vie le fit partir pour Dreſde, & delà pour Varſovie où la Cour de Pologne étoit alors.

SOM-

Digitized by Google

SOMMAIRE
DU
LIVRE TROISIEME.

LE Comte de Saxe vise à la Souveraineté de la Curlande : il fait un voyage à Mittaw ; il y voit la Duchesse Douairière de Curlande. Universaux des Etats de Curlande ; protestations contre ces Universaux de la part du Duc Ferdinand. Description des Duchés de Curlande & de Semigalle. Le Comte de Saxe fait venir des secours d'hommes & d'argent de France : il est élu Duc de Curlande ; son Diplôme ; il écrit au Primat. Mouvemens des Russiens pour faire casser son élection. Le Prince Menzikoff fait investir la maison qu'occupoit à Mittaw le Comte de Saxe, afin de l'enlever ; sa défense. La Duchesse de Curlande envoie sa garde à son secours ; avanture singulière. Il écrit au Ministre de Russie ; la Czarienne donne ordre à ses troupes d'évacuer la Curlande. La Diette de Pologne assemblée à Grodno, demande que le

Digitized by Google

le Comte de Saxe ſoit rappellé de Curlande. Il écrit au Roi Auguſte. Diplôme révocatoire; acte de réunion de la Curlande à la Pologne. Troubles de Curlande. Son entretien avec le Vice-Chancelier de Pologne. Il paſſe dans l'iſle d'Uſmaiz qu'il fortifie; il en eſt chaſſé par les Ruſſiens. Refroidiſſement de la Ducheſſe de Curlande, & les motifs. Il va à Berlin. Mort de Madame de Koniſmarc; ſon éloge. Il revient à Paris.

HIS-

Digitized by Google

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

LE Prince Ferdinand de Curlande & de Semigalle, qui depuis quelques années ne jouiſſoit point d'une bonne ſanté, fut attaqué d'une maladie très-ſérieuſe au mois de Décembre 1725 à Dantzick : la République de Pologne en ayant eu avis, ſongea à effectuer le projet qu'elle méditoit depuis long-temps de réunir ces Duchés à la Couronne, & de les diſtribuer en Palatinats après la mort de ce Duc. C'eſt ainſi que la Mazovie qui étoit un Duché autrefois auſſi étendu que celui de Curlande, puiſque les Ducs de Pruſſe, de Curlande & de Mazovie, étoient trois Souverains égaux, relevans de la Pologne : c'eſt ainſi, dis-je, que la Mazovie a perdu ſa liberté & ſes droits, & que ce Duché, dont les Princes ont ſouvent ſecoué le joug de la Pologne, & où on comptoit 40000 Gentilshommes en état de porter les armes, n'eſt plus connu que ſous le nom des trois Palatinats que l'on en a fait.

Les Curlandois informés de ce qui ſe tramoit contre eux dans le Sénat de Pologne,

chercherent tous les moyens imaginables de traverſer la réſolution qu'on y avoit priſe. Outre pluſieurs Emiſſaires qu'ils entretenoient ſecrettement à Varſovie, ils y avoient un Réſident nommé Brakel, homme fin, adroit, remuant, intelligent, & ſur la prudence duquel en un mot on pouvoit compter : ce Brakel, dis-je, après avoir épuiſé en vain toutes ſes reſſources pour faire réuſſir la négociation dont il étoit chargé, & voyant la haute conſidération dans laquelle étoit à la Cour le Comte de Saxe, crut que s'il pouvoit venir à bout de l'engager à accepter la Souveraineté de Curlande, ce ſeroit l'unique moyen de parer le coup qu'on vouloit porter à ſa Patrie. Il envoya ſon projet à Mittaw avec tous les motifs ſur leſquels il ſe fondoit : ce projet fut unanimement approuvé par une délibération qui fut remiſe à Brakel avec ordre de la communiquer au Comte de Saxe : par cet expédient les Curlandois comptoient fort ſur la protection du Roi de Pologne, qui favoriſeroit ſon fils dans un établiſſement digne de lui : & ils penſoient que la République, bien loin de s'oppoſer à cette réſolution, y conſentiroit, tant par déférence pour le Roi, que parce qu'on ne pouvoit jamais lui propoſer un ſujet qui lui dût être plus agréable.

Le Comte de Saxe étoit arrivé au commencement de l'année 1726 à Varſovie, où toute la Cour s'étoit rendue de Dreſde pour prendre part aux fêtes du carnaval qui y devoient être des plus galantes & des plus magnifiques : on peut bien dire auſſi que jamais la Cour de Pologne n'a été plus brillante ni plus nombreuſe qu'elle le fut dans ce temps-là. Brakel fut voir le Comte de Saxe, & lui communiqua la délibé-

libération des Etats de Curlande : il en reçut pour toute réponſe qu'il ne pouvoit rien décider qu'il n'eût parlé au Roi ; & effectivement il fut ſur le champ rendre compte à Sa Majeſté de la propoſition qui venoit de lui être faite. Quoique le Roi eût été ſans doute charmé de procurer au Comte de Saxe ſon fils un établiſſement tel que celui du Duc de Curlande, cependant comme il prévoyoit dès-lors toutes les difficultés qu'il y auroit à réuſſir, & les inconvéniens qui en pourroient réſulter, il lui ordonna de ſuſpendre ſes engagemens avec les Curlandois pour quelque temps : mais le Comte de Saxe en ayant conféré avec quelques amis particuliers qu'il avoit, & qui lui conſeillèrent fort de profiter de cette circonſtance ; preſſé d'un autre côté par Brakel qui l'obſédoit journellement ; & enfin impatient de tenter fortune de ce côté-là, il n'héſita point à donner ſa parole, après avoir pris toutes les meſures qu'il croyoit les plus propres pour faire réuſſir une entrepriſe de cette importance : & réſolu de pouſſer les choſes juſqu'où elles pourroient aller, il ſe détermina à ſe rendre à Mittaw, ville Capitale de la Curlande, afin de s'y aſſurer par lui-même d'un parti aſſez conſidérable pour le ſoutenir en cas de beſoin. Il y arriva le 18. du mois de Mai ; il feignit en partant de Varſovie d'aller à la Cour de Ruſſie ſolliciter quelques prétentions de la Comteſſe Koniſmarc ſa mère ſur l'iſle de Mohn, dont les Ruſſiens s'étoient emparés dans la dernière guerre contre la Suede. Il fut reçu à bras ouverts à Mittaw par les Etats, & y ayant eu pluſieurs entrevues ſecrettes avec la Ducheſſe douairière de Curlande qui y réſidoit depuis la mort de ſon mari, il mit cette Princeſſe dans ſes inté-

rêts, ſous l'eſpoir de l'épouſer, en cas de réuſſite dans le projet dont il lui avoit fait confidence par interprète, car la Ducheſſe n'entendoit que la langue Ruſſe, & le Comte n'en ſçavoit pas un mot. La réputation que le Comte de Saxe s'étoit fait dans le nord, avoit prévenu en ſa faveur cette Princeſſe de façon qu'elle lui vouloit du bien ſans le connoître : mais quand elle l'eut vu, elle ne s'en tint point là ; ſon eſtime ſe changea en amitié, & ſon amitié en amour. Le Comte étoit galant, & il affectoit de la paſſion pour la Princeſſe : elle donna dans le panneau, & auroit été charmée de pouvoir le fixer. Elle lui promit de tout mettre en uſage pour faire réuſſir ſon entrepriſe, & elle s'y employa effectivement de tout ſon pouvoir.

Anne Jwanowna, Ducheſſe douairière de Curlande, étoit ſeconde fille du Czar Jwan Alexiewits, frère de Pierre le Grand : elle étoit née en 1693, avoit épouſé en 1710 le Prince Frederic-Guillaume, Duc de Curlande, lequel étant mort ſans enfans en 1711, avoit laiſſé ſes Etats au Duc de Ferdinand ſon frère qui en jouiſſoit pour lors. Rien ne paroiſſoit plus ſortable que cette alliance ; & il eſt certain que ſi le Comte de Saxe avoit voulu s'y déterminer dans le temps, non ſeulement il ſe ſeroit ſoutenu en Curlande, mais il auroit encore partagé avec elle le thrône de Ruſſie ſur lequel cette Princeſſe a monté depuis.

La Ducheſſe de Curlande, pour mieux favoriſer les vues du Comte de Saxe, agit ſi efficacement auprès des Etats qu'elle fit aſſembler, que le 22. du même mois de Mai, ils publièrent les Univerſaux ſuivans au nom du Duc de Curlande, quoiqu'à ſon inſçu & ſans ſon ordre.

" FER-

„ FERDINAND, par la grace de Dieu, „ Duc de Livonie, de Curlande & de Semi- „ galle : à nos bien-aimés & fidèles Etats, SA „ LUT. Le Noble Casimir Christophe de Bra- „ kel, Capitaine Major de Mittaw, & ci-de- „ vant député de la Province à Varsovie, d'où „ il est revenu depuis peu, nous ayant requis „ de convoquer une Assemblée Provinciale & „ extraordinaire, afin qu'il pût y faire rapport „ de ce qui s'est passé à Varsovie pendant les „ deux années qu'il y a été en députation, „ nous y avons consenti, & avons fixé l'ou- „ verture de cette Assemblée au 26. du mois de „ Juin prochain : exhortant l'Etat de la Noblesse „ de munir ses Députés d'instructions né- „ cessaires, tant pour assister au rapport dudit „ sieur Brakel, que pour délibérer avec nous „ sur les moyens de conserver à perpétuité la „ Province dans ses immunités & libertés, de „ même que le Gouvernement Ducal à l'égard „ de l'Etat Ecclésiastique & Civil, sous la hau- „ te protection du Roi de Pologne notre très- „ clément Seigneur, & de la Séréniſſime Ré- „ publique, suivant les conventions de dépen- „ dance, afin que nous puissions ensuite pro- „ curer & arrêter de concert ce qui sera le plus „ convenable pour le bien public de la Provin- „ ce pour nous & pour nos Successeurs.

„ Nous ne célons point à l'Etat de la No- „ blesse, que le sieur de Karp, Commissaire „ des Guerres du grand Duché de Lithuanie, „ nous a promis par ses Lettres du 18. Mars „ dernier, au nom du Palatin de Vilna, grand „ Général des armées de Lithuanie, toute „ l'assistance requise pour la conservation de „ nos droits, & de ceux de la Province, & „ pour le maintien de ce que nous établirons

„ avec l'Etat de la Nobleſſe, tant pour les af-
„ faires publiques & particulières, que par rap-
„ port à la ſucceſſion éventuelle ſur le fonde-
„ ment des Loix. DONNE' à Mittaw le 22.
„ Mai 1726.

Signé BRINK EN KEYSERLING, & VAN-
„ DER-BRAGGEN.

A peine ces Univerſaux eurent-ils été publiés, que le Duc Ferdinand, à la ſollicitation du Miniſtère de Pologne, fit paroître la proteſtation ſuivante.

" FERDINAND, par la grace de Dieu,
„ Duc de Livonie, de Curlande & de Semigal-
„ le: à nos bien-aimés & fidèles Etats, SALUT.
„ Nous nous ſommes gracieuſement confiés
„ juſqu'à préſent, que nos principaux Con-
„ ſeillers, Officiers & Miniſtres, qui par leur
„ ſerment ſont engagés à veiller à notre intérêt
„ Ducal & au bien de la Province, ne s'ingé-
„ reroient point dans les droits Régaliens ré-
„ ſervés à leur légitime Seigneur; mais quel-
„ ques uns d'entr'eux ayant manqué au devoir
„ de leurs charges, travaillant à l'accroiſſe-
„ ment de leur autorité & puiſſance privée,
„ au préjudice des droits & prérogatives de
„ leur Souverain, Nous avions eu confiance
„ que l'Etat de la Nobleſſe qui nous a toujours
„ été très-cher, rentrant enfin en lui même,
„ enviſageroit ſon véritable intérêt, & ne ſouf-
„ friroit jamais qu'on ſe ſervît abuſivement de
„ ſon crédit, pour exercer une puiſſance plus que
„ Ducale: cependant l'ambition de quelques-uns
„ de nos Conſeillers s'eſt augmentée à tel excès,
„ que par divers artifices ils ont induit l'Etat de
„ la Nobleſſe à former contre notre intenti-
„ on, notre volonté & notre ordre, des entrepri-
ſes

„ ſes contraires aux Loix de la Province; &
„ ce qui eſt ſans exemple, à abuſer contre
„ nous-mêmes de notre Nom, de nos Titres
„ & de notre Sceau. Enſorte qu'après nous
„ être flatés que tant de braves compatriotes
„ qui ont reçu de Nous & de nos Prédéſſeurs
„ des marques éclatantes de notre faveur, n'au-
„ roient pas manqué de s'oppoſer à ces diffé-
„ rens efforts tendans à leur propre ruine, &
„ d'employer les moyens convenables pour y
„ parvenir; Nous avons, nonobſtant notre
„ grande modération & nos intentions favora-
„ bles, été également fruſtrés dans notre at-
„ tente.

„ Nous avons donc été informés qu'à l'occa-
„ ſion de l'arrivée de Brakel, on a convoqué
„ en notre nom une Aſſemblée Provinciale
„ pour le 26. de ce mois, afin de recevoir ſon
„ rapport, d'expédier des affaires capitales qui
„ devoient nous regarder ſeul, & de délibérer
„ ſur les prétentions du Palatin de Vilna, grand
„ Général des armées de Lithuanie. Nous ne
„ pouvons ni ne voulons nous perſuader que
„ les hommes de bien puiſſent entreprendre un
„ tel acte: c'eſt pourquoi nous laiſſons juger
„ tant à nos Conſeillers qu'à notre fidèle No-
„ bleſſe en particulier, s'il eſt raiſonnable que
„ ce Brakel, qui indépendamment de nous &
„ contre notre volonté, a été député à Varſo-
„ vie pendant l'eſpace de deux ans, & y a pu-
„ bliquement négocié contre nos intérêts, en-
„ treprenne de former ſous votre nom même
„ une conſpiration contre nous, oubliant que
„ nous ſommes ſon naturel & légitime Seig-
„ neur, & que l'élévation de ſa famille n'a
„ d'autre fondement que notre faveur.

„ Au reſte nous eſpérons que l'Etat de la

„ Nobleſſe ne préſumera pas de rien ſtatuer
„ contre nos ordres, ou ſans notre participa-
„ tion, ſur-tout en des affaires qui ne peuvent
„ avoir aucun effet ſans notre approbation.
„ Cependant afin que nos Conſeillers faſſent
„ plus d'attention au devoir de leurs charges,
„ & que la Nobleſſe ne s'écarte point du dé-
„ vouement qui nous eſt dû, nous les aver-
„ tiſſons en notre affection paternelle, de pré-
„ venir l'effet de notre puiſſance Ducale; &
„ de plein droit nous leur défendons & inter-
„ diſons d'attenter la moindre choſe en l'abus
„ de notre nom, & d'aſſiſter à cette Aſſemblée
„ dont la convocation eſt nulle de fait & de
„ droit.

„ Notre intention eſt de pourvoir tellement
„ à toutes choſes, qu'au temps de notre retour
„ elles ſoient entiérement rétablies ſelon l'an-
„ cien cours. Ainſi, que chacun ait à ſe com-
„ porter conformément aux droits de la Patrie,
„ & n'ait pas la hardieſſe de former ouverte-
„ ment des entrepriſes qui tendent au renver-
„ ſement de l'Etat. Souhaitant par ces Préſen-
„ tes à nos principaux Conſeillers, & à tout
„ l'Ordre de la Nobleſſe en général, la pro-
„ tection divine, & de plus ſages conſeils.
„ Nous les aſſurons de notre faveur. DONNÉ
„ à Dantzick, le 4. Juin 1726.

Signé, FERDINAND.

La CURLANDE eſt un ancien Duché, qui autrefois faiſoit partie de la Livonie, appartenoit à l'Ordre Teutonique, & avoit ſéance dans la Diette de l'Empire où il eſt encore appellé, & où il a ſa Chaire renverſée: il comprend deux Provinces, la Curlande & la Semigalle.

Il

Il eſt devenu Etat Souverain, quoique dépendant de la Pologne, en 1562, que Gotlart Ketler, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, renonça à l'Ordre. Et ayant ſigné & juré à Vilna le traité nommé, *Pacta Subjectionis*, il fut proclamé au nom du Roi & de la République de Pologne, Duc de Curlande & de Semigalle; mais avec les mêmes droits de Souveraineté qu'il poſſédoit auparavant; comme celui de faire battre monnoie, droit que les Rois de Pologne n'ont point eux-mêmes. Il a un pouvoir abſolu tant dans le ſpirituel que dans le temporel, puiſqu'il eſt en Curlande le *Summus Epiſcopus*: outre cela il fait les Loix, & lève des taxes avec le conſentement des Etats du pays qu'il peut convoquer quand il lui plaît: il poſſéde ce Duché de la même manière que l'Electeur de Brandebourg poſſéde la Pruſſe; ce qui paroît par les Lettres d'Inveſtiture, dans leſquelles il eſt dit: "Nous lui conférons le titre „ de Duc, de la même manière & avec les „ mêmes dignités, honneurs, prérogatives & „ priviléges qui ont été accordés à l'illuſtre „ Duc de Pruſſe".

Et pour donner une idée plus parfaite de l'indépendance du Duc de Curlande, il ſuffit de remarquer que c'eſt un fief offert, & non donné; qu'il a droit de tenir un Ambaſſadeur à la Cour du Roi de Pologne; qu'il en reçoit auſſi des Têtes couronnées, & y en envoie; qu'il peut mettre ſur pied quinze à dix-huit mille hommes; qu'il a entretenu ſur mer quarante vaiſſeaux de ligne, depuis trente juſqu'à quatre-vingt piéces de canon; & qu'enfin le Roi de France le traite de Couſin, l'Empereur d'Illuſtriſſime, & la Pologne d'Illuſtriſſime très-haut.

Gotlart Ketler étoit un Gentilhomme du Duché de Berge. Après la mort de Guillaume de Furſtemberg en 1559, il fut élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, n'étant auparavant que Commandeur de Dunebourg en Livonie. Se trouvant preſſé par les Moſcovites, & n'ayant aucun ſecours à eſpérer d'Allemagne, il ſe mit ſous la protection de Sigiſmond, Roi de Pologne, qui le fit proclamer le 5. Mars 1562, Duc de Curlande & de Semigalle, & Gouverneur de la Livonie, par Nicolas Radzevil, Palatin de Vilna. Il ſe fit Luthérien, & mourut le 17. Mai 1587. Frederic, ſon fils aîné, lui ſucceda dans toutes ſes dignités, & rendit de grands ſervices à la Pologne dans la guerre contre la Suede; car il aima mieux perdre tous ſes Etats que de quitter ſon parti; ſa Capitale ayant été priſe & pillée, elle ne lui fut rendue que par la tréve de 1629.

Les Ducs de Curlande n'ont jamais pu obtenir d'être admis au nombre des Etats de Pologne, ni d'avoir ſéance aux Diettes du Royaume: ils ſont Souverains dans leurs pays, quoique dépendans de la Pologne, ils y rendent la juſtice à leurs Sujets, ſans que ceux-ci puiſſent en appeller, ſi ce n'eſt dans les affaires de la dernière importance, qu'ils ont droit de les remettre devant la Diette des Etats du pays. Ils ont environ trois-cens mille écus de revenu par an: on ne peut rien dire de poſitif par rapport aux troupes, n'en ayant jamais entretenu à leurs frais; mais ils ont une Nobleſſe très-nombreuſe, & toujours prête à ſe mettre en campagne. Ils ne ſont point obligés d'aller en perſonne rendre hommage au Roi de Pologne lors de leur inveſtiture, mais ils le font par procureur: ils ſont tenus pour tout droit féodal envers

vers la Pologne, à entretenir pour ſon ſervice en temps de guerre cent Cavaliers tout équipés.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ſont partagés en quatre Capitaineries générales qui ſont Goldingen, Tuckum, Mittaw & Scelburg. Chacun de ces Capitaines généraux a ſous ſes ordres deux Capitaines particuliers, qui ſont comme des Gouverneurs: cependant ils dépendent tous de la Régence qui eſt compoſée d'un Grand-Maître, d'un Chancelier, d'un grand Burgrave & d'un grand Maréchal.

Dans les huit Capitaineries qui compoſent la Curlande & la Semigalle, ſont ſoixante Bailliages: les principales villes du pays ſont Mittaw, Libau, Goldingen, Windau & Bauske. Les habitans ſont preſque tous Luthériens; il y a cependant quelques Catholiques & quelques Calviniſtes; mais le Prince ne peut être que Luthérien: ſa réſidence eſt à Mittaw, où le Palais Ducal eſt fort beau; la rivière de Boldereau en remplit les foſſés, après avoir baigné les murs de la ville.

Les Ducs portent à leurs Armes, écartelé au premier & au quatrième, d'argent au Lion de gueules couronné d'or, pour le Duché de Curlande; & pour celui de Semigalle, au deuxième & troiſième d'azur, à un Elan couronné au naturel, iſſant de la droite & de la gauche de l'Ecu; & ſur le tout, de gueules, à une mâchoire d'âne en pal d'argent, couronné d'or, parti d'or aux deux lettres majuſcules S. A. entrelacées de ſable, couronnées d'argent, qui ſont les Armes de la maiſon de Ketler, dont Gotlart étoit le premier Duc de Curlande & de Semigalle. L'Ecu eſt poſé ſous un manteau d'hermine & depourpre ſoutenu par deux

deux Lions d'or, couronnés de même, qui ſervent de ſupports.

Outre que le Duc Ferdinand étoit peu agréable à ſes Sujets, en ce qu'ils l'avoient contraint de ſe retirer à Dantzick, à cauſe des exactions qu'il avoit exercées en Curlande, & qu'il étoit Catholique Romain & eux Lutheriens; la liberté qui fait l'unique eſpoir, & le plus parfait bonheur de toutes les Nations, & de tous les êtres mêmes, les excita à prendre toutes les meſures convenables pour rompre les projets de la Republique de Pologne, qui en les réduiſant en Palatinats, leur auroit donné des Palatins Catholiques Romains, & leur auroit inſenſiblement ôté la liberté de profeſſer ouvertement leur religion. C'eſt pourquoi, ſans s'arrêter à la proteſtation du Duc Ferdinand, ils ne ſongèrent qu'à donner à ce Prince un Succeſſeur, qui en les maintenant dans leurs droits & leurs libertés, fût en état de ſecouer le joug de toute autre Puiſſance qui entrependroit d'y vouloir porter atteinte ,& de les ſoutenir dans leur privilége de s'élire un Souverain.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit en Curlande, le Comte de Saxe avoit remué en France pour y avoir un ſecours d'hommes & d'argent; tous ſes amis avoient ſouſcrit pour cette entrepriſe, & le nommé Leger avoit été choiſi pour ſequeſtre des deniers de la ſouſcription. La Demoiſelle le Couvreur, qui étoit pour lors attachée au Comte de Saxe; fut la plus empreſſée à s'exécuter pour fournir ſon contingent; on ne ſçauroit trop rendre de juſtice à la mémoire de cétte généreuſe perſonne, qui fit à cette occaſion une action héroïque, car elle mit ſes bijoux

&

& ſa vaiſſelle en gages pour lui fournir une ſomme de 40000 liv. Il y avoit à Liége une perſonne affidée au Comte de Saxe, qui étoit chargée d'engager tous les déſerteurs qu'elle y pourroit ramaſſer, de quelque Nation qu'ils fuſſent. Le plan étoit de lever trois mille de ces hommes; mais la dépenſe ayant excédé la recette, & le Banquier Leger ayant diſcontinué d'envoyer des fonds, on n'enrôla que dix-huit cens hommes, dont la moitié déſerta avant d'arriver à Lubec où ils devoient s'embarquer; de ſorte que le Comte de Saxe ne reçut que huit-cens hommes effectifs. Il les enrégimenta à leur arrivée & les exerça ſuivant ſa méthode.

Le 16. du même mois de Juin 1726 l'Auditeur général Sentrowit étoit arrivé de Saint-Petersbourg à Mittaw avec des lettres de change conſidérables: il fit des propoſitions tant à la Régence qu'aux Nonces, pour leur faire comprendre que perſonne ne leur convenoit mieux que le Prince Menzikoff. Beſtuchef de ſon côté propoſa le Duc de Holztein, & ils continuèrent l'un & l'autre leurs ſollicitations juſqu'à dix-neuf, que le Comte Maurice de Saxe parut ſur les rangs: ce fut alors que le parti des deux premiers Compétiteurs diminua au point que le 28. le Comte de Saxe fut unanimement élu pour ſucceſſeur au Duc Ferdinand, & le Diplôme lui en fut expédié huit jours après, ainſi qu'il ſuit.

SCAVOIR faiſons à un chacun, que la Providence ayant dirigé les choſes de manière que la Séréniſſime Maiſon de Gotlard Ketler, Souverain des Duchés de Curlande & de Semigalle, étant prête à s'éteindre dans la perſonne du Séréniſſime Duc

Duc Ferdinand; la Nobleſſe & les Etats des ſuſdits Duchés, pour éviter les malheurs attachés aux interregnes, le bouleverſement de l'Etat, tous les troubles inteſtins & exterieurs, & aſſurer le maintien des Loix, ont jugé néceſſaire & ſalutaire de ſonger à une Succeſſion éventuelle qu'ils ont par la grace de Dieu effectuée dans la perſonne du Séreniſſime Prince Maurice, Comte de Saxe, par une délibération unanime de Meſſieurs les Conſeillers Suprêmes de la Regence & de toute la Nobleſſe, par le moyen de la convocation & du réſultat d'une Diette générale, dans laquelle ils ont unanimement, & par l'acte qui termine cette Diette, conſtaté, aſſuré qu'eux, la Nobleſſe & les Etats deſdits Duchés ſe donnent au ſuſdit Prince & Seigneur, & le reconnoiſſent lui & ſes deſcendans mâles, comme leur Souverain, en cas que Son Alteſſe Séréniſſime le Duc Ferdinand vienne à mourir ſans enfans mâles, promettant qu'ils ne ſe détacheront ni ne ſe laiſſeront détacher de lui d'aucune manière; mais au contraire, qu'ils réuniront toutes leurs forces & tout leur pouvoir pour que cette Election éventuelle ſoit approuvée, ratifiée & confirmée par Sa Majeſté le Roi de Pologne, comme le Dominus directus.

En conſidération de quoi le Séréniſſime Prince s'eſt fortement engagé, & s'oblige en vertu du préſent Acte, ainſi que la Juſtice le demande, à ſeconder, aider & protéger le Pays dans tous les beſoins, néceſſités, & cas qui peuvent arriver; à profeſſer la pure Religion Evangélique ſuivant la Confeſſion d'Ausbourg, & à y maintenir le Pays, comme auſſi à conſerver les Priviléges, Immunités, Prérogatives, Libertes, anciennes Coutumes & Contrats, ainſi que les ci-devant & dernières deciſions commiſſoriales conſtatées; à ne les point enfreindre, & à ſouffrir encore moins qu'elles ſoient

ient enfreintes; à éteindre principalement tous les griefs, avant de prendre en main le Gouvernement, & de recevoir l'hommage; & à se conformer en tout aux Chartres que ses Séréniſſimes Prédéceſſeurs ont données. EN FOI DE QUOI *& pour conſtater ce qui éſt contenu ci-devant, a été fait un double du préſent Acte, dont l'un a eté ſigné & ſcellé d'une part par* Son Alteſſe Séréniſſime, *& l'autre, par la Nobleſſe & les Etats du Pays, conjointement avec Meſſieurs les Conſeillers Suprêmes de la Régence.* DONNE' *à Mittaw, le 5. Juillet l'an de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt* 1726. Signé H. de Brincken, Grand-Maître du Pays; J. C. de Saken, Maréchal des Nonces, & Nonce de Fravembourg; S. Kerf, Nonce de Talech; G. F. Klopmann, Nonce de Mittau; W. H. Schroeders, Nonce de Bauske, Erkau, Neugutſch & Baldou, B. H. de Heucking, Nonce de Jabel; G. E. de Saken, Nonce de Candau; H. J. Grotthus, Nonce de Goldingen; E. F. de Saken, Nonce de Dobleni; E. A. de Heucking, Nonce de Tutum; H. C. Kaiſerling, Nonce de Tacum; C. J. E. Ronne, Nonce de Windau; H. de Saſs, Nonce de Helburg; G. C. de Medem, Nonce de Greutzhuff; E. J. de Buttler, Nonce de Greutzhuff; J. H. Keyſerling, Chancelier; E. P. de Bruggen, Maréchal du Pays; H. J. de Brincken, Nonce de Fravenbourg; N. W. Stempel, Nonce de Alſchweng; C. Wigand Nonce de Talſch; J. E. Nolder, Nonce de Durbiſch & de Grams; F. C. Nettelhoret, Nonce de Bauske, Erkau Neugutſch & Baldou; F. de Aſcherſleben, Nonce de Jabel; P. C. de Heucking, Nonce de Candau; H. de Brincken, Nonce de Goldingen; G. H. de Leobell, Nonce de Dobleni; J. M. Frunck, Nonce

ce de Tutum; E. C. de Bruggen, Nonce de Auzie; J. Kaiſerling, Nonce de Drunaberg; O. C. de Hoſſen, Nonce de Seſſanch; & E. C. de Medem, Nonce de Hozenot & de Grobin.

Deux jours après ſon élection, le Comte de Saxe crut devoir en faire part au Primat du Royaume de Pologne, ce qu'il fit par la Lettre ſuivante, qu'il lui envoya par le même Exprès qu'il dépêcha au Roi ſon père auquel il écrivoit ſecrettement tout ce qui ſe paſſoit.

MONSEIGNEUR,

" La Nobleſſe de Curlande aſſemblée, m'a „ élu pour Succeſſeur au Duc Ferdinand le 28. „ de ce mois: à ce début Votre Alteſſe me regardera peut-être comme le Chef d'un Peuple „ révolté; mais je la ſupplie de ſuſpendre pour „ un inſtant ſa déciſion, & d'entendre les raiſons qui m'ont engagé à déférer à cette „ Election.

„ J'avoue, MONSEIGNEUR, que perſuadé „ comme je le ſuis encore de la juſtice des „ Curlandois, j'ai pendant un temps eu des „ vûes pour cet établiſſement; mais Sa Majeſté à mon départ m'ayant défendu d'y penſer, je me rendis à Riga pour y ſolliciter des „ prétentions que j'ai ſur des Terres en Livonie & voir s'il n'y avoit pas jour à traiter de „ mon mariage avec la Ducheſſe de Curlande, „ démarches qui ne pouvoient choquer ni le „ Roi, ni la République! En paſſant à Mittaw j'ai trouvé la Nobleſſe convoquée depuis „ 15 jours, pour proceder à l'élection d'un „ Succeſſeur au Duc Ferdinand. Etant à Riga, „ j'ai ſçu que le Prince Menzikoff avoit envo-

„ yé

„ yé une de ſes Créatures avec des ſommes
„ conſidérables pour faire déclarer la Diette en
„ ſa faveur. Le Duc de Holſtein s'eſt auſſi mis
„ ſur les rangs, ſe faiſant fort de la protection
„ de la Cour de Ruſſie. Enfin le Duc Ferdi-
„ nand a fait offrir aux Curlandois de renoncer
„ à toutes ſes prétentions, s'ils vouloient élire
„ un Prince de Heſſe-Caſſel, actuellement au
„ ſervice du Roi de Pruſſe, & qui devoit être
„ ſoûtenu par la Suede & par tout le parti Pro-
„ teſtant. J'ai craint, MONSEIGNEUR, & je
„ crains avec raiſon, que les Curlandois flattés
„ par les Puiſſances voiſines, de la conſerva-
„ tion de leurs Privilèges, & menacés par la
„ Pologne de les perdre, ne priſſent un parti
„ également contraire à la tranquillité & aux
„ intérêts de la République; c'eſt ce qui m'a
„ déterminé à me mettre au nombre des pré-
„ tendans; & la Curlande n'a panché en ma
„ faveur, que parce qu'elle a penſé qu'il n'y
„ avoit point de ſujet qui dût être plus agréable
„ au Roi & à la Republique, ni cauſer moins
„ d'ombrage à la Pologne & à ſes voiſins.
„ Voilà ce que j'aurai l'honneur de dire à
„ Votre Alteſſe pour ma juſtification: elle ver-
„ ra celle des Curlandois, dans le mémoire
„ ci-joint. Je vous ſupplie, MONSEIGNEUR,
„ d'y faire attention, & de vous mettre pour
„ un moment en la place d'une Nation mena-
„ cée de ſe voir privée d'une liberté dont elle
„ a joui ſi long temps, qu'elle n'a point mérité
„ de perdre. Je me flatte que Votre Alteſſe,
„ convaincu de la juſtice de ſa cauſe, lui ac-
„ cordera ſa protection. Je vous la demande,
„ MONSEIGNEUR, & puis vous aſſurer que tant
„ que la Curlande aura pour mes avis la dé-
„ férence qu'elle témoigne, elle demeurera in-

„ violablement attachée à la République. Elle
„ n'a point eu juſqu'à préſent d'autres ſenti-
„ mens ; mais je ne voudrois pas garantir qu'el-
„ le les conſerveroit, au cas qu'on la portât au de-
„ ſeſpoir. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.
A Mittaw, ce 30. Mai 1726.

On ne pouvoit s'y prendre plus adroitement que le fit le Comte de Saxe, dans la tournure qu'il donna à cette lettre ; ſes raiſons y étoient apparentes & par conſéquent ſéduiſantes : cependant elle ne prit pas, auſſi bien qu'il l'eſpéroit, dans l'eſprit du Primat, parce que ce même Miniſtre qui s'étoit déclaré ſon ennemi & celui de Madame de Koniſmarc ſa mère, remuoit tous les eſprits pour empêcher que cet établiſſement eût lieu. Il y avoit avec cette Lettre un Mémoire ſigné de tous les Nonces & de tous les Principaux de la Nobleſſe de Curlande, par lequel ils juſtifioient leur conduite dans cette élection, en y détaillant au Roi, à la République, & à tout l'Univers même, qu'il prenoit pour arbitre, les motifs qui les avoient déterminés.

Le Prince Menzikoff qui ſe tenoit à Riga, envoya à Mittaw le Prince Dolgoruki le 7 Juillet, qui le lendemain fit aſſembler la Regence, & le Maréchal de la Diette, & s'y trouva pour y dire que l'Impératrice de Ruſſie ne conſentiroit jamais à l'élection faite ; qu'elle étoit fort mécontente & fort ſurpriſe de ce que les Curlandois vouloient ainſi ſe ſouſtraire à ſa haute protection ; que s'ils faiſoient tomber le choix d'un ſucceſſeur ſur le Duc de Holſtein, ou ſur le Prince Menzikoff, ou ſur un des deux

Prin-

Princes de Heſſe, elle les ſoutiendroit de toutes ſes forces, & enfin il leur fit entrevoir des malheurs inévitables, s'ils perſiſtoient à vouloir déplaire à Sa majeſté Impériale, en ſoutenant l'Election illégale du Comte Maurice.

Les Curlandois qui venoient de ſigner un Traité d'union avec le Comte de Saxe leur nouveau Duc, par lequel ils s'étoient liés réciproquement de façon à ne pouvoir plus s'en dédire, répondirent avec fermeté au Prince Dolgoruki, " Qu'ils avoient toujours cherché „ avec empreſſement à mériter la bienveillan„ ce de la Cour de Ruſſie; mais qu'ils ne con„ noiſſoient point d'autre protection que celle „ du Roi & de la République de Pologne; „ qu'elle leur paroiſſoit ſuffiſante, & qu'ils „ n'en réclameroient jamais d'autre: qu'ayant „ le droit de s'élire leur Souverain, ils ne „ pouvoient ſans y renoncer, ſe ſoumettre à „ un Prince qu'on vouloit les forcer de rece„ voir: que leurs droits étoient ſi bien établis „ qu'on ne pouvoit, ſans violer ce qu'il y a „ de plus ſacré parmi les Nations policées, „ leur porter la moindre atteinte; que ſi on „ entreprenoit d'anéantir ces Droits, les Puiſ„ ſances voiſines ſeroient elles-mêmes intéreſ„ ſées à les ſoutenir; mais qu'ils ne réclame„ roient jamais leur ſecours tant que la Polo„ gne ne leur retireroit point ſa protection, „ voulant lui demeurer attachés juſqu'à la der„ nière extrémité: & enfin qu'à l'égard des „ malheurs dont on les menaçoit, ils ſçavoient „ que leur pays étoit ouvert & ne pouvoit ré„ ſiſter aux forces de Sa Majeſté Impériale de „ Ruſſie, mais que leur cauſe étant juſte, & „ étant juſqu'alors ſous la protection de la Po-

„ logne, ils ne pouvoient être intimidés par
„ aucunes menaces.

Cette réponſe ayant été rendue au Prince Menzikoff, il ſe rendit à Mittaw ſur le champ avec une ſuite nombreuſe, & fit défiler dix-huit-cens hommes dans la Ville: le lendemain le Comte de Saxe fut lui rendre viſite, & la converſation étant tombée ſur le ſujet de ſon voyage, il reprit le même ton du Prince Dolgoruki; même avec plus de vivacité encore, car il déclara en termes précis, que l'intention de Sa Majeſté Impériale de Ruſſie, étoit "que
„ les Etats ſe réaſſemblaſſent pour procéder à
„ une nouvelle élection; qu'elle ne pouvoit
„ tomber que ſur lui, Prince Menzikoff, ou
„ ſur le Duc de Holſtein, ou ſur l'un des
„ deux Princes de Heſſe, & qu'il n'étoit ve-
„ nu à Mittaw que pour faire finir cette af-
„ faire en ſa préſence.

Le Comte de Saxe lui répondit, " que ſon
„ deſſein lui paroiſſoit impoſſible dans ſon exé-
„ cution, tant qu'il n'emploieroit que les
„ voies de droit pour le faire réuſſir: que la
„ Diette des Etats de Curlande étant ſéparée,
„ elle ne pouvoit être reaſſemblée; que cette
„ Diette l'ayant élu, & lui ayant donné une
„ aſſurance authentique de n'en pouvoir élire
„ un autre, elle ne pouvoit plus procéder à
„ une nouvelle élection; que ſi on la forçoit
„ à le faire, la contrainte en ôteroit la validi-
„ té; & qu'enfin le ſort de la Curlande étoit,
„ ou d'être partagée en Palatinats incorporés à
„ la République de Pologne, ou de conſerver
„ l'ancienne forme de ſon Gouvernement,
„ auquel cas, lui, Comte de Saxe, pouvoit
„ ſeul en être le Souverain.

Tou-

Digitized by Google

Toutes bonnes qu'étoient ces raiſons, elles ne furent point du goût du Prince Menzikoff, qui partit de Mittaw le 30. Juillet 1726, proteſtant, que ſi dans dix jours il n'avoit point une réponſe poſitive des Etats & de la Régence, il feroit entrer vingt-mille hommes dans le Pays pour y vivre à diſcrétion, juſqu'à ce que Sa Majeſté Ruſſienne eût une pleine ſatisfaction ſur les points qu'il avoit propoſés de ſa part. Cependant le Comte de Saxe loin d'être intimidé, & de ſonger à quitter la partie, ſe diſpoſa à une vigoureuſe défenſe. La Nobleſſe lui promit de ſe joindre à lui; & la Bourgeoiſie ne lui témoigna pas moins d'empreſſement à le ſoutenir de tout ſon pouvoir. Pendant qu'il ſe préparoit ainſi à tout événément contre les Ruſſiens, & qu'il attendoit à chaque moment l'effet de leurs menaces, il reçut du Primat de Pologne la réponſe ſuivante à la Lettre qu'il lui avoit écrite.

MONSIEUR,

„ C'eſt tout le Senat aſſemblé en préſence „ du Roi, & le Miniſtère de Pologne & de „ Lithuanie, qui avons ſupplié Sa Majeſté, „ ſuivant la foi jurée, de faire expédier un „ Reſcript pour défendre des Congrès, pro„ jettés à deſſein d'entrer en matière de la „ ſucceſſion éventuelle en Curlande, & pour „ annuller tous les attentats par les raiſons ex„ primées au même Reſcript. On avoit de „ plus repréſenté d'autres raiſons au Roi, „ pendant que Votre Excellence étoit encore „ à Varſovie, qui avoient porté Sa Majeſté „ à vous défendre de penſer à la Curlande, „ comme Votre Excellence l'avoue elle-mê„ me.

 „ Mais

„ Mais les choſes étant venues au point „ où Votre Excellence me marque qu'elles „ ſont, & la réaſſomption de la Diette étant „ déja déterminée, ſans m'étendre davantage „ ſur cette matière, je la remets à la déciſion „ des Etats aſſemblés; ne pouvant cependant „ point me diſpenſer, par l'obligation de ma „ Charge, de proteſter contre une entrepriſe „ ſi contraire à la volonté de Sa Majeſté, & „ à ſes droits, ainſi qu'à ceux de la Républi- „ que, &c.

A Babile, ce 17. Juillet 1726.

Tandis qu'il liſoit cette Lettre, il entendit dans la rue un bruit qui lui paroiſſoit extraordinaire; & comme il étoit toujours ſur la méfiance, il mit la tête à la fenêtre pour voir ce que c'étoit. Quoique le jour commençât à tomber, il reconnut cependant que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & que ſa maiſon étoit inveſtie de tous côtés par des gens armés: il jugea d'abord que c'étoit un détachement que le Prince Menzikoff envoyoit pour l'enlever; & il ne ſe trompoit point; car effectivement c'étoit un corps de 800 Ruſſes qui avoient ordre de le prendre mort ou vif. Il ne perdit point de temps; & conſervant toujours cette préſence d'eſprit qui lui étoit particulière, & qui l'a fait réuſſir dans toutes ſes expeditions, il fit bien barricader les avenues de ſa maiſon; & après avoir fait prendre les armes à tout ce qu'il avoit de monde chez lui pour lors, il ſongea à employer les mêmes moyens dont il s'étoit ſervi pour la défenſe de l'Auberge de Crachnitz: il partagea environ ſoixante hommes qu'il avoit dans les différens appartements de ſa maiſon, dont il fit enfoncer tous les planchers;

chers ; & afin de pouvoir communiquer les uns avec les autres, il avoit eu auſſi la précaution de faire abattre toutes les cloiſons.

Cette levée de bouclier de la part du Prince Menzikoff fit trop d'éclat dans la Ville, pour que la Ducheſſe de Curlande n'en fût point informée auſſi-tôt. Cette Princeſſe s'intéreſſoit trop au Comte de Saxe, pour l'abandonner dans une occaſion comme celle-ci : elle fit monter ſur le champ toute ſa Garde, & l'envoya à ſon ſecours. L'Officier qui commandoit les Ruſſes, ne jugea point à propos de paſſer outre : dès qu'il reconnut la garde du Palais, & qu'il vit que la Princeſſe s'en mêloit, il raſſembla tout ſon monde le plus promptement qu'il put, abandonna la partie & ſortit de la Ville le ſoir même. Il n'eſt pas douteux que ſans cela le Comte de Saxe eût été forcé de ſuccomber & de céder au grand nombre ; car ſa maiſon étoit une ſimple maiſon bourgeoiſe, de bois, environnée d'autres mauvaiſes maſures, dont les Ruſſes s'étoient emparés pour pénétrer dans la ſienne. Déja il y en avoit de montés ſur les toits qui faiſoient feu de toutes parts : déja d'autres avoient eſcladé les murs du jardin, d'où ils pouvoient entrer dans la maiſon, ou y mettre le feu, ainſi qu'ils en avoient l'ordre, en cas de réſiſtance. Par les ſages diſpoſitions qu'avoit fait le Comte de Saxe, il n'eut que deux hommes bleſſés légèrement ; mais les aſſiégeans en eurent ſeize tués, & plus de ſoixante bleſſés, du nombre deſquels fut l'Officier qui les commandoit ; ce qui ne contribua pas peu à le déterminer à ſe retirer plus promptement qu'il n'auroit peut-être fait, s'il n'eût point été bleſſé.

Cet événement fut accompagné d'une avan-

ture si particulière, que j'ai cru ne devoir pas me dispenser de la rapporter, pour diversifier un peu la matière. La fille d'un des Bourgeois de la Ville étant venue ce jour-là rendre une visite secrette au Comte de Saxe, attendoit la nuit pour s'en retourner chez elle ; lorsque la maison fut investie, elle y étoit encore ; & malgré toute l'envie qu'elle eut de s'échapper à la faveur de l'obscurité de la nuit qui ne faisoit que commencer, il n'y eut pas moyen de pouvoir le faire sans risquer d'être reconnue ; & c'étoit ce qu'elle craignoit le plus au monde. Le Comte de Saxe qui avoit pour lors des affaires bien plus sérieuses à penser, puisque s'il eût été pris, il auroit été infailliblement transporté dans le fond de la Siberie, d'où on n'auroit jamais entendu parler de lui, abandonna le soin de cette belle fille à un de ses valets de chambre, qui crut ne pouvoir trouver de moyen plus sûr pour la faire évader, que de la déguiser en homme : il lui donna à cet effet un des habits de son Maître, & la descendit ensuite avec une corde par une fenêtre dans un jardin voisin : des Russes qui étoient montés sur les toits, la virent descendre ; ils crurent que c'étoit le Comte de Saxe, qui cherchoit à s'échapper ; ils y coururent au nombre de plus de cinquante la bayonnette au bout du fusil, & l'arrêtèrent. Quelques-uns ayant reconnu son habit, assurèrent que c'étoit lui-même, & l'emmenèrent bien escorté à celui qui les commandoit. L'illusion ne dura pas long-temps ; les pleurs que versoit abondamment cette tendre, mais malheureuse fille, déclarèrent d'abord son sexe ; mais sa beauté & sa jeunesse ayant frappé l'Officier Russien, il ordonna qu'on en prît soin ; & bien loin de la

la laiſſer aller comme elle le demandoit avec une inſtance capable d'émouvoir les pierres même, il l'emmena avec lui lorſqu'il ſe retira, & on a appris depuis, que cet Officier l'avoit épouſée.

C'eſt ainſi donc que la Ducheſſe de Curlande, qui veilloit à la ſûreté du Comte de Saxe, le tira d'affaire; & ſa maiſon n'étant plus praticable par les démolitions qu'il y avoit fait faire, elle l'engagea à accepter dans ſon Palais un appartement qu'il a toujours occupé depuis, tant qu'il a reſté à Mittaw : il y étoit ſervi aux dépens de la Princeſſe qui avoit pour lui toutes ſortes d'attentions: elle envoyoit un page tous les jours à ſon lever, pour s'informer de ſa ſanté, & un Officier pour prendre ſes ordres: mais quoiqu'elle eût pour lui toutes les prévenances imaginables, il y répondoit plutôt par bienſéance, que par inclination; car il a avoué depuis que jamais il n'avoit rien ſenti pour elle au de-là de la reconnoiſſance. Cependant ne croyant jamais rien faire de trop pour un Prince en qui elle trouvoit tant de mérite; elle partit pour Riga, afin d'engager le Prince Menzikoff qui y étoit pour lors, à ſe déſiſter de ſes prétentions: elle ſe rendit enſuite à Saint-Petersbourg, où elle redoubla ſes ſollicitations en faveur de l'élection qui avoit été faite. Le Comte de Saxe écrivit en même temps au Baron d'Oſterman, Conſeiller Privé de l'Impératrice, la Lettre ſuivante.

MONSIEUR,

„ Le Public parle ſi avantageuſement de
„ Votre Excellence, & je ſuis ſi perſuadé

„ qu'il ne ſe trompe point, que je m'adreſſe
„ avec confiance à un Miniſtre dont la pru-
„ dence égale la capacité. Je ſupplie Votre
„ Excellence de croire que ceci n'eſt point
„ un compliment ; la franchiſe avec laquelle
„ je vas me livrer à elle, doit l'en convain-
„ cre.

„ Les Curlandois menacés de perdre leurs
„ privilèges, ne s'attendoient pas que dans les
„ meſures qu'ils prenoient pour les conſerver,
„ les embarras leur vinſſent du côte de la Ruſ-
„ ſie : le principe ſur lequel ils ont fondé leur
„ eſpérance, eſt que l'intention du feu Em-
„ pereur, & celle de l'Impératrice régnante,
„ étoit, & doit être encore de maintenir le
„ Gouvernement de la Curlande ſur le pied
„ où il eſt actuellement : les aſſurances fré-
„ quentes que Leurs Majeſtés Impériales leur
„ ont données à ce ſujet ne leur laiſſoient pas
„ lieu d'en douter.

„ J'ai agi en conſéquence : mes démarches
„ n'ont point été cachées ; la Cour de Ruſſie
„ ne les a point ignorées, & ne m'a témoigné
„ en rien qu'elles lui fuſſent deſagréables : les
„ Curlandois ne pouvoient plus différer : il é-
„ toit queſtion de prévenir les réſolutions que
„ l'on devoit prendre à Grodno, pour parta-
„ ger leur pays en Palatinats. C'eſt ce qui a
„ déterminé leur Régence à convoquer ſi pré-
„ cipitamment une Diette où l'on pût conve-
„ nir de ce qui ſeroit le plus efficace pour la
„ conſervation de la liberté.

„ On n'a point trouvé d'expédient plus ſûr
„ que d'élire un Succeſſeur au Duc Ferdinand.
„ Il falloit que ce fût un Sujet agréable au
„ Roi de Pologne, & qui ne pût donner de
„ jalouſie aux voiſins : on a cru le rencontrer

„ en

„ en moi, on m'a élu; l'élection a été unanime, & la Diete conſommée par un traité entre la Nobleſſe & moi, qui nous lie de façon, que nous ne pouvons nous ſéparer „ ſans renoncer au point d'honneur. Les choſes „ étoient là quand on a publié que le Prince „ Menzikoff venoit en Livonie peu ſatisfait „ de ce qui avoit été réglé à Mittaw.

„ Sur le bruit qui s'étoit repandu que Votre Excellence devoit l'accompagner, j'avois „ envoyé une perſonne de confiance à Riga „ pour la ſaluer de ma part, l'informer de „ tout ce qui s'étoit paſſé, & la conjurer de „ s'intéreſſer pour la juſtice de ma cauſe & de „ celle des Curlandois. Ayant appris que Votre Excellence étoit demeurée à Saint-Peterſbourg, j'ai écrit au Prince Menzikoff, dans „ les termes que j'ai cru les plus convenables „ pour l'adoucir: la Ducheſſe de Curlande de „ ſon côté l'a fortement ſollicité en faveur du „ Pays; mais rien n'a pu le fléchir. A ſon arrivée à Mittaw, il a aſſemblé la Regence, & „ veut la forcer à convoquer une ſeconde Diette, qui caſſe mon élection, & l'inſtale en „ ma place. On menace les Chefs de la Régence de les envoyer en Siberie, & le pays de „ le mettre à la diſcrétion de vingt-mille hommes, ſi la Diette n'eſt pas réaſſemblée dans „ dix jours.

„ Je ne diſcuterai point ſi ces menaces ſont „ de droit: j'en laiſſe juger Votre Excellence; „ mais je dis que les Curlandois ne peuvent „ déférer aux volontés de Sa Majeſté Impériale, quelques diſpoſitions qu'il euſſent à le faire: relevant de la Pologne, oſeroient-ils reconnoître d'autre protection, ſans s'expoſer à „ être juridiquement dépouillés de leurs privilèges?

„ ges ? Cependant s'ils réſiſtent aux ordres qu'on „ vient de leur donner, ils s'expoſent à une „ ruine entière; & s'ils obéiſſent, ils renon- „ cent à leur traité, à leurs ſermens, & en- „ courent la juſte indignation de la Pologne.

„ Voilà, Monſieur, où ſont réduits les „ Curlandois; & c'eſt ſur une Lettre de créan- „ ce de Sa Majeſté Impériale, dont le Prince „ Dolgoruki eſt porteur, que l'on en agit ain- „ ſi avec eux. Que diroit l'Empire de Ruſſie „ ſi l'on traitoit de même les peuples qui ſont „ ſous ſa protection? Je ne vous écris point „ comme à un Miniſtre, mais comme à un „ homme dont j'aurois fort à cœur de gagner „ l'eſtime & l'amitié: je me flatte que celle qui „ eſt entre vous & le Prince Menzikoff, ne „ vous empêchera pas de réfléchir ſur le ſort „ qu'on prépare aux Curlandois, & qu'ils n'ont „ mérité par aucune démarche. Que Votre „ Excellence enviſage auſſi les ſuites qui peu- „ vent en réſulter. S'il n'y avoit que moi d'in- „ téreſſé à leur conſervation, on pourroit les „ détruire ſans faire attention aux conſéquen- „ ces; mais ils ont une protection plus puiſſan- „ te; & la ſituation préſente de l'Europe eſt „ telle, que la moindre étincelle y peut cauſer „ un embraſement général. J'ai l'honneur d'ê- „ tre avec toute la conſidération poſſible, de „ Votre Excellence, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.

A Mittaw, ce 15. Juillet 1726.

A l'appui des vives ſollicitations de la Ducheſſe de Curlande, & des impreſſions favorables que cette Lettre occaſionna, ſurvint une De-

Déclaration, que fit notifier au Miniſtre de Ruſſie à Varſovie, le Roi de Pologne, par laquelle Sa Majeſté ſe plaignoit de la conduite des Princes Menzikoff & Delgoruki: de ſorte que le Baron d'Oſterman fit expedier des ordres aux troupes qui étoient en Curlande, de l'évacuer. Si le Comte de Saxe vit renaître ſes eſpérances par la retraite des troupes Ruſſiennes, ce fut un plaiſir dont il ne jouit pas longtemps; car il reçut des nouvelles de Pologne, par leſquelles on lui marquoit tout ce qui s'y paſſoit contre lui. Son Election lui avoit ſuſcité de nouveaux ennemis & bien des jaloux: la Diette étoit ſur le point de s'aſſembler à Grodno, où elle avoit été convoquée pour le vingt-huit de Septembre. Il s'y rendit *incognito* le ſix Octobre; mais ceux qui s'intéreſſoient le plus à lui, ne lui cachèrent point que ſon affaire étoit celle qui attiroit toute l'attention de la Diette, & lui conſeillèrent de ſe retirer.

Quoique le Roi de Pologne ne fût peut-être pas intérieurement fâché de l'élévation du Comte de Saxe ſon fils à la Souveraineté de la Curlande, cependant il étoit obligé de diſſimuler: il avoit fait bâtir à Varſovie pluſieurs Palais magnifiques, qui lui avoient coûté des ſommes immenſes; il en ſollicitoit la propriété à la Diette, c'eſt pourquoi il avoit des raiſons pour la ménager. On y avoit débuté par l'affaire de Curlande: quelques Nonces y avoient inſiſté, ſur ce qu'avant toutes choſes, le Roi ſeroit très-humblement ſupplié de faire expédier un diplôme pour rappeller le Comte de Saxe, & annuler ſon Election; d'autres y avoient ſoûtenu qu'un diplôme révocatoire n'étant point ſuffiſant, il falloit que Sa Majeſté, comme ayant ſeul un pouvoir abſolu ſur lui, ſe chargeât de

le faire revenir. La plus grande partie des Nonces penſoit que le Roi avoit lui-même favoriſé cette Election, mais tous la condamnoient hautement: il n'y eut que celui de Poſnanie, qui pour la juſtifier, dit " qu'on „ ne devoit point blâmer le Comte Maurice, „ Seigneur diſtingué par ſa naiſſance & par „ ſon mérite, d'avoir eu l'ambition de pouſ„ ſer ſa fortune auſſi loin qu'il lui auroit été „ poſſible; mais que ceux-là ſeuls étoient „ coupables, qui lui avoient inſpiré de ſe fai„ re élire Succeſſeur du Duc Ferdinand, & „ qu'il falloit les découvrir & les juger ſuivant „ toute la rigueur des Loix. „ Des débats augmentant journellement, le Roi pour ſatisfaire aux importunités réitérées qui lui furent faites à ce ſujet, ſe trouva forcé d'écrire au Comte de Saxe, en termes aſſez durs, de revenir ſans délai, & de rapporter à la Diette l'acte de ſon Election, & tous ceux qui pouroient y avoir quelque raport. Sa Majeſte n'ayant point eu de reponſe à ſa première lettre du onze Octobre, elle en écrivit une ſeconde le dix-huit du même mois, encore plus vive & plus preſſante que la première; le Comte de Saxe y répondit en ces termes:

SIRE,

" Je ſuis contraint par une fatale néceſſité „ de deſobéir aux Ordres ſi ſouvent réitérés „ par Votre Majeſté, & que ſon Miniſtre M. „ le Comte de Witzdorff me déclara encore „ en dernier lieu de ne plus ſonger à la Cur„ lande. Je ne puis que me jetter aux pieds de „ Votre Majeſté par cette dernière inſtance, „ pour la ſupplier avec toute la ſoumiſſion

poſ-

„ poſſible de ſuſpendre pour un moment les „ conſidérations relatives au décret de la Diette „ de Grodno, pour enviſager mes engagemens „ du côte de l'honneur & de la réputation qui „ me touchent en particulier.

„ Je dois tout à Votre Majeſté; & ma vie „ eſt le moindre ſacrifice que je voudrois lui „ faire; mais, SIRE, des ſentimens d'honneur „ me lient bien plus étroitement à l'obligation „ de ne jamais faire aucune démarche indigne „ de votre ſang. Je ne ſuis plus à moi: Je ne „ puis plus abandonner un parti honorable, „ ni me dédire & manquer à ma parole; car „ cela entraîneroit un blâme, & des réflexions „ que tout honnête homme ne peut concevoir „ ſans frémir.

„ J'occupe un emploi diſtingué dans les Ar- „ mées du Roi Très-Chrétien, où la lâcheté „ & la trahiſon ne ſouffrent, ni modification, „ ni excuſe, ni déguiſement; & je dois m'ap- „ pliquer à y en mériter encore de plus émi- „ nens. Mais, SIRE, quand je voudrois paſ- „ ſer ſur toutes ces conſidérations eſſentielles, „ pourrois-je éviter le reproche continuel de „ ma propre conſcience, & me réſoudre à paſ- „ ſer mes jours dans un mépris manifeſte;

„ Je n'ai rien de plus profondement gravé „ dans mon cœur qu'une entière réſignation „ aux ordres de V. M. Mais la réputation, „ SIRE, ne peut reconnoître que ſoi-même: „ j'en dois répondre ſeul; & ſi je ſuis capable „ de m'écarter un inſtant de ce principe, je ne „ mérite plus vos bontés. Ce n'eſt ni par ca- „ price ni par légèreté que j'ai donné les mains „ à mon Election: j'ai été unanimement élu „ par cette illuſtre Nation, par ce Corps de „ Nobleſſe, qui s'eſt ſignalé depuis pluſieurs

ſié-

„ siécles par son attachement à la Pologne ; „ qui a plus d'une fois contribué à sa gloire „ & à ses avantages ; qui ne cherche, ne demande & n'aspire à autre chose qu'à persister „ dans la fidélité de ses ancêtres, & qui n'en „ départira jamais, à moins que d'y être forcé.

„ On nous a condamnés à Grodno, SIRE : „ mais nonobstant toute la cabale, il y a eu „ des avis justes qui vouloient qu'on nous écoutât ; on ne l'a point fait ; c'est le fondement „ de la juste crainte des Curlandois, & la cause de la situation amère où je me trouve. „ On veut établir un Tribunal de l'Inquisition „ en Curlande, comme on a déja fait en d'autres lieux ; je l'attendrai avec toutes les dispositions d'une ame ferme & inébranlable „ sur tout ce que la prudence prescrit en pareille conjoncture. Mais je ne pourrois, „ SIRE, qu'être inconsolable pour jamais, si „ ces dispositions me privoient des bontés & „ des graces de Votre Majesté.

„ Daignez, SIRE, faire quelque attention „ aux vérités que j'ose vous exposer, & qui „ doivent me rendre plus digne de votre pitié „ que de votre colère. Je suis avec un respect infini, de Votre Majesté, &c. „ *Signé*,

MAURICE DE SAXE.

A MITTAW, ce 23. Octobre 1726.

A peine le Comte de Saxe eut-il fait partir cette lettre pour Grodno, qu'il reçut le diplôme suivant, que le Roi de Pologne n'avoit pu se dispenser de rendre contre lui, pour satisfaire à l'empressement & aux instances des Nonces.

AUGUSTE II, par la grace de Dieu, Roi de

de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. D'autant que nous avons toujours regardé l'amitié & l'affection de nos très-chers bourgeois & habitans de ce Royaume, comme le principal & le plus solide de notre Régence, & que nous avons tâché & tâchons encore d'étendre les frontières de la République: & d'y rejoindre les pays qui en ont été démembrés: A CES CAUSES, *& pour prévenir tous les prétextes qui pourroient causer quelque méfiance entre S. M. & la liberté, en conséquence des* Pacta conventa, *nous avons bien voulu promettre & engager notre parole Royale, que nous ne permettrons à qui que ce soit de démembrer la Province de Curlande du Corps de la République auquel elle a été jointe depuis tant de temps, & qui en vertu des* Pacta subjectionis, *ou convention de soumission, doit rentrer sous la dépendance du Roi & des Etats du Royaume, & du grand Duché de Lithuanie, après la mort du Duc Ferdinand sans enfans mâles.*

Dans cette vue, & pour ôter toute espérance à ceux qui aspirent à cette succession, nous déclarons que nous n'accorderons jamais l'investiture à à un nouveau Duc, soit en particulier ou conjointement avec les Etats. Nous ne donnerons aussi aucun secours à qui que ce soit, directement ou indirectement; au contraire, nous envoyons ordre au Comte Maurice de Saxe de se retirer incessamment du Duché de Curlande, sans pouvoir y retourner, ni y prendre aucun intérêt, sous quelque prétexte, prétention ou titre que ce puisse être.

Nous déclarons de plus que nous obligerons ledit Comte à rendre tous les instrumens & lettres qui ont été faits en sa faveur dans une assemblée défendue, pour les remettre aux Etats de cette République, actuellement assemblés en Diette, comme étant de nulle valeur: & les Curlandois qui ont

été les auteurs de ces instrumens & actes, seront jugés devant nos Tribunaux de relation.

Ordonnons & permettons que le présent Diplôme signé par nous, & scellé du sceau de la Couronne & du grand Duché de Lithuanie, soit remis entre les mains du Maréchal de la Diette, & inséré, non seulement dans les Loix, mais aussi dans la Matricule de chaque Palatinat. Signé, FREDERIC AUGUSTE. *A Grodno, ce 26. Octobre* 1726.

Par deux Constitutions de la Diette, le Comte de Saxe fut mis au ban, pour n'y avoir point comparu, & n'avoir point rendu l'acte de son Election: on prétend que ce fut encore là un trait politique de la part du Roi de Pologne, pour légitimer les prétentions de son fils sur la Curlande; car n'étant point né Polonois, la Diette n'avoit aucun droit de le mettre au ban; & en l'y mettant, c'étoit en quelque façon le reconnoître pour Duc de Curlande, & comme tel, sujet aux Constitutions de la Diette.

Les Nonces n'étant point encore contens, après avoir mis la patience du Roi à toutes ces épreuves, ils établirent une commission locale, qui devoit s'ouvrir avant la fin de l'année, pour rechercher les Auteurs de la convocation des Etats de Curlande, & ceux qui avoient concouru à l'élection du Comte de Saxe: cette commission fut insérée dans le projet de la réunion de la Curlande à la Pologne, & approuvée au nom du Roi par la Diette la veille de sa clôture: en voici la traduction.

AUGUSTE II, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. D'autant que l'expérience fait voir que les Etats qui sont réunis sous un Chef, & qui n'ont qu'une seule forme

forme de Régence, rendent un Corps plus heureux, plus puiſſant & plus facile à gouverner, que lorſqu'ils ſont partagés ou deſunis, &c. A CES CAUSES, *Nous réuniſſons & incorporons au Royaume de Pologne, & au grand Duché de Lithuanie, le Duché de Curlande & de Semigalle, dans le territoire de Pilten, & tout ce qui en dépend, de la même manière qu'ils ont été ci devant réunis & incorporés aux autres Etats de la République: nous les recevons comme Citoyens de la Couronne & de grand Duché de Lithuanie, ainſi qu'ils ont été reçus ci-devant, avec les droits, priviléges & libertés qui leur ont été accordés. Nous leur promettons de les aſſiſter & défendre avec les armées de la République contre toute poſſeſſion injuſte, & contre toute invaſion des ennemis.*

En excluant, rejettant & aboliſſant à perpétuité toute ſubſtitution ou inveſtiture d'un nouveau Succeſſeur après la mort du préſent Duc Ferdinand, nous rompons & annulons en même temps toutes les entrepriſes & pratiques qui ont été faites injuſtement contre nos mandats, ordres & défenſes, & particulièrement la dernière Aſſemblée illicite, avec tous les actes qui y ont été dreſſés touchant une prétendue ſucceſſion éventuelle: & en vertu de notre pouvoir ſuprême, & de la puiſſance immédiate de la République, nous déclarons par une Loi perpetuelle & irrévocable toutes ces entrepriſes, pratiques & actes illicites, de nulle valeur & inſubſiſtans, ſans qu'on en puiſſe jamais tirer aucun avantage.

Et afin que les demandes & repréſentations des Etats de la Province de Curlande, au ſujet des affaires domeſtiques & des arrangemens pris pour l'affermiſſement du bien intérieur & de la Régence même, puiſſent être expediées & terminées plus promptement

à l'avantage d'un chacun, nous nommons du consentement de tous les Etats de la République, pour Commissaires de la part du Sénat l'Eveque d'Ermeland, avec les Palatins de Mazovie, de Plosko & de Trocko, non seulement pour écouter & examiner lesdites demandes & représentations, mais aussi pour faire tous les réglemens de cette Province; & en conséquence ajuster tous les differens & toutes les prétentions domestiques & étrangères, avec ordre de faire rapport de tout à la République, afin d'en recevoir l'approbation & la confirmation à la prochaine Diette.

Nous donnons pouvoir ausdits Commissaires de juger promptement, & de faire punir tous ceux qui pourroient s'opposer ou se rébeller contre les droits de la République, le pouvoir des Commissaires & la présente Constitution. Enjoignant avec l'autorité de la présente Diette, aux Généraux des deux nations de les assister de troupes, lorsqu'ils en seront requis; & voulons que lesdits Commissaires ayant fixé le temps de ladite commission, par des lettres circulaires, ils l'executent aussi promptement qu'il leur sera possible.

Nous défendons en même temps, par autorité de la présente Diette, à tous les habitans du Duché de Curlande & de Semigalle & du territoire de Pilten, soit en général ou en particulier, d'entretenir aucune correspondance, negociation ou liaison avec les Ministres étrangers; de faire quelques nouveautés, ou de fomenter des entreprises préjudiciables aux droits de la Republique, soit directement ou indirectement, sous quelque titre ou apparence que ce puisse être, sous peine de crime de lése-Majesté, de haute trahison & de toute autre punition, suivant la rigueur des Loix; à quoi seront aussi sujets tous ceux qui seront découverts dans la suite être fauteurs, complices & executeurs des-

desdites conventions, conformement aux Loix établies par le Traite de Varsovie.

Signe, FREDERIC AUGUSTE.

A Grodno, ce 9. Novembre 1726.

Voilà jusqu'où fut poussée cette affaire, à laquelle la Russie paroissoit d'autant plus s'intéresser, que le Prince Menzikoff s'étoit toujours flatté de déterminer la Régence de Curlande en sa faveur. Il est vrai aussi que ces Etats comptoient toujours sur la protection de l'Impératrice, dans le cas où ils seroient poussés à bout de la part de la Pologne; & ç'auroit été le pis aller; car ils redoutoient le despotisme de la Cour de Russie, qui avec le temps n'auroit pas manqué de prétexte pour le gouverner comme elle auroit voulu, puisqu'elle auroit pu les considérer comme pays conquis. Ce n'auroit pas été la première fois qu'on auroit vu les protecteurs, & ceux qui étoient venus au secours d'une autre nation, s'en rendre eux-mêmes les maîtres: c'est pourquoi il n'est point étonnant que les Curlandois se trouvassent alors dans une perplexité bien inquiétante. Le Comte de Saxe étoit lui-même fort embarrassé: d'un côté il voyoit les Polonois irrités, le condamner sans vouloir l'entendre, & sans vouloir même prendre connoissance de ses moyens de justification: de l'autre, ceux qui venoient de l'élire étoient menacés des derniers supplices. Ces intérêts respectifs unirent intimement à eux le Comte de Saxe, & leur fit prendre de concert toutes les mesures les plus expédientes pour leur commune conservation & celle de la Patrie.

Tandis que par la Diette, la tête du Comte de Saxe avoit eté miſe à prix, ainſi que celle des Députés des Etats de Curlande, qui y avoient été cités en vain différentes fois, il partit *incognito* pour Dreſde. L'argent lui manquoit; & après en avoir ramaſſé le plus qu'il put en Saxe, il retourna à Mittaw le 25. Novembre. A ſon arrivée il ſe forma une garde de trois-cens hommes, bien réſolu de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité, & qu'en cas qu'il fût forcé de rendre ſon Acte d'Élection, de ne le remettre au moins qu'aux Etats de qui il l'avoit reçu. La Régence de Curlande, qui appréhendoit que cette levée de bouclier n'irritât encore davantage les Polonois, lui fit quelques repréſentations: mais bien éloignée d'y adhérer, il lui parla alors, pour la première fois en Souverain, & commença par vouloir uſer de ſes droits, en exigeant de la Nobleſſe les ſecours dont il pourroit avoir beſoin, & l'invitant à ſe joindre elle-même à lui, & à monter à cheval, ſi le cas le requeroit pour le ſalut commun de la Province.

Sa Majeſté Polonoiſe étant tombée malade à Bialloſtok, le Comte de Saxe, tout proſcrit qu'il étoit, hazarda de s'y rendre au commencement de l'année ſuivante 1727.

Il vit ſecrettement pluſieurs fois le Roi ſon père; & ce fut dans ces entrevues particulières que le Roi lui défendit très-ſérieuſement de pouſſer plus loin les affaires en Curlande, & il le preſſa même aſſez vivement de lui remettre ſon diplôme d'Election: mais le Comte s'en excuſa toujours ſous différens prétextes.

Il ſe peut fort bien faire, & c'eſt même le ſentiment général de tous ceux qui ont eu part

à

à cette affaire, que Sa Majesté Polonoise ait eu dans les commencemens, quelque sorte d'envie que cela eût réuſſi ; mais les Polonois avoient pris le contraire trop à cœur, pour qu'il y eût la moindre espérance de les faire revenir: ils appréhendoient que ſi une fois la Curlande étoit poſſédée par un Prince de la Maiſon de Saxe, ou la Couronne de Pologne deviendroit héréditaire dans cette Maiſon, ou la Curlande ſeroit réunie un jour à l'Electorat de Saxe ; cette alternative leur étoit également préjudiciable. Le Roi de Pologne qui avoit un intérêt ſenſible de ménager les Polonois, afin de pouvoir conſerver ſon Thrône après lui au Prince Royal & Electoral ſon fils, ſongea pour lors de bonne foi à éviter toutes les occaſions de leur cauſer le moindre ombrage ; c'eſt ce qui engagea ce Monarque à faire par lui-même, & à faire faire auprès du Comte de Saxe toutes les démarches qu'il crut les plus propres à le porter à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la Curlande, & à remettre à la Diette tous les inſtrumens de ſon Election. Mais rien ne put l'y déterminer ; & il partit pour Mittaw, où il arriva le 4. du mois de Février de la même année. Peu de tems après, le Roi excédé par les preſſantes ſollicitations des Miniſtres Polonois, lui fit expédier de nouveaux ordres de ſe retirer de la Curlande pour retourner à ſon Régiment en France ; & il enjoignit à tous ceux de ſon parti de le quitter, & de ſe rendre à Varſovie, pour y rendre compte de leur conduite. L'Evêque d'Ermeland envoya auſſi dans le même temps un de ſes Officiers à Mittaw, pour y préparer les quartiers, & faire les proviſions néceſſaires pour tous les Commiſſaires & leur ſuite. Ces préparatifs engagè-

rent les Conſeillers de la Régence, dans de frequentes conférences avec les Miniſtres Ruſſiens, afin de concerter avec eux les meſures qu'ils devoient prendre dans la conjoncture préſente. Le 14. du même mois de Février, le jeune Comte de Tolſtoi arriva à Mittaw, chargé d'une commiſſion de l'Imperatrice, pour tout mettre en uſage, afin de détourner les Etats de conſentir à l'incorporation de ce Duché à la Pologne, & les engager au contraire à tenir bon, & à ſoûtenir leurs droits juſqu'à la dernière extrémité.

Les Etats qui étoient aſſemblés depuis le 21. Février, reſolurent d'envoyer une députation au Duc Ferdinand à Dantzik, pour l'inviter à ſe rendre à Mittaw, afin de les venir gouverner, & pour le prier, en cas qu'il ne répondît point à leurs vœux, de confirmer l'Election éventuelle qu'ils avoient fait en dernier lieu en faveur du Comte de Saxe. Ils nommèrent en même temps des Députés pour aller conférer avec les Commiſſaires de la République de Pologne, au ſujet de ces deux points, dont ils réſolurent de ne jamais ſe départir, attendu qu'ils comptoient ſur les ſecours de la Ruſſie.

Toutes ces démarches ayant été inutiles, la Régence envoya à Varſovie le ſieur Meden en qualité de député du Duché, pour tâcher d'empêcher la Commiſſion qu'on vouloit envoyer en Curlande, parce que ſuivant ſes inſtructions, la Conſtitution de la dernière Diette de Grodno à ce ſujet, devoit être regardée comme nulle, s'étant faite ſans le concours des Etats & ſans leur participation; mais le Sénat ayant jugé cette conduite coupable de rébellion, & après en avoit fait rapport au Roi, on

on ordonna au grand Maréchal de la Couronne, de faire mettre aux arrêts ledit sieur Meden; ce qu'il exécuta après s'être saisi de ses papiers & instructions. Les motifs qui engagèrent le Sénat à cette résolution, furent, parce que dans l'instruction de ce Député, 1°. il paroissoit une rébellion ouverte, en ce qu'on y protestoit contre la commission nommée; 2°. parce que ce Député n'a été envoyé que par une partie de la Noblesse seulement, assemblée au Conventicule desapprouvé par le Duc Ferdinand; 3°. afin que le Roi, le Sénat & le Ministère pussent se mettre à couvert des soupçons de connivence & d'adhérence; 4°. parce que la révolte étant publique, il falloit aussi en montrer un ressentiment public, afin que les Puissances voisines vissent la résolution où étoit la République de défendre cette Province, pour que les bons Curlandois fussent affermis dans leur fidélité, & les mauvais intimidés; 5°. pour que tout le monde sçût que ce n'étoit point en vain que la République formoit des Loix, & que dans son indépendance elle n'appréhendoit aucune Puissance étrangère; & enfin parce que par cette sévérité, le Comte de Saxe pourroit être instruit à obéir aux volontés du Roi, & aux ordres de la République.

La Régence n'eut pas plutôt appris la détention de son Député, qu'elle en fut extrêmement alarmée & consternée. Le Comte de Saxe qui avoit épuisé toutes les bourses de ses amis, & qui manquoit de finances, partit pour Leipsick, où il ramassa autant d'argent qu'il lui fut possible. Ayant été informé que le Roi de Pologne étoit à Pilnitz pour quelques jours, il s'y rendit, & y passa avec Sa Majesté tout

le temps qu'elle y resta ; après quoi il partit pour Mittaw, où il arriva le 15. du mois de Juin suivant : non à la vérité sans prendre sur la route toutes les mesures nécessaires ; car la République ayant promis une somme considérable à celui qui l'arrêteroit, il devoit être toujours sur ses gardes ; & s'il eût ete arrêté, peut-être le Roi lui-même n'auroit il pu être le maître de son sort : cependant telle precaution qu'il prit pour se déguiser, il fut rencontré différentes fois, mais par de bons Polonois qui feignirent de ne pas le connoître. Cependant le Roi de Pologne qui vouloit voir la tournure que prendroient les affaires en Curlande, différoit tant qu'il pouvoit de donner l'Investiture de ce Duché au Duc Ferdinand, qui la sollicitoit ouvertement ; & ce la sous prétexte que ce Duc étant en procès avec la Noblesse du Pays, il ne convenoit point de le mettre en possession de ces Etats, parce que ce seroit lui donner raison, sans sçavoir s'il l'avoit ou non, & lui fournir les moyens de se venger de ses Parties. Sa Majesté envoya seulement un Rescript aux Etats de Curlande, par lequel elle leur ordonnoit de payer les revenus qui étoient dus à ce Prince, & elle lui en fit donner avis, pour qu'il pût en exiger le payement.

Pendant le séjour que fit à Pilnitz le Comte de Saxe, il eut avec le Vice-Chancelier de la Couronne de Pologne, qui n'étoit pas de ses amis ; quoiqu'il feignoit bien de l'être, une conférence des plus vives ; il lui dit entr'autres choses " que la conduite du Sénat, à son „ égard, étoit très-dure, très-injuste, & peu „ respectable pour le Roi même. Celui-ci lui „ répondit, que s'il eût obéi dans le temps,

„ en

„ en remettant à la Diette l'Acte de son Elec-
„ tion, on n'en seroit pas venu à ces extré-
„ mités, & que la Diette auroit pu faire quel-
„ que chose en sa faveur, autant par considé-
„ ration pour son mérite personnel, que par
„ respect pour Sa Majesté, à laquelle il avoit
„ l'honneur d'appartenir. " On ne doit pas s'attendre, *repliqua-t-il*, " que j'abandonne
„ jamais les Curlandois, qui sont prêts à sa-
„ crifier pour moi leurs biens & leurs vies.
„ Pendant la tenue de la Diette de Grodno,
„ j'y ai fait faire des propositions, qui non
„ seulement auroient dû contenter la Répu-
„ blique, mais qui m'auroient tiré avec hon-
„ neur du pas glissant où je me suis mis : ce-
„ pendant on n'a pas daigné m'écouter, &
„ la jalousie de mes ennemis y a prévalu sur la
„ droiture de mes intentions & la justice de
„ ma cause. Je ne suis plus cependant le maî-
„ tre aujourd'hui de retirer la parole que j'ai
„ donné aux Curlandois, ni de me désister
„ de mes engagemens; parce que dans cette
„ pressante nécessité, ils ne manqueroient pas
„ de s'adresser au Prince Menzikoff, & de le
„ reconnoître pour Duc de Curlande en ma
„ place.

„ L'obéissance, *reprit le Vice-Chancelier*, est
„ le premier devoir des Sujets; c'est un prin-
„ cipe fondamental, dont vous deviez l'exem-
„ ple à tous égards, en commençant par vous
„ soumettre à ce que la République exigeoit
„ de vous, & attendre de sa complaisance ce
„ que vous ne pouviez penser en pouvoir ob-
„ tenir par la force; car vous n'ignorez pas
„ qu'elle est en état de résister à votre Excel-
„ lence & au Prince Menzikoff; & elle est
„ bien resolue à ne rien céder de ses droits,

„ quand

„ quand même il en devroit résulter une guer-
„ re. La République, *interrompit le Comte*,
„ ne peut s'emparer de la Curlande sans in-
„ justice, & sans beaucoup de peine : cepen-
„ dant si les Commissaires veulent entrer avec
„ moi en négociation sur cette affaire, je suis
„ prêt tant par rapport au profond respect que
„ je porte au Roi, que par égard pour la Ré-
„ publique, de faire mes soumissions à la
„ Diette, sous condition qu'en ratifiant mon
„ élection, elle me reconnoîtra pour Duc de
„ Curlande & de Semigalle : mais en cas de
„ refus, je vous proteste que la Commission
„ pourra bien être infructueuse, & que les
„ Commissaires auront peut-être lieu de s'en
„ repentir. "

Une déclaration aussi vive de la part du Comte de Saxe, bien loin d'intimider le Vice-Chancelier, ne servit encore qu'à l'irriter davantage, & il ne négligea rien pour accélerer le départ des Commissaires.

Cependant le Comte de Saxe sentant bien qu'il ne pouvoit rester à Mittaw plus longtemps, parce que s'il attendoit la Commission, il pourroit y être arrêté, il fut prendre congé de la Duchesse de Curlande, mit ordre à ses affaires, & se retira à Conisberg, pour y attendre le résultat, tant de la commission que des négociations qu'il avoit hazardées avec différentes Cours, & notamment avec celle de Londres, sur laquelle il fondoit de grandes espérances: mais ayant été informé que ses négociations n'avoient point réussi, il jugea à propos de quitter Conisberg pour se rendre à Libau, où son monde qui avoit resté à Dantzick, vint le joindre pour l'escorter de là dans l'isle d'Usmaiz, où il arriva le 8. Août de la même année 1727. Deux

Digitized by Google

Deux jours après qu'il fut arrivé dans cette isle, il songea à s'y fortifier: il y reçut un convoi considérable de munitions de guerre & de bouche. Outre trois-cens soldats qu'il avoit, il fit venir cent payſans des environs, qu'il envoya prendre de force chez eux, pour les employer à faire des retranchemens; & le 18. du même mois il fit publier un Recript par lequel il invitoit les Curlandois à le joindre dans son isle; mais ceux-ci loin d'oser se déclarer ouvertement en sa faveur, ne voulurent pas même permettre que cette Patente fût publiée dans leurs villages, & ils pensèrent très-sérieusement à ménager la Commission qui étoit sur le point d'arriver, & à chercher les moyens de garantir leur pays des troubles dont il étoit menacé.

RESCRIPT DU COMTE DE SAXE.

MAURICE, Comte de Saxe, par la grace de Dieu, Duc de Curlande & de Semigalle, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté Très-Chrétienne: à nos amés & fideles Etats & Sujets, SALUT. *Les troupes étrangeres dont la Curlande eſt remplie aujourd hui contre tout le droit des gens, ne permettent pas de douter de leurs mauvaiſes intentions; & le ſalut commun de la Patrie devant être le premier ſoin d'un Souverain, Nous avons cru devoir nous ſervir de toute notre autorité Ducale, pour concourir de toutes les forces qu'il à plû à Dieu nous mettre en main, en diſſipant un ennemi qui vient injuſtement & à main armée menacer nos vies & nos biens. Bien perſuadés que nous ſommes, que ce ſont les hommes qui décorent les Souverains de leurs Titres, mais que c'eſt Dieu ſeul qui leur donne la puiſſance: après avoir mis en lui toute notre confiance, & l'avoir imploré de tout notre*

notre cœur, de s'intéreſſer à la juſtice de notre cauſe, Nous avous mandé, enjoint & ordonné; enjoignons, mandons & ordonnons par ces Préſentes ſignées de notre main, & ſcellées du ſceau de notre Chancellerie, à tous nos Sujets en état de porter les armes, de quelqu'état, profeſſion, condition & qualité qu'ils ſoient, de s'armer incontinent, & de venir ſe joindre à nous dans l'iſle d'Uſmaiz, pour y prendre nos ordres: Nous invitons auſſi la Nobleſſe, après avoir donné l'exemple à leurs Vaſſaux, en s'armant pour la défenſe commune, de ſe rendre auprès de nous, pour y conférer ſur les moyens les plus prompts & les plus expediens pour éloigner de nous les malheurs & les calamités dont nous ſommes menacés: Pourquoi nous mandons à tous nos grands Officiers, Gouverneurs, Capitaines généraux, Capitaines particuliers & Baillifs, de tenir chacun en droit ſoi, la main à la prompte exécution de notre préſent Reſcript, qui ſera lu, publié & affiché dans toutes les Villes, Bourgades, Chateaux & Villages de notre obeiſſance. DONNE' dans notre Camp de l'iſle d'Uſmaiz, le 18. Août 1727.

Signé MAURICE DE SAXE.

Quoique l'Impératice de Ruſſie fût morte le 17. du mois de Mai de cette même année 1727, cela n'avoit produit aucun changement dans l'eſprit du Miniſtre, ni dans la politique de cette Cour, au ſujet des affaires de Curlande. Il eſt vrai que le Prince Menzikoff, trop occupé pour lors, étant devenu, pour ainſi dire, Régent de cet Empire, ne penſoit plus à ſe faire proclamer Succeſſeur du Duc Ferdinand; mais le Conſeil du jeune Czar ſentoit toujours trop bien combien il lui importoit que la Curlande

ne

Digitized by Google

ne fût point réunie à la Pologne, pour ne pas continuer de s'y opposer. C'est pourquoi il envoya à Mittaw le Général Lacy qui commandoit en Chef l'Armée Russienne près de Riga, lequel y arriva le 13. du même mois d'Août accompagné du Général Bibikoff: ces deux Généraux firent sçavoir aux principaux Conseillers de la Régence qu'ils avoient quelques propositions à leur faire de la part de l'Empereur de Russie. Le Chancelier & le Maréchal du Pays s'étant rendus chez eux le lendemain, ils eurent communication du Créditif Impérial qui portoit en substance. „Que l'Em„pereur, à cause du voisinage, ayant fort à cœur „ le bien de la Curlande, avoit résolu de la „ conserver dans ses priviléges & prérogatives; „ mais que comme la République de Pologne „ avoit conçu une grande animosité contre les „ Curlandois, à l'occasion de l'election faite „ en faveur du Comte de Saxe, & qu'elle avoit „ résolu de partager leur pays en Palatinats, ayant „ nommé pour cet effet une grande Commis„sion, Sa Majesté Impériale souhaitoit qu'ils se „ désistassent de cette Election, leur promettant „ non seulement d'obliger ledit Comte Maurice „ à quitter la Curlande, mais aussi d'engager la „ République par toutes sortes de voies, à ne „ point exécuter l'incorporation projetée." Sur quoi le Chancelier & le Maréchal du Pays témoignent leur reconnoissance de la gracieuse protection offerte; ils demandérent du temps pour délibérer sur une affaire de si grande importance, & ils dépêchèrent Messieurs de Reck & Keserling au Comte de Saxe qui étoit toujours dans son isle d'Usmaiz, pour lui faire part des intentions de l'Empereur de Russie; mais il ne fit aucune réponse.

Les

Les Généraux Ruſſiens, informés de la retraite du Comte de Saxe, firent défiler des troupes vers le lac d'Uſmaiz, où ils devoient ſe rendre auſſi, afin d'y conférer avec lui, & aller enſuite au devant des Commiſſaires & des troupes de Pologne, pour leur déclarer que s'ils perſiſtoient dans le deſſein d'entrer en Curlande, pour y executer la reſolution priſe à ce ſujet dans la dernière Diette de Grodno, & de partager ce Duché en Palatinats, il avoient ordre de s'y oppoſer formellement.

Le Général Bibikoff fit demander une entrevûe au Comte Saxe qui la lui accorda; & la converſation étant tombée ſur les motifs de ſa Miſſion, & lui ayant déclaré les intentions de la Cour de Ruſſie, le Comte lui répondit, " qu'il étoit bien malheureux d'avoir encouru „ la diſgrace de l'Empereur, & que comme il „ ſe ſentoit trop foible pour reſiſter à ſes for„ ces & à ſes ordres, il étoit prêt à renoncer „ aux engagemens qu'il avoit contractés avec „ les Curlandois, pourvu qu'on lui accordât une „ retraite honorable, & qu'on lui donnât dix „ jours pour retirer ſes effets, bagages & mu„ nitions. „ Bibikoff ne put prendre ſur ſon compte de lui répondre poſitivement ſur ce qu'il demandoit, & lui dit qu'il en alloit référer au Général Lacy, & ſe retira.

Ce délai de dix jours que le Comte de Saxe demandoit étoit moins pour être employé à renvoyer ſon monde & ſes bagages, comme il prétextoit, que pour avoir le temps de perfectionner les retranchemens & les ouvrages qu'il avoit commencés, & qui étoient deja fort avancés: car il eſt certain que ſi ces retranchemens euſſent été achevés, ſuivant le plan qu'il en avoit formé, vingt mille Ruſſiens ne l'auroient

roient pas délogé aiſemént de cette iſle, quoiqu'il n'eût que trois-cens hommes pour la défendre.

Le Général Lacy pénétra ſon deſſein, & ſur le rapport du Général Bibikoff, il médita de le ſurprendre par adreſſe. A cet effet il fit entourer l'iſle, & lui envoya un Trompette le 18. du même mois d'Août 1727, pour le prier de venir lui parler. Le Comte de Saxe, toujours ſur la méfiance, refuſa d'y aller, & lui fit propoſer d'y venir lui-même, mais ſeul. Le Ruſſien avoit diſpoſé 1200 hommes autour de l'iſle, & leur avoit donné un ſignal à la vûe duquel ils devoient fondre ſur l'endroit d'où il partiroit. Il vint effectivement ſeul le lendemain au matin trouver le Comte de Saxe, qui étant inſtruit du projet qu'il avoit formé contre lui, lui dit, " que „ s'il n'étoit pas plus généreux que lui, il le „ poignarderoit lui-même dans le moment; qu'il „ étoit indigne d'un Général qui avoit quatre „ mille hommes avec lui, de vouloir employer „ la trahiſon contre celui qui n'en avoit que „ trois cens, & le renvoya ſans vouloir conférer. „ Le ſignal n'ayant point paru, les Ruſſiens reſtèrent dans leur poſte, & n'en ſortirent que le ſoir, que le Général Lacy leur en donna ordre, & fit dire au Comte de Saxe qu'il ne lui accordoit que vingt-quatre heures pour ſe retirer, ſinon qu'il n'y auroit plus de quartier à eſpérer.

Le Comte de Saxe qui prévoyoit qu'il alloit être accablé par le nombre, ſes retranchemens n'étant point achevés, prit le parti de ſe retirer le même jour 19. Août à Widau, & laiſſa tous ſes bagages à la merci des Ruſſiens qui s'en emparèrent, & firent tous ſes gens priſonniers: ils eurent tous les egards poſſibles pour ſes Offi-

ciers qu'ils traitèrent fort civilement, entr'autres le Lieutenant General Belling, le Comte de Cronhielm Suedois, le Chambellan Dasteley, les Lieutenans Brink, Schelling, Bruneau, & plusieurs nobles Curlandois qui avoient suivi son parti.

Cependant dès le 26. du mois d'Août de cette même année 1727, les Commissaires du Roi & de la République de Pologne, escortés par cinq-cens Dragons, avoient fait leur entrée publique dans Mittaw, où la Bourgeoisie avoit pris les armes pour les recevoir: ils s'étoient rendus d'abord à l'Eglise Catholique Romaine, & y avoient assisté à la Messe célébrée par l'Evêque d'Ermeland. Ils avoient été ensuite à la Maison de Ville, où apres la lecture de plusieurs Constitutions Royales relatives à l'établissement de leur Jurisdiction, l'Evêque d'Ermeland avoit fait un discours sur les motifs qui avoient déterminé le Roi & la République à faire cette démarche. Le lendemain le Général de la Couronne étoit arrivé avec encore cinq-cens hommes, qui s'étoient emparés des portes de la Ville, & montoient la garde sur la grande place du marché.

Le Général Lacy, après son expedition de l'isle d'Usmaiz, se rendit à Mittaw dans le mois de Septembre: il représenta aux Commissaires de Pologne, „ que le Comte de Saxe ayant „ été forcé par les troupes Russiennes d'évacuer „ l'isle d'Usmaiz, & d'abandonner la Curlan„ de, il lui paroissoit inutile qu'ils continuassent „ leur commission: mais l'Evêque d'Ermeland lui répondit au nom des autres Commissaires, " qu'étant eux-mêmes en état de déloger ledit „ Comte, ils n'en étoient nullement redevables „ aux Russiens; qu'au contraire ils regardoient

cette

Digitized by Google

„ cette entrepriſe dans une Province de la Cou-
„ ronne de Pologne & du grand Duché de
„ Lithuanie, comme une infraction; d'autant
„ que le Roi & la République les avoient con-
„ ſtitués pour examiner l'affaire de l'Election,
„ & que pour cet effet, ils étoient indiſpenſa-
„ blement obligés d'exécuter leurs ordres; que
„ comme la Couronne de Pologne ne faiſoit
„ point de pareilles démarches avec ſes trou-
„ pes dans les Provinces de Ruſſie, & ſe mê-
„ loit encore moins de leurs affaires, ils ſe
„ flattoient que les Généraux Ruſſiens enver-
„ roient des ordres aux Regimens qu'ils avoient
„ fait entrer en Curlande, d'en ſortir au plutôt,
„ ſans quoi ils ſeroient obligés de prendre là-
„ deſſus les meſures convenables. „ A quoi le Général Lacy répliqua, " que l'Empereur n'avoit pu ſouffrir que le Comte de Saxe fît bâ-
„ tir, contre le Traité d'Oliva, des Fortereſ-
„ ſes en Curlande, ſe fortifiât dans l'iſle d'Uſ-
„ maiz, & y fît venir des vaiſſeaux chargés
„ de troupes & de munitions; d'autant plus
„ que le différend de ſa Cour avec la Grande-
„ Bretagne, ſur laquelle ledit Comte ſe repo-
„ ſoit pour en être ſecouru, n'étoit pas encore
„ terminé, & qu'ainſi pour n'avoir point de
„ guerre dans le voiſinage, l'Empereur de
„ Ruſſie avoit jugé a propos d'étouffer les hoſ-
„ tilités dès leur naiſſance. Ce Général offrit cependant aux Commiſſaires de leur remettre les effets du Comte de Saxe, inventoriés dans l'iſle d'Uſmaiz, & les priſonniers qui avoient été faits. Ceux ci inſiſtèrent avant toutes choſes ſur la retraite des troupes Ruſſiennes; ce qui fut exécuté, & l'ouverture des Etats de Curlande fixée au 15. du mois de Septembre 1727.

Les Députés du Pays ayant comparus le 23. devant les Commissaires, on y agita bien des affaîres: on y porta de grandes plaintes contre les sieurs van Brinken, grand Maître d'Hôtel, Keserling, Chancelier, & Brakel, Maréchal du Pays: on leur imputa entr' autres choses d'avoir été les auteurs de l'Election du Comte de Saxe, en ce qu'ils avoient invité ce jeune Seigneur par lettre à se rendre en Curlande: ils furent aussi accusés d'avoir approuvé de nouveau dans une seconde Assemblée des Etats, la susdite Election, quoiqu'annullée par la Constitution de la Diette de Grodno, & cassée par le Roi & la République de Pologne; & sur ces accusations, on fit investir leurs maisons le 25. du même mois de Septembre, afin de les y garder à vue.

Arrivèrent dans ce temps-là sous une forte escorte Russienne tous les équipages du Comte de Saxe qui furent déposés dans le château: les Officiers & les Soldats qui s'étoient rendus prisonniers aux troupes Russiennes dans l'isle d'Usmaiz, les accompagnèrent, & on leur indiqua des logemens où la Bourgeoisie leur fournissoit des vivres & des ustensiles.

Le Comte de Saxe qui avoit été de Conisberg à Elbourg au sortir de l'isle d'Usmaiz, arriva à Dantzick *incognito* le premier Octobre; il y reçut de sa mère qui étoit à Leipsick des remises considérables en argent, & il y fut joint par nombre de Seigneurs Curlandois attachés à son parti.

La Commission continuoit toutes ses opérations; & le 27. Septembre ayant mandé les trois Accusés, elle prononçoit contre eux le Decret suivant: " Que quoiqu'ils fussent les auteurs „ de l'Election du Comte de Saxe, ils seroient „ néan-

„ néanmoins par grace, & ſans tirer à conſé-
„ quence, abſous des accuſations, comme re-
„ préſentant la Nobleſſe & les Etats, moyen-
„ nant qu'ils promettroient par ſerment de ne
„ plus entretenir à l'avenir aucune correſpon-
„ dance avec les Puiſſances étrangères, par rap-
„ port à l'élection d'un Duc de Curlande &
„ qu'au contraire ils ſeroient & demeureroient
„ fidèles au Roi & à la République de Polog-
„ ne. „ Ces trois Accuſés ayant non ſeulement prêté ce ſerment, mais auſſi en ayant confirmé le contenu par leur ſignature, on les mit en liberté, & on retira la garde de leurs maiſons.

Le 29. les mêmes Commiſſaires firent conduire au camp Polonois les priſonniers & les équipages du Comte de Saxe, leſquels leur avoient été remis par les Généraux Ruſſiens; ſes chevaux furent diſtribués aux Officiers de la République, qui n'en avoient point; & les Etats de Curlande ayant remis à la Commiſſion les conditions auſquelles ils conſentoient que ce Duché fût incorporé à la Pologne, les Généraux Ruſſiens proteſtèrent de nouveau contre les décrets prononcés par la Commiſſion Royale, contre les *Reverſalia* donnés par les Etats de Curlande & contre tout ce qui pourroit être fait par la ſuite au préjudice de la Cour de Ruſſie: à quoi les Commiſſaires répondirent, „ que la République perſiſtoit dans la réſolution de main-
„ tenir ſes droits, & qu'elle ne ſe laiſſeroit
„ jamais impoſer des loix par aucune Puiſſance
„ étrangère. „

Quelques jours après le Général Lacy offrit aux Commiſſaires de leur remettre une caſſette du Comte de Saxe, qui avoit été trouvée parmi ſes bagages, à condition qu'il ſeroit préſent à l'ouverture & à l'examen des papiers qu'elle

contenoit, afin de pouvoir découvrir les véritables moteurs de ſon Election, ſes correſpondances étrangères, & les Puiſſances qui l'avoient ſoutenu & protégé. Les Commiſſaires répondirent, " que le Roi de Pologne étoit le „ ſeul auquel on dût remettre cette caſſette : „ le Général Lacy dit que cet effet étant de „ bonne priſe, il devoit être & appartenir à „ l'Empereur ſon maître, n'ayant rendu les „ autres que par bienſéance; & après avoir appoſé trois differens cachets ſur ladite caſſette, il la fit partir pour Petersbourg. On croyoit y trouver ſon Diplôme; mais un nommé Beauvais, ſon valet de chambre, dont l'attachement pour ſon Maître a été connu juſques à la mort, avoit trouvé le moyen de le ſauver en partant de l'iſle d'Uſmaiz avec lui; il l'avoit mis dans ſa chemiſe, dans la crainte d'être arrêté & fouillé; & ce Diplôme ſubſiſte encore en original, tel que je l'ai donné traduit ci-devant. Dans tel beſoin d'argent que ſe ſoit trouvé le Comte de Saxe, il n'a jamais voulu conſentir à le remettre: cependant il s'eſt trouvé différentes conjonctures dans leſquelles on lui en a offert des ſommes très-conſidérables; mais il a toujours voulu conſerver un Titre qui lui avoit tant coûté à à acquerir, & dont il croyoit les prétentions toujours bien fondées: on a trouvé dans cette caſſette qui a été ouverte enſuite à Saint-Petersbourg, des papiers de la dernière importance, & des lettres ſur-tout, qu'il n'avoit pu garder ſans indiſcrétion; c'eſt auſſi ce qu'il a le plus regretté tant qu'il a vêcu; car n'ayant pas eu le temps de les faire brûler devant lui quand il partit de ſon iſle d'Uſmaiz, il s'en rapporta à ſon Valet de chambre, qui n'eut

n'eut que le temps d'en tirer ſon Diplôme, & de ſe ſauver.

Au commencement du mois de Novembre ſuivant, la Nobleſſe réitéra ſes inſtances pour empêcher que le Duché de Curlande fut un jour partagé en Palatinats, ſouhaitant au contraire que Sa Majeſté Polonoiſe prît par la ſuite le Titre de Duc de Curlande & de Semigalle, & s'engageât à protéger ſes Etats, en les conſervant dans leurs franchiſes; mais le Comte de Beſtuchef qui arriva de Saint-Petersbourg à Mittaw le 22. Décembre ſuivant avec de nouvelles inſtructions de ſa Cour, y déclara de la part de l'Empereur ſon Maître aux Commiſſaires de Pologne, " que Sa Majeſté impériale „ ne ſouffriroit jamais que la Curlande, après „ la mort du Duc Ferdinand, fût incorporée „ à la Pologne, ni diviſée en Palatinats; mais „ ſoutiendroit au contraire les Curlandois, de „ concert avec l'Empereur des Romains & le „ Roi de Pruſſe, dans le droit de s'élire un „ Duc. „

Cette nouvelle déclaration toute menaçante qu'elle étoit, n'empêcha point les Commiſſaires de remplir l'objet de leur miſſion; & quoiqu'ils euſſent, par leur décret du 27. Septembre, proviſionnellement abſous le Chancelier Keſerling, ils recommencèrent ſon procès, & après l'avoir examiné de nouveau, ils le déclarèrent coupable de haute trahiſon le 8. Décembre ſuivant, le dépoſſédèrent de ſa Charge, & le condamnèrent à trois années de priſon. Ils créérent auſſi quatre nouveaux grands Officiers qui ſignèrent le nouveau plan de Régence qu'ils avoient projeté tel qu'il ſuit.

ARR

Digitized by Google

ARTICLE I.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ſeront ſoumis à l'obéiſſance & juriſdiction de la Couronne de Pologne, en cas que le Duc Ferdinand vienne à mourir ſans héritiers mâles.

II.

Le prétendu Acte d'Election du Comte de Saxe ſera aboli, & toutes les autres prétentions qu'on pourroit avoir ſur cette ſucceſſion ſont déclarées nulles; le tout en conſéquence des décrets de la dernière Diette de Grodno.

III.

Les Priviléges, les Libertés & les Prérogatives accordés ci-devant à ce Duché par le Roi Sigiſmond de glorieuſe mémoire, ſeront maintenus en entier, tant dans les affaires eccléſiaſtiques que politiques.

IV.

Les Catholiques Romains, de même que les Proteſtans, ſeront tolérés & élevés aux Charges & Dignités.

V.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ſeront conſidérés immédiatement après la mort

mort du Duc Ferdinand ſans héritiers mâles, comme Duchés incorporés à la Couronne de Pologne, en conſervant néanmoins leurs droits naturels dont ils ont joui ci-devant.

V I.

Aucun Noble ni autre Sujet ne pourra être dépouillé de ſes biens ſans procedure légitime; & toutes les plaintes & différens ſeront portés devant le Tribunal de Sa Majeſté Polonoiſe pour y être jugés, ſans préjudice aux droits du Duché.

V I I.

La Nobleſſe & les Sujets ſeront obligés, en cas de guerre, de contribuer la premiè-re année trente-mille écus, & vingt-mille les ſuivantes.

V I I I.

On accorde à la Régence des deux Duchés le libre exercice des droits nommés *Regalia*, dont le Duc régnant eſt en poſſeſſion, & entr'autres celui de faire battre monnoie.

I X.

Au cas que la Régence ait beſoin de quelqu'aſſiſtance militaire pour la perception de ſes droits, on lui donnera à ſa diſpoſition douze Cavaliers & trente Fantaſſins qui ſeront payés des revenus du Duc.

X.

Les biens & les poſſeſſions du Duc ne changeront jamais de nature ; enſorte que les biens qui du temps de l'inveſtiture ſeront ſéculiers, ne pourront jamais devenir eccléſiaſtiques.

X I.

La Nobleſſe reſtera pour toujours dans la poſſeſſion des droits de Douanes ou Paſſages ; mais il ne lui ſera point permis d'établir de nouvelles Douanes dans l'étendue de la Juriſdiction de ſes Terres.

X I I.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ne pourront être ſéparés de la Couronne de Pologne & du grand Duché de Lithuanie, ni cédés à aucune autre Puiſſance ; mais ils ſeront toujours regardés comme un membre inſéparable du Corps politique de la République & ſes Sujets immédiats : & l'on n'entreprendra jamais de changer aucune diſpoſition de la préſente Conſtitution ſans le conſentement du Magiſtrat & de la Nobleſſe. Fait à Mittaw le 8. Décembre 1727.

Après cette opération, les Commiſſaires du Roi & de la République retournèrent chez eux, comptant avoir réuſſi à rendre la tranquillité dans un pays qui ne reſpiroit cependant que le ſoulevement : car à peine furent-ils

ils partis, que la Nobleſſe députa trois Nobles Curlandois pour aller faire leurs remontrances à Varſovie, & trois autres à Saint-Petersbourg pour y ménager des ſecours, en cas de beſoin. Le Comte de Saxe ne manqua point auſſi de faire ſes proteſtations contre l'Acte ci-deſſus, auſſi-tôt qu'il en eut connoiſſance; & le Duc Ferdinand fit auſſi les ſiennes de ſon côté.

Le Comte de Saxe s'étant rendu à Dreſde dans le commencement de l'année 1728, il y fit faire une livrée neuve, & profita de l'arrivée du Roi de Pruſſe, pour faire ſa paix avec le Roi de Pologne; car Sa Majeſté Pruſſienne étant arrivée à Dreſde le 14. Janvier 1728. avec le Prince Royal, le Comte de Saxe ne quitta point la Cour; & après avoir reſté ſix ſemaines tant à Dreſde qu'à Quedlinbourg, il revint en France pour la revûe de ſon Régiment; après quoi il repartit pour Dantzick, où il arriva le 20. Avril ſuivant. La Ducheſſe douairière de Curlande y étoit pour lors; il fut lui rendre viſite, mais il n'en fut point reçu comme à l'ordinaire; cette Princeſſe avoit pris ſon parti, & toutes les belles paroles ne purent la ramener; elle lui déclara même pour l'engager à ne plus penſer à elle, que l'on négocioit ſon mariage avec le Prince de Heſſe-Hombourg, ainſi qu'il en étoit réellement queſtion dans ce temps-là.

La Ducheſſe de Curlande s'étoit véritablement attachée au Comte de Saxe, & ſa main étoit le moindre des biens qu'elle eût ſouhaité lui procurer; mais pendant ſon ſejour à Mittaw, elle avoit découvert en lui tant d'intrigues galantes qu'elle ne pouvoit lui pardonner,

ner, parce qu'elle l'avoit aimé de trop bonne foi ; c'étoit tous les jours nouveaux reproches qu'elle lui faiſoit ſans qu'il ſe corrigeât. L'amitié lui ſuggera d'abord ces reproches ; la jalouſie les anima bientôt après, & enfin le peu d'eſpérance qu'elle voyoit de pouvoir fixer ſon inconſtance, lui avoit fait prendre tout de bon le parti de l'indifférence ; parti, qui à la vérité, lui coûta beaucoup, mais dont la conduite du Comte la juſtifioit. Il eſt certain auſſi que cette Princeſſe avoit eu tous les ſujets du monde d'être mécontente de lui ; inſenſible aux attentions qu'elle avoit journellement pour lui, il ſembloit éviter les occaſions de ſe trouver avec elle, & de lui faire ſa cour. Elle avoit auprès d'elle une alliée du Comte de Beſtuchef, qui fixoit toute la tendreſſe du Comte de Saxe dans les premiers temps ; il y en eut trois autres enſuite qui ſe relevèrent alternativement dans les mêmes fonctions.

Une dernière avanture qui lui étoit arrivée étant devenue publique, avoit ſervi à faire découvrir toutes les autres. J'ai déja dit qu'il étoit logé à Mittaw, dans le Palais de la Ducheſſe de Curlande : ſon appartement étoit ſéparé de celui de la Princeſſe par une grande & vaſte cour : les Demoiſelles de la ſuite étoient logées dans un rès-de-chauſſée à côté de leur Maîtreſſe : le Comte de Saxe en aimoit une paſſionnément, & il en étoit aimé ; mais il n'y avoit pas moyen qu'il pût s'introduire chez elle, à cauſe du voiſinage des autres. Pour remédier à cet inconvénient, ils étoient convenus que tous les ſoirs, ſi-tôt que tout le monde ſeroit retiré, il iroit la prendre à ſa fenêtre pour

pour la conduire chez lui, & que tous les matins il la reconduiroit chez elle avant le jour. Cela réuſſit fort bien pendant quelque temps : mais enfin un jour, un malheureux jour que la terre étoit couverte de neige, il l'avoit apportée chez lui le ſoir ſur ſes épaules, afin de lui éviter la fraîcheur de la neige, & dans le moment qu'il la reportoit chez elle le matin, paſſa une bonne femme avec ſa lanterne allumée. Cette vieille fut effrayée d'une telle rencontre, & ſe mit à crier : le Comte ſurpris auſſi, fit un mouvement pour éteindre ſa lumière, & voulut jetter la lanterne d'un coup de pied ; l'autre lui manqua, & il tomba dans la neige avec ſa charge, par-deſſus la vieille qui redoubla ſes cris. Un ſentinelle accourut ; les Acteurs furent reconnus, & la ſcène divulguée le lendemain par toute la ville. La Princeſſe ne fut pas plutôt éveillée, que croyant bien la faire rire, on l'informa de ce qui s'étoit paſſé ; mais elle en eut tant de dépit, qu'avec ce qu'elle ſçavoit deja, & ce qu'on lui dit encore, il n'en fallut pas davantage pour la faire paſſer de l'indifférence au mépris ; il n'y a qu'un pas de l'un à l'autre, & elle le fit ſans peine : cependant elle ſçut diſſimuler juſqu'au dernier moment.

Le Miniſtre qui avoit tant fait de mal au Comte de Saxe & à ſa mère, étant mort à Vienne le 30. Avril de cette même année 1728, après quatre jours de maladie, la nouvelle en fut reçue à Dreſde le 2. du mois de Mai. Le Comte de Saxe avoit été tant de fois la victime de la haine & du reſſentiment de ce Miniſtre, que loin d'être touché de cet événement, il en conçut des eſpérances très-fa-

favorables: il partit pour Mauritzbourg où le Roi de Pologne étoit pour lors ; & un jour que Sa Majesté faisoit part à ceux qui étoient à son lever, des dépêches qu'elle venoit de recevoir de Vienne, par lesquelles on lui marquoit entr'autres choses, que le Plombier s'étant trompé dans ses mesures, le cercueil de ce Ministre s'étant trouvé trop court d'un grand pied, sa veuve par ménage ou plutôt par avarice, avoit ordonné qu'on lui cassât les jambes plutôt que d'en faire refaire un autre; le Comte de Saxe lui repartit, *que cette femme avoit rendu à son mari mort, la justice que Sa Majesté auroit dû lui rendre de son vivant: Comte Maurice*, reprit le Roi, *on ne doit jamais se venger sur la mémoire de son ennemi.*

Dans le voyage qu'avoit fait au mois de Janvier dernier à Dresde le Roi de Prusse, ce Monarque avoit invité le Roi de Pologne à venir le voir dans le mois de Mai. Ce voyage eut lieu; Sa Majesté Polonoise arriva à Postdam avec le Prince Royal & Electoral le 25. Mai, & le Comte de Saxe s'y rendit aussi le même jour de Dantzick, où il avoit été prendre ses équipages: on y resta jusqu'au 14. du mois de Juin suivant, après avoir assisté à des fêtes aussi dignes de la grandeur du Monarque qui les donnoit, que de la majesté de celui pour qui elles avoient été ordonnées.

A peine la Cour fut-elle retournée à Dresde, qu'il y fut question d'un nouveau mariage du Comte de Saxe. Le Ministre, dont nous venons de parler, avoit laissé en mourant des biens immenses; sa veuve étoit jeune encore & très-aimable; elle n'avoit jamais trempé dans les injustices du défunt. La haine implacable

que

que le Comte de Saxe avoit juſtement jurée au mari, lui avoit fait mépriſer la beauté de ſa femme: enfin cet ennemi étoit mort; il laiſſoit une veuve bien fraîche qui jouiſſoit d'une fortune capable de rétablir toutes ſes affaires: elle étoit outre cela d'une des premières familles de Pologne, & elle lui plut à tous égards, au point qu'il imagina qu'il ne pouvoit jamais ſe venger plus à propos du mari, qu'en épouſant ſa veuve: ſes tréſors lui offroient de quoi ſe dédommager amplement du préjudice qu'il en avoit reçu: & il regardoit déja cette affaire comme une reſtitution qui lui étoit dûe. La choſe fut propoſée & acceptée; mais il ne ménagea pas mieux cette fortune, que celle de la Ducheſſe de Curlande; car les mêmes raiſons qui lui avoient fait manquer la première, lui firent encore échapper la ſeconde; de ſorte que le tout fut rompu en peu de temps.

Madame de Koniſmarc, dont la ſanté étoit devenue bien chancelante depuis quelques années, mourut à peu près dans ces circonſtances: le Comte de Saxe témoigna à cette occaſion combien il étoit ſenſible à cette perte, qui en étoit effectivement une véritable pour lui; car outre qu'il avoit toujours trouvé dans cette tendre mère toutes les reſſources dont elle avoit été capable, c'eſt qu'il perdoit en elle un appui bien puiſſant auprès du Roi, qui avoit conſervé pour elle toute la confiance & toute la conſidération imaginable. Les regrets dont ce Monarque fut pénétré à cet événement, juſtifièrent ſa ſenſibilité; & ceux de toute la Cour firent de cette vertueuſe Dame l'éloge le moins ſuſpect & le moins équivoque: il me ſuffit

Digitized by Google

ſuffit d'y ajoûter que ſa mémoire eſt encore en ſi grande vénération dans le pays, que tous ceux qui en parlent, ne le font qu'avec reſpect: elle n'avoit que quarante-huit ans quand elle mourut. Rien ne prouve mieux ſon génie & ſes talens, que le choix que fit d'elle le Roi de Pologne, lorſque preſſé de toutes parts par le Roi de Suede qui étoit prêt à fondre ſur ſes Etats en 1702, il l'honora du titre d'Ambaſſadrice plénipotentiaire & extraordinaire auprès de ce Monarque; honneur dont l'Hiſtoire ne nous fournit d'autre exemple encore que celui de la Maréchale de Guébriant, qui en 1646 fut revêtue des mêmes titres par la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume pendant la minorité de Louis XIV. Cette Dame fut envoyée à Varſovie pour y conduire & remettre à Uladiſlas Sigiſmond, Roi de Pologne, la Princeſſe Marie-Louiſe de Gonzagues-Cleves, que ce Monarque avoit épouſée par procuration: la commiſſion de cette Maréchale n'expira point quand elle eut livré la Princeſſe au Roi ſon mari; car elle étoit chargée encore de négociations particulières tant en Pologne qu'en différentes Cours d'Allemagne, dont elle ſe tira avec honneur. Madame de Koniſmarc fut dont choiſie par le Roi Auguſte pour aller négocier ſes affaires avec Charles XII. Mais ce Monarque qui redoutoit la préſence de cette illuſtre Ambaſſadrice, autant que ſon éloquence, refuſa de lui donner audience, la ſalua très-gracieuſement, & lui tourna le dos: elle s'en plaignit par une épigramme qu'elle fit à ce ſujet: elle y diſoit entr'autres mille jolies choſes, & exprimées finement, „ qu'elle étoit „ bien malheureuſe d'être la ſeule perſonne au „ mon-

„ monde à laquelle ce grand Prince eût ja-
„ mais tourné le dos." Elle se plaisoit à faire des vers François, & elle fit ceux-ci en l'honneur du Roi de Suede, qu'elle lui présenta quand ce Monarque eut la témérité de venir voir à Dresde le Roi Auguste qu'il venoit de détrôner.

A la table des Dieux Mercure louoit fort
Le jeune Monarque du Nord,
En parlant des Héros qui régnent sur la terre.
Mais sur-tout vantoit les lauriers
Qu'il a remportés à la guerre;
Mais Jupiter fut des premiers
A faire remarquer sa bonté, sa clémence,
Sa piété, sa temperance
Si rare parmi les Guerriers.
Minerve applaudissoit sans cesse
Et sa prudence & sa sagesse.
Ce Roi là, dit Momus, ne sera pas un sot.
Enfin chacun des Dieux discourant sur sa gloire;
Le plaçoit par avance au temple de mémoire;
Mais Venus & Bacchus n'en dirent pas un mot.

Après la mort de Madame de Koniſmarc, il revint au Comte de Saxe un mobilier aſſez conſidérable, pour le mettre au-deſſus de ſes affaires; & après avoir tout arrangé en Saxe, il en partit pour Paris, où il arriva dans le commencement de l'année 1729.

Fin du troiſième Livre.

Digitized by Google

SOMMAIRE
DU
LIVRE QUATRIÈME.

LE Comte de Saxe part pour Dantzick, où il confère avec pluſieurs Seigneurs Curlandois qui s'y étoient rendus. Mort du jeune Czar: la Ducheſſe Douairière de Curlande proclamée Impératrice de Ruſſie. Camp de Muhlberg: le Comte de Saxe s'y diſtingue. Il s'applique aux Méchaniques: il fait de vaines tentatives pour ſe rétablir dans les bonnes graces de la Czarine. Camp de Varſovie. Mort du Roi de Pologne; détail de ſa maladie. Troubles de l'Europe à l'occaſion de cette mort. Diverſes Déclarations de guerre. Siége & priſe du Fort de Kell: Siége & priſe de Trarbach: comminges inventées & miſes en uſage pour la première fois: le Comte de Saxe force les lignes d'Etlingen. Siége de Philipsbourg: le Maréchal Duc de Barwich y eſt tué: priſe de Philipsbourg: le Comte de Saxe eſt fait Lieutenant Général: il prend différens magaſins des Im-

Digitized by Google

périaux : il tue de ſa main le Commandant d'un parti de Huſſards ennemis. Suſpenſion d'armes publiée à la tête des deux Armées : affaires d'Italie : Mr. du Theil va à Vienne en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire. Mariage du Duc de Lorraine avec l'Archiducheſſe Marie-Therèſe d'Autriche : abdication du Roi Staniſlas : Traité de paix ſigné définitivement à Vienne. Réunion de la Lorraine à la France : le Comte de Biron élu Duc de Curlande : il va à Dreſde avec le Marquis de Livry : il fait un voyage en Provence pour y prendre les Eaux de Balaruc. Mort de l'Empereur CHARLES VI. *Troubles de l'Allemagne pour le partage de ſa ſucceſſion. Manifeſte du Roi de Pruſſe en entrant en Sileſie : deſcription de ce Duché. Mort de l'Impératrice de Ruſſie : le Comte de Biron, Duc de Curlande eſt arrêté.*

HIS-

Digitized by Google

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

MALGRÉ les mauvais succès qui avoient suivi l'élection du Comte de Saxe à la Souveraineté des Duchés de Curlande & de Semigalle, cependant il ne perdit point courage ; & après avoir mis ordre dans son Domestique à Paris, il en partit au mois d'Avril 1729. pour aller dans différentes Cours d'Allemagne, & arriva à Dantzick au mois de Juin, où il trouva nombre de Seigneurs Curlandois avec lesquels il fut tous les jours en conférence sur les affaires de leur pays ; il fit ensuite partir ses Domestiques & ses équipages pour Berlin.

Le jeune Czar étant mort de la petite vérole au mois de Janvier 1730, il en conçut les espérances les plus favorables du monde pour son affaire de Curlande, & sur-tout quand il fut informé que le Senat & les Grands de l'Empire avoient proclamé la Ducheſſe Douairière de Curlande, Impératrice & Souveraine de toutes les Russies. Cette Princesse étoit à Mittaw lors de cet événement ; on lui députa

Digitized by Google

le Prince Dogoruckio accompagné de trois Seigneurs Ruſſiens, & d'un Lieutenant des Gardes, pour lui porter cette nouvelle, qu'elle reçut avec toute la tranquillité imaginable, & elle partit le 7. Février pour Moſcou.

Le Roi de Pruſſe, informé des fêtes qui ſe donnoient à Dreſde à l'occaſion du mariage de la Comteſſe de Coſel, y arriva *incognitò* le 18. Février, & après s'être déguiſé ſous un Domino, il ſe rendit à la ſalle où l'on célébroit la noce en préſence de Sa Majeſté Polonoiſe & de toute la Cour: le Roi de Pruſſe fit le tour des deux tables, & s'arrêta derrière le fauteuil du Roi de Pologne: peu de temps après, voyant que tout le monde paroiſſoit inquiet, & craignant de devenir ſuſpect, s'il tardoit plus long-temps à ſe faire connoître, il ôta ſon maſque, & ſe découvrit au Roi de Pologne, qui, l'ayant reconnu ſur le champ, ſe leva de table, ainſi que toute la compagnie. Les deux Monarques s'embraſſèrent & ſe donnèrent mutuellement les marques les plus vives & les plus tendres d'une parfaite amitié: le Roi de Pologne ayant remercié celui de Pruſſe de la peine qu'il s'étoit donné de le venir voir, celui-ci lui répondit, *que le deſir de le voir étoit ſi grand, & le tourmentoit depuis ſi long temps, qu'il n'auroit pas manqué de venir à Dreſde en cette occaſion, quand même il auroit été obligé d'y venir à pied.* Ce Monarque ſe mit à table à côté de la mariée, & aſſiſta à toutes les fêtes qui ſe donnèrent à ce ſujet juſqu'au 25. du même mois qu'il partit pour Poſtdam.

Pendant le ſéjour du Roi de Pruſſe à Dreſde, le Roi de Pologne lui avoit propoſé d'honorer de ſa préſence un Camp qu'il avoit deſſein de former au mois de Juin ſuivant à Muhlberg

berg. Sa Majeſté Pruſſienne l'avoit accepté, & pour en préparer la magnificence, le Roi de Pologne donna les ordres les plus précis; il en fit informer le Comte de Saxe afin qu'il eût à s'y trouver, & ſon quartier fut placé auprès de celui du Roi de Pruſſe du côté de Radewitz : les quartiers qu'y occuperoient les Princes & autres Seigneurs, furent nommés auſſi le 12. Mai, & le Roi fit faire pour le Comte de Saxe, un équipage auſſi magnifique que celui du Prince Electoral.

Le Camp de Muhlberg a été le plus beau, le plus brillant & le plus nombreux qui ſe ſoit jamais vu : le cheval de chaque Sous-Lieutenant de Cavalerie & le harnois étoient eſtimés plus de mille écus: dans le quartier du Roi, il y avoit trois tables de vingt-quatre couverts garnies & ſervies en vaiſelle d'or, & deux autres de trois-cens couverts en argent. Les tentes ſeules du quartier de Sa Majeſté étoient eſtimées dix millions: il y avoit un nombre prodigieux de chevaux de main, & outre les troupes qui compoſoient le camp, on y comptoit trois-cens mille bouches.

Le Roi de Pologne, accompagné du Prince Electoral & du Comte de Saxe, s'y rendit pour voir arriver les troupes; & le 28. Mai il les fit mettre en bataille, afin de les faire voir au Marquis de Monti pour lors Ambaſſadeur de France, qui étoit obligé de ſe rendre à Paris, avant qu'il fût commencé. Le Roi de Pruſſe arriva à ce Camp le 31. avec une ſuite de Princes & d'Officiers Généraux, auſſi nombreuſe que celle du Roi de Pologne.

Le premier jour de Juin, les deux Rois firent la revue générale de ce camp, qui dura vingt-ſix jours, pendant leſquels il y eut nom-

bre de divertiſſemens, qui varioient les exercices militaires, qui s'y firent à la ſatisfaction réciproque de deux Rois, & de tous ceux qui y aſſiſtèrent. Le Comte de Saxe ſur-tout s'y diſtingua par la vîteſſe & par l'adreſſe de ſes évolutions, & s'y attira les complimens de leurs Majeſtés & de leurs Alteſſes Royales. Les divertiſſemens & le camp finirent par une grande chaſſe dans laquelle on tua onze cens piéces, tant cerfs, que biches, chevreuils & ſangliers.

Quand le Comte de Saxe eut conduit le Roi de Pologne à Dreſde, il revint à Paris, où il s'appliqua à ſe fortifier dans les Mathématiques; de-là il prit du goût pour les Méchaniques, & il inventa une machine avec laquelle il prétendoit pouvoir faire monter les bateaux de Rouen à Paris, ſans ſe ſervir de chevaux pour les tirer, comme il eſt d'uſage. Il fut à Rouen faire l'épreuve de ſa machine, & la fit monter en ſa préſence; mais ayant reconnu qu'elle ne pourroit réuſſir, il l'abandonna, après y avoir dépenſé des ſommes immenſes, ainſi que le ſieur Bonier avec lequel il s'étoit aſſocié dans cette entrepriſe. C'eſt toujours à lui en partie que l'on doit la perfection de la machine, qui eſt actuellement ſous le Pont-Neuf à Paris, & qui ſert à monter les bateaux depuis le Pont Royal juſques dans le baſſin ſans le ſecours des chevaux, dont l'uſage étoit très-incommode auparavant pour le Public.

Les Curlandois, toujours inquiétés par les Polonois, menacés par les Ruſſes auprès deſquels ils n'avoient pu rien obtenir, tourmentés par des troupes étrangères qui ravageoient leur Pays, & enfin ſe ſentant hors d'état de pouvoir jamais ſoutenir l'élection qu'ils avoient faite en fa-

faveur du Comte de Saxe, s'assemblèrent un jour ; & après avoir épuisé tous les différens moyens de ramener la tranquillité chez eux, ils n'en trouvèrent point de plus expédient que celui-ci.

Leurs troubles ne provenoient que de l'état du Duc Ferdinand leur Souverain : ce dernier Prince de l'ancienne & illustre maison des Ketlers, étoit fort âgé, & d'une santé très-chancelante : s'il eût été marié, & s'il eût eu des enfans mâles, plus de difficultés pour sa succession : la République de Pologne n'auroit jamais pensé à l'incorporation de ses Etats, ni la Russie à lui donner un Successeur. Ils imaginèrent donc, que s'ils pouvoient déterminer ce Prince à se marier, peut-être pourroit-il encore se donner un successeur qui mettroit d'accord tous les autres Concurrens : mais ils connoissoient sa façon de penser à cet égard ; ils n'ignoroient pas que tels partis qu'on lui eût proposés, il n'avoit jamais voulu entendre à aucun : cependant comme c'étoit leur dernière ressource de le lui faire proposer encore, ils députèrent quatre d'entr'eux pour aller à Dantzick l'en requerir, au nom de toute la Nation. Ils avoient assaisonné leur demande à ce Prince de tant d'expositions touchantes, qu'il se laissa persuader, & que malgré cette aversion naturelle qu'il avoit toujours eu pour le mariage, malgré encore son grand âge & ses infirmités, il épousa cette même année 1730 la Princesse Jeanne-Magdeleine de Saxe Weissenfels, âgée pour lors de vingt-quatre ans.

Cet événement, en suspendant les prétentions des Compétiteurs de la souveraineté de ses Etats, tranquilisa au moins pour quelque temps les Curlandois, qui faisoient des vœux pour que leur jeune Duchesse devînt enceinte.

Le Comte de Saxe ne perdit cependant point courage, & comme il eſpéroit toujours avec le temps de faire valoir ſes droits, il renouvella le bail de l'Hôtel qu'il avoit à Dantzick le 25. Mars de l'année ſuivante 1731.

Ce fut pour lors que regrettant de n'avoir point profité des diſpoſitions favorables que lui avoit ci-devant témoigné la Ducheſſe de Curlande devenue Impératrice de Ruſſie, il mit tout en uſage pour ſe rétablir dans ſes bonnes graces, mais il n'en put jamais venir à bout; car un Chambellan de ſes favoris, & ami du Comte de Saxe, ayant voulu luî parler un jour en ſa faveur, elle le diſgracia, & ne lui a jamais pardonné, de lui avoir parlé d'un homme ſur le compte duquel elle s'étoit expliquée nettement. La diſgrace de ce favori valut au Comte de Biron la faveur dans laquelle il eſt entré depuis auprès de cette Princeſſe, qui s'eſt intéreſſée à ſa fortune tant qu'elle a vêcu, l'ayant fait Chambellan, Colonel de ſes Gardes & Duc de Curlande, malgré toutes les proteſtations qu'ait fait faire à ce ſujet le Comte de Saxe.

Voyant qu'il ne pouvoit réuſſir du côté de la Czarine, auprès de laquelle il avoit un ennemi redoutable qui s'étoit déclaré dans la perſonne du Comte de Biron, il partit de Dreſde ſur la fin d'Avril de cette même année 1731, & arriva en France pour la revue de ſon Régiment, qu'il fit habiller de neuf cette année-là, & reprit enſuite ſes occupations ordinaires, qu'il continua juſqu'au mois de Juillet de l'année ſuivante, qu'il ſe rendit à Varſovie où le Roi de Pologne étoit pour lors, & qui avoit formé un camp près de cette Ville, afin de contenter la Nobleſſe Polonoiſe qui n'avoit pû

pu voir celui de Muhlberg. Ce camp commença le premier Août, & dura juſq'au vingt. Il étoit en petit, ce qu'étoit celui de Muhlberg en grand. Cependant le Roi n'y épargna point la dépenſe, & y ſignala cette magnificence qui lui étoit ſi naturelle. Le Comte de Saxe n'y fut point occupé, parce qu'il n'y eut que des troupes Polonoiſes d'employées. Il revint à Paris au mois de Septembre ſuivant, & le Roi de Pologne étant revenu dans ſon Electorat, il ſe rendit à Dreſde ſur la fin de l'année avec le Chevalier Follard Ingénieur François, fameux par ſon Commentaire ſur le Polybe, & dont il prenoit journellement des leçons. Il fut queſtion dans ce même temps d'une Diette extraordinaire en Pologne, & on s'y propoſoit bien d'y remetre encore ſur le tapis l'affaire de Curlande, que les Polonois n'avoient point perdu de vue, perſiſtans toujours à vouloir réunir ce Duché à la Couronne de Pologne. Cependant le Comte de Saxe avoit été relevé de ſa proſcription, & il paroiſſoit n'avoir aucune part à la réſiſtance que continuoient les Curlandois à adhérer aux prétentions de la République, quoiqu'il en fût toujours auteur ſecret, par la correſpondance qu'il entretenoit à Mittaw, avec pluſieurs Conſeillers de la Régence qui lui étoient demeurés attachés.

Le Comte de Saxe revenu à Paris fut faire ſa cour à verſailles dans les premiers jours de l'année 1733, & il partit enſuite pour Dreſde, où il arriva le 12 du même mois, comptant y trouver encore le Roi de Pologne ſon père: mais ce Monarque en étant parti le dix pour Varſovie, il ſe diſpoſoit à s'y rendre auſſi, lorſqu'un Page du Roi, nommé Marchal, arriva à Dreſde pour y apporter au Prince Electoral

toral la triſte nouvelle de la mort du Roi de Pologne. Avant ſon départ de Dreſde on lui avoit repréſenté les juſtes alarmes que cauſoit un ſi long voyage entrepris dans la ſaiſon la plus rude de l'année, & dans la circonſtance d'une ſanté fort chancelante; mais Sa Majeſté au lieu de céder à des inſtances ſi juſtes & ſi raiſonnables, avoit fait réponſe *qu'elle ſentoit bien tout le danger qu'il y avoit pour elle, mais qu'elle devoit plus à ſes peuples qu'à elle même.* Lorſque ce Prince fut à quelques lieues de Varſovie, il demanda *s'il en étoit encore loin*, & comme on lui dit qu'il y ſeroit dans deux heures: *j'en ſuis fort aiſe*, repliqua-t-il, *car je me ſens extrêmement fatigué.* On lui propoſa d'arrêter, mais il ne voulut point. Lorſqu'il fut arrivé, les Heiduques étant venus pour le ſortir de ſon caroſſe, & le porter au Palais, il s'embarraſſa le pied droit dans ſa capotte, & ſe froiſſa le gauche avec tant de rudeſſe, que le ſang en ſortit. Il jetta un grand cri, & la douleur qu'il reſſentit le fit tomber en foibleſſe: les Heiduques le portèrent en cet état au Palais; & à force de ſoins il revint de ſa foibleſſe. On le ſaigna, & on lui fit prendre pendant quelques jours des remédes contre le mal de tête dont il ſe plaignoit beaucoup; ce qui l'empêcha de ſe trouver à l'ouverture de la Diette, qui ſe fit le 26. Le 29. il ſe ſentit attaqué d'une violente migraine, & ſon pied lui fit plus de mal qu'à l'ordinaire: ſur le ſoir la fiévre ſurvint; elle redoubla le 30. & le 31. la gangréne ſe manifeſta au pied. Sentant alors que le mal étoit ſans reméde, il employa le peu de temps qui lui reſtoit, à régler quelques affaires de ſon Electorat; & enfin le premier jour de Février à deux heures après minuit, on lui adminiſtra les Sacremens, qu'il reçut

reçut auec toute la réſignation & la préſence d'eſprit imaginable; & entre quatre & cinq heures du matin, il expira avec cette même fermeté dont il avoit donné des preuves en tant d'occaſions, n'étant âgé que de ſoixante & trois ans.

Cette fâcheuſe nouvelle cauſa d'autant plus de ſurpriſe à la Cour de Dreſde, qu'on y avoit ignoré que Sa Majeſté eût même été malade. Le Comte de Saxe fut bien touché de cet événement: il perdoit un père qui l'avoit toujours tendrement aimé; un Prince qui n'avoit point diſcontinué de s'intéreſſer à ſon ſort, depuis qu'il avoit connu par lui-même tout ſon mérite; un bienfaiteur enfin, qui ſe plaiſoit à lui donner journellement de généreuſes marques de ſa bienveillance. Il s'enferma pendant quelques jours, ſans vouloir recevoir perſonne, afin de donner une carrière plus libre à ſes juſtes regrets: & après avoir payé à la nature le tribut légitime qu'elle exigeoit de lui en pareil cas, il parut à la Cour, & ſe rendit auprès du Prince Royal, qui lui augmenta ſa penſion, ainſi que celle du Comte Rutowski & du Chevalier de Saxe: trait admirable de la généroſité naturelle de ce Prince, qui devenu maître de ſupprimer nombre de pareilles penſions, dont les finances de ſon Electorat étoient chargées, reſpecta la mémoire de ſon père juſqu'au point de les augmenter encore.

La mort du Roi de Pologne cauſa de grands troubles dans l'Europe. La France qui crut devoir profiter de cette conjoncture, pour faire revivre les prétentions du Roi Staniſlas ſur cette Couronne, fut informée que l'Empereur de concert avec la Czarine, prenoit des meſures pour troubler la liberté de l'élection, en faiſant paſſer

passer des troupes en Silesie & en Pologne ; c'est ce qui la détermina à faire une ligne offensive & défensive avec les Rois d'Espagne & de Sardaigne.

La République de Pologne bien embarrassée elle-même, étoit à la veille de voir éclore une révolution nationnale. En général cependant elle paroissoit être du parti de la France, & le Primat, qui de droit est Régent du Royaume pendant l'interrégne, s'étoit declaré au nom de toute la Noblesse, d'une façon bien décisive en faveur du Roi Stanislas. Pour répondre à l'empressement des Polonois, & les encourager à soutenir ce parti, M. Chauvelin, pour lors Ministre des affaires étrangères en France, fit communiquer le 15. Mars de la même année de la part du Roi Très-Chrétien la Déclaration suivante à tous les Ministres étrangers qui étoient pour lors à la Cour de Versailles.

„ Le Roi Très-Chrétien auroit suspendu son „ Jugement sur la marche d'un corps considé- „ rable de troupes Impériales en Silesie, si les „ Déclarations ou Discours des Ministres de „ l'Empereur, tant à Vienne qu'en plusieurs „ Cours étrangères, ne faisoient pas connoître, „ de manière à n'en pas douter, que le but „ de ce Prince étoit de poser des bornes à la „ liberté parfaite & entière, dont la Nation „ Polonoise devoit jouir dans la prochaine „ élection d'un Roi futur, conformément aux „ Loix fondamentales de la République

„ La dignité du Roi Très-Chrétien, le rang „ qu'il tient entre les principales Puissances de „ l'Europe, & le desir qu'il a si frequemment „ manifesté, pour le maintien de la tranquilli- „ té publique, ne lui permettent pas de voir „ avec indifference, qu'il soit entrepris par

au-

„ aucune autre Puiſſance ſur les droits les plus „ ſacrés d'une République amie & alliée de la „ France.

„ Sur ces principes le Roi déclare, qu'il „ s'oppoſera avec toutes ſes forces, aux en- „ trepriſes qui tendroient à gêner la liberté „ dont la Pologne doit jouir dans l'élection „ d'un Roi futur, conformément aux décla- „ rations qui en ont été, ou ſeront faites à ceux „ qui repréſentent ladite Nation.

L'Empereur répondit à cette Déclaration de Sa Majeſté Très-Chrétienne, par une Contre-déclaration, & fit expédier en même temps des courriers à Berlin, à Saint-Petersbourg, la Haye, à Verſailles & Londres, avec ordres aux Miniſtres Impériaux qui réſidoient en ces Cours, de la notifier dans la forme qu'il convenoit. Cette Contre-déclaration fut publiée au mois d'Avril, & portoit en ſubſtance: " Que „ ſans faire attention aux inſinuàtions mal fon- „ dées qu'on employoit en Pologne, Sa Ma- „ jeſté Impériale étoit réſolue de maintenir les „ Polonois dans la liberté de ſe choiſir un Roi; „ qu'elle les aſſiſteroit contre tous ceux qui en- „ treprendroient de la gêner; qu'étant Souverai- „ ne dans ſes Etats héréditaires, elle n'avoit „ aucun compte à rendre ſur la marche de ſes „ troupes en Sileſie; que la juſtice qui étoit „ la régle ordinaire de ſa conduite, ne devoit „ laiſſer aucun doute ſur le but qu'elle ſe pro- „ poſoit; & qu'en fin elle feroit paroître en „ cette occaſion, comme en toute autre, au- „ tant d'équité pour les droits d'autrui, que „ de fermeté à ſoutenir les ſiens & ceux de „ ſes Alliés.

Ces préludes opérèrent de grands préparatifs de guerre de part & d'autre. La République de

de Pologne qui n'avoit d'autre objet que celui de ſe conſerver la liberté de ſe choiſir un Roi, mit toutes ſes forces en état de s'oppoſer aux Ruſſiens, qui vouloient entrer ſur ſes terres. L'Empereur & le Roi Très-Chrétien ſe diſpoſoient à des hoſtilités réciproques: l'Electeur de Saxe qui ſe voyoit ſoutenu par l'Empereur & la Czarine, fit pour lors une augmentation conſidérable dans ſes troupes, afin d'encourager les Polonois de ſon parti à le ſoutenir, & pour engager ceux qui n'oſoient ſe déclarer en ſa faveur, à le faire plus hardiment. Le Roi Staniſlas, qui indépendamment des ſecours qu'il attendoit de la France, avoit pour lui la meilleure partie des Grands de Pologne, s'efforçoit de faire valoir ſes prétentions ſur une Couronne qu'il penſoit devoir lui être reſtituée; de ſorte que tout ſembloit ne reſpirer que la guerre, & elle étoit effectivement inévitable. L'Electeur de Saxe fit tout ce qu'il put pour engager le Comte de Saxe ſon frère, dont il ſentoit avoir beſoin, à accepter le commandement de ſon armée: mais ce dernier informé de ce qui ſe paſſoit en France, & certain d'y être employé, s'en excuſa, & aima mieux rejoindre ſon Régiment, après avoir pris congé de la Cour de Dreſde, d'où il partit pour ſe rendre à Paris le 28. Juillet de cette même année 1733.

On s'étonnera ſans doute de la conduite du Comte de Saxe, qui n'étant pour lors que Maréchal de Camp en France, refuſa le commandement général des troupes Saxonnes; mais c'eſt peut-être le plus bel endroit de ſa vie, & cette preuve de ſon attachement pour la France, l'a naturaliſé dès ce moment dans tous les cœurs: il fut nommé pour ſervir ſur le Rhin, ſous

ſous les ordres du Maréchal de Barwick, & il fut un des premiers rendus à ſon poſte.

La marche des troupes Impériales, Ruſſiennes & Saxonnes, n'empêcha point que le Roi Staniſlas, qui s'étoit rendu *incognitò* de Chambor à Varſovie par terre, ne fût unaniment élu pour la ſeconde fois, Roi de Pologne & Grand-Duc de Lithuanie, le 12. du mois de Septembre, à quatre heures après midi, par la plus grande partie de la Nobleſſe aſſemblée au Colo. Le lendemain 13. il y eut proteſtation de la part des oppoſants à ſon élection, & le 23. ce Monarque fut obligé, à l'approche des Ruſſiens qui parroiſſoient déja ſur les glacis de Varſovie, d'en ſortir pour ſe retirer à Dantzick, où il arriva le 3. Octobre.

Le 5. du même mois, l'Electeur de Saxe fut auſſi proclamé Roi de pologne; & le 10. la France fit publier le Manifeſte ſuivant contre l'Empereur.

„ SA MAJESTE' depuis ſon avénément à „ la Couronne n'a rien eu plus à cœur que de „ concourir à tout ce pui peut contribuer au „ maintien de la paix: mais l'injure que l'Em„ pereur vient de lui faire en la perſonne du „ Roi de Pologne ſon beau-père, intéreſſe trop „ l'honneur de Sa Majeſté & la gloire de ſa „ Couronne, pour ne pas employer les for„ ces que Dieu lui a confiées, à en tirer une „ juſte vengeance. Dans cette vue, après avoir „ répandu dans toutes les Cours de L'Europe „ les juſtes motifs qui l'ont forcée à prendre „ les armes, elle a reſolu de déclarer la guer„ re comme elle la déclare par la préſente par „ mer & par terre à l'Empereur; perſuadée „ que Dieu qui connoît le deſintéreſſement & „ la juſtice de ſes intentions, voudra bien les

„ favoriſer de ſa divine protection. Ordonne „ & enjoint Sa Majeſté à tous ſes Sujets, „ Vaſſaux & Serviteurs de courre ſus aux Su- „ jets de l'Empereur: leur fait très-expreſſes „ inhibitions, &c. FAIT à Fontainebleau le 10. Octobre 1733.

Signé LOUIS.

Et plus bas, PHELIPEAUX.

Juſques-là on s'en étoit tenu de part & d'autre à l'obſervative, & aux menaces; mais bientôt quelques petites eſcarmouches de la part des troupes légères ſur le bord du Rhin, donnèrent le ſignal des opérations, ſous les ordres du Maréchal de Barwick, tandis que le Maréchal de Villars ſe diſpoſoit en Italie à s'y rendre maître du Milanois. Plus de cinquante miles hommes de troupes étrangères ravageoient le Royaume de Pologne, & la diſcorde en fureur ſembloit avoir allumé ſes flambeaux pour mettre le feu aux quatre coins de Europe.

L'Empereur qui n'avoit point eu le temps d'aſſembler ſes forces ſur le Rhin, & qui croyoit que la ſaiſon trop avancée ne permettroit point aux François de rien entreprendre avant la fin de l'année, ſe tenoit ſur la défenſive, & ſe contenta de renforcer autant qu'il put, d'hommes & de munitions les Places les plus expoſées. Cependant le Comte de Saxe, qui n'étoit pour lors que Maréchal de Camp, mais dont la valeur étoit connue du Maréchal de Barwick, fut détaché le 12. Octobre 1733 par ce Général avec vingt Compagnies de Grenadiers & deux mille Fuſiliers, pour paſſer le Rhin dans pluſieurs bateaux, vers un endroit où il ne

ne paroiſſoit point d'ennemis : le Comte de Saxe exécuta l'ordre avec autant de promptitude que de ſecret, & il arriva à trois heures après midi au village d'Ognat, dont les habitans, ſurpris d'une viſite ſi imprévue, prirent la fuite avec leurs meilleurs effets. Mais ayant fait venir le Miniſtre Luthérien & le Baillif de ce Village, il les raſſura, en leur notifiant que les troupes du Roi ne feroient aucun deſordre. Le lendemain à ſept heures du matin on commença à conſtruire à gauche du Fort de Kell, un pont de bateaux qui fut achevé à une heure après midi. Le Prévôt de l'armée paſſa le premier ſur ce pont, avec ſa ſuite, pour aller ſignifier aux habitans des Villages de l'autre côté du Rhin, de ne point quitter leurs maiſons, qu'ils pouvoient y reſter en toute ſureté, & qu'on n'exigeroit d'eux que du bois & de la paille en payant comptant. On fit enſuite paſſer un détachement d'infanterie & de cavalerie qui fut ſuivi du reſte de l'armée.

Le 14. après midi, le Maréchal de Barwick paſſa le Rhin avec les Princes de Conti & de Dombes, le Comte d'Eu & pluſieurs Généraux : le troupes qui campoient à Scheleſtat paſſerent auſſi le Rhin le même jour, après avoir pris du pain & de vivres pour quatre jours. Vers le ſoir, le Fort de Kell fut inveſti, ſous les ordres de M. de Puiſegur : on avoit travaillé encore ce jour là à la conſtruction d'un autre Pont, à la droite du Fort, & il fut achevé le 15. Les payſans des Bailliages voiſins furent commandés, pour aller faire des faſcines & des gabions dans différentes Iſles du Rhin : la nuit du 17. au 18. la tranchée fut ouverte ; les Officiers qui commandoient dans ce Fort, s'étoient ſi peu attendus à une attaque ſi

prochaine, qu'ils n'avoient fait aucune disposition pour se défendre; de sorte que leurs batteries n'étant pas même encore en état, ils ne commencèrent à incommoder les assiégeans, & à tirer que le 22. Le Comte de Saxe monta la tranchée la nuit du 23. au 24, & y essuya un feu si vif & si continuel, que le sieur de la Serre, Capitaine des Grénadiers du Régiment de Richelieu, y fut tué à côté de lui: le 26. on donna un assaut général, dans lequel il ne se ménagea point; mais cet assaut n'ayant point réussi, il fut remis au 28. Le Général Phul qui commandoit dans le Fort, en ayant été informé, & craignant d'être pris d'assaut, fit battre la chamade le 27, & signa la capitulation le lendemain.

Les assiégés qui étoient au nombre de deux mille cinq-cens hommes, n'en ont eu que cinquante tués ou blessés, malgré le feu continuel des assiégeans, qui en ont perdu cent-cinquante, y compris quatrevingt soldats qui ont été pendus, pour avoir été marauder contre les défenses expresses du Maréchal de Barwick: car ce Général étoit si inexorable à ce sujet, que dès le lendemain que ses troupes eurent passé le Rhin, ayant fait publier un ban à la tête de l'armée, pour défendre sous peine de la vie, aux soldats d'aller en maraude, & de faire aucun dégat; cependant quelques-uns ayant contrevenu à ces défences, & ayant été arrêtés, auroient été pendus tous, si le Prince de Conti n'eût intercédé pour eux; & ce ne fut qu'après s'être bien fait prier, qu'il accorda à ce Prince de les faire tirer au sort, pour n'en faire pendre qu'un d'eux. Quoique quelques ennemis du Maréchal de Barwik aient blâmés ce Général d'avoir usé de trop de sévérité envers les ma-

maraudeurs, cependant il eſt certain qu'il ſeroit extrêment dangereux de les tolérer dans une armée, ou dans une garniſon; & tous les bons Généraux conviennent qu'on ne ſçauroit trop tenir la main à cette partie, de laquelle dépend entièrement la diſcipline militaire.

Cependant l'armée Impériale, commandée par le Duc de Beveren, s'avançoit à grandes journées du Rhin; ce qui détermina le Maréchal de Barwick à tenir campagne, malgré la dureté de la ſaiſon qui étoit déja avancée; & après avoir détaché le Chevalier de Givry, le 2. Novembre avec ſix Bataillons, & un Régiment de Dragons, pour ſe rendre à Huningue, afin d'y rétablir le pont ſur le Rhin; il ſe mit en marche le 3, & fut camper le 5. vis-à-vis le Fort Louis, avec une partie de l'armée, tandis que le Duc de Noailles fut ſe loger avec le reſte dans les lignes des villages de Stolhoffen & d'Engelsheim.

Le Canton de Bâle ne parut pas peu inquiet de la conſtruction du Fort que les François avoient fait élever, & munir d'artillerie à la tête du pont d'Huningue: il envoya des Députés au Maréchal de Barwick, pour lui repreſenter que cette entrepriſe étoit contraire à tous les traités; mais ce Général en raſſurant ces Députés par lui-même, fit déclarer encore par M. de Bonnac, Ambaſſadeur de France, pour lors en Suiſſe, " que ces ouvrages étoient in-
„ diſpenſablement néceſſaires dans la conjonc-
„ ture préſente, mais que les troupes Françoi-
„ ces n'entreprendroient rien qui pût être préju-
„ diciable au louable & magnifique Corps
„ Helvetique; „ & ce Maréchal revint à Paris le 26. Novembre après avoir laiſſé le commandement de ſon armée à M. de Quadt, plus

ancien Lieutenant général, & fort expérimenté dans l'Art militaire.

Les pluies continuelles ayant comblé les lignes des François, ils furent obligés de les abandonner, de repaſſer le Rhin, & de prendre des quartiers d'hiver. Cependant M. de Quadt avoit laiſſé une garde ſuffiſante dans les nouveaux ouvrages, & avoit fait cantonner pluſieurs Régimens dans les villages voiſins, d'où ils étoient à portée de venir ſecourir leſdits ouvrages, en cas de beſoin. Cette précaution fut très-ſage; car quelques jours après, les Impériaux voulant profiter de la retraite des François, s'avancèrent vers le Rhin, & un détachement des Huſſards ayant traverſé la Forêt noire, vint attaquer une garde avancée de Dragons François: mais M. de Silly, Lieutenant général, ayant eu ordre de s'y porter, afin d'obſerver leurs mouvemens, & de faire les diſpoſitions néceſſaires pour la ſureté des ouvrages qu'on avoit conſtruits, ce Général s'y porta avec le Comte de Saxe, & leurs troupes parurent en ſi bonne contenance, que les Impériaux, bien loin d'oſer rien entreprendre, ne penſèrent plus qu'à ſe procurer auſſi des quartiers d'hiver; & ce parti fit prendre aux Généraux François celui de ſéparer entièrement leur armée, en attendant une ſaiſon plus favorable.

Au commencement de l'année ſuivante 1734, les François ſe diſpoſèrent à continuer leurs opérations ſur le plan qui en avoit été formé l'année précédente, & qui avoit été ratifié à la Cour de Verſailles: en conſéquence M. de Quadt eut ordre de faire défiler des troupes vers Spire, dès le vingt-ſix Février, & il fit augmenter les fortifications des ouvrages qu'on avoit

avoit fait construire au-delà du Rhin, vis-à-vis d'Huningue. Tous ces préparatifs & les différens mouvemens des François, sembloient faire pressentir qu'ils ouvriroient la Campagne par le Siége de Philipsbourg; mais pour donner le change aux Impériaux, & pour leur en ôter le soupçon, ils firent marcher un Corps considérable de troupes du côté de Luxembourg. Tous les Officiers généraux étoient rendus à l'armée avant la fin du mois de Mars, & en attendant le Maréchal de Barwick, qui ne se rendit au Camp devant Spire que le 2. Avril, on s'amusa de part & d'autre à la petite guerre, & à former des magasins. Le Comte de Saxe dans cet intervalle se rendit maître d'un convoi considérable de vivres, destiné pour Luxembourg: il fit en cette occasion le coup le plus téméraire du monde; car il n'avoit pour cette expédition qu'un détachement de deux-cens Dragons, & ce convoi étoit escorté par douze-cens hommes.

Le Comte de Belliſle avoit reçu ordre de prendre la route de Trêves avec trois Régimens de Dragons, vingt d'Infanterie, & quarante Compagnies de Grenadiers, pour aller investir Trarback, petite Ville du Palatinat, dont la situation rendoit la prise d'autant plus importante aux François, qu'ayant un bon Château sur la Moselle, & en étant les maîtres, ils pouvoient disputer le passage de cette rivière aux Impériaux, en cas qu'ils eussent voulu pénetrer dans le Pays Messin: le Corps du Comte de Belliſle, chargé de cette expédition, fut encore renforcé jusqu'à quarante-mille hommes par d'autres troupes de différens Corps: le 6. Avril ce Général fit occuper la Ville de Trêves par six mille hommes; & le 8. ayant

fait investir Trarback, il en fit sommer le Commandant de se rendre ; mais celui-ci s'étant retiré le soir même avec sa Garnison dans le Château, le Siége en fut commencé le 13. Ce fut à ce Siége que se fit l'essai des bombes que l'on nomme Comminges, du nom de leur inventeur : chacune de ces bombes pesoit cinq cens livres, & faisoit plus d'effet en tombant, que dix autres ensemble, par leur pesanteur. Le vingt-sept du même mois d'Avril au soir, on donna deux assauts consécutifs à ce Château, sans pouvoir l'emporter : le Comte de Saxe se trouva à tous les deux, & il manqua bien de périr au second, car il vit sept Grenadiers tomber morts autour de lui ; cependant les comminges avoient tellement ruiné les casemates & les voûtes souterreines de ce Fort, que la garnison ne pouvant plus se mettre à l'abri de ces bombes, & n'étant plus en état de se défendre, le Commandant se rendit à composition le deux Mai suivant : tous les Officiers qui en sortirent avouèrent qu'ils n'avoient jamais vu un feu si terrible ni si bien servi.

L'armée Françoise sur le Rhin étoit partagée pour lors en trois Corps : celui du Maréchal de Barwick, qui étoit de cinquante mille hommes, occupoit les environs de Spire, & on l'appelloit l'armée des Princes ; car le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Prince de Carignan s'y étoient rendus : le deuxième commandé par le Duc de Noailles, & composé de vingt-cinq mille hommes, avoit étendu ses quartiers depuis la Sarre jusqu'à Keyserlouter, d'où il étoit en état de communiquer avec celui du Maréchal de Barwick : & le troisiéme

ſième commandé par le Comte de Belliſle, avoit eu ordre, après la priſe de Trarback de marcher à Coblentz: & effectivement ce Général avoit fait paſſer le Rhin à ſon armée à Neckereau le cinq Mai, & avoit inveſti Coblentz, tandis que le Maréchal de Barwick avoit paſſé au Fort-Louis, pour aller forcer les lignes d'Etlingen, dont les Impériaux s'étoient emparés, & de là s'avancer à Dourlack. Mais on ne ſçauroit paſſer ici ſous ſilence les prodiges de valeur que fit voir en cette occaſion le Comte de Saxe: car quoique deſtiné à ſervir ſeulement dans le Corps d'armée du Comte de Belliſle, ſi-tôt qu'il ſçut que le Maréchal de Barwick étoit en marche pour aller chaſſer les ennemis des lignes d'Etlingen, il laiſſa le blocus de Coblentz où il étoit oiſif, pour aller participer aux travaux & à la gloire de cette entrepriſe. Le Maréchal de Barwick le reçut, avec d'autant plus de plaiſir, que ce Général avoit une confiance ſi particulière en lui, que ſitôt qu'il le vit, il lui dit: Comte, j'allois faire venir trois mille hommes du Corps de M. de Noailles, mais vous ſeul me valez ce renfort; il s'agit ici de l'honneur de la France, il eſt inutile que je vous le recommande. En même temps il lui donna un détachement de Grenadiers, à la tête deſquels il entra dans les lignes, & fit un ſi grand carnage de ceux des Impériaux qui ſe préſentèrent les premiers, que les autres effrayés prirent la fuite & abandonnèrent toute leur Artillerie dans ces lignes, d'où dependoit non ſeulement la tranquillité de toute l'armée Françoiſe, mais encore le progrès de ſes opérations. Après cette importante expédition, le Comte de Saxe reçut des Généraux de l'ar-

mée, & des Princes mêmes, tous les éloges qui lui étoient si légitimement dûs.

Le Prince Eugéne, qui n'étoit arrivé à l'armée Impériale que le 26. Avril, où le Roi de Prusse s'étoit rendu aussi pour faire cette Campagne en qualité de Volontaire, avoit fait travailler nuit & jour aux fortifications de Mayence & de Rheinsfelds; & après que ses troupes eurent été chassées des lignes d'Etlingen, il rassembla son armée à Geilbron, où il attendoit les troupes auxiliaires de l'Empire, en se fortifiant dans ce Camp. Le Maréchal de Barwick n'en étoit éloigné que de deux lieues, & il faisoit subsister son armée des contributions qu'il levoit dans le Pays ennemi, & dans le Wirtemberg.

Le vingt-cinq Mai, les François au nombre de quarante mille hommes, investirent Philipsbourg, sous les ordres du Marquis d'Asfeldt, Lieutenant général, avec cent trente piéces de canon, de vingt-quatre livres de balles, & soixante mortiers, dont douze pour les comminges: & afin de protéger ce Siége, le Maréchal de Barwick changea la situation de son Camp, & vint occuper les hauteurs de Grausberg à Kisloch, où il établit son Quartier général. Le vingt-sept son armée marcha sur trois colomnes: le Prince de Conti étoit à l'avant garde avec le Duc de Noailles, qui marchoit à la tête de la Maison du Roi. Le Maréchal de Barwick étoit au centre; & le Comte de Saxe formoit l'arrière-garde pour observer les Impériaux qui avoient un gros détachement de Cavalerie & d'Infanterie à Epingen, avec lequel ils auroient pu incommoder la marche des François, comme ils tentèrent de le faire; mais quoique le Comte de

Saxe

Saxe fût de beaucoup inférieur en nombre, ils ne purent jamais l'entamer.

La nuit du premier au deux Juin de cette même année 1734, le Comte de Saxe fut détaché avec Monsieur de Gession pour aller attaquer un Fort vis-à-vis de Philipsbourg. Ils y furent, & les Impériaux qui le gardoient l'abandonnèrent à la faveur de la nuit. Quoique le canon de la Place incommodât beaucoup les travailleurs François, occupés à dessécher les marais ; cependant la tranchée fut ouverte le 6. Juin, & le 7. les assiégés étant sortis au nombre de six cens d'une redoute qui étoit sur l'avant-fossé, ils furent repoussés si vivement par deux Compagnies de Grenadiers du Régiment de Bourbonnois, que commandoit le Comte de Saxe, qu'il s'empara de la redoute, fit prisonnier un Lieutenant avec neuf Soldats ; en tua vingt-deux, & obligea le reste à se sauver dans des marais, où il en périt plus de la moitié. Le Lieutenant, qui étoit un jeune homme de condition, ayant dit au Comte de Saxe qu'il avoit beaucoup de hardes & d'équipages dans la Ville, & que le tout lui seroit volé s'il ne le faisoit point réclamer, parce qu'on le croiroit au nombre des morts, le Comte de Saxe envoya un Tambour au Gouverneur de Philipsbourg, avec un billet signé du jeune Officier, pour le prier de lui envoyer ce qui lui appartenoit, & le Tambour revint peu de temps après, & lui rapporta tous ses équipages.

Le douze du même mois de Juin, le Maréchal de Barwick fut emporté par un boulet de canon à neuf heures du matin, en allant visiter la tranchée ; ce Général fut universellement regretté. Le Marquis d'Asfeldt prit le com-

commandement de l'armée, & fut fait Maréchal de France deux jours après, ainſi que le Duc de Noailles. Le ſeize le Comte de Saxe fut commandé pour la première attaque en face du marais de Statemberg avec ſon Régiment, & celui de Routh; il s'y porta avec une intrépidité extraordinaire. Le dix-huit le Maréchal de Noailles l'emmena avec lui à Manheim; ils y eurent une longue conférence avec l'Electeur Palatin qui s'y étoit rendu, dînèrent avec lui, & revinrent au Camp le ſoir. Le vingt-quatre ayant été chargé par le Maréchal d'Asfeldt de l'attaque d'une redoute, dans laquelle commandoit le neveu du Général Wutgeneau, Commandant de Philipsbourg, la redoute fut emportée, & tous ceux qui la défendoient furent faits priſonniers.

Le premier Juillet, le Prince Eugéne qui voyoit que les travaux du Siége avançoient extrêmement malgré le mauvais temps, les pluies continuelles & le débordement du Rhin, ſentit bien que la Place ne tiendroit pas encore long-temps: & pour inquiéter les aſſiégeans, il fit décamper ſon armée de Bruchſal, pour venir prendre poſte à Wiſenthal, vis-à-vis des retranchemens des François. Ce même jour la garniſon de Philipsbourg qui avoit eu avis de ce mouvement, fit une ſortie qui fut bien meurtrière de part & d'autre, mais qui ne retarda point les travaux. Le Comte de Saxe fut de tranchée la nuit du 12. au 13, & le 14. il donna un aſſaut à l'Ouvrage couronné, qui fut emporté d'emblée. Le Commandant qui ſe voyoit hors d'état d'être ſecouru par le Prince Eugéne, & qui craignoit un aſſaut au Corps de la Place, demanda à capituler le 17,

&

Digitized by Google

& livra la Place aux François le lendemain. La garniſon de Philipsbourg qui étoit au commencement du Siége de quatre mille ſix cens hommes, ſe trouva réduite à trois mille : la priſe de cette Place a coûté à la France deux mille cinq cens hommes, ſans plus de deux cens qui ont péri dans l'inondation qui combloit les tranchées, à cauſe du débordement du Rhin.

Tout ce qui peut contribuer à relever l'éclat d'une entrepriſe de cette importance, ſe trouva raſſemblé dans celle-ci ; & il n'en faut pour témoin que la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris, du 22. Juillet 1734 : voici en quels termes Sa Majeſté y parle du Siége & de la priſe de Philipsbourg. „ Les principales „ forces de l'Empereur & de l'Empire cam„ pées en préſence des François, les crues pro„ digieuſes du Rhin, qui jettoient les troupes „ dans la néceſſité de traverſer de longues „ inondations à découvert, & ſous le feu de „ la Place & la nombreuſe artillerie que les „ aſſiégés leur ont continuellement oppoſés „ n'ont pu ébranler leur fermeté : animés à la „ vue des obſtacles, ils les ont ſurmontés, a„ vec une patience & un courage dont il y a „ peu d'exemple, &c. ”

Après la priſe de Philipsbourg, le Prince Eugéne quitta ſon Camp de Wiſenthal pour reprendre celui de Bruhſal, & le Maréchal d'Aſfeld fit avancer quarante-mille hommes ſous Mayence : ce qui obligea l'armée Imperiale de décamper le 30. Juillet de Bruchſal, pour marcher à Heidelberg. Mais le Maréchal d'Aſfeldt, après avoir laiſſé vingt-cinq mille hommes dans le Camp devant Philipsbourg, aux ordres du Maréchal de Noailles, & douze mille

le pionniers pour en combler les tranchées, ce Général avoit repassé le Rhin le 27. Juillet, avec soixante & douze bataillons pour aller rejoindre le Corps de troupes qui étoit aux environs de Worms, sous les ordres du Comte de Bellisle, qui s'étoit emparé de cette Place dès le 23, pour marcher ensuite à Mayence.

Le premier Août suivant, le Comte de Saxe fut détaché pour aller attaquer le Château de Niederulm, dont il se rendit maître, & où il fit deux-cens prisonniers: il y avoit dans ce Château des magasins considérables de vivres. Ce fut ce même jour premier Août 1734. que sur le fidèle rapport fait au Roi, de la façon dont le Comte de Saxe s'étoit comporté au Siége de Philipsbourg, Sa Majesté le fit Lieutenant général: voici la copie du pouvoir qui lui en fut expédié.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, SALUT. *Desirant reconnoître les bons & importans services que notre cher & bien amé le Sieur Comte de Saxe, Maréchal de Camp en nos armées, nous a rendus pendant de longues années, en diverses charges & emplois de Guerre, que nous lui avons confiés, dans lesquels il a donné des preuves signalées de son courage, de sa valeur, de son expérience dans les faits militaires, d'une sage & prudente conduite, & de tous les talens que nous pouvons desirer dans un Officier destiné à commander nos troupes avec caractère supérieur: & desirant lui témoigner l'estime particulière que nous faisons de sa personne, & le mettre en état de nous servir de plus en plus utilement, nous avons résolu de l'honorer de la Charge d'un de nos Lieutenans généraux en nos armées:* SÇAVOIR FAISONS, *que pour ces causes & au-*

autres à ce nous mouvant, nous avons ledit Sieur Comte de Saxe fait, constitué, ordonné & établi; faisons, constituons, ordonnons & établissons par ces Présentes signées de notre main, l'un de nos Lieutenans généraux en nos armées, & ladite Charge lui avons donnée & octroyée, donnons & octroyons, pour en cette qualité, en l'absence & sous l'autorité de nos Lieutenans généraux, qui commanderont en Chef nos armées, dans lesquelles il aura ordre de servir, commander les troupes dont nosdites armées seront composées, les faire agir par-tout où besoin sera, pour le bien & avantage de notre service, & pour l'effet de nos intentions, repousser nos ennemis, les attaquer, & assaillir; entrer en leur pays; assiéger & faire battre les Villes, Places & Châteaux qui refuseront de nous obeir: y donner assaut, les prendre à telle composition qu'il aviſera; s'opposer aux entrepriſes qu'il verra être au préjudice de notre service; livrer bataille, rencontres, escarmouches, & faire tous autres actes & exploits de guerre que besoin sera, faire faire les revues & montres des troupes dont nosdites armées seront composées, par les Commissaires & Contrôleurs ordinaires des guerres par nous à ce départis; commander & ordonner à tous nos Officiers d'artillerie, des vivres & autres étant en nosdites armées, ce qu'il jugera être néceſſaire & à propos pour le bien de notre service; faire vivre nosdits gens des guerre en bon ordre, police & discipline, suivant nos Réglemens & Ordonnances militaires; ordonner des payemens desdits gens de guerre & des dépenses à faire en nosdites armées, suivant nos Etats, & généralement faire les choses susdites, circonstances, & dépendances, & tout ce que nous mêmes ferions & pourrions faire si nous y étions présent en personne, encore bien que le cas requière Mandement

plus

plus ſpécial qu'il n'eſt porté par ceſdites Préſentes : le tout comme dit eſt, en l'abſence & ſous l'autorité de nos Lieutenans Généraux qui commanderont en Chef noſdites armées: MANDONS & ORDONNONS *à tous Maréchaux de Camp, Brigadiers, Meſtres de-Camp, Colonels, Lieutenans de notre artillerie, Général des vivres, Chefs & Conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, François & étrangers, & tous autres nos Officiers & Sujets qui ſerviront en nos armées, de reconnoître ledit ſieur Comte de Saxe, & de lui obéir & entendre en ladite qualité de l'un de nos Lieutenans généraux en nos armées, & en toutes les choſes qu'il leur commandera & ordonnera pour notre ſervice, en l'abſence & ſous l'autorité de nos Lieutenans généraux qui les commanderont en chef, tout ainſi qu'ils ſeroient à notre propre Perſonne ſans difficulté*: CAR TEL EST NOTRE BON PLAISIR: *En témoin de quoi nous avons fait mettre notre Scel à ceſdites Préſentes.* DONNE' *à Verſailles le premier jour du mois d'Août, l'an de grace* 1734, *& de notre régne le dix-neuvieme.*

Signé LOUIS. *Et ſur le replis :*

Par le Roi. Signé BAUYN.

Les François quitèrent le Camp de Worms le 4. Août, & s'avancerent vers Oppenheim, dans la vue de chercher les Impériaux & de leur livrer bataille. On ne fut occupé pendant quelques jours que de différens mouvemens de part & d'autre. Les François ſe rendirent à Spire le 16, & le Maréchal de Noailles partit avec trente-mille hommes pour aller inveſtir le vieux Briſſac. Les différentes courſes que le Ma-

Digitized by Google

Maréchal d'Asfeldt faiſoit faire à ſon armée avoient trois objets: le premier étoit de refaire dans ce pays ſa Cavalerie qui manquoit de fourages, & d'en tirer des contributions; le ſecond, d'y attirer le Prince Eugéne pour achever de ruiner tout le pays; & le troiſiéme, de lui donner aſſez d'inquiétude pour l'empêcher d'envoyer de ſon armée des troupes en Italie, où les affaires de la France n'étoient pas en ſi bon état que ſur le Rhin. Il réuſſit dans ces trois points: & enſuite il s'approcha de Raſtadt, afin d'y être à portée de faire payer le reſtant des contributions convenues dans le Wirtemberg, & d'y faire repoſer pendant quelques jours ſes troupes qui avoient beaucoup ſouffert par leurs différentes marches.

Le Comte de Saxe fut détaché le 2. Septembre avec quatre bataillons & quatre eſcadrons, pour aller s'emparer d'un petit Bourg nommé Artrich, près de Manheim; ce qu'il fit ſans donner aux ennemis le temps de ſe reconnoître: outre cent cinquante priſonniers qu'il y fit, il s'y empara d'un magaſin conſidérable, qui y étoit, & le 7, du même mois M. de Quadt s'empara d'Offenbourg.

Le 12. le Maréchal d'Asfeldt, qui appelloit le Comte de Saxe *ſon bras droit*, le détacha avec douze-cens Fantaſſins & cent Dragons, pour aller prendre poſte à Bibrach, afin de contenir les troupes Impériales qui étoient à Wolfach, & qui incommodoient beaucoup les détachémens François qui étoient dans les environs. Il vint à bout de les déloger de ce poſte, quoiqu'elles s'y fuſſent retranchées: & il fit ſommer enſuite les Magiſtrats de la ville Hornberg d'envoyer des Députés à Zell pour y traiter de la fourniture des fourages dont il au-

roit besoin. Le Magistrat qui se sentoit à portée d'être secouru de la part du Prince Eugéne, en cas d'insulte de la part des François, fit dire au Comte de Saxe, qu'il avoit des ordres trop précis du contraire, pour lui pouvoir obéir: sur quoi le Comte de Saxe lui fit signifier, que si le lendemain à midi, il n'avoit point à son Camp une certaine quantité de fourages qu'il lui prescrivit, à deux heures il mettroit sa Ville au pillage. Le Magistrat qui le connoissoit homme à tenir sa parole, lui envoya le lendemain dès le matin, plus encore qu'il n'avoit demandé. Après cette expédition il marcha à Ettentheim, petit Bourg éloigné de deux lieues du Camp qu'il occupoit pour lors; il y avoit dans ce Bourg un magasin beaucoup plus considérable que tous ceux dont il s'étoit déja emparé: les magasins & les convois de vivres, le tentoient beaucoup; celui d'Ettentheim étoit gardé par quatre-cens Fantassins, & autant de Cavaliers, bien retranchés, bien fortifiés; il tomba sur eux avec tant de précipitation & de surprise, qu'ils abandonnèrent ce poste après avoir mis le feu au magasin, qui par le prompt secours qu'on y donna, ne fut point endommagé, & il se retira ensuite à Bibrach & à Zell, pour garder ces deux postes qui étoient importans pour la communication des différens Corps de l'armée, & pour la levée des contributions. Les Impériaux sentoient si bien l'importance de ces deux postes, qu'ils firent tout ce qu'ils purent, pour en déloger les troupes qu'il y avoit laissées; & ayant été averti qu'un Parti considérable de leurs Hussards avoit tenté plusieurs fois de s'emparer de Zell, il fut le chercher à la tête de cent Grenadiers, & l'ayant rencontré le 19. Septembre à une demi-lieue de

de Zell près d'un petit bois, il donna deſſus, & tua de ſa main celui qui commandoit ce Parti, dont il avoit recu un coup de ſabre ſur la tête, qui ne lui avoit fait aucun mal, ayant été garanti par ſa calotte de fer qu'il portoit toujours; & ce Corps fut diſperſé, ſans qu'il ait reparu depuis.

Les Princes & la plus grande partie des Seigneurs quittèrent l'armée Françoiſe vers le milieu du mois de Septembre à cauſe du mauvais temps, qui fit auſſi que les troupes du Camp d'Offenbourg commandées par Monſieur de Quadt furent obligées de barraquer au commencement du mois d'Octobre. La Maiſon du Roi commmença à défiler le 9, & le 23. toute l'armée paſſa le Rhin & ſe ſépara après avoir pourvu aux Poſtes au de-là de ce fleuve.

Les Impériaux informés que les François ſe retiroient, comptoient faire hiverner huit mille hommes dans Worms, & s'emparèrent de cette Ville, dans laquelle ils firent entrer cinq mille hommes de leurs meilleures troupes Auſſitôt que le Maréchal de Noailles en fût informé, il partit à la tête de trente mille hommes, pour les aller déloger; & le Comte de Belliſle pour favoriſer cette expédition, raſſembla les troupes qu'il commandoit, pour faire diverſion, & fut juſqu'aux portes de Manheim, où il enleva ſix Baillifs du territoire de Mayence, parce qu'ils refuſoient de payer les contributions dont ils étoient convenus. Les Impériaux n'attendirent point l'arrivée du Maréchal de Noailles pour évacuer Worms; ils en partirent la nuit du 6. au 7. Novembre, & le 8, les François s'en emparèrent, ainſi que d'Oppenheim, de Frankental, & de quelques autres Places, dans les Electorats de Treves & de Mayence, où les troupes étoient à portée de ſe raſſem-

Digitized by Google

bler en vingt-quatre heures, & de compoſer un corps de trente mille hommes.

Toute l'armée étant ſéparée, le Comte de Saxe revint à Paris, & ſe rendit enſuite à la Cour qui étoit pour lors à Fontainebleau. Le Comte de Belliſle qui l'avoit précédé, avoit rendu au Roi un compte exact de tout ce qui s'étoit paſſé pendant la Campagne; & ce Général n'ayant rien omis de ce qui pouvoit faire honneur au Comte de Saxe, en arrivant à Fontainebleau, il reçut de Sa Majeſté & de toute la Cour les éloges dûs à ſa valeur & à ſon intrépidité.

Les troupes Françoiſes avoient été ſi fatiguées de cette dernière Campagne, qu'on les laiſſa repoſer plus long-temps qu'à l'ordinaire dans leurs quartiers; d'autant plus volontiers encore, qu'elles ſubſiſtoient en partie aux dépens de l'ennemi, & que toutes les frontières de la France étoient par leur poſition à couvert de toute inſulte; enſorte qu'elles n'eurent ordre de marcher que dans le commencement du mois de Mai 1735. La Cour de Verſailles ayant jugé à propos d'envoyer ſur le Rhin les Maréchaux du Bourg & de Coigny, ce dernier ſe rendit au commencement du mois de Mai a l'armée; il s'occupa à examiner les différens quartiers qu'elle avoit en Alſace, & le long du Rhin; après quoi il fit aſſembler les troupes pour en faire la revue générale, afin d'ouvrir la Campagne. Cependant les ennemis s'étoient emparés des lignes d'Etlingen que les François avoient abandonnées, & ils avoient fait inonder tous les environs de Philisbourg, afin de maſquer cette Ville de ce côté-la, & de boucher les paſſages vers leurs lignes. Le 25 du même mois de Mai le Comte de

de Saxe fut à Manheim avec le Comte de Bavière, & ils y dinérent avec le Prince Georges de Heſſe-Caſſel. Quelques jours après, ſur l'avis que les Impériaux méditoient quelqu'entrepriſe contre Oppenheim, où il n'y avoit qu'une foible Garniſon Françoiſe, il fut détaché pour aller la renforcer.

Les deux armées étoient toujours en preſence, & le Prince Eugéne paroiſſoit attendre le moment de livrer bataille aux François, au moins il en faiſoit courir le bruit; mais les Membres de l'Empire qui devoient lui fournir des troupes, ne ſe preſſoient point d'envoyer leur contingent, & il étoit dans l'inaction. Ce fut pour l'en faire ſortir, que le Maréchal de Coigny ordonna le 19 Juin ſuivant un fourage général ſous Mayence. Ce fourage fut exécuté avec autant de liberté que s'il n'y avoit point eu d'ennemis, car il n'y eut pas un ſeul coup de fuſil tiré de part ni d'autre, tous les Princes & les Officiers Généraux y aſſiſtèrent.

Les François s'emparèrent dans le même temps de pluſieurs petites Iſles ſur le Rhin, qu'ils fortifiérent, afin de ſe faciliter le paſſage de ce Fleuve en cas de beſoin. Le Partiſan de la Croix ayant paſſé de l'autre côté du Rhin le 11 Juillet, dans le deſſein de mettre à contribution le Rhingau, tomba dans une embuſcade avec tout ſon monde qui fut taillé en pièces, & il fut obligé de ſe ſauver dans un Couvent de Capucins, où il fut fait priſonnir, & conduit à Mayence.

Cependant le Prince Eugéne ſe fortifiant tous les jours par les troupes auxiliaires de l'Empire qui venoient le joindre, ſon armée commença bientôt à être en forces ſupérieures à celles des François Il avoit conſervé ſon Camp de Bruch-

ſal, & d'Heidelberg, dans l'intention de paſſer le Rhin à Manheim avec toute ſon armée, & de pénétrer enſuite dans le pays Meſſin. Ce fut ce qui fit prendre le parti au Maréchal de Coigny de rappeller les troupes qu'il avoit ſous Mayence, & de détacher le Comte de Saxe avec quatorze Bataillons & dix Eſcadrons, pour le lui oppoſer devant Manheim. Il s'y rendit effectivement le 6 Septembre, & il y choiſit un poſte ſi avantageux, que le Prince Eugéne ne put exécuter ſon projet: car quoique le Comte de Saxe ne fût point en état de rien entreprendre, il fit la plus belle manœuvre du monde, en ſe retranchant de façon qu'il ne pouvoit point être forcé dans ſon Camp, & que de là avec une poignée de monde, il tenoit en reſpect une armée formidable, qui n'oſa jamais hazarder le paſſage du Rhin. Ce fut à cette belle manœuvre que la Lorraine fut redevable de ſon ſalut; car il eſt conſtant que ſi l'Armée Impériale eût pu paſſer le Rhin, le Corps aux ordres du Comte de Belliſle n'auroit jamais pu couvrir cette Province.

Les Impériaux voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner de ce côté-là, changèrent leurs batteries; & après différens mouvemens, on vit le Général Comte de Seckendorff ſe mettre en marche le 30 Septembre, avec un Corps de cinquante mille hommes, allant droit à Treves; mais les Généraux François en ayant été inſtruits par quelques déſerteurs qui leur arrivèrent, ils y firent marcher le Comte de Belliſle avec un pareil nombre de troupes commandées par le Marquis d'Aubigné, le Duc de Béthune & le Comte de Saxe. Ces quatre Généraux avoient fait une ſi grande dilligence pour prévenir le Comte de Seckendorff, que le 8 Octobre ils étoient déja à Treves, tandis que les Impériaux

riaux en étoient encore bien éloignés, parce qu'ils n'avoient jamais imaginé que leur deſſein pût être découvert. Le Maréchal de Coigny, dont l'armée avoit joint celle du Comte de Belliſle le 20 du même mois d'Octobre, voulut tenter en arrivant l'attaque de l'Abbaye de Clauſen, où le Comte de Seckendorff avoit établi ſon Quartier général; mais il s'y étois ſi bien retranché, qu'on s'en tint de part & d'autre à la cannonnade & à la petite guerre ce jour-là, attendu que les deux Armées étant ſéparées par la petite rivière de Salm, & ſe faiſant déja tard, il eût été dangereux de s'engager dans une action générale. Le lendemain à la pointe du jour le Comte de Saxe, à la tête de trente-ſix Compagnies de Grenadiers, fut s'emparer d'un petit Village qui bordoit le paſſage de cette petite rivière; il l'emporta d'amblée, & en pourſuivit les troupes qui le gardoient, avec tant de vivacité, qu'il fut après eux juſqu'à un petit bois qui étoit au de-là du pont, ſans s'appercevoir du danger qu'il couroit. M le Maréchal de Coigny, qui étoit ſur une hauteur d'où il découvroit tout ce qui ſe paſſoit, ayant vu défiler deux colomnes d'Infanterie Allemande qui alloient l'envelopper, lui envoya dire de ne pas aller plus loin & de revenir promptement, ce qu'il fit dans tout l'ordre poſſible. Il étoit ſi infatigable, que deux jours après cette expédition, il ſe chargea encore de garder ſur la Mozelle un gué par où les ennemis pouvoient tenter le paſſage de cette rivière, ce qu'ils firent en effet le premier jour de Novembre; mais il les repouſſa avec tant d'avantage qu'ils n'oſérent faire une ſeconde tentative.

Les deux armées s'obſervoient toujours l'une & l'autre, & cherchoient reſpectivement à en-

gager une action générale, pour finir la Campagne. On s'y attendoit à chaque instant, lorsque le 5. du même mois de Novembre on publia de part & d'autre une suspension d'armes: les Princes partirent pour Paris, & tous les Officiers Généraux qui n'avoient point de départemens dans les quartiers d'hyver, quittèrent successivement l'armée. Le Comte de Saxe fut de ce nombre; il avoit assez travaillé pendant toute la Campagne, pour avoir besoin de repos; il revint à la Cour, & il resta tout l'hyver à Paris.

La même suspension d'armes fut aussi publiée en Italie à la tête des armées Impériale & Françoise le 16. du mois de Novembre 1735; & le Maréchal de Noailles qui y commandoit, fit notifier le même jour au Gouvernement de Mantouë, qu'en conformité des ordres de sa Cour il avoit ouvert le passage de cette Ville; il en leva en même temps le blocus, & les hostilités cessèrent de part & d'autre.

Quoique je n'aye point parlé des affaires d'Italie, ce pays ne fut cependant pas moins fecond en événemens que l'Allemagne; & la guerre y fut même plus sanglante par les différentes batailles qui s'y donnèrent. Le Roi d'Espagne avoit fait monter Dom Carlos son fils sur le Thrône de Naples & de Sicile; le Roi de Sardaigne avoit aidé le Maréchal de Villars dans la conquête du Milanois, & après le Traité d'alliance conclu entre la France, l'Espagne & lui, ce Monarque avoit fait publier les motifs qui l'engageoient à prendre les armes, par le Manifeste suivant.

„ Le Roi de Sardaigne, étroitement uni au „ Roi de France par les précieux liens du sang „ &

„ & de l'amitié, a vivement partagé la juſte
„ ſenſibilité au ſujet des Déclarations injurieu-
„ ſes, des odieuſes négociations, & des vio-
„ lentes voies de fait, par leſquelles l'Empe-
„ reur a affecté de choquer Sa Majeſté Très-
„ Chrétienne, & s'eſt efforcé de fermer le
„ chemin du Thrône à un Prince, au ſort
„ duquel elle prenoit le plus tendre intérêt;
„ & qui étoit ſi digne de la Couronne, que
„ les inſinuations, les menaces & les hoſtili-
„ tés employées à lui enlever les ſuffrages de
„ la Nation Polonoiſe, n'ont pu traverſer ſon
„ unanime élection.

„ Quoique l'eſprit dominant de la Cour de
„ Vienne fût aſſez manifeſté en Europe, pour
„ que les prétentions les plus étendues de ſa
„ part, ne duſſent plus ſurprendre, on n'a pu
„ toutefois y voir ſans étonnement la naiſſan-
„ ce & les progrès d'un ſi injuſte engagement;
„ ſoit que l'on conſidérât la perſonne du Roi
„ Staniſlas, contre laquelle il étoit formé, ſoit
„ la dignité du Roi de France qu'il offenſoit,
„ ſoit la Conſtitution du Royaume de Polog-
„ ne, qu'il ſappoit par les fondemens, ſoit
„ enfin la nature des moyens employés à le
„ ſoûtenir, tels que ce Royaume ſe fût à peine
„ attendu à les voir mettre en œuvre par le
„ plus dangereux de ſes Voiſins.

„ L'objet que préſente un grand Roi inſulté
„ de propos délibéré dans l'endroit le plus ſen-
„ ſible, & le ſpectacle d'une Nation oppri-
„ mée, pour n'avoir pas voulu renoncer à ſa
„ liberté, ne ſçauroit être regardé d'un œil
„ tranquille par aucune Puiſſance. Mais com-
„ bien le Roi de Sardaigne n'a-t-il pas lieu d'en
„ être frappé ? Lui qui ne peut s'approprier le
„ bonheur d'une étroite parenté avec Sa Ma-

„ jesté Très-Chrétienne, sans participer en „ même temps à l'outrage qu'on lui a inten- „ té; ni envisager l'usage que l'Empereur a „ aspiré de faire de son autorité, dans un Ro- „ yaume indépendant, sans réfléchir aux con- „ séquences de l'abus qu'il fait journellement „ de cette même autorité, dans une Région „ qui lui est déja plus qu'à moitié soumise.

„ En vain le Roi de Sardaigne a-t-il voulu „ pendant long-temps s'aveugler sur ces tristes „ conséquences: la Cour de Vienne lui a fait „ sentir par ses démarches qu'elle fondoit sur „ sa ruine celle de la liberte de l'Italie, dont „ sa Royale Maison avoit toujours été le plus „ ferme soutien.

„ Les premières injustices de la Cour de „ Vienne, ont pour époque & pour date, les „ temps mêmes auxquels la Maison de Savoye „ faisoit les plus généreux efforts en faveur de „ celle d'Autriche; le Traité d'alliance con- „ clu en 1703. entre le feu Roi de Sardaigne „ & l'Empereur Léopold, aussi mal exécuté „ du côté des assistances promises qu'imparfaite- „ ment accompli du côté des cessions stipu- „ lées; les considérables avances faites en ce „ temps-là, pour l'entretien des troupes Im- „ périales dans le Piedmont, non encore rem- „ bourses, sont les monumens authentiques „ de la reconnoissance de la Cour de Vienne.

„ Tel fut le traitement que le feu Roi Vic- „ tor en reçut en qualité de fidéle & d'utile „ allié. Mais à peine la dissolution de la li- „ gue l'eut-elle obligé d'entrer dans les mesu- „ res pacifiques qui se prirent à Utrecht, où „ la pluralité des suffrages de l'Europe lui dé- „ cerna le Royaume de Sicile, par des consi- „ dérations qui devoient en perpétuer la pos-

„ ses-

„ ſeſſion à la poſtérité la plus reculée, que la
„ Cour de Vienne éclatant contre lui, s'en
„ prit d'une manière outrageante à ſes Miniſ-
„ tres, à Vienne & à Ratisbonne, par des
„ Décrets auſſi violens qu'injuſtes, ſans épar-
„ gner les expreſſions les plus piquantes & ſans
„ ménager la dignité toujours reſpectable d'un
„ Souverain.

„ Le Congrès d'Utrecht contre lequel les
„ Miniſtres Autrichiens ſe déchaînoient ſans
„ ceſſe, avoit pourtant abondamment pouvu
„ à la ſplendeur & à l'élévation de l'Empe-
„ reur, en lui aſſurant la conſidérable addi-
„ dition des Pays-Bas, & des Etats ſitués dans
„ le continent d'Italie, à ceux qu'il poſſédoit
„ déja en Allemagne. Lui-même par le ſuc-
„ cès de ſes armes contre le Turc, avoit re-
„ culé bien loin les bornes de ſa Domination,
„ du côté de la Hongrie & de la Tranſilvanie.
„ Tant de proſpérités devoient combler les
„ vœux de la Cour de Vienne; cependant la
„ ſeule Sicile, échue au Roi Victor étoit en-
„ core un objet ſuffiſant à la troubler: il fallut
„ la lui céder par un Traité qui laiſſoit néan-
„ moins jour à une diſcuſſion avantageuſe au
„ nouveau Roi de Sardaigne. C'eſt ainſi que
„ la Maiſon de Savoye étoit ſans ceſſe deſti-
„ née à contribuer à l'aggrandiſſement de cel-
„ le d'Autriche, tantôt par les ſervices les plus
„ ſignalés, tantôt par les ſacrifices les plus
„ coûteux.

„ N'auroit-on pas cru que la Cour de Vien-
„ ne, dont on aſſouviſſoit à l'envi les deſirs,
„ ſe ſeroit du moins portée à rendre juſtice au
„ Roi de Sardaigne ſur des articles moins eſ-
„ ſentiels, que la ſage diſpoſition des Puiſſan-
„ ces contractantes avoit renvoyés au Con-

„ grès

„ grès désigné à Cambray ? Tant de condes-
„ cendance ne fit qu'augmenter sa dureté. En
„ vain les Plénipotentiaires s'y assemblèrent :
„ la lenteur affectée & l'inflexibilité des Minis-
„ tres Impériaux, firent perdre tout le fruit
„ de cette convocation, & même tout espoir
„ de voir renaître une occasion favorable de
„ réparer les préjudices supportés.

„ Le Roi de Sardaigne, entièrement livré
„ par là à la Cour de Vienne, sur le point de
„ sa légitime satisfaction, éprouva dès-lors
„ tout le poids de son aliénation pour lui.
„ Elle n'a cessé depuis de lui susciter des op-
„ positions, & des contestations de toute es-
„ pèce.

„ Elle avoit déja prétendu mettre le Roi de
„ Sardaigne au rang des simples Vassaux &
„ Feudataires, par rapport aux contributions,
„ & cela de l'autorité privée de l'Empereur,
„ & de celle de son Conseil, sans aucune dé-
„ libération de la Diette, & même sur des
„ lieux qui ont été déclarés indépendans de
„ l'Empire, par la paix de Munster regardée
„ comme Loi sacrée & fondamentale par tout
„ le Corps Germanique.

„ Elle a permis au Conseil Aulique d'écou-
„ ter & d'encourager les appels des Vassaux &
„ Sujets du Roi de Sardaigne, au préjudice de
„ la prérogative dont il jouit par sa dignité de
„ Vicaire de l'Empire, & par les Diplômes
„ accordés par les Empereurs, à la Maison de
„ Savoye.

„ Elle lui a formé des difficultés recherchées
„ en toute occasion, soit dans les acquisitions
„ qu'il a fait de l'Empereur à prix d'argent,
„ soit dans les investitures générales de ses E-
„ tats, en lui disputant, tantôt les titres, tan-
„ tôt

„ tôt les distinctions dont sa Maison a joui autrefois, & cela même en s'éloignant, par un „ exemple presqu'inoui, de l'avis du Conseil „ Aulique.

„ Elle a éludé par des délais infinis la demande des titres & autres écritures appartenantes au Duché de Montferrat, dont la rémission est expressément stipulée par les „ Traités qui portent la cession de cet Etat ; „ & vingt ans de sollicitations n'ont encore „ pu les obtenir.

„ Afin d'ôter au Roi de Sardaigne les moyens de se défendre, elle a prétendu lui limiter la liberté absolue de fortifier ses „ Places, que le droit naturel, aussi bien que „ les Traités lui accorde ; & elle a tâché de „ forcer, par des interprétations artificieuses, „ le vrai sens des mêmes Traités.

„ Elle a fomenté avec soin, & soutenu avec „ hauteur les injustes prétentions des Terres „ de l'Etat de Milan, confinantes avec les Etats de Sardaigne, rejettant même toutes les „ ouvertures d'un raisonnable accord, souvent „ proposées par ce Prince ; la Cour de Vienne, affectant de tenir cette voie ouverte „ pour l'inquiéter, & troubler sa Juridiction.

„ Enfin la Cour de Vienne, attentive aux „ occasions de choquer celle de Turin par les „ endroits les plus sensibles, a choisi le moment que les Plénipotentiaires du Roi de „ Sardaigne alloient prêter hommage de cette „ partie de ses Etats, qui relève de l'Empire, „ pour introduire par surprise une étrange nouveauté, & une odieuse distinction, contre „ l'usage établi, & récemment pratiqué envers „ les Rois d'Angleterre, de Danemarck & de

„ Sue-

„ Suede; & ſur les vives proteſtations qui lui „ ont été faites à ce ſujet par les Miniſtres du „ Roi de Sardaigne, elle a prétendu réparer „ l'offenſe, au moyen de quelques excuſes „ privées & échappées par occaſion à un Of- „ ficier de la Cour de l'Empereur, dont il a „ refuſé de donner acte.

„ Dans ces circonſtances, le Roi Très- „ Chrétien, qui de ſon côté avoit donné pen- „ dant long-temps à la Cour de Vienne les „ exemples de la plus ſingulière modération, „ & les preuves de la plus ſage tolérance, a „ jugé qu'une pareille conduite ceſſeroit d'être „ louable, dès qu'elle devenoit incompatible „ avec ſa gloire perſonnelle, l'honneur de ſon „ Royaume, & l'appui qu'il devoit à ſes Al- „ liés. Il s'eſt déterminé à déclarer la guerre „ à l'Empereur, & a invité le Roi de Sardai- „ gne à prendre à cette guerre la même part „ qu'il prenoit aux motifs qui la rendoient „ indiſpenſable.

„ Le Roi de Sardaigne, engagé par tant „ d'endroits à épouſer le juſte reſſentiment de „ Sa Majeſté Très-Chrétienne, ayant de plus „ ſes propres griefs à réparer; convaincu par „ une longue expérience, que les maximes de „ la Cour de Vienne, invariables ſur ſon „ compte, tendoient à miner ſa Souveraine- „ té, en attendant l'occaſion de l'opprimer „ ſans reſſource; enfin confirmé dans cette „ certitude, par des exemples capables d'alar- „ mer les plus grandes Puiſſances, a ſigné au „ Traité, joignant avec confiance ſes armes à „ celles d'un Prince, qui dépouillé d'ambition, „ n'a cherché à ſe diſtinguer en Europe que „ par ſon amour pour la paix, & par l'équité „ de ſes deſſeins. Le Roi de Sardaigne, en

„ qua-

„ qualité de Souverain indépendant, eſt diſ-
„ penſé d'autoriſer par des exemples les me-
„ ſures qu'il eſt contraint de prendre contre
„ l'Empereur; en qualité de Prince de l'Em-
„ pire, il en a d'illuſtres à ſuivre; il ſçaura s'y
„ conformer en maintenant une indiſſoluble
„ union avec cet auguſte Corps, & une par-
„ faite amitié avec les dignes Membres qui le
„ compoſent, du nombre deſquels il fait gloire
„ d'être.

„ C'eſt donc pour l'honneur de ſon illuſtre
„ Allié, pour le ſien propre, pour ſa ſûreté,
„ pour la tranquillité & le bonheur de ſes E-
„ tats, que le Roi de Sardaigne, après avoir
„ marqué par toutes ſes déterminations un ſin-
„ cère deſir de maintenir la bonne intelligence
„ avec ſes voiſins, & d'épargner à ſes peuples
„ les calamités de la guerre, prend maintenant
„ les armes.

„ En agiſſant par des motifs ſi dignes de
„ déterminer un Souverain, il eſpère non ſeu-
„ lement de trouver dans ſes ſujets les mêmes
„ reſſources de zèle, de fidélité & de valeur,
„ que ſes auguſtes Prédéceſſeurs ont trouvées
„ en eux; mais auſſi que Dieu bénira par
„ d'heureux ſuccès, la juſtice de ſes deſſeins,
„ & protégera ſa cauſe. ".

Au moyen de l'armiſtice publié en Allemagne & en Italie, la tranquillité ſuccéda au trouble: les armées entrèrent reſpectivement dans des quartiers dont les Généraux convinrent entr'eux, & on ne s'occupa dans les Cours Belligérentes qu'à donner la forme aux articles d'un ſolide traité, dont le fond étoit déja plus d'à moitié convenu.

M. du Theil, premier Commis des affaires étrangères, génie du premier ordre, & homme

me d'un rare mérite à tous égards, mais très-versé dans la parfaite connoissance de l'intérêt de tous les Princes de l'Europe, dont il a fait sa principale étude dés sa plus tendre jeunesse, & le seul peut-être dans le Royaume qui fût en état de traiter une matière aussi délicate que celle qui se présentoit alors, fut choisi par le Cardinal de Fleury pour aller à Vienne, en qualité de Ministre du Roi Très-Chrétien, rédiger avec ceux de l'Empereur le Traité dont les principaux articles étoient déja arrêtés par les préliminaires qui avoient donné lieu à la suspension d'armes. M. du Theil arriva donc à Vienne le 19 Janvier de l'année suivante 1736, avec des instructions & des pleins-pouvoirs très-amples; il y fut reçu avec autant d'applaudissement, qu'il avoit été attendu avec impatience; & après avoir fait sa cour à leurs Majestés Impériales, il eut avec les Ministres différentes conférences, qui firent espérer qu'il ne tarderoit point à mettre la dernière main à ce grand ouvrage de la paix, qui attiroit l'attention de toute l'Europe: Voici les Préliminaires sur lesquels il étoit question de travailler.

ARTICLE I.

„ Que le Roi Stanislas abdiquera; qu'il sera
„ reconnu Roi de Pologne & Grand Duc de
„ Lithuanie, & qu'on lui restituera ses biens &
„ ceux de la Reine son épouse. Qu'il y aura
„ une amnistie & restitution des biens; qu'on
„ rétablira les Provinces & les Villes de Pologne dans leurs Droits, Libertés, &c &
„ qu'on garantira pour toujours les Priviléges
„ & les Constitutions des Polonois, particulièrement

„ rement la libre élection de leurs Rois. Que
„ le Roi Staniſlas ſera mis en poſſeſſion paiſi-
„ ble du Duché de Bar, & après la mort du
„ grand Duc de Toſcane, dans celle du Du-
„ ché de Lorraine: qu'il jouira ſa vie durant
„ de ces deux Duchés, dans la même étendue
„ que les poſſede aujourd'hui la Maiſon de
„ Lorraine, & qu'immédiatement après ſa
„ mort, ils ſeront réunis en plaine Souverai-
„ neté & pour toujours à la Couronne de
„ France. Que Sa Majeſté Très-Chrétienne
„ renoncera tant en ſon nom qu'en celui du
„ Roi Staniſlas, à la voix & ſéance à la Diette
„ de l'Empire. Que le Roi Auguſte ſera re-
„ connu Roi de Pologne & grand Duc de
„ Lithuanie, par toutes les Puiſſances qui
„ prendront part à la pacification.

II.

„ Que le grand Duché de Toſcane appar-
„ tiendra à la Maiſon de Lorraine, après la
„ mort du préſent Poſſeſſeur. Que toutes les
„ Puiſſances qui prendront part à la pacifica-
„ tion, lui en garantiront la ſucceſſion éven-
„ tuelle. Que les troupes Eſpagnoles ſeront
„ retirées des places fortes de ce grand Duché,
„ & qu'en leur place il ſera introduit un pareil
„ nombre de troupes Impériales, de la même
„ manière qu'il a été ſtipulé à l'égard des gar-
„ niſons neutres, par la quadruple Alliance.
„ Que la Maiſon de Lorraine reſtera en poſſeſ-
„ ſion du Duché de Lorraine & de ſes dépen-
„ dances, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve en poſ-
„ ſeſſion du grand Duché. Que Sa Majeſté
„ Impériale ſe charge de bonifier pendant
„ cet intervalle à la Maiſon de Lorraine les

„ revenus du Duché de Bar. que Livourne de-
„ meurera port-franc comme il eſt.

III.

„ Que les Royaumes de Naples & de Sicile
„ appartiendront au Prince qui en eſt en poſ-
„ ſeſſion, & qui en ſera reconnu Roi par tou-
„ tes les Puiſſances qui prendront part à la
„ pacification. Qu'il aura les places de la côte
„ de la Toſcane, que l'Empereur a poſſédées,
„ ainſi que *Porto-Longone*, & ce que l'Eſpagne
„ poſſédoit dans L'iſle d'Elbe du temps de la
„ quadruple Alliance. Qu'il y aura une am-
„ niſtie générale, & par conſéquent reſtitution
„ des biens de part & d'autre.

IV.

„ Que le Roi de Sardaigne poſſédera à ſon
„ choix, ou le Novarois & le Vigevanaſque,
„ ou le Novarois & le Tortonois, ou le Tor-
„ tonois & le Vigevanaſque. Qu'il aura de
„ plus la ſupériorité des Terres des Langhes,
„ conformément à la Liſte produite par le
„ Commandeur de Solara en 1732; & que
„ pour cet effet, l'Empereur renouvellera en
„ ſa faveur le Diplôme Impérial du 8 Février
„ 1690, & étendra même la conceſſion y é-
„ noncée, ſur toutes les Terres ſpécifiées dans
„ ladite liſte. Qu'il aura auſſi les quatre Ter-
„ res de Saint-Fidèle, *Torre diforte*, *Gravido*,
„ & *Campo Maggiore*, en conformité de la ſen-
„ tence prononcée par les Arbitres en 1712;
„ & qu'il lui ſera libre de fortifier, dans les
„ Pays acquis ou cédés, telles Places qu'il ju-
„ gera à propos.

V.

Digitized by Google

V.

„ Que tous les autres Etats dont Sa Majeſté „ Impériale étoit en poſſeſſion en Italie avant „ la guerre, lui ſeront rendus. Qu'en outre „ les Duchés de Parme & de Plaiſance lui ſe- „ ront cédés en pleine propriété. Que Sa Ma- „ jeſté Impériale s'obligera de ne point pour- „ ſuivre la deſincamération de *Caſtro* & de „ *Ronciglione*; comme auſſi de rendre juſtice à „ la Maiſon de Guaſtalla, pour ſes prétentions „ ſur le Duché de Mantoue: & que Sa Majeſ- „ té Très-Chretienne reſtituera de ſon côté à „ Sa Majeſté Impériale & à l'Empire toutes „ les conquêtes, ſans exception, faites par ſes „ armes.

V I.

„ Que Sa Majeſté Très-Chrétienne, en con- „ ſidération de ce que deſſus, garantira dans „ la meilleure forme la Pragmatique Sanction „ de l'année 1713.

V I I.

„ Qu'il ſera nommé des Commiſſaires de „ part & d'autre, pour régler les limites de „ l'Alſace & des Pays-Bas, conformément aux „ Traités précédens.

L'auguſte cérémonie du mariage de la Séré- niſſime Archiducheſſe Marie-Therèſe, & du Duc de Lorraine, qui ſe fit le 12. Février à Vienne, avec les ſolemnités ordinaires, mais avec des fêtes & des magnificences extraordi-

Digitized by Google

naires, n'empêcha point les Miniſtres d'avoir de fréquentes conférences; mais les Courriers qu'il falloit envoyer & recevoir, en retardèrent la concluſion. Pendant cet intervalle, le Roi Staniſlas fit publier ſon Acte d'abdication en la forme qui ſuit.

STANISLAS I, par la grace de Dieu, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c.

S'il falloit de nouvelles preuves de l'inſtabilité des choſes d'ici bas, les événements extraordinaires que nous avons continuellement éprouvés, en fourniroient une bien éclatante. Elevé pour la première fois ſur le Thrône de Pologne, nous nous ſommes vus dans la néceſſité d'en deſcendre par le malheureux ſort des armes, quoique la validité de cette Election fût appuyée ſur les Loix de la Patrie & ſur la juſtice. La fermeté que nous avons témoignée dans ce premier revers fut aſſez glorieuſement recompenſée: il plut à la divine Providence de mettre le comble à nos vœux, en nous attachant à Sa Majeſté Très-Chrétienne par les liens les plus étroits. Après ce bonheur inſigne, toutes nos vues ſe bornoient à en jouir dans une tranquillité inaltérable, & dans une perpétuelle reconnoiſſance envers l'Auteur de tous les biens: mais les vœux libres de la noble Nation Polonoiſe, nous ayant rappellés une ſeconde fois dans notre Patrie, pour remplir le Thrône vacant de ce Royaume, nous ne crumes pas devoir nous y refuſer. Nous n'étions point éblouis de l'éclat de la Royauté, perſuadés que le Thrône ne brille réellement que par les vertus du Prince qui s'en eſt rendu digne. Il n'y avoit que les deſirs ardens, & les ſupplications réitérées de notre noble Nation, qui puſſent nous déterminer à en aller reprendre le Gouvernement: notre unique but, en y conſentant, étoit de contribuer

tribuer à la félicité de nos dignes Compatriotes qui témoignoient tant d'attachement pour notre perſonne: nous nous propoſions d'appuyer de toute notre autorité les Loix du Royaume, dont une des principales, eſt que la Pologne ſoit gouvernée par un Prince originaire, né & élevé dans le ſein de la Patrie. De tels motifs étoient d'autant plus puiſſans, qu'ils ſe trouvoient étayés par le Roi Très-Chrétien. Ce grand Monarque n'épargna ni ſon autorité ni ſes ſoins pour favoriſer notre libre élection; il ſe propoſoit même de contribuer d'une façon toute ſpéciale, au bonheur de notre régne. Nous ne rappellerons point ici la quantité des grands efforts que nous avons faits, ni les périls que nous avons eſſuyés pour venir à bout de nos entrepriſes: ces efforts & ces périls n'étoient qu'un effet de notre tendre affection pour la Patrie. S'ils avoient réuſſi ſelon nos deſirs, c'eût été pour nous un ſujet perpetuel de joie & de contentement; mais malheureuſement l'envie & la jalouſie de quelques particuliers ſont venues à la traverſe: on n'a vu que tumulte au lieu de tranquillité; les diſſenſions ont ſuccédé à cette douce union, ſans laquelle il n'y a point de félicité à eſpérer dans un État. Nous nous ſommes inutilement efforcés de ſurmonter tant d'obſtacles qui troubloient le bonheur de notre régne: tous nos ſoins & nos deſirs n'étoient point capables de délivrer notre patrie des maux dont elle étoit accablée, & qu'on ne pouvoit ſe flater de voir finir ſi-tôt. Dans ces triſtes conjonctures, ne conſultant que notre tendre affection pour la Nation Polonoiſe, nous nous ſentimes une ſincère diſpoſition à ſacrifier nos propres intérêts à ſa tranquillité; la ſplendeur de la Couronne & les prérogatives qui y ſont attachées, ne nous touchoient point autant que le deſir de rendre le repos à nos Concitoyens & à notre chère Patrie.

Il s'agiſſoit de nous faire reconnoître comme légitimement élu, & ce fut là le véritable motif de la guerre que le Roi Très-Chrétien entreprit. Nous-mêmes nous jugeames que cette formalité étoit abſolument néceſſaire, puiſque les Privileges & les Droits de la Pologne conſiſtent principalement dans la libre élection de ſes Rois, & que nous nous étions engagés par un ſerment ſolemnel au maintien inviolable des Libertés & des Prérogatives de la Patrie. Nous ne nous ſerions jamais déterminés à nous ſéparer de nos très chers Compatriotes, ſi nous n'euſſions vu que la conſervation de ces mêmes Droits & Privileges étoit ſuffiſamment Stipulée dans les Préliminaires de la paix.

Enfin l'unique conſolation qui nous reſte à preſent, qu'il ne nous eſt plus permis de vivre avec nos frères, c'eſt de voir que toute l'Europe nous approuve & nous loue d'avoir bien voulu procurer, autant qu'il dépendoit de nous, la paix & la tranquillité à cette noble Nation; & d'avoir concouru à l'accompliſſement des deſſeins du Roi Très-Chrétien, qui ont toujours été de ſe procurer une ſatiſfaction convenable; & après avoir pacifié la Pologne, de mettre les intérêts de cette Nation & les nôtres à couvert.

Etant donc pleinement perſuadés que le Roi Très-Chrétien, par un effet de ſa tendre affection pour nous & pour notre noble & libre Patrie, a pourvu à tout ce qui nous concerne, autant que nous pouvions le deſirer; nous avons réſolu, de notre pleine & très-libre volonté, tant pour nous que pour nos ſujets Polonois, de les abſoudre du ſerment de fidélité qu'ils nous avoient prêté de leur plein gré; les diſpenſant par ces Préſentes de leurs obligations à cet égard. Nous déclarons au ſurplus

que

que nous renonçons à l'autorité ſouveraine que nous avions ſur eux en vertu de notre libre & légitime élection; & nous nous flattons que la Nation Polonoiſe ne perdra jamais le ſouvenir de l'important ſacrifice que nous faiſons généreuſement aujourd'hui pour l'amour d'elle, & en conſidération de la tranquillité publique. Il ne nous reſte qu'à conjurer ces chers Compatriotes de conſerver ſaintement cette précieuſe tranquillité, & d'aſſoupir les reſtes de haine & d'inimitié les uns contre les autres; enſorte que la paix & la concorde puiſſent déſormais régner ſans interruption dans la chère Patrie.

L'inſtant de notre ſéparation n'eſt pas éloigné; mais nous ſouhaitons d'être inceſſamment de cœur & d'eſprit au milieu de notre noble Nation, ſans que rien puiſſe jamais nous en éloigner. Nous rechercherons auſſi ſans ceſſe avec ardeur les occaſions de témoigner efficacement à tous en général, & à chacun en particulier, notre bienveillance Royale.

DONNE' *à Konisberg le 28. Janvier 1736, & de notre régne le troiſième.*

Signé, STANISLAS, Roi.

Quoique cet Acte eût été donné dès le 28. Janvier 1736, cependant il ne fut rendu public que dans les derniers jours du mois de Mars de la même année: ce fut dans ce temps-là que l'Empereur fit communiquer à la Diette de l'Empire par le Prince de Furſtamberg ſon Commiſſaire, le décret de Commiſſion Impériale concernant les préliminaires de la paix dont voici l'extrait. „ Sa Majeſté Im„ périale y rappelle tout ce qu'elle a fait pour

„ maintenir la paix, même au préjudice de „ ſes propres intérêts: elle cite à ce ſujet tout „ ce qui s'eſt paſſé en 1714. aux négocia- „ tions de Raſtadt, & en 1722. par rapport „ au quatrième article de la quadruple Allian- „ ce. Sa Majeſté Impériale déclare enſuite „ qu'elle a fait des efforts extraordinaires au „ delà même de ſes obligations, & plus que „ n'avoient jamais fait aucuns de ſes Prédé- „ ceſſeurs, afin de s'oppoſer aux armes des „ Couronnes alliées, qui lui avoient déclaré „ la guerre, & de prévenir les dangers dont „ l'Empire étoit menacé: que le plan de pa- „ cification projetté par les deux Puiſſances „ Maritimes, ayant frayé le chemin à une „ négociation, on avoit jugé à propos de la „ tenir ſecrette, afin d'accelérer le grand ou- „ vrage de la paix. Que le changement ar- „ rivé, par rapport à la Lorraine, avoit été „ approuvé par leſdites deux Puiſſances. Que „ la ceſſion de la Toſcane & des Duchés de „ Parme & de Plaiſance, apportoit plus d'a- „ vantage à l'Empire, que la ceſſion de la „ Lorraine ne pourroit lui cauſer de préjudi- „ ce; d'autant plus que la Couronne de Fran- „ ce s'eſt engagée à ne point ſe mêler des af- „ faires de l'Empire, & à ne former aucun „ prétexte de réunion ou de dépendance. „ Qu'à l'égard des Etats cédés à la Savoye, „ les droits de l'Empire y ont été conſervés „ en entier. Que la manière dont on avoit „ négocié juſqu'à préſent, n'avoit eu pour „ objet que le prompt rétabliſſement de la „ tranquillité générale. Que les fruits des né- „ gociations que l'on continuoit à Vienne a- „ vec M. du Theil, Miniſtre de France, pa- „ roîtroient inceſſamment, & regardoient par-

„ ti-

„ ticulièrement la reſtitution des fortereſſes de „ l'Empire: ſur quoi Sa Majeſté Impériale ex„ hortoit les Etats à donner au plutôt leurs a„ vis, &c. "

Le onze du mois d'Avril de cette même année 1736, le Traité de paix fut ſigné à Vienne par les Miniſtres de l'Empereur & du Roi de France; mais comme il étoit indiſpenſablement néceſſaire d'y faire accéder les Cours de Madrid & de Turin, afin de lui donner toute la force & la ſolidité qu'on s'en promettoit, la paix ne fut définitivement conclue à Vienne, que le 18. Novembre de l'année 1738, & publiée dans les Cours reſpectives, que dans le courant de 1739. Outre que ce Traité étoit auſſi glorieux pour le Roi Très-Chrétien, par le rang qu'il conſervoit au Roi Staniſlas ſon beau-père, que pour l'Eſpagne, par l'affermiſſement de Dom Carlos ſur le thrône de Naples & de Sicile; il étoit infiniment avantageux à la France, en ce qu'il réuniſſoit la Lorraine à ſes Etats. Le Roi de Sardaigne de ſon côté y trouvoit auſſi de quoi s'arondir, & ſe défrayer des dépenſes que lui avoit occaſionnées cette guerre. Ce Traité qui eſt l'ouvrage de la plus profonde politique par rapport à l'équilibre de l'Europe, & qui fait en même temps le plus d'honneur au miniſtère du Cardinal de Fleury, m'a paru aſſez intéreſſant pour devoir être rapporté ici en extrait.

Ce Traité conſiſtoit en vingt articles, & un article ſéparé outre le preambule. Le premier & le ſecond contenoient „ les aſ„ ſurances reſpectives de cultiver ſincére„ ment une véritable amitié & une étroite

„ union entre l'Empereur & l'Empire d'un
„ côté, & le Roi de France de l'autre ;
„ comme auſſi d'oublier toutes les hoſtilités
„ & injures de part & d'autre ; de reſtituer
„ les biens & de renvoyer ſans rançon les
„ priſonniers, s'il y en avoit encore quel-
„ ques-uns.

„ Le troiſième poſoit pour baſe de ce Trai-
„ té, ceux de Weſtphalie, de Nimégue, de
„ Riſwich & de Bade. "

Le quatrième contenoit les articles préliminaires, ſignés à Vienne le 3. Octobre 1735 : la convention faite le 11. Avril 1736 ſur l'exécution de ces préliminaires, & celle qui fut ſignée le 28. Août de la même année, pour la ceſſion & remiſe du Duché de Lorraine au Roi Staniſlas : on y ſtipuloit par cette dernière convention, les rembourſemens & les différentes penſions à faire aux Princes & aux Princeſſes de Lorraine.

Par le cinquième article l'Empereur promettoit de ne jamais pourſuivre la deſincamération du Duché de *Caſtro*, & du Comté de *Ronciglione.*

Le ſixième article contenoit l'acte ci-deſſus d'abdication du Roi Staniſlas, avec trois autres actes ſignés à Vienne, pour ce qui regardoit les affaires de la Pologne : un acte par lequel Sa Majeſté Très-Chrétienne reconnoiſſoit le Roi Auguſte, & un autre par lequel l'Impératrice de Ruſſie & le Roi Auguſte reconnoiſſoient le Roi Staniſlas.

Le ſeptième article contenoit en premier lieu quatre déclarations, ſignées entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & celui des deux Siciles, concernant l'effectuation de la paix : en-

enſuite le diplôme de l'Empereur, pour la ceſſion des Royaumes de Naples & de Sicile, & des Ports de Toſcane au Roi des deux Siciles : les diplômes des Rois d'Eſpagne & des deux Siciles, pour la ceſſion de Parme & de Plaiſance à l'Empereur, & de la ſucceſſion éventuelle de la Toſcane à la Maiſon de Lorraine ; & une Déclaration ſignée à Compiegne ſur les droits allodiaux, & les diplômes des Rois d'Eſpagne & des deux Siciles, pour la ceſſion de Parme & de Plaiſance.

L'article huitième contenoit le diplôme de l'Empereur pour la ceſſion du Navarois & du Tortonois au Roi de Sardaigne, & l'acceſſion de ce Prince aux Préliminaires.

Le neuvième étoit l'acte de ceſſion du Duc de Lorraine de ſes Etats, & par le dixième le Roi de France s'engageoit à la garantie de la Pragmatique-Sanction.

Les dix autres articles regardoient l'acquit des Impoſitions & des Contributions, la démolition de quelques Forts, les réglemens des limites à faire, &c.

Après l'article ſéparé qui regardoit les titres non reconnus, ſuivoient les ratifications de l'Empereur & du Roi de France; l'acceſſion du Roi de Sardaigne, avec une Déclaration pour renvoyer à un éclairciſſement la prétention de ce Prince ſur Serravalle. Les acceſſions des Rois d'Eſpagne & des Siciles, & quelques autres piéces encore.

Après que le Roi eut rendu à Verſailles le 28. Mai 1739 une Ordonnance pour la publication

cation de la Paix, Sa Majeſté écrivit à l'Archevêque de Paris pour y faire chanter le *Te Deum*, en action de graces d'un ſi grand événement. En conſéquence, la Paix fut publiée à Paris le premier Juin ſuivant, avec les cérémonies uſitées en pareil cas ; le lendemain les boutiques furent fermées, & le *Te Deum* fut chanté au bruit du canon de la Baſtille, des Invalides & de la Grêve, où l'on tira le ſoir un magnifique Feu d'artifice, après quoi toutes les maiſons furent illuminées pendant la nuit.

Fin du Quatrième Livre.

SOMMAIRE
DU
LIVRE CINQUIÈME.

LE Comte de Saxe profite de la Paix pour étudier différens Auteurs militaires : il travaille avec le Chevalier Follard : il va à Dreſde avec le Marquis de Livry. Le Comte de Biron élu Duc de Curlande : le Comte de Saxe fait un voyage en Provence. Mort de l'Empereur CHARLES VI. *Troubles de l'Allemagne pour le partage de ſa ſucceſſion : Manifeſte du Roi de Pruſſe en entrant en Sileſie : deſcription de ce Duché. Mort de l'Impératrice de Ruſſie : le Comte de Biron, Duc de Curlande, eſt arrêté. La Reine de Hongrie envoie le Général Neuperg au ſecours de la Sileſie : le Roi de Pruſſe gagne la bataille de Molwits. Le Comte de Saxe tente inutilement de profiter de la diſgrace du Comte de Biron pour rentrer en Curlande. L'Electeur de Bavière réclame ſes droits ſur la ſucceſſion de l'Empereur ; il fait une alliance avec la France ; il pro-*

Digitized by Google

proteſte contre le couronnement de la Reine de Hongrie. Proteſtation du Comte de Saxe contre l'élection d'un nouveau Duc de Curlande : jugement du Comte de Biron. Le Prince Louis de Brunſwick, élu Duc de Curlande. Le Comte de Saxe part pour l'armée Françoiſe aux ordres de l'Electeur de Bavière : cet Electeur entre dans l'Autriche, s'empare de Lintz, & s'y fait reconnoître Archiduc d'Autriche. Le Comte de Saxe joint l'armée avec la diviſion à ſes ordres ; il diſſipe un parti Autrichien. L'armée alliée entre en Bohême, & y eſt jointe par celle de Saxe. Prague eſt priſe d'aſſaut par le Comte de Saxe ; deſcription de cette Ville. L'Electeur de Bavière eſt proclamé Roi de Bohême : l'Empereur Jean eſt deſtitué du Thrône de Ruſſie, & la Princeſſe Eliſabeth proclamée Impératrice.

HIS-

Digitized by Google

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

LA Paix qui venoit d'être assurée par un Traité aussi solemnel que le fut celui de Vienne, donnoit le temps aux Guerriers de suspendre leur ardeur militaire, pour aller chez eux goûter les douceurs du repos ; mais le Comte de Saxe qui vouloit tâcher de se rendre de plus en plus capable de remplir les fonctions du grade de Lieutenant Général, auquel il avoit plû à Sa Majesté de l'élever, s'appliqua journellement à se perfectionner dans l'art de bien commander une armée. Il ne cessoit de lire tous les Auteurs qui ont traité cette matière, & il travailloit assidument deux ou trois heures par jour avec le Chevalier Follard, dont il préféroit la compagnie à tout autre. Ce n'est pourtant pas qu'il n'aimât le plaisir autant qu'un autre ; car il étoit d'un tempérament à pouvoir s'y livrer plus entièrement que qui que ce fût : mais telle occasion qu'il ait eu de se divertir, il n'a jamais perdu de vue son métier ; & s'il prenoit du plaisir, c'étoit toujours, pour ainsi dire, militairement : car

car il ne paroît point qu'il se soit beaucoup gêné dans ses amours ; & c'est peut-être aussi ce goût brusque & inconstant, qui ne déplaît pas toujours aux Dames, qui lui a valu auprès d'elles cette haute réputation d'homme galant, & qui lui a procuré les plus jolies intrigues du monde.

De retour à Paris de sa dernière campagne, il reprit donc ses occupations ordinaires ; il fit des remarques sur les opérations militaires qu'il avoit vues exécuter sur le Rhin : il travailla à un Manuscrit qu'on a trouvé après sa mort, intitulé : *Observations pour rendre un Etat le plus florissant du monde :* ce Manuscrit est resté entre les mains du Comte de Frise, son neveu, ainsi qu'un autre qu'il nommoit *ses rêveries* : ce dernier est un tissu de spéculations sur l'Art de la guerre, dont le détail est bien digne d'un aussi grand génie, mais on n'a pas juge à propos de le rendre public.

Comme il avoit refusé en 1733 de quitter le service de France, pour accepter le commandement général des troupes Saxonnes, qui lui fut offert pour lors, il n'avoit osé se présenter à la Cour de Dresde, comme à son ordinaire ; mais étant informé que M. le Marquis de Livry, qui avoit été étroitement lié avec le Roi de Pologne, lorsqu'il vint à Paris, n'étant encore que Prince Royal & Electoral, partoit pour aller faire sa cour à ce Monarque, il s'offrit de l'y accompagner & de lui servir de guide. M. de Livry accepta l'offre avec plaisir, & se chargea de faire sa paix avec le Roi de Pologne, & il y réussit effectivement ; car ce Prince qui a le cœur extrêmement bon, qui aimoit véritablement & fraternellement le Comte de Saxe, & qui avoit pour M. de Livry tou-

toutes les conſidérations d'un égal, voulut bien oublier le paſſé, & lui fit toutes les careſſes imaginables. Il lui accorda même, pour augmenter ſes revenus, la confiſcation des biens que le Comte de Hoym avoit poſſédés en France.

Le Duc Ferdinand étant mort ſans enfans le 6. du mois de Mai 1736, le Comte de Biron, qui étoit pour lors dans la plus haute faveur auprès de l'Impératrice de Ruſſie, trouva le moyen de ſe faire élire Duc de Curlande, & vint à bout de recevoir l'inveſtiture de ce Duché par le ſieur Finch Chancelier des Etats, ſon porteur de procuration. Le Comte de Saxe fit humainement tout ce qu'il put pour s'oppoſer à l'élection & à l'inveſtiture: mais toutes ſes démarches furent inutiles; on ne voulut point l'écouter, & il fut obligé de céder à la force.

Le mariage de Madame Louiſe-Eliſabeth de France avec Dom Philippe, Infant d'Eſpagne, actuellement Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, eſt encore une époque qui illuſtre cette année: ce fut le 23. du mois de Juillet 1739 que le Marquis de la Mina, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi d'Eſpagne, fit la demande de cette Princeſſe à Verſailles; le contrat y fut ſigné le 25. & le 26. la cérémonie du mariage ſe fit avec toute la pompe & la magnificence imaginable dans la Chapelle du Château, où M. le Duc d'Orleans, en vertu de la procuration dont il étoit chargé, épouſa la Princeſſe, qui partit de Verſailles, au regret de toute la Cour, le premier Août ſuivant pour ſe rendre en Eſpagne. Il y eut à l'occaſion de cet auguſte mariage différentes Fêtes publiques à Verſailles & à Paris.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que le Comte de Saxe ayant fait un voyage à Chantilly, & s'étant trouvé un jour de chaſſe à un rendez-vous pour rafraîchir, il ſe rencontra que le hazard voulut que pas un de ceux qui y étoient n'avoit de tirebouchon. Il ſe fit donner un fort clou de maréchal, & l'ayant tortillé dans ſes doigts, il en fit une méche, avec laquelle il déboucha ſix bouteilles de ſuite, en préſence de Monſieur le Duc qui en fut extrêmement étonné: la facilité avec laquelle il s'y étoit pris, engagea toute la compagnie à eſſayer d'en faire autant, mais perſonne ne réuſſit; car il avoit dans le poignet une force ſi extraordinaire, que s'étant arrêté un jour dans une forge de village pour y faire ferrer un de ſes chevaux qui en avoit beſoin, il ſe fit apporter cinq ou ſix fers neufs qu'il caſſa les uns après les autres. Au premier & au ſecond le maréchal crut d'abord que cela pouvoit provenir de la défectuoſité du fér, qui étoit éventé ou qui avoit quelques pailles: mais quand il vit qu'il en faiſoit autant de tous ceux qu'il lui donnoit, après les avoir choiſis, il ſe douta bien qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel, & il ne voulut plus lui en donner davantage à l'épreuve, mais il ſongea à lui rendre le change par quelques tours de ſon métier. Effectivement, quand le Comte de Saxe eut fait ferrer ſon cheval, il lui jetta en payement, & pour le dédommager de ſes fers caſſés, un écu de ſix livres; mais le maréchal, qui ſans qu'on s'en fût apperçu, avoit donné un coup de ciſeau dans le milieu de l'écu, courut à la portière de la chaiſe, & caſſant en deux dans ſes doigts l'écu qu'il avoit reçu: *Mais, Monſeigneur*, dit-il, *voilà un écu qui ne vaut pas mieux que*

mes

mes fers. Le Comte de Saxe fut surpris de ce qu'il trouvoit son maître pour la force du poignet; car il est bien plus difficile de casser un écu qu'un fer, attendu qu'il n'y a point tant de prise à l'un qu'à l'autre: mais ayant remarqué que notre maréchal à qui le jeu plaisoit, étoit rentré dans sa forge avant de lui présenter le second écu, qu'il cassa comme le premier, l'ayant examiné, il reconnut la tromperie, & continua sa route.

En revenant de Chantilly, le Comte de Saxe passa par Saint-Denis, où il s'arrêta pour dîner, & fut ensuite voir l'Abbaye. Quand il vit le Mausolée de Louis XIV, il ne put s'empêcher d'être intérieurement frappé de ce spectacle: ses entrailles s'émurent malgré lui au souvenir seul de ce grand Monarque, qui avoit été l'effroi de ses ennemis & l'amour de ses peuples; ses grandes actions, ses victoires, ses batailles; sa grandeur d'ame, tout lui repassa dans l'idée, & il dit à ceux qui l'accompagnoient, "qu'il „ étoit etonné de ce que les cendres d'un si „ grand Prince ne fussent pas plus respectées; „ & de ce que celui qui de son vivant avoit „ eu une Cour si brillante & si nombreuse, „ fût ainsi abandonné après sa mort". Il fit là-dessus toutes les réflexions que lui présenta une pareille matière, & dit "qu'il trouveroit con„ venable à la majesté & à la mémoire de ce „ grand Roi, qu'il y eût au moins, tant que l'E„ glise seroit ouverte, un Sentinelle des Gardes „ Corps, en faction auprès de son Urne, & „ que cela ne seroit point dispendieux, parce „ que six hommes & un Brigadier qui suffi„ roient pour cette garde, aimeroient encore „ mieux cette retraite que celle des Invalides". Il se promit bien d'en parler à M. d'Angervil-

liers, pour lors Miniſtre de la guerre; & il lui en parla effectivement, mais ſans effet, quelques jours après, en lui donnant auſſi un projet qu'il avoit imaginé pour faire caſerner les Gardes Françoiſes & Suiſſes. Ce projet qui a été trouvé avec différens autres dans les papiers du Maréchal Duc de Grammont, m'a tombé entre les mains. Il y expoſoit "que de „ preſque toutes les mauvaiſes affaires qui ſe „ faiſoient à Paris, il y en avoit les trois quarts, „ dans leſquelles il y avoit des ſoldats impli- „ qués, par la trop grande liberté qu'ils y ont: „ que ſi dans l'autre quart il ne s'y en trouve „ point, on ne laiſſoit pas que de les mettre „ ſur leur compte: que des caſernes ne coû- „ teroient preſque rien au Roi, parce que les „ propriétaires des maiſons ſujettes à loge- „ ment, ſeroient charmés de trouver à ſe li- „ bérer de cette ſujétion, par un rembourſe- „ ment qui ſuffiroit pour la confection des „ bâtimens néceſſaires: que l'Iſle des Cygnes „ étoit l'endroit le plus propre pour placer ces „ caſernes, & ſembloit par ſa ſituation être „ faite exprès: que les différens corps de gar- „ de établis dans Paris, n'étant uniquement „ que pour la diſcipline des Compagnies, ils „ deviendroient inutiles, puiſque les ſoldats „ ſeroient obligés de coucher dans les caſernes, „ & n'auroient plus de logemens dans la Ville: „ qu'il ſeroit à propos pour la tranquillité pu- „ blique, & pour le bien du Corps même en „ particulier, que tout ſoldat qui ſortiroit des „ caſernes pour ſes affaires, y laiſſât ſon épée: „ que le même arrangement ſeroit néceſſaire „ à l'égard des Gardes Suiſſes, qui incommo- „ dent extrêmement les environs de Paris, &c".

Ce mémoire fut communiqué à M. de Gram-

Grammont, qui étoit pour lors Colonel du Régiment des Gardes Françoises, lequel en conféra avec M. le Cardinal de Fleury; mais il n'eut point lieu à cause des gens mariés, qui sont en grand nombre dans ce Régiment.

Ce projet seroit encore plus inutile aujourd'hui, que M. le Duc de Biron, seul capable par son expérience d'être à la tête d'un pareil Régiment, y a rétabli le bon ordre & la discipline, en y faisant, non seulement exécuter à la lettre le sage Réglement de 1691, mais y ayant encore ajouté tout ce que la prudence la plus consommée peut suggérer. Outre cela le Corps des Sergens y est actuellement si bien composé, que leur exemple seul suffit pour inspirer à chaque soldat en particulier, toute la subordination à laquele il est assujetti par son état, & pour le contenir dans les bornes les plus étroites de son devoir.

Le Comte de Saxe, quoique revenu d'Allemagne, sans avoir pu s'opposer à l'élection forcée, & extrajudiciaire du Comte de Biron, ne perdit point pour cela de vue ses prétentions, & il espéroit toujours de pouvoir réussir à les faire valoir: il avoit pour lui la plus grande partie de la Noblesse & des Etats de Curlande; il y entretenoit une correspondance secrette, & il étoit exactement informé de tout ce qui s'y passoit. Sur la fin de cette année 1739, il médita d'aller passer l'Hiver à Dresde, pour y être plus à portée de veiller par lui-même à ses négociations. Les campagnes l'avoient un peu obéré; les différens voyages qu'il avoit été obligé de faire, la perte d'une cassette précieuse qui lui avoit été volée dans le moment qu'il se disposoit à un voyage: tout cela avoit épuisé ses finances, au point qu'il fut obligé

d'emprunter de l'argent sur le Brevet de cinquante mille livres de retenue, qu'il avoit obtenu du Roi sur son Régiment, & il partit à la fin de Décembre pour Dresde: les motifs de ce Brevet lui font assez d'honneur pour devoir être rapportés ici.

Aujourd hui 3. Février 1740, le Roi étant à Marly, mettant à considération les bons & fidèles services que le Sieur Comte de Saxe, Lieutenant général des armées de Sa Majesté, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, entretenu au service de Sa Majesté, lui a rendus, & qu'il continue de lui rendre journellement esdites qualités, & voulant lui donner des marques de la satisfaction qu'elle a de sesdits services, Sa Majesté a assuré & assure, accorde, & fait don audit Sieur Comte de Saxe, de la somme de cinquante mille livres de retenue sur sa Charge de Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande, dont il est actuellement pourvu. Veut & entend Sa Majesté, qu'au cas que ledit Sieur Comte de Saxe se démette ci-après de ladite Charge de Colonel dudit Régiment, qu'il vienne à décéder en possession d'icelle, ou que de quelqu'autre manière que ce puisse être, ladite Charge de Colonel dudit Régiment vienne à vaquer, celui qui sera agrée par Sa Majesté pour la remplir, ne puisse en obtenir la jouissance, ni aucunes provisions ou commissions de Colonel dudit Régiment lui en être expédiées, ni faire aucunes fonctions, qu'après avoir lors payé réellement & actuellement en deniers comptans, & especes sonnantes, & non autrement, ladite somme de cinquante mille livres, soit audit Sieur Comte de Saxe, ou à ses héritiers, ou ayant-cause. Permettant néanmoins Sa Majesté audit Sieur Comte de Saxe de disposer de son vivant, si bon lui semble, de ladite somme de cinquante mille livres, ou de partie d'icelle,

d'icelle, ſoit par donation, teſtament ou de telle autre manière qu'il jugera à propos, comme d'un effet provenant de la pure libéralité de Sa Majeſté; ou d'emprunter en tout ou en partie ladite ſomme de cinquante mille livres, & d'affecter & hypothéquer en ce cas audit emprunt, & pour la ſureté d'icelui, par privilége & préférence à tous les créanciers, héritiers ou légataires, le préſent Brevet, en faiſant prealablement ſur icelui mention dudit emprunt: m'ayant Sa Majeſté, pour aſſurance de ce qui eſt en cela de ſa volonté, commandé d'expedier ledit preſent Brevet qu'elle a ſigné de ſa main, & fait contreſigner par moi, ſon Conſeiller, Secretaire d'Etat & de ſes Commandemens & Finances.

Signé, LOUIS, *& plus bas*, BAUYN.

Le Comte de Saxe étant tombé de cheval dans une partie de chaſſe qu'il fit à Mauritzbourg, cette chûte, en lui fracaſſant le genouil, lui renouvella la bleſſure qu'il avoit reçue dans la cuiſſe lors de la défenſe de l'Auberge de Crachnitz en 1715. On lui conſeilla d'aller en France pour y prendre les bains de Balaruc, & il partit de Dreſde pour s'y rendre. Balaruc eſt un petit Bourg de France dans le Languedoc, fort renommé pour ſes eaux, qui ſont très-ſalutaires contre les paralyſies, les rhumatiſmes, les douleurs des nerfs & les ſciatiques. Il partit donc de Dreſde au mois d'Avril 1740, pour s'y rendre, & y faire uſage des bains, dont il ſe trouva fort bien; après quoi il fut par curioſité voir différentes villes du Languedoc & de la Provence, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à ſon rang & à ſa qualité. Etant allé de Montpellier à

Avignon, le Vice-Légat eut pour lui toute la déference imaginable, & lui fit, ainſi qu'à ſa ſuite, l'accueil le plus gracieux du monde. Il paſſa à Aix, où il fut également bien venu; & étant arrivé à Marſeille, l'Officier qui commandoit alors les Galères de France, en fit mettre une exprès en mer, contre tout uſage, pour lui en faire voir la manœuvre. Il paſſa de là à Toulon, dont l'Amiral Matthews bloquoit pour lors le port, à cauſe de la flotte Eſpagnole qui y étoit entrée: le Comte de Saxe fit demander à cet Amiral Anglois la permiſſion d'aller à ſa rade, ce qu'il lui accorda avec plaiſir; il lui envoya même ſa chaloupe à terre pour le prendre; & ſi-tôt qu'il fut monté dans le bord de l'Amiral, il en fut ſalué par une décharge de toute l'artillerie, à laquelle répondirent tous les autres vaiſſeaux de la flotte Angloiſe. L'Amiral Matthews traita ſplendidement le Comte de Saxe; ces deux Officiers bûrent ſept fois à la ſanté des Rois de France & d'Angleterre, & à chaque fois on tiroit une bordée de canon. Après lui avoir témoigné combien il étoit honoré de le recevoir dans ſon bord, il le fit conduire à terre avec les mêmes honneurs que quand il étoit arrivé.

Il n'eſt pas douteux cependant que ſi l'Amiral Matthews avoit pu prévoir dès-lors la tablature que donneroit un jour à ſa Nation le Comte de Saxe, non ſeulement il ne lui auroit pas fait tant d'accueil, mais qu'il l'auroit plutôt envoyé à Gibraltar qu'à Toulon.

A peine fut-il de retour à Paris, qu'on y reçut la nouvelle que l'Empereur Charles VI. étoit mort à Vienne le 20. Octobre de cette même année 1740. Cet événement interrompit

pit la paix dont jouiſſoit alors preſque toute l'Europe, par différens intérêts que pluſieurs Puiſſances de l'Allemagne prirent à cette riche ſucceſſion.

Pendant que l'Archiducheſſe Marie-Thérèſe, fille aînée de l'Empereur, & épouſe du Grand Duc de Toſcane, ſe faiſoit proclamer Reine de Hongrie & de Bohême, Ducheſſe d'Autriche, & Princeſſe Souveraine de toutes les Provinces & Pays héréditaires du feu Empereur ſon père, ſelon l'ordre établi par la Pragmatique Sanction, ſur laquelle elle ſe fondoit, l'Electeur de Bavière fit publier à Munich le trois Novembre ſuivant, un écrit par lequel il proteſtoit contre tout ce que feroit l'Archiducheſſe au préjudice des droits inconteſtables de ſa Maiſon Electorale.

D'un autre côté le Roi de Pruſſe voulant profiter de la circonſtance pour rentrer dans des Etats qu'il prétendoit lui devoir appartenir, fit offrir à l'Archiducheſſe de former une alliance avec elle & la Ruſſie; de lui garantir tous ſes Etats, & de contribuer à faire élire Empereur le Grand Duc ſon époux, à condition qu'elle lui reſtitueroit une partie de la Sileſie, qu'il revendiquoit: mais ce Monarque, voyant que le Miniſtre de la Cour de Vienne rejettoit avec hauteur ſes propoſitions, il partit de Berlin au mois de Décembre ſuivant pour ſe mettre à la tête de ſon armée, & il entra en Sileſie après avoir juſtifié ſa démarche par le manifeſte ſuivant.

„ NOUS FREDERIC, &c. comme il a
„ plu au Tout-puiſſant de retirer de ce monde
„ l'Empereur Charles VI, & que par là l'Em-
„ pire & la très-auguſte Maiſon d'Autriche ſe

 „ trou-

„ trouvent ſans Chef, enſorte que cette der-
„ nière, vu l'extinction de la ligne maſculi-
„ ne, ſe trouve auſſi par rapport à la ſucceſ-
„ ſion de ſes Etats, expoſée à de dangereux
„ troubles, dont une partie s'eſt déja manifeſ-
„ tée, & d'autres encore prêts à éclater.

„ Comme d'ailleurs nous avons toujours pris
„ part à la conſervation & au bien du Duché
„ de Sileſie, d'autant plus qu'il ſert de barriè-
„ re à nos Etats, & que cette Province pour-
„ roit en particulier être expoſée aux mêmes
„ troubles, & être invahie à notre très-grand
„ préjudice, & à celui de nos frontières; par
„ ceux qui forment des prétentions ſur les E-
„ tats héréditaires de la Maiſon d'Autriche,
„ d'où le feu de la guerre pourroit s'étendre
„ juſques dans nos Etats, & les mettre dans
„ un danger évident.

„ C'eſt pourquoi, afin de prévenir des ſui-
„ tes ſi dangereuſes, à l'approche d'une guer-
„ re générale, dont on paroît menacé, & de
„ pourvoir à la défenſe des Etats que Dieu
„ nous a donnés, ainſi qu'à celle de nos Su-
„ jets, conformément aux principes du droit
„ naturel, qui permet à tous & un chacun de
„ veiller à ſa propre conſervation; comme
„ auſſi pour prévenir diverſes vues qu'on tient
„ en parties cachées, mais dont quelques u-
„ nes ſe ſont déja manifeſtées, & nous peu-
„ vent être préjudiciables, & enfin pour des
„ raiſons très-importantes de notre part, que
„ nous ne manquerons pas de rendre publiques
„ dans le temps, nous avons jugé à propos de
„ faire entrer nos troupes dans le Duché de Si-
„ leſie, afin de le couvrir contre toute inva-
„ ſion & attaque.

„ Et comme par là nous n'avons intention
„ de

„ de cauſer le moindre préjudice à Sa Majeſ-
„ té la Reine de Hongrie, avec laquelle nous
„ avons réſolu d'entretenir une étroite ami-
„ tié, ainſi qu'avec toute la Maiſon d'Autri-
„ che, & de lui procurer toutes ſortes de biens,
„ à l'exemple de nos ancêtres, & comme il
„ paroîtra ſuffiſamment en ſon temps, que
„ c'eſt là notre unique vue, & que d'ailleurs
„ nous ſommes actuellement occupés à nous
„ expliquer ſur cette affaire avec Sa Majeſté
„ la Reine de Hongrie : c'eſt pourquoi les ha-
„ bitans du Duché de Sileſie & des Provinces
„ qui y ſont incorporées, de quelque Reli-
„ gion & condition qu'ils puiſſent être, peu-
„ vent s'aſſurer qu'ils n'ont aucune hoſtilité à
„ craindre de notre part, ni de celle de nos
„ troupes ; mais qu'au contraire ils ſeront main-
„ tenus dans leurs Droits, Libertés & Privilé-
„ ges, tant publics & particuliers qu'eccléſiaſ-
„ tiques & civils ; qu'ils jouiront de notre
„ protection Royale dans toute ſon étendue ;
„ que nous donnerons ordre que nos troupes
„ obſervent la plus exacte diſcipline, & que
„ perſonne ne ſoit moleſté ni troublé, dans la
„ paiſible poſſeſſion de ſes biens.

„ D'un autre côté, comme nous entrons
„ dans la Sileſie ſans aucune vue d'y com-
„ mettre la moindre hoſtilité, mais unique-
„ ment pour en maintenir les habitans, con-
„ ſerver leurs biens, & pourvoir à la tranqui-
„ lité de ce Duché, laquelle nous eſt égale-
„ ment néceſſaire, nous ſommes dans une
„ pleine confiance qu'ils n'entreprendront rien
„ qui ſoit contraire à ces offres gracieuſes &
„ marques d'amitié, ni qui puiſſe nous obli-
„ ger, contre notre volonté, à prendre d'au-
„ tres meſures, dont ils ne pourroient impu-

„ ter

„ ter qu'à eux-mêmes les mauvaiſes ſuites qui
„ en réſulteroient.

Signé FREDERIC. A Berlin, ce premier Décembre 1740.

Il ne fut point difficile au Roi de Pruſſe d'entrer en Sileſie, & de s'y emparer comme il fit de divers poſtes qui ſe rendirent à lui ſans réſiſtance, n'y ayant alors que de foibles garniſons pour les garder; & Sa Majeſté fit prendre des quartiers d'hiver à ſon Armée.

La Sileſie eſt un Duché d'Allemagne, l'un des plus grands de l'Europe: il eſt borné par la Pologne, la Bohême, la Moravie, le Brandebourg & la Hongrie. Elle eſt diviſée en haute & baſſe; Breſlau qui en eſt la Capitale eſt ſur l'Oder: * c'eſt une des plus riches Villes de toute l'Allemagnes, à cauſe de ſon commerce de la Draperie: les Places, les Egliſes & les autres édifices publics y ſont magnifiques: dans la Maiſon de Ville, qui eſt ſuperbe pour ſon architecture, il y a une tour appellée *la Tour de l'Horloge*, qui paſſe pour la plus belle, la plus haute, & la plus régulière de tout le Pays: toutes les fois que l'heure ſonne, on entend ſur une galerie d'en-haut un concert de pluſieurs trompettes & de quelques autres inſtrumens. Le Duché de Sileſie eſt un ancien Fief du Royaume de Bohême, qui étoit autrefois diviſé en pluſieurs petites Souverainetés, gouvernées par des Ducs vaſſaux des Rois de Bohême. Ces Ducs avoient fait des

* Rivière conſidérable d'Allemagne qui prend ſa ſource dans la Moravie, & ſe jette dans la mer par trois embouchures.

des pactes de confraternité, avec les Electeurs de Brandebourg, en vertu desquels ceux-ci devoient succéder à leurs Etats, au défaut des descendans mâles: mais la Maison d'Autriche étant montée sur le thrône de Bohême, prétendit que ces pactes étoient absolument nuls, en ce qu'ils n'avoient point été approuvés par le Souverain dont les Possesseurs étoient Feudataires: & les prédécesseurs du Roi de Prusse ne s'étant point trouvés en situation de réclamer ces Etats à main armée, ils avoient été obligés d'en abandonner la jouissance, & de dissimuler; en observant néanmoins, dans certaines conjonctures, de renouveller leurs prétentions; & différentes fois ils avoient refusé des sommes considérables, que la Cour de Vienne leur avoit offert pour renoncer à leurs droits.

La ci-devant Ducheſſe douairière de Curlande, & Impératrice de Russie, mourut aussi sur la fin de cette même année 1740. Par son Testament elle avoit nommé pour Successeur au thrône Jean de Brunswich-Lunebourg son neveu, âgé pour lors de quelques mois, & elle avoit en même temps déclaré le Comte de Biron Régent de l'Empire. Tous les Grands murmurèrent de ce que ce choix fût tombé sur un étranger; & ce nouveau Régent ayant abusé de son autorité pour écarter de la Cour tous ceux qu'il jugeoit capables de pouvoir nuire à ses vues ambitieuses, fut enfin arrêté le 9. Novembre, & la Princesse Anne de Brunswich, mère du jeune Empereur, proclamée Régente de l'Empire de Russie, par les Etats assemblés, qui en même temps nommèrent des Commissaires pour instruire le procès du Com-

Comte de Biron * qui étoit renfermé très-étroitement, ainsi que sa femme, ses enfans & ses deux frères, dans le Château de Schusselbourg.

La paix n'est point faite pour illustrer les Ministres ni les Généraux : leurs noms dans cet heureux temps, ne passent point les bornes de l'Etat auquel ils sont attachés : l'étranger s'inquiéte fort peu de connoître ceux qui sont à la tête d'un Royaume paisible ; il faut des révolutions & des affaires d'éclat pour les annoncer, & ce n'est que par la guerre qu'ils y peuvent parvenir. Aussi arrive-t-il très souvent que les vues particulières des Ministres & des Généraux sont la seule cause des troubles publics. Tel sacrifie à son ambition le bonheur d'un Etat dont le soin lui est confié, pour la seule envie de jouer un beau rôle dans le monde, & de vivre dans l'Histoire. Tel autre victime monstrueuse de l'avarice qui le dévore, croit trouver des ressources qu'il ne trouveroit point dans un temps ordinaire. Ce Guerrier qui déteste la paix, parce qu'elle ne lui fournit point d'occasion de s'élever, & qui fait consister la gloire dans le seul Art meurtrier de sçavoir se couvrir de sang & de poussière, ne respire que la guerre, & fait adopter son faux principe par le Souverain qu'il sert. Heureux les Rois qui, à l'exemple du glorieux Monarque qui régne aujourd'hui sur la France, sçavent se choisir des Ministres & des Généraux, dont

* Bien des gens ont pensé mal à-propos que ce Comte de Biron fût de cette illustre famille Françoise du même nom : mais il est originaire Danois, & s'est trouvé à la Cour de Russie par l'entremise du Prince Menzikoff, auquel il étoit attaché.

Digitized by Google

dont la ſageſſe & la prudence leur répondent du bonheur de leurs Sujets ! Mais comme il n'eſt point de mon ſujet de diſcuter ici ſi les Miniſtres & les Généraux ont eu plus de part que les Souverains même à la guerre qui fit armer toute l'Europe en 1741, je ne m'attacherai qu'aux faits.

Quoique les commencemens de cette année fuſſent très-rudes, cependant le Roi de Pruſſe alloit toujours en avant, & s'établiſſoit dans la Sileſie avec une rapidité étonnante. La Reine de Hongrie voulant interrompre ſes progrès, y envoya un corps de troupes très-conſidérable, aux ordres du Veldt-Maréchal Comte de Neuperg. Ce Général, beaucoup ſupérieur en forces au Roi de Pruſſe, crut pouvoir le forcer d'abandonner le blocus de Brieg, auquel il étoit occupé pour lors: mais ce Monarque, bien loin d'éviter la rencontre des Autrichiens, les chercha, & les battit le 10. Avril au vilage de Pompits, vis-à-vis de Molwits, où ils avoient leur quartier général. Le gain de cette bataille valut au Roi de Pruſſe la priſe de Brieg, une des plus grandes & des plus belles villes de la Sileſie, & la Capitale d'un Duché de ce nom.

Le Comte de Saxe n'eut pas plutôt appris la diſgrace du Comte de Biron, qu'il ſongea à faire revivre ſes prétentions ſur la Curlande. Il partit à cet effet de Paris pour Dreſde, afin d'y faire quelques nouvelles tentatives auprès du Miniſtère de Pologne; mais s'étant apperçu que la République, bien éloignée d'agréer les mouvemens qu'il ſe donnoit, les deſapprouvoit, & avoit même déja déſigné *in petto* un Succeſſeur au Comte de Biron, il fut *incognito* en Ruſſie pour y ſonder les eſprits. Mais cette

cette démarche ne lui réussit pas mieux que les autres; & tout y étant en combustion pour lors, il jugea à propos de revenir en France.

Cependant le Cardinal de Fleury qui avoit fait choix du Comte de Bellisle pour aller en qualité d'Ambassadeur de France à la Diette de Francfort, lors de l'élection d'un Empereur, le chargea de différentes négociations pour toutes les Cours d'Allemagne; & ce Comte ayant été fait Maréchal de France le 11. Février, il étoit parti le 3. Mars suivant avec le Chevalier de Bellisle son frère, pour executer les ordres dont il étoit chargé.

L'Electeur de Bavière, voyant que la Reine de Hongrie s'obstinoit à refuser des demandes qu'il prouvoit être fondées sur la justice, eut recours à la France, qui conclut avec ce Prince un Traité d'Alliance, par lequel le Roi Très-Chrétien convenoit des secours qu'il lui donneroit, tant en hommes qu'en argent, & des opérations respectives suivant les cas. Cet Electeur, informé des préparatifs qui se faisoient à la Cour de Vienne, pour le Couronnement de la Reine de Hongrie à Presbourg, fit notifier aux Etats de ce Royame une seconde Protestation, par laquelle il disoit entr'autres choses, "que Son Alteſſe Séréniſſime appre-
„ noit que la Séréniſſime Archiducheſſe &
„ grande Ducheſſe de Toſcane avoit réſolu de
„ ſe faire couronner Reine de Hongrie par les
„ Etats du Royaume, en qualité de Princeſſe
„ héréditaire & de Reine, en vertu de la diſ-
„ poſition de la Pragmatique Sanction. Que
„ n'ayant jamais reconnu cette Sanction,
„ mais que s'y étant au contraire toujours op-
„ poſée par écrit, dans toutes les occaſions en

„ ſon

„ ſon nom, & en celui de ſa Maiſon, tant „ auprès de l'Empire, qu'auprès du feu Em- „ pire, qu'auprès du feu Empereur, elle ne „ pouvoit enviſager avec indifférence l'Acte „ de Couronnement projeté par la Séréniſſime „ Archiducheſſe & Grande Ducheſſe de Toſ- „ cane: qu'en conſequence, elle ſe trouvoit „ obligée de proteſter ſolemnellement contre „ cette entrepriſe illégitime; ſe réſervant „ dans la meilleure forme que faire ſe pouvoit, „ ainſi qu'à ſa ſéréniſſime Maiſon, les droits „ qui lui competoient, & qui étoient tels, „ qu'étant dûement examinés par les Etats de „ Hongrie, ils reconnoîtroient que la Sanc- „ tion Pragmatique qu'ils ont acceptée en 1723, „ eſt entiérement deſtituée de fondement, & „ qu'au contraire, le droit héréditaire que la „ Maiſon de Bavière a reçu de leurs propres „ Rois, eſt inconteſtable. Qu'ainſi leſdits Etats „ pouvoient d'autant moins s'empêcher d'ap- „ prouver le parti que Son Alteſſe Electorale „ prend de ſe précautionner par cette proteſta- „ tion ſolemnelle, contre tout tort & préjudi- „ ce, que dans le Décret de Comiſſion du 18. „ Octobre 1731, que le feu Empereur a adreſ- „ ſé à l'Empire pour demander la garantie de la „ Pragmatique Sanction, Sa Majeſté Impéria- „ le a déclaré formellement, *que cette garantie ne* „ *devoit nuire ni porter prejudice à perſonne, &c.*

Le voyage qu'avoit fait en Allemagne le Comte de Saxe, ne lui ſervit qu'à apprendre que la Curlande étoit deſtinée au Prince Louis-Erneſt de Brunſwich-Lunebourg. Auſſi-tôt qu'il fut de retour à Paris, il chargea le ſieur Diskau, Officier de ſon Régiment, d'aller à Mittaw, ſignifier de ſa part la proteſtation ſuivante.

„ NOUS MAURICE DE SAXE, Duc de „ Curlande & de Semigalle; à tous ceux qui „ ces préſentes Lettres verront, SALUT: Com- „ me il a plu à la divine Providence de nous „ appeller à la Succeſſion éventuelle des Du- „ chés de Curlande & de Semigalle, par le „ choix libre & unanime de la Nobleſſe & des „ Etats de ces Duchés; nous croirions man- „ quer à ce que nous nous devons à nous- „ mêmes, & à l'honneur de ce choix, ſi nous „ gardions le ſilence dans cette conjoncture, „ où la même main qui avoit mis un Uſur- „ pateur en notre place, ſe diſpoſe, après l'en „ avoir fait deſcendre, de confirmer cette „ première violence par une ſeconde, & à la „ revêtir des formalités apparentes d'une élec- „ tion.

„ La Curlande, en poſſeſſion pendant plu- „ ſieurs ſiécles du droit de choiſir ſes Souve- „ rains dans la perſonne des Grands Maîtres „ de l'Ordre Teutonique, effrayée en 1561 „ de la puiſſance & de l'ambition des grands „ Ducs de Moſcovie, jugea à propos de ſe „ mettre ſous la protection du Roi & de la Ré- „ publique de Pologne; elle donna pouvoir à „ Gotthart Kettlers, alors Grand-Maître, de „ traiter avec Sigiſmond-Auguſte, Roi de „ Pologne; & dans ce Traité il fut établi que „ Gotthart demeureroit Prince Souverain de „ Curlande, ſous le Titre de Duc, & que ce „ Titre paſſeroit avec la Souveraineté à ſes „ deſcendans mâles à perpétuité.

„ La Curlande s'unit ainſi elle-même à la „ République de Pologne; mais comme Fief „ ſouverain immédiat, pour, à l'abri de cette „ union, jouir de tous ſes anciens Droits &

„ Pri-

„ Priviléges, & conserver à jamais sa liberté
„ & la forme de son Gouvernement. Ce
„ Traité fut confirmé par le serment solemnel
„ de Sigismond-Auguste, & ratifié par la Ré-
„ publique.

„ En 1726 le grand âge du Duc Ferdinand,
„ le dernier des descendans de Gotthart Ket-
„ tlers, fit songer la Pologne à diviser la Cur-
„ lande en Palatinats, & à la réunir immédia-
„ tement à la République: mais les Etats de
„ Curlande, justement alarmés d'une réunion
„ si contraire au Traité d'union, & qui sap-
„ poit les fondemens de leur liberté & de leur
„ Religion, & menacés en même temps par
„ une autre Puissance aussi voisine que redou-
„ table, de recevoir un Maître les armes à la
„ main, songèrent à choisir un Successeur au
„ Duc Ferdinand, pour ôter tout prétexte de
„ violence.

„ La Noblesse & les Etats de Curlande jet-
„ tèrent alors le choix sur nous, & s'étant
„ convoqués en Diette générale à Mittaw le
„ 5. Juillet 1726, ils nous déférèrent par leurs
„ suffrages unanimes la succession éventuelle
„ de ces Duchés. Par l'Acte le plus authenti-
„ que ils nous choisirent pour être leur Sou-
„ verain après la mort du Duc Ferdinand; &
„ par des liens mutuels & indissolubles, nous
„ nous donnames à eux comme ils se donnè-
„ rent à nous; & le Diplôme de notre Elec-
„ tion est peut-être de tous les titres qu'un Sou-
„ verain peut produire, le plus légitime & le
„ plus inviolable.

„ L'honneur d'un tel choix ne nous avoit
„ point empêché de voir les dangers qui y é-
„ toient attachés; mais nous ne nous étions
„ crus que plus obligés à les partager avec des

„ Peuples qui donnoient une auſſi grande marque de confiance ; & nous avions lieu de croire que la Pologne, ouvrant les yeux ſur ſes propres intérêts, renonceroit à des prétentions mal fondées, & ne ſouffriroit jamais que la Curlande reçût un Maître forcément, d'une main étrangère.

„ L'événement fait voir tout ce que la paſſion & les intérêts particuliers ont de force contre la juſtice & l'intérêt général. Abandonnés par la Pologne, attaqués par les forces de la Ruſſie, & plus ſenſibles encore aux malheurs de la Curlande qu'aux nôtres, nous fumes obligés de céder à la néceſſité, & de nous arracher malgré nous d'un Pays où nous aurions verſé tout notre ſang, ſi nous avions pu le faire avec la moindre utilité ; mais ce ne fut qu'après que les Etats de Curlande eurent confirmé dans une ſeconde Diette le Diplôme de notre Election, ſeule & dernière preuve qu'ils pouvoient donner à l'Europe de la liberté de leur premier choix, & à nous de la conſtance de leur affection & de leur attachement.

„ Il ne nous reſtoit que la voix des proteſtations, unique recours des foibles, contre l'Election forcée qui fut faite enſuite, & arrachée des Curlandois par les Ruſſes à main armée : mais cette voie même nous fut fermée par la puiſſance de nos ennemis. Les perſonnes que nous envoyames pour proteſter contre l'Election violente du Comte de Biron, furent écartées ou enlevées, & il ne nous reſta pas même la faculté de faire entendre nos repréſentations.

„ Comme ce ſeroit autoriſer en quelque manière l'injuſtice qui nous a été faite, & qu'on

„ qu'on veut confirmer aujourd'hui par une „ autre, ſi nous gardions le ſilence, ce ſeroit „ manquer auſſi à ce que nous devons à nous- „ mêmes & à l'Acte ſolemnel qui nous lie „ pour jamais à la Curlande, & qui lie la „ Curlande à nous; ce ſeroit renoncer au plus „ légitime de tous les Titres, qu'aucun con- „ ſentement extorqué ne peut anéantir, & „ qu'aucun laps de temps ne ſçauroit preſ- „ crire.

„ C'EST POUR CES CAUSES qu'en attendant „ qu'il plaiſe à Dieu nous faire rendre la juſti- „ ce qui nous eſt dûe, nous proteſtons ici à „ la face de toute la terre, contre toute E- „ lection faite ou à faire d'un Duc de Cur- „ lande à notre préjudice, comme étant nulle „ de plein droit. Nous déclarons enfin que „ nos ennemis ſeront ſeuls reſponſables devant „ Dieu de la violence qu'ils font à la Curlan- „ de & à nous: & nous réſervant tous nos „ droits qui ſubſiſtent & qui ſubſiſteront à ja- „ mais dans leur entier, nous avons appoſé à „ ces Préſentes le Sceau de nos Armes, & joint „ le Diplôme de notre Election, pour le tout „ être publié par-tout où beſoin ſera. FAIT à „ Paris ce 5. May 1741.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Et plus bas, DE PAULY.

Tandis que le ſieur Diskau étoit ainſi à Mittaw où il faiſoit la Proteſtation ci-deſſus, le Comte de Saxe étoit à Paris dans une inquiétude mortelle ſur le ſort de cet Officier: car après ce qui étoit arrivé à ceux qui avoient tenté la même opération, c'étoit de ſa part le coup le plus hardi du monde, & effectivement

il y alloit de sa tête. Mais tandis que le Conseil assemblé délibéroit sur le genre de supplice dont il puniroit une témérité qui étoit sans exemple, il trouva le moyen, après avoir fait son affaire, de sortir de Mittaw & des Etats de Curlande, avec autant de bonheur que d'adresse. Comme avant de partir de Paris, il étoit convenu du temps qu'il pourroit signifier cette Protestation, le Comte de Saxe ne vit arriver ce jour qu'avec frayeur: ses amis, qui s'apperçurent d'un trouble qui ne lui étoit point ordinaire, ne purent s'empêcher de lui en demander la cause: *Helas! leur dit-il, peut-être que dans ce moment, Diskau, le pauvre Diskau, perd la vie en Curlande pour moi.* Il ne revint de cette agitation, que quand il vit arriver sain & sauf celui qui la lui causoit, & qui vint lui rendre compte lui-même de la façon dont il s'y étoit pris, pour ne pas manquer à la moindre formalité, & de tout ce qui s'étoit passé à cette occasion.

Ce fut dans ce temps-là que les Commissaires qui avoient été nommés pour examiner les griefs que l'on reprochoit au Comte de Biron, en ayant fait rapport au Conseil de Régence, il rendit au nom de l'Empereur de Russie la Déclaration qui suit.

„ Que Sa Majesté Impériale ayant suffisam-
„ ment fait connoître par son Manifeste du 9.
„ Novembre dernier, les raisons qui l'ont en-
„ gagée à faire demettre le ci-devant Duc de
„ Curlande de la Régence de cet Empire, &
„ à le faire arrêter, elle auroit pu dès-lors le
„ faire punir de ses crimes, conformément aux
„ Loix de l'Empire; mais que cependant par
„ un effet de son inclination naturelle pour la
„ douceur, elle a bien voulu lui accorder les

„ moyens

„ moyens de pourvoir à ſa défenſe, & de
„ produire les Piéces qui pourroient tendre à
„ ſa juſtification.

„ Que Sa Majeſté Impériale ayant en con-
„ formité établi une commiſſion particulière,
„ pour interroger ledit Régent, & examiner
„ avec ſoin ſes raiſons juſtificatives, il a pa-
„ ru que ledit Régent a non ſeulement été at-
„ teint & convaincu de tous les crimes qui
„ lui avoient été imputés, mais auſſi qu'il a
„ déclaré lui-même, & avoué librement ce
„ qui ſuit.

„ 1°. Que pendant la dernière maladie de
„ la très-illuſtre & très-puiſſante Dame & Im-
„ pératrice, notre très-chère grande-Tante,
„ bien loin d'employer ſes ſoins pour tâcher,
„ ſelon ſon devoir, de conſerver une ſi pré-
„ cieuſe vie, il n'avoit été attentif qu'à ſe fai-
„ re procurer la Régence de cet Empire pen-
„ dant notre minorité, à l'excluſion de Leur
„ Alteſſe Impériale nos très-chers Père & Mè-
„ re, à qui ſeuls cette Régence pouvoit ap-
„ partenir ſelon les loix. Que dans cette vue
„ il avoit non ſeulement importuné Sa Majeſ-
„ té Impériale pour qu'elle lui confiât cette
„ Régence; mais qu'ayant apperçu que d'a-
„ bord elle y avoit de l'averſion, il s'étoit ſer-
„ vi de toutes ſortes d'énormes intrigues, plus
„ amplement détaillées dans les Actes, pour
„ parvenir à ſes fins.

„ 2°. Qu'il a détourné des ſommes immen-
„ ſes, & autres choſes précieuſes du tréſor Im-
„ périal, au préjudice irréparable de l'Empire,
„ & qu'il en a fait remettre la plus grande
„ partie dans les pays étrangers, pour ſes vues
„ privées, leſquelles il a toujours téméraire-

„ ment préférées aux véritables intérêts de
„ l'Empire Ruſſien.
„ 3°. Qu'en toute occaſion il a toujours té-
„ moigné de même que ſa famille, un mépris
„ extrême pour Leur Alteſſe Impériale la Da-
„ me notre très-chère Mère, & le Seigneur
„ notre très-cher Père, nonobſtant l'ordre ex-
„ près de notre très-chère grande-Tante l'Im-
„ pératrice de glorieuſe mémoire, qui lui a
„ recommandé de leur porter tout le reſpect
„ qui leur eſt dû. Que non ſeulement il avoit
„ tâché d'aliéner l'amour & le reſpect de la
„ Nation envers Leur Alteſſe Impériale, en
„ faiſant pour cet effet répandre toutes ſortes
„ de calomnies contr'elles, mais auſſi qu'ayant
„ remarqué qu'on deſiroit généralement de
„ voir la Régence de cet Empire remiſe entre
„ les mains de Son Alteſſe Impériale la Dame
„ notre très-chère Mère, il s'étoit tellement
„ oublié envers Dieu & ſoi-même par une
„ ambition démeſurée, qu'il n'a point rougi
„ de tenir des diſcours indécens envers Leur
„ Alteſſe Impériale, de les menacer, & de
„ dire même qu'il les traiteroit comme les au-
„ tres Sujets. Que de plus il a eu la témérité
„ d'appeller en duel notre très-cher Père;
„ que par toutes ſortes de voies indignes, il a
„ forcé Son Alteſſe Impériale de ſe démettre
„ des charges qu'elle poſſédoit à l'armée, &
„ dans nos Gardes du Corps. Qu'il a placé
„ auprès de Leur Alteſſe Impériale des gens
„ affidés, pour être exactement informé de
„ toutes leurs actions & démarches. Qu'en-
„ fin il a eu la hardieſſe de faire enlever des
„ appartemens intérieurs de Leur Alteſſe Im-
„ périale, à leur inſçu, & ſans aucune cauſe
„ lé-

„ légitime, des perſonnes & Domeſtiques auſ-
„ quels Leur Alteſſe Impériale confioient leurs
„ affaires les plus eſſentielles. Qu'il les a fait
„ conduire dans la Fortereſſe, & les y a fait
„ interroger, & donner la queſtion, apparem-
„ ment pour tâcher de découvrir par ces mo-
„ yens des choſes qui auroient pu lui ſervir de
„ prétexte pour exécuter la trahiſon qu'il mé-
„ ditoit contre nos très-chers Parens.

„ 4°. Que non ſeulement il a tranſgreſſé les
„ Loix de l'Empire, & les Ordonnances an-
„ térieures, contre l'intention de Sa Majeſté
„ Impériale de glorieuſe mémoire, qui lui a
„ ordonné expreſſément de ne pas s'en éloig-
„ ner en aucune maniére, mais que même il
„ les a entiérement changées ſelon ſon bon
„ plaiſir, particuliérement lorſque cela conve-
„ noit à ſes vues de parti. Qu'il a fait procé-
„ der d'une manière odieuſe & inique tant
„ contre les ſuſdits Domeſtiques de Leur Al-
„ teſſe Impériale, que contre des Officiers
„ diſtingués, & autres perſonnes de conſidé-
„ ration ; ſans qu'ils euſſent commis aucun
„ crime, mais uniquement à cauſe que par un
„ effet de leur devoir & de leur zéle envers
„ nous & nos très-chers Parens, ils témoig-
„ noient combien ils étoient mécontens d'une
„ conduite ſi odieuſe envers Dieu & la Nation.
„ Que pour exécuter plus ſûrement ſes vues
„ criminelles, il avoit eu le deſſein d'exclure
„ entiérement de nos Gardes Préobraſckenski
„ & Semonowki la plus grande partie de la
„ principale Nobleſſe, qui y a ſervi avec tant
„ de fidelité depuis l'établiſſement de ces deux
„ Corps, & de la remplacer par des perſonnes
„ de baſſe extraction.

„ 5°. Pour ce qui regarde enfin toutes ſes

„ autres vues criminelles, & qu'il a avouées, „ elles ſont d'une telle nature, que ſi Dieu par „ ſa grace ne les eût détournées à temps, le „ bien & le repos de nos Sujets auroient non „ ſeulement pu en être troublés, mais notre „ Perſonne & celle de nos très-chers Parens „ ſeroient tombées dans des circonſtances très- „ dangereuſes. Le tout ſans faire mention de „ diverſes autres entrepriſes qu'il a méditées, „ au préjudice général de notre Empire & de „ nos Sujets, ainſi qu'il paroît plus amplement, bien expreſſément, dans les Actes, „ & par ſa propre confeſſion qu'il a ſignée librement.

„ Comme il paroît avec évidence par ce „ qu'on vient de rapporter de la conduite criminelle du ci-devant Régent, que non ſeulement il a tranſgreſſé les loix de l'Empire „ & fraudé d'une manière preſqu'inouie notre „ treſor, mais auſſi qu'il s'eſt rendu coupable „ du crime de léſe-Majeſté & de perfidie envers Nous & notre Empire. Que de tels „ crimes doivent être punis de mort, ſelon „ les Loix divines & naturelles. Que le ci-devant Régent mérite d'autant plus pareille „ punition, qu'il a violé le ſerment par lequel „ il étoit lié envers nous, & que par un effet „ de reconnoiſſance pour les bontés de Sa „ Majeſté Impériale de glorieuſe mémoire, „ qui l'a tiré du néant pour l'élever aux plus „ hautes Dignités, il auroit dû ſervir avec fidélité cet Empire, & rendre à nos très-chers Parens, & à toute la Famille Impériale, le reſpect qui leur eſt dû. Cependant „ nous avons bien voulu, tant pour faire voir „ que nous ſommes plus portés à la douceur, „ qu'à la rigueur, qu'en conſidération de ce

„ qu'il

„ qu'il a avoué & confessé librement tous ses
„ crimes, lui faire grace de la vie; & nous a-
„ vons ordonné qu'il sera gardé dans une pri-
„ son perpétuelle, ainsi que toute sa famille
„ qui s'est aussi rendue coupable du crime de
„ lése-Majesté, &c.

Ce Jugement contre le Comte de Biron fut publié à Petersbourg le 29. Avril; & après avoir été distribué par ordre du Gouvernement dans toutes les Villes de Russie, il y fut aussi envoyé en Curlande, pour être notifié aux Etats. Il est étonnant que le Comte de Biron qui devoit avoir ses Créatures, n'ait été regretté de personne: car il est certain que tout le monde au contraire taxoit l'indulgence du jeune Empereur & de son Conseil de trop de foiblesse. Cependant cet Arrêt fut exécuté dans le même temps, contre lui & contre sa famille, ayant été transportés tous en Siberie.

Dans le commencement du mois de Mai la Cour de France expédia des ordres pour faire tenir quarante-mille hommes prêts à passer en Allemagne, sous les ordres de l'Electeur de Bavière; les Milices défilèrent dans l'Alsace, & on en fit réparer toutes les Places, sur tout Landaw qui n'étoit pas en bon état. Le Traité d'alliance qui avoit été conclu avec l'Electeur de Bavière au commencement de l'année, fut ratifié le 3. Juin suivant; & le Roi de Pologne Electeur de Saxe y accéda, ainsi que les Rois d'Espagne & de Sardaigne, par rapport aux opérations projettées contre l'Italie. La Cour de Madrid, en conséquence de ce Traité, devoit faire passer des troupes dans le Milanez, aux ordres de l'Infant Dom Philippe & du Duc de Montemart. Cependant la Rei-

BIBLIOTECA

Reine de Hongrie fut couronnée à Presbourg.

Le Prince Louis-Erneſt de Brunſwich-Lunebourg, après avoir diſpoſe tous les eſprits en Curlande & en Pologne en ſa faveur, ne ſongea qu'à hâter ſon Election; & pour y parvenir il écrivit la Lettre ſuivante au Directeur des Etats de ce Duché, le 23. Juin 1741.

MONSIEUR.

Comme j'ai été informé dans mon paſſage à Petersbourg, que les Etats de Curlande étoient aſſemblés, & que je ne pouvois douter depuis les changemens arrivés, qu'il ne perſiſtaſſent dans le deſſein de reſter encore ſous la domination d'une Régence qui dure depuis tant de ſiécles, & qui puiſſe les maintenir dans la jouiſſance de leurs droits, priviléges & libertés, tant pour ce qui regarde le temporel que le ſpirituel; j'ai cru, de l'avis de quelques-uns des Membres, ſur les aſſurances qu'ils m'ont données des bonnes intentions de toute l'Aſſemblée, ainſi que de ſon amour pour la Patrie, devoir profiter de cette occaſion pour témoigner aux Etats, avec quel plaiſir je me chargerois du ſoin de maintenir leurs immunités, s'ils venoient à me donner la preference. C'eſt pourquoi je prie l'Aſſemblée de tourner ſes vues ſur ma perſonne, en aſſurant les Etats qu'ils peuvent dans ce cas-là compter, que non ſeulement leurs droits, priviléges & libertés ſeront inviolablement maintenus; mais auſſi que j'augmenterai conſidérablement les avantages de ces Pays, & qu'avec l'aide du Tout-puiſſant, je tâcherai dans la ſuite de liberer ces Duchés des griefs dont ils ſont chargés, ainſi que des prétentions étrangères. Tous & un chacun des Membres de cette Aſſemblée doivent être convain-

cus

cus de mon inclination envers eux, puiſque je leur ſuis, & à vous en particulier,

MONSIEUR, &c.

Le Directeur des Etats de Curlande, ayant fait lecture de cette Lettre à l'Aſſemblée, on y délibera unanimement de lui faire une réponſe telle qu'il pouvoit la ſouhaiter. Les Etats députèrent le ſieur Korff pour la lui porter, & en la lui préſentant, il lui fit le diſcours ſuivant.

„ Si aucune Aſſemblée des Etats a eu occa-
„ ſion de pourvoir avec zéle aux intérêts de ſa
„ chère Patrie, l'heureuſe arrivée de Votre
„ Alteſſe Séréniſſime la lui a inconteſtablement
„ procurée. Dès le premier inſtant que nous
„ avons vu Votre Alteſſe Séréniſſime, nous
„ avons été pleinement convaincus de tout ce
„ que la Renommée avoit déja publié de ſon
„ amour pour la juſtice, & de ſes autres émi-
„ nentes qualités. En effet, nous honorons
„ la Perſonne de Votre Alteſſe Séréniſſime,
„ de la manière la plus reſpectueuſe & la plus
„ ſoumiſe; & ſi nos volontés n'étoient point
„ retenues par une Puiſſance ſupérieure, Vo-
„ tre Alteſſe Séréniſſime verroit bientôt l'ac-
„ compliſſement de ce que nous ſouhaitons
„ le plus. Tous nos vœux ne tendent donc
„ qu'à ſupplier le Ciel, qu'il veuille conſerver
„ la Perſonne de Votre Alteſſe Séréniſſime,
„ & bénir notre entrepriſe, afin que confor-
„ mément à nos ſouhaits, nous puiſſions bien-
„ tôt voir, Votre Alteſſe Séréniſſime régner
„ ſur nous en qualité de notre très-gracieux
„ Prince.

Si-tôt que Monſieur de Korff eut prononcé

ce

ce discours au Duc de Brunswich, il lui remit la réponse des Etats de Curlande, dont voici la traduction.

TRE'S-ILLUSTRE DUC, TRE'S-GRACIEUX PRINCE ET SEIGNEUR,

Nous avons été informés de la très-gracieuse intention de Votre Alteſſe Séréniſſime, par la Lettre qu'elle nous a fait l'honneur de nous écrire: cette Lettre a fait ſur nous une entière impreſſion; & les éminentes qualités dont Votre Alteſſe Séréniſſime eſt douée, & que nous ne pouvons aſſez admirer, ont effectué en nous tout ce que les Loix du Pays & nôtre devoir envers le Roi & la République de Pologne pouvoient nous permettre: de ſorte que nous avons unanimement tourné nos vues ſur la perſonne de Votre Alteſſe Séréniſſime, dans la pleine confiance que Sa Majeſté, comme Seigneur ſuzerain de ces Duchés, approuvera cette reſolution: & nous allons envoyer à la Cour du Roi un Deputé de la part de cette Aſſemblée, pour ſupplier Sa Majeſté de la manière la plus ſoumiſe & la plus preſſante, afin qu'il lui plaiſe de gratifier Votre Alteſſe Séréniſſime de ces Duchés, comme étant Fiefs de la Pologne, & de conſentir gracieuſement que ces Etats puiſſent être conſervés, & reſter ſous la Regence d'un Prince.

Nous prions Votre Alteſſe Séréniſſime d'accepter ces temoignages de notre affection, & de permettre que nous demeurions avec le plus profond reſpect, de Votre Alteſſe Séréniſſime, &c.

A Mittaw, ce 17. Juin 1741.

En conſéquence de cette Délibération des Etats de Curlande, il fut arrêté que l'on enverroit

roit incessamment un Député auprès du Roi de Pologne à Dresde; voici les instructions dont il fut chargé.

1°. Après que le Député de cette Assemblée aura fait de sa part à Sa Majesté Polonoise, notre très-gracieux Roi & Seigneur, les souhaits les plus ardens pour la prospérité & le bien de sa sacrée Personne, & de toute la Famille Royale, il remerciera Sa Majesté dans les termes les plus soumis, de ses soins pour le maintien des droits & libertés de ces Duchés; comme aussi des rescrits qu'il a plû à Sa Majesté d'envoyer ci-devant aux Membres des Etats, pour les assurer qu'elle les soûtiendroit dans leurs immunités. Ensuite il assurera Sa Majesté de la manière la plus respectueuse, de leur fidélité inviolable, ainsi que de la haute confiance qu'ils mettent en la clémence & bienveillance de Sa Majesté.

2°. Il suppliera humblement Sa Majesté d'agréer les raisons qui ont donné lieu à la présente Assemblée; & qu'il lui plaise de consentir qu'elle ait l'effet desiré, afin que les Etats en jouissant de leurs droits & libertés, puissent rester dans leur précédente forme de Régence, sous la haute protection du Roi.

3°. Le Député représentera à Sa Majesté, que le Séréniſſime Duc Louis-Ernest de Brunswick-Lunébourg, passant par Mittaw pendant la tenue de l'Assemblée pour se rendre à Petersbourg, avoit fait proposer à ladite Assemblée, de tourner ses vues sur sa personne, afin de conserver ces Etats sous la Regence d'un Prince: mais que l'Assemblée, vu sa fidélité inviolable & son devoir envers le Roi & la République de Pologne, ne s'est point crû autorisée à se déclarer finalement sur cette proposition, à

à moins qu'elle ne fût approuvée par S. M. comme Seigneur ſuzerain. Et enfin le Député ſupplera très-inſtamment Sa Majeſté d'inveſtir de ce Fief ledit Prince, qui a offert de maintenir le Pays dans tous ſes droits, priviléges & libertés, & de liberer ces Duchés des griefs dont ils ſont chargés, comme auſſi des pretentions étrangères, à l'avantage de la Couronne & de la République de Pologne, &c.

Le Comte de Saxe informé de tout ce qui ſe paſſoit au préjudice de ſes prétentions, n'en parut pas plus ému; cependant il ne put s'empêcher de rendre à quelques amis les réfléxions qu'il avoit lieu de faire ſur l'ingratitude des Curlandois, pour leſquels il s'étoit ſacrifié; mais il s'en crut bien dédommagé d'avoir obtenu de ſervir dans l'armée deſtinée à paſſer en Allemagne. Il partit de Paris le 11. Août pour ſe rendre à Straſbourg, d'où il fut joindre l'armée auxiliaire de France aux ordres de l'Electeur de Bavière, qui fut déclaré Généraliſſime des troupes Françoiſes par les Lettres Patentes ci-après.

„ Louis, par la grace de Dieu, Roi de „ France, &c. Notre très-cher & très-amé „ Frère & Couſin l'Electeur de Bavière, nous „ ayant requis de lui accorder les ſecours né„ ceſſaires pour le mettre à couvert des inſul„ tes qu'il pourroit craindre, & en Etat de „ faire valoir les droits de ſa Maiſon, nous „ nous ſommes portés d'autant plus volontiers „ à faire paſſer dans ſes Etats une armée auxi„ liaire, que les liens du ſang & l'union qui „ régne depuis ſi long-temps entre notre Cou„ ronne & cette Maiſon, ſont pour nous des „ motifs ſuffiſans ds nous intéreſſer à ce qui

„ le

„ le regarde dans des conjonctures auſſi preſ-
„ ſantes; & la parfaite confiance que nous
„ avons en notredit Frère & Couſin, nous
„ ayant déterminé à nous repoſer entièrement
„ ſur lui, du commandement de ladite armée:
„ pour ces cauſes & autres grandes conſidé-
„ rations à ce nous mouvant, nous avons no-
„ tredit Frère & Couſin l'Electeur de Bavière,
„ fait, conſtitué & établi; faiſons, con-
„ ſtituons & établiſſons par ces Préſentes ſig-
„ nées de notre main, notre Lieutenant gé-
„ néral, repréſentant notre Perſonne en notre
„ armée d'Allemagne, avec plein pouvoir &
„ autorité de commander à toutes les trou-
„ pes, tant d'infanterie que de cavalerie
„ Françoiſes & étrangères, dont notredite
„ armée ſera compoſée, leur ordonner, &c".

Donné à Verſailles le 20. Août 1741.

Signé, LOUIS; *& plus bas*, DE BRETEUIL.

L'Electeur de Bavière s'étant rendu de Munick à Schardingen. où étoit le rendez-vous des troupes, en partit auſſi-tôt à la tête de ſon armée, arriva le 9. Septembre aux portes de Lintz, Capitale de l'Autriche ſupérieure. Son Alteſſe Electorale y envoya un Trompette pour ſommer le Commandant de ſe rendre; & ce dernier ayant répondu *qu'il n'étoit point en état de ſe défendre*, les troupes Bavaroiſes y entrèrent le lendemain. L'armée continua enſuite ſa marche vers la Ville d'Ens. que l'Electeur de Bavière fit pareillement occuper: après quoi il paſſa la rivière de ce nom, pour pénétrer plus avant dans la Province. Les troupes Autrichiennes qui étoient ſur ſon paſſage ſe retiroient a ſon approche, la terreur ſe répandit ſi rapidement dans Vienne même, que toutes

les perſonnes de diſtinction ſauvèrent leurs meilleurs effets : la Chancellerie en fut tranſportée à Presbourg, où la Cour ſe tenoit pour lors ; & tous les habitans s'attendoient ſi bien que leur Ville alloit être aſſiégée, qu'il y eut des ordres de ſe fournir de vivres pour quatre mois, & que l'Univerſité avoit déja deployé ſa Bannière pour inviter ſes membres & ſuppôts à s'armer pour la défenſe commune de la Patrie. Il n'eſt point douteux auſſi que ſi dans ce temps-là on ſe fut préſenté devant cette Ville, on s'en ſeroit rendu maître, ainſi que de toute l'Autriche haute & baſſe : conquête qui auroit produit des contributions immenſes, & qui n'auroit pas tant coûté de peines & de ſang que celle de la Bohême, puiſque le Pays étoit dénué de fortifications & de troupes.

La Reine de Hongrie attaquée de toutes parts, comptoit ſur le ſecours de la Ruſſie ; mais cette Cour étant en guerre avec la Suéde, elle ne pouvoit diſpoſer de ſes troupes, dont elle avoit beſoin pour elle-même : cependant l'Electeur de Bavière, qui attendoit encore du ſecours de France, fit expédier des Lettres circulaires aux Etats de l'Autriche ſupérieure, pour les convoquer à Lintz au 2. du mois d'Octobre, afin d'y prêter hommage à Son Alteſſe Electorale, comme Archiduc d'Autriche ; ces Lettres étoient datées du 19. Septembre 1741, & portoient en ſubſtance :

„ Que comme la ligne maſculine de la Mai-
„ ſon archiducale d'Autriche ſe trouvoit éteinte
„ par la mort de l'Empereur Charles VI, & que
„ par conſéquent les Royaumes & Etats hérédi-
„ taires poſſédés ci-devant par l'Empereur Fer-
„ dinand I, étoient dévolus à lui Electeur de
„ Bavière, comme héritier & ſucceſſeur en vertu

„ des

„ des testamens, contrats de mariage, concor-
„ dats, &c. Son Alteſſe Electorale avoit pris
„ poſſeſſion de l'Autriche ſur l'Ens, qui lui ap-
„ partenoit par droit de ſucceſſion. Qu'en
„ conformité, elle étoit entrée dans la capita-
„ le de cette Province, afin d'y recevoir
„ l'hommage de ſes fidéles Etats; & que com-
„ me Son Alteſſe Electorale ne comptoit pas
„ s'y arrêter long-temps, mais de pourſuivre
„ le deſſein où elle étoit, d'aller auſſi ſe mettre
„ en poſſeſſion des autres Royaumes & Pays,
„ elle avoit réſolu de recevoir en perſonne cet
„ hommage. Que pour cet effet elle fixoit
„ au 2. d'Octobre cette cérémonie, & ordon-
„ noit à ſes Etats de s'y trouver au jour mar-
„ qué, ſous peine contre ceux qui refuſeroient
„ d'y comparoître, d'être traités comme de-
„ ſobéiſſans, &c". Effectivement les Etats s'étant rendus à Lintz le 2. Octobre, l'Elec-teur de Bavière y reçut leurs hommages avec les cérémonies & ſolemnités accoutumées.

Cependant ſon armée qui étoit campée à Erlacoſte ſe groſſiſſoit tous les jours: elle ſe trouva bientôt compoſée de plus de quarante mille combattans, parmi leſquels il y avoit douze mille Cavaliers les plus leſtes & les mieux équipés qu'on pût voir: les vivres & les fourages y étoient en abondance. Ce Camp étoit le plus beau du monde, lorſque le Comte de Saxe y arriva, avec la premiére diviſion de la Cavalerie Françoiſe qu'il commandoit: toute l'armée paſſa la riviére d'Ens le 30. Septembre, & continua ſa marche juſques ſur les bords de celle d'Ips, où elle campa le 2. Octobre. Le Comte de Saxe en fut détaché pour aller en avant à la tête des Régimens de Meſtre-de-Camp, Dauphin Dragons, de celui de Ratz-

ki Huſſards, de huit Compagnies de Grenadiers & de quatre franches. S'étant fait inſtruire de village en village, ſur la poſition des ennemis, il apprit en arrivant à Walſec dont il ſe rendit maître, que les Autrichiens étoient de l'autre côté du village au nombre de dix-huit-cens hommes: il alla les chercher ſur le champ ; & les ayant joint, il les chargea, les défit, & les pourſuivit fort long-temps : il fit à cette occaſion nombre de priſonniers, parmi leſquels il ſe trouva des Dragons du Régiment d'Eugéne, & celui de Kevenhuller. Après cette expédition, dans laquelle il ne perdit pas un ſeul homme, il pouſſa ſa marche juſqu'à un endroit le long de la rivière d'Ips, où il apprit que quelques ſaïques ou bateaux avoient paſſé le 29. Septembre près de Molk, en remontant le Danube. Il remonta auſſi ce fleuve juſqu'à ce qu'il les eût rejoint, & s'en empara, ainſi que de toutes les proviſions dont elles étoient chargées. Toute l'armée partit d'Ips le 15. du même mois d'Octobre, pour ſe rendre à Molk, & de là à Saint-Polten, où l'Electeur de Bavière s'étant rendu le 22. avec une nombreuſe ſuite, il y fut reçu au bruit de pluſieurs décharges de toute l'artillerie & de la mouſqueterie. S. A. E. fit enſuite la revue de l'armée, après quoi elle donna un grand dîner à tous les Officiers Généraux ; on y but à la ſanté des Têtes couronnées & de leurs Alliés, à la Nation Bavaroiſe, & à celle de France.

On remarqua que pendant le repas l'Electeur adreſſa ſouvent la parole au Comte de Saxe, & qu'il lui témoigna par mille démonſtrations d'amitié, combien il avoit de ſatisfaction de ce qu'il fût des ſiens. On parla beaucoup auſſi de ſon affaire de Curlande.

L'E-

L'Electeur lui dit fort obligeamment, *qu'il devoit lui ſuffire d'en avoir mérité la Souveraineté; & que le Rang qu'il occupoit dans l'Armée de France, étoit incomparablement au-deſſus de celui d'un Duc de Curlande.*

L'alarme ceſſa enfin dans Vienne, quand on y apprit que le 23. du même mois d'Octobre 1741, l'armée Bavaroiſe & Françoiſe étoit décampée de Saint-Polten, pour prendre la route du Royaume de Bohême. Le Comte de Saxe, qui commandoit l'avant-garde, s'empara d'une petite Ville, nommée Budweis, dans laquelle les Autrichiens avoient formé un magaſin conſidérable. Dans le même temps que cette armée pénétroit en Bohême par un côté, les troupes auxiliaires de Pruſſe & de Saxe y entroient par un autre, ainſi qu'il en avoit été convenu.

Ce fut alors qu'il n'y eut plus d'équivoque ſur le ſort de ce Royaume, qui alloit devenir le théatre de la guerre: & la Reine de Hongrie, qui juſques-là avoit toujours ignoré le véritable deſſein de l'Electeur de Bavière, y fit jetter le plus de forces qu'elle put raſſembler; mais il ne lui étoit pas poſſible de réſiſter à tant d'ennemis.

Cependant les Conférences pour l'Election d'un Empereur étoient ſur le point de commencer à Francfort, où ceux qui avoient droit d'aſſiſter s'étoient rendus. Les Pruſſiens s'emparèrent auſſi dans ce temps-là, de la Ville de Neiſſ en Sileſie; parce que le Général Neuperg, qui gardoit cette Ville, ayant eu ordre de ſe porter en Bohême par la Moravie, avoit emmené toutes les troupes qu'il avoit pu ramaſſer, afin d'aller renforcer

celles qui étoient aux ordres du Prince de Lobskowits.

L'entrée des troupes Saxones en Bohême fut précédée par une Déclaration du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, par laquelle il exposoit; „ Que comme Sa Majesté avoit jugé à „ propos de faire entrer une partie de son ar„ mée dans les Royaumes & Pays héréditai„ res appartenant à la succession d'Autriche, „ pour maintenir d'un côté le droit héréditaire „ de la Reine de Pologne, qu'elle a acquis en „ vertu d'un accord ou contrat de succession, „ passé irrévocablement le 12. Octobre 1703, „ entre le feu Empereur Léopold, & les deux „ Princes ses fils, Joseph & Charles, & con„ firmé depuis par serment, ensorte qu'il ne „ pouvoit être annullé ni par la Pragmatique „ Sanction, ni par aucune autre disposition „ quelconque: & d'un autre côté pour obte„ nir la satisfaction qui a été refusée depuis „ tant d'années à Sa Majesté sur les prétentions „ particulières & bien fondées, de sa Maison „ Royale & Electorale. A cet effet Sa Ma„ jesté en donnoit part à tous les Sujets & Ha„ bitans desdits Etats, afin qu'ils demeuras„ sent tranquilles chez eux, avec promesse de „ ne molester aucuns de ceux qui se soumet„ troient; de les favoriser au contraire, &c." Cette Patente fut suivie d'un Manifeste plus circonstancié.

Aussi tôt que l'Electeur de Bavière fut arrivé au Camp d'Horselitz près de Prague, où le Marquis de Gassion avoit établi le Quartier général, S. A. E. trouvant toutes les avenues de la Place occupées, envoya le Lieutenant Général Comte de Furstemberg, avec un Trom-

pet-

petté, dans la Ville, pour sommer le Commandant de se rendre, avec offre de lui accorder, ainsi qu'à la Ville, une Capitulation dont il auroit lieu d'être content; mais avec menace en même temps, que s'il refusoit, il seroit traité à la dernière rigueur. Le Commandant Comte Ogilvi répondit, *qu'on ne pouvoit exiger de lui qu'il rendit la Ville ni la Forteresse, avant que la tranchée y fût ouverte, & qu'on eût tiré du canon sur la Place.* Cette réponse fit prendre à l'Electeur la résolution de l'emporter d'assaut, sans attendre que l'Artillerie fût arrivée.

Le 25. Novembre S. A. E. tint un grand Conseil de guerre auquel assista le Comte de Rutowski, Général des troupes Saxones. On y convint de former une fausse attaque vers le Mont Saint-Laurent, & deux véritables, l'une à l'endroit nommé le Petit-côté, près de la porte de Charles, & l'autre du côté de la Rivière, près des moulins de la vieille Ville. Pour cet effet le Comte de Polastron qui étoit chargé de la fausse attaque, se rendit à son Poste à une heure après minuit, & fit faire un feu très-vif, afin d'attirer de ce côté-là le fort de la Garnison, ce qui réussit effectivement. Une heure après le Comte de Saxe commença son attaque, & ayant fait attacher les échelles aux murailles de la Ville, il monta sur les remparts à la tête des Grenadiers qu'il avoit sous ses ordres. Alors tuant lui-même, & faisant tuer ou desarmer tout ce qui s'opposoit à lui, il alla vers la plus prochaine porte de la Ville, & la fit rompre. Les troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie qui étoient de ce côté-là, entrèrent, & allèrent occuper toutes les avenues. Le Comte de Saxe marcha ensuite vers

le pont, où on lui préſenta les clefs de la Ville, au nom du Commandant de la Bourgeoiſie. Le Général Comte Ogilvi ſe rendit auſſi ſur le champ auprès de lui, de même que le Commandant de la Citadelle, & l'un & l'autre lui remirent leurs épées, en ſe rendant ſes priſonniers de guerre.

Les Saxons avoient fait en même temps leur attaque près de la porte de Charles, avec tant de bravoure, que nonobſtant la vigoureuſe réſiſtance de la part des aſſiégés, ils avoient eſcaladé les remparts, & etoient entrés dans la Ville à l'endroit nommé le Petit-côté: de ſorte que le 26. à cinq heures du matin, on ſe trouva entièrement maître de la Place.

Prague eſt une grande & belle Ville d'Allemagne, Capitale du Royaume de Bohême & du cercle de Prague, avec un Archevêché, une fameuſe Univerſité fondée en 1347, & deux bons Châteaux. Elle eſt diviſée en Ville vieille, en Ville neuve & en petite Ville. Les deux premières, qui ſont dans la plus belle plaine du monde, ſe communiquent par un fort beau pont ſur la Mulde, petite rivière très-poiſſonneuſe: & la petite Ville eſt ſituée ſur une Montagne dans une expoſition charmante. Cette Ville eſt célébre dans l'Hiſtoire par la bataille qui s'y donna en 1620; mais elle le ſera encore plus, tant par cette priſe d'aſſaut, que par le fameux Siége qu'y ſoutinrent les François en 1742, & que les Autrichiens furent obligés de lever. On y voit nombre de bâtimens magnifiques, entr'autres le Palais des Rois de Bohême, & la grande Place de la Ville neuve, dans laquelle eſt une ſuperbe Maiſon de Ville.

Tous

Tous ceux qui ont examiné la hauteur des murailles de Prague, & le bon état des ouvrages extérieurs de cette Place, ne peuvent assez admirer l'heureux succès de cette attaque. Il n'y eut que deux hommes de blessés du côté des François; & les Saxons en eurent quatorze de tués, du nombre desquels fut le Major-Général de Weisbach, & vingt blessés. Les prisonniers montèrent, de la part des Autrichiens, à trois mille deux-cens, dont quatre-vingts Officiers & soixante Hussards. On trouva dans la Ville plus de cent piéces de gros canons de fonte, avec quantité de munition de guerre. L'Electeur de Bavière défendit le pillage, sous de rigoureuses peines, & il n'eut pas lieu. C'est néanmoins quelque chose d'admirable, que dans une Ville prise d'assaut, les Généraux ayent pu faire observer une si bonne discipline, & que les Soldats ayent obéi si exactement, qu'on n'ait pas fait le moindre tort à qui que ce soit.

L'Electeur de Bavière fit son entrée dans la Ville de Prague le même jour qu'elle fut prise. S. A. E. étoit accompagnée de tous les principaux Officiers François, Saxons & Bavarois, & d'un détachement aux ordres de Monsieur de Levignan, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sabran, qui avoit été proposé pour soutenir l'Infanterie lors de l'assaut, en cas de besoin. L'Electeur étant arrivé aux portes de la Ville, le Comte de Saxe lui en présenta les clefs. La Garnison Autrichienne desarmée, étoit rangée le long des rues par lesquelles S. A. E. devoit passer; & les troupes Françoises & Saxones occupoient les côtés, par où elles étoient entrées dans la Ville. Le Comte de

Saxe avoit posté sur la Place un détachement du Régiment de Mestre-de-Camp, & de Dauphin Dragons, qui tenoit les drapeaux qui avoient été pris sur la Garnison. L'Electeur, précédé de tout le Clergé de la Ville, qui s'étoit rendu à sa rencontre, alla en droiture à l'Eglise du Château, aux fanfares des trompettes, & au bruit des tymbales, & y entendit la Messe qui fut chantée par sa Musique; après laquelle le *Te Deum* fut chanté. L'Eglise étoit remplie d'une infinité de peuples, dont les acclamations continuelles couvroient les instrumens. Après le Service divin l'Electeur remonta à cheval, & fut conduit par les Comtes de Saxe & de Rutowski aux endroits où s'étoient passées les actions de l'assaut, témoignant aux troupes qui y avoient été employées, combien il étoit satisfait de leur valeur. S. A. E. retourna ensuite à son Quartier, où on lui apporta les Drapeaux; & elle fit distribuer une somme d'argent aux Dragons qui les portoient. Elle dépecha ensuite le Comte de Tavannes pour porter cette nouvelle au Roi Tres-Chrétien.

Deux jours après se fit la jonction des troupes Françoises, Bavaroises & Saxones; elles formoient alors une armée d'environ soixante-dix mille hommes. On en détacha ensuite divers corps pour aller observer les mouvemens des ennemis, & prendre poste en différens endroits. Monsieur le Maréchal de Bellisle, qui avoit été obligé de rester à Dresde pour quelqu'indisposition, en arriva le 30. Novembre à Prague. Le Comte de Bavière, employé pour lors dans les troupes de France, fut déclaré Gouverneur de la Ville; & après avoir pris

des.

des arrangemens pour faire prendre des quartiers d'hyver aux troupes alliées, on fit de grands préparatifs pour faire proclamer l'Electeur de Bavière, Roi de Bohême. Cette cérémonie fut fixée au 7. du mois de Décembre ſuivant, & elle ſe fit avec beaucoup de pompe. Un Hérault à cheval précédé d'un Officier du Palais, de tymbales, de trompettes, d'un Capitaine des Archers de la Garde Royale du pays, à la tête d'un détachement de cette Garde, & ſuivi d'un Conſeiller de la Cour de Bohême, de deux Officiers de la Chancellerie, & d'un autre détachement des Archers de la Garde, parcourut la plus grande partie de la Ville, & lut en cinq différens quartiers l'Acte par lequel l'Electeur de Bavière étoit déclaré Roi héréditaire de Bohême. Un peuple infini qui étoit accouru de tous côtés, fit retentir l'air d'acclamations à chaque lecture dudit Acte.

Le lendemain la principale Nobleſſe vint au Palais en grand nombre. Le nouveau Roi la reçut de la manière la plus affable, & l'admit à lui baiſer la main. Sa Majeſté ſe rendit enſuite avec un nombreux cortége à l'Egliſe Métropolitaine, où l'on chanta le *Te Deum* au bruit de pluſieurs décharges de l'artillerie. Le Roi dîna en public étant placé ſous un magnifique dais. Ce fut à ce dîner que le Comte de Saxe félicitant Sa Majeſté ſur ſa nouvelle Dignité; *oui*, lui répartit le Roi, *me voilà Roi de Bohême, à peu près comme vous êtes Duc de Curlande.*

L'armée Autrichienne commandée par le Grand Duc de Toſcane, n'étoit qu'à deux ou trois marches de Prague, lorſqu'on y apprit

que

que cette Ville avoit été prise d'assaut, & que la garnison étoit prisonnière de guerre. Son Altesse Royale tint aussi-tôt un Conseil général, dans lequel il fut résolu de se retirer, & de gagner les frontières de l'Autriche & de la Moravie; ce qui fut exécuté. Mais le Comte de Saxe, informé de cette retraite, se mit à la tête d'un corps de six mille hommes, pour aller à la poursuite des ennemis. Il ne tarda point à en atteindre l'arrière-garde, sur laquelle il tomba. Les Hulans du Roi de Pologne qui faisoient partie de son détachement, ayant trouvé divers pelotons de Hussards Autrichiens, les battirent, en tuèrent un grand nombre, & en firent beaucoup de prisonniers, sans autre perte de leur côté, que celle d'un Towartzitz tué, & de trois Pacholets blessés. Cette action, & plusieurs autres petits combats, dont ils se tirèrent toujours avec avantage, leur donnèrent dès-lors, beaucoup de réputation parmi les François; & c'est ce qui donna envie au Comte de Saxe d'en introduire dans le service de France, comme il fit effectivement quelque temps après, ainsi que nous le verrons par la suite.

Le 5. du mois de Décembre de cette même année 1741, fut marqué par un événement bien surprenant en Russie. Ce même jour, sur les six heures du soir, huit Grenadiers députés des Gardes allèrent au Palais de la Princesse Elisabeth, pour l'engager par les motifs les plus pressans, à prendre les rênes du Gouvernement. La Princesse s'y détermina, & se rendit avec peu de suite à l'Hôtel des Gardes Préobrasinski, où elle assembla la Compagnie des Grenadiers qui n'étoit alors que de trois cens

cens hommes : elle se mit à leur tête, marcha à pied vers le Palais d'hiver, occupé par la Duchesse Régente ; & ayant déclaré son intention à ceux qui y étoient de garde, les Officiers & les Soldats lui promirent fidélité : sur quoi la Princesse envoya quelques détachemens de Grenadiers aux appartemens du jeune Empereur, de la Princesse sa sœur, de la Princesse Régente & du Prince son époux, avec ordre de les conduire à son Palais. On se saisit cette même nuit des Comtes d'Osterman & de Munich ; du Baron de Mengden, & de plusieurs autres, qui furent tous conduits prisonniers au Palais de la Princesse. Comme cette affaire fit quelqu'éclat dans la ville, quoiqu'il fût nuit, le peuple sortit en foule des maisons, & parut inquiet dans les rues. Ce fut alors que pour l'appaiser, on fit courir le bruit que le jeune Empereur venant de mourir subitement, la Princesse Elisabeth venoit d'être proclamée Impératrice, comme seule & légitime héritière du thrône ; de sorte que tout se passa fort paisiblement, & sans qu'il y ait eu aucun desordre.

Le lendemain M. le Marquis de la Chetardie, pour lors Ambassadeur de France en cette Cour, fit partir un courier pour Versailles, avec le détail de cette révolution, à laquelle ce Ministre avoit beaucoup contribué : mais le secret & la prudence qu'il employa pour faire réussir cette entreprise, lui feront toujours honneur. Le jeune Empereur & toute sa famille furent conduits quelques jours après dans leurs Etats d'Allemagne ; & les Comtes d'Osterman & de Munick furent transférés dans la forteresse avec le Baron de Mengden & au-

autres, qui furent ensuite envoyés en Siberie.

Le Chancelier de cette nouvelle Impératrice dépêcha aussi-tôt des exprès aux Ministres dans les Cours étrangères, pour leur porter cette nouvelle, avec ordre d'y déclarer: „ Que „ les Etats, le Clergé & les autres Membres „ de la Régence, n'avoient pu souffrir que le „ pouvoir souverain restât plus long-temps entre les mains de ceux qui depuis la mort du „ feu Empereur Pierre le Grand de glorieuse „ mémoire s'en étoient emparés, avec une suite de violences, & par le peu de lumière „ & de fermeté des Ministres à qui ce Prince „ avoit confié l'exécution de ses dernières volontés: que n'y ayant point d'autre moyen „ d'arrêter le cours de ces possessions illégitimes, que celui de déférer la Couronne à „ l'Héritière légitime, lesdits Etats avoient, „ d'un consentement unanime, proclamé la „ Princesse Elisabeth, fille du même Empereur „ Pierre le Grand, Impératrice & Souveraine „ de toutes les Russies: qu'au surplus cette „ nouvelle Souveraine avoit ordonné qu'on „ déclarât de sa part aux Cours respectives, „ qu'à l'exemple de ses ancêtres elle entretiendroit avec elles, non seulement la bonne intelligence déja établie, mais qu'elle chercheroit aussi tous les moyens de pouvoir l'augmenter, &c. " Et le 6. Décembre 1741, cette Impératrice fit publier le Manifeste suivant.

NOUS Elisabeth Petrowna, première du nom, Impératrice & Souveraine de toutes les Russies, &c. Il est connu de tout le monde qu'en conséquence des Lettres Patentes émanées le 16. Octobre 1740,

1740. *la feue Grande Dame & Impératrice Anne Joannowna avoit nommé avant ſa mort pour ſon Succeſſeur au thrône de Ruſſie ſon neveu, qui n'étoit alors âgé que de quelques mois : mais d'autant qu'à l'occaſion de cette minorité, pluſieurs perſonnes ont adminiſtré l'Empire d'une manière ſi peu convenable, qu'il s'en eſt ſuivi quantité de troubles & inconvéniens, tant au dedans qu'au dehors du pays, & qu'il en auroit même pu par la ſuite réſulter de grands dommages, nos fidèles Sujets let Etats Eccléſiaſtiques & ſéculiers, & en particulier nos Régimens des Gardes, nous ont unanimement invité à monter ſur le Thrône de nos pères, lequel nous appartient de droit, comme la plus proche héritière par notre naiſſance, afin de prévenir par ce moyen tous les troubles qui ſont à craindre pour l'avenir. En conſéquence de cette invitation, & par le droit de ſucceſſion qui nous appartient du chef de nos très-chers père & mére, l'Empereur Pierre le Grand & la grande Dame & Impératrice Cathérine Alexewna ; comme auſſi pour condeſcendre aux vœux unanimes de nos fideles Sujets, nous avons tres-gracieuſement accepté la Couronne paternelle & l'Empire ſur toutes les Ruſſies, ainſi qu'il ſera plus amplement déduit dans un autre Manifeſte. En attendant nous avons bien voulu donner part de cet événement à nos fideles Sujets, afin qu'en conſéquence ils nous prêtent le ſerment ſolemnel.*

Cette Princeſſe fit publier trois jours après un ſecond Manifeſte beaucoup plus circonſtancié que le premier, par lequel elle expoſoit ſes droits inconteſtables à la Souveraineté ; après quoi elle donna des marques de ſa juſtice & de ſa clémence, en rappellant ceux qui avoient

ient été exilés; elle fit même donner plus de liberté au Comte de Biron & à sa famille: elle congédia un Officier Suedois qui avoit été fait prisonnier, & commua la peine de mort prononcée par les Commissaires qui avoient jugé les Comtes d'Osterman & de Munick, & les autres, en une prison perpétuelle : elle fit de nouveaux Réglemens qui, en annonçant ses hautes lumieres, développoient en même temps la bonté de son cœur, & son amour pour ses Sujets.

Fin du Cinquième Livre.

SOMMAIRE
DU
LIVRE SIXIÈME.

LES François s'emparent de Fravenberg. Le Roi de Bohême, Electeur de Bavière, part de Prague pour se rendre à Munick; il passe par Dresde, où le Comte de Saxe l'accompagne: il est élu & couronné Empereur à Francfort. Les Autrichiens se rendent maîtres de la Bavière, & reprennent Lintz. Description de cette Ville. Le Comte de Saxe prend Egra; capitulation d'Egra. Lettre de l'Empereur CHARLES VII. *au Comte de Saxe. Ce Général part pour Dresde & va à Moscou. M. le Maréchal Duc de Belliſle arrive à Prague. Bataille de Czaslaw gagnée par le Roi de Pruſſe ſur le Prince Charles de Lorraine. Avantage remporté à Sahai par les François ſur les Autrichiens. Le Roi de Pruſſe fait ſa paix avec la Reine de Hongrie. Le Roi de Pologne rappelle ſes troupes Saxones. Les Autrichiens aſſiégent Prague; détail*

de ce ſiége. M. le Maréchal Duc de Belliſle en ſauve la garniſon à Egra; détail de cette retraite. Le Comte de Saxe arrive de Moſcou à l'armée du Maréchal de Maillebois en Bavière, où il eſt employé; il défend les eſcarmouches à ſes piquets, afin de ménager ſon monde; il s'empare d'Elnbogen. M. le Prince de Conti arrive à l'Armée. M. de Maillebois fait de vains efforts pour ſe joindre à M. de Broglio; il revient ſur le Danube, & M. de Broglio reconduit ſon Armée à Prague. Il en laiſſe le commandement à M. le Maréchal Duc de Belliſle, pour venir commander ſur le Danube. Les Armées entrent dans des quartiers d'hiver. Lettre du Comte de Saxe au Maréchal de Broglio à ce ſujet. Les Autrichiens prennent la ville de Leutmeritz.

HIS-

Digitized by Google

HISTOIRE
DE MAURICE,
COMTE DE SAXE.

L'Electeur de Bavière ayant reçu le 19. Décembre 1741, l'hommage des quatre Etats du Royaume, comme Roi de Bohême, se disposa à partir de Prague pour retourner à Munich: Sa Majesté en partit le 28, & prit sa route par Dresde, où le Comte de Saxe l'accompagna, ainsi que le Comte Rutowski, qui avoit laissé le commandement des troupes Saxones, pendant son absence, au Chevalier de Saxe. Ce dernier profita de ce temps pour faire usage en Chef, des talens militaires qui lui semblent innés; car ayant cherché & rencontré différens partis ennemis, il les battit toujours, quoique beaucoup supérieurs à lui.

Le Comte d'Aubigné, Lieutenant Général, qui s'étoit emparé de Fravenberg, poste très-avantageux, tant par sa situation, que par la proximité de Budweis, où les Autrichiens avoient jetté leurs plus grandes forces, ne laissa pas que d'inquiéter le Grand Duc & le Prince Charles son frère, qui avoient leur quartier gé-

néral à un endroit peu éloigné, nommé Wittinga; car les Maréchaux de Broglio & de Torring ayant joint le Comte d'Aubigné à Fravenberg, avec les troupes qui étoient sur le Moldava, ils se préparèrent à tenter quelque chose contre Budweis; mais étant informés que le Grand Duc faisoit marcher de ce côté-là un corps de troupes très-considérable, & que la garnison en avoit été renforcée, ils jugèrent à propos de rester sur la défensive, d'observer les mouvemens des ennemis, & de se poster le plus avantageusement qu'ils pourroient, afin de n'être ni coupés ni surpris. Pour cet effet ils doublèrent la garnison de Fravenberg, & y laissèrent le Chevalier de Mortagne pour y commander. Ils jettèrent aussi quelques troupes dans d'autres places, & particulièrement à Piska, dont les ennemis tentèrent inutilement de s'emparer quelques jours après.

Pendant que tout ceci se passoit en Bohême, la Reine de Hongrie faisoit défiler vers la Bavière un corps de troupes, aux ordres du Major général Comte de Bernklau, qui s'y empara de plusieurs villes, & porta la consternation dans cet Electorat, par la dureté avec laquelle il en traita les habitans.

Le nouveau Roi de Bohême, Electeur de Bavière, qui étoit arrivé à Munich le 2. Janvier 1742, fut obligé, à l'approche des Autrichiens, d'abandonner sa Capitale, & de se retirer le 16. à Manheim, ville Capitale de l'Electeur Palatin, où il resta avec la Reine son épouse, & le Prince Royal & Electoral son fils, jusques à ce que l'élection d'un Roi des Romains & Empereur, ayant été faite le 24. du même mois de Janvier, avec toutes les cérémonies accoutumées, en sa faveur, sous le nom

nom de Charles VII, il se rendit à Francfort, où il fut couronné le 12. du mois de Février suivant avec une pompe extraordinaire, mais digne du Monarque qui en faisoit les frais.

Cependant les Autrichiens, qui d'un côté s'étoient rendus maîtres de toute la Bavière & de Munich même, faisoient encore des progrès très-rapides de l'autre; car le Maréchal Comte de Kevenhuller ayant assemblé dans la basse Autriche une armée de quinze à vingt mille hommes, tant des troupes qui étoient venues de Hongrie, que de celles qu'il avoit reçues d'Italie, s'étoit mis en marche vers la haute Autriche, & avoit passé la rivière d'Enns en deux endroits, au dessus & au dessous de la ville de Steyr. Le Lieutenant Général Bavarois Minuzzi, qui étoit dans ces quartiers là avec deux-mille hommes de troupes de sa Nation, voyant que par ce mouvement les ennemis lui avoient coupé la communication avec le Comte de Segur, Lieutenant Général au service de France, avoit pris le parti de se rendre à Eversberg sur le Traun. M. de Segur qui étoit à Enns, ayant été informé du passage des ennemis, tint un Conseil de guerre, dans lequel il fut résolu d'abandonner la ville d'Enns & les lignes qu'on avoit pratiquées le long de cette rivière. En conséquence de cette résolution, M. de Segur étoit sorti d'Enns avec son détachement, & avoit envoyé ordre à la garnison de Kronstorff de venir le joindre pour marcher à Eversberg, où étoient les Bavarois, & après avoir rompu le pont qui étoit sur le Traun, il s'étoit rendu à Lintz; cette retraite avoit été ménagé avec toute la prudence digne d'un si grand Général.

Toutes les forces de Monſieur de Segur réunies dans Lintz, lui formoient un corps de huit-mille hommes effectifs. Il avoit dans cette ville des vivres pour deux mois; il ne manquoit point de munitions; & il ſe diſpoſoit bien à y faire une vigoureuſe réſiſtance, afin de donner le temps au Maréchal de Broglio de venir le ſecourir, en cas d'attaque de la part des ennemis. Mais ſi-tôt que le Grand Duc fut informé que M. de Segur étoit enfermé dans Lintz, ce Prince prit le parti de l'y faire attaquer. Le Maréchal Comte de Kevenhuller qui fut chargé de cette expédition, lui ayant envoyé un Trompette pour le ſommer de ſe rendre, Monſieur de Segur lui avoit répondu, *qu'il étoit réſolu de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité*; ce qui fit réſoudre le Général Autrichien à bloquer cette ville, & à en garder toutes les avenues, pour empêcher qu'il n'y entrât plus rien.

Le grand Duc étant arrivé au camp devant Lintz le 21. Janvier, avoit donné ſes ordres pour attaquer cette ville dans les formes. Le même jour il fut reconnoître la ville: Son Alteſſe Royale s'en approcha le plus qu'il lui fut poſſible, & expoſa même ſa perſonne, malgre les repréſentations qui lui en furent faites par les Généraux; elle ne put cependant pas s'en approcher aſſez pour reconnoître le terrein où l'on devoit faire l'attaque près des Fauxbourgs. Le 22. on fit l'ordre de bataille: on diſtribua des falots & des flambeaux aux Régimens, afin de mettre le feu aux Fauxbourgs, & on fit toutes les autres diſpoſitions néceſſaires pour l'exécution de l'entrepriſe. La nuit ſuivante fut employée à aſſembler & ranger les troupes deſtinées à l'attaque, qui devoit commencer deux heures avant le jour. Lorſ-

Lorſqu'on fut arrivé au rendez-vous, on découvrit un chemin creux qui empêcha la groſſe artillerie d'avancer; & on remarqua que depuis la montagne à gauche juſques à l'endroit où l'aîle droite devoit ſe poſter, il y avoit à peine aſſez de terrein pour placer la moitié de l'armée; ce qui dérangea un peu les diſpoſitions faites par le Comte de Kevenhuller. Quelques Généraux furent même d'avis de ſe retirer; mais le Grand Duc perſiſtant dans ſon deſſein, & ayant ordonné d'attendre le jour pour l'attaque, on forma deux lignes au lieu d'une, & Son Alteſſe Royale changea l'ordre de bataille qui avoit été établi la veille.

Tout ayant été bien diſpoſé, on fit marcher l'armée à la petite pointe du jour. L'artillerie avança par le grand chemin: elle étoit couverte de tous les Grenadiers, la groſſe artillerie avec les mortiers étant à la gauche, & les piéces de campagne à la droite, commandée par le Général Merci. Le Baron de Trenk qui avoit ſous ſes ordres deux cens Pandoures, étoit poſté à gauche, ſur la hauteur derrière les Capucins. Il avoit ordre de donner ſur l'ennemi en flanc, en cas de ſortie; mais comme la garniſon n'en fit point, & qu'elle occupoit les Egliſes, les Couvens & les maiſons, on lui ordonna de prendre poſte aux Capucins. En conformité, il fit deſcendre la moitié de ſon corps le long d'un petit bois, & ayant été ſuivi par le reſte, il attaqua le Couvent des Capucins, & mit le feu à toutes les maiſons voiſines. Enſuite il chaſſa les Aſſiégés de trois endroits paliſſadés, & d'un Couvent de Religieuſes, qu'il fut obligé de brûler auſſi; après quoi il demanda deux-cens Croates pour ſe ſoutenir & continuer ſes attaques, en brûlant toujours

en avant; Le Général Merci ayant en même temps reçu ordre de prendre poſte a l'aile droite, fit brûler toutes les maiſons juſqu'au Couvent des Carmes, où n'ayant pu mettre le feu, il s'attacha à y faire bréche.

Monſieur de Segur ayant appris que les trois mille hommes de renfort qu'il attendoit de Bohême, avoient été totalement défaits par le Major Général de Bernklau, près de Schardingen, ſe trouvoit pour lors bien embarraſſé: les vivres qui commençoient à lui manquer, l'inquiétoient extrêmement; il ne prévoyoit pas pouvoir en recevoir; il avoit fait différentes ſorties, qui ne lui avoient point été heureuſes: le mêlange des troupes qui compoſoient ſa garniſon, ne lui étoit point favorable. Très-rarement différentes Nations s'accordent entr'elles, quoiqu'employées pour la même cauſe; les Officiers n'obéiſſent qu'avec répugnance aux ordres d'un étranger; delà les meſintelligences, qui n'ont que trop ſouvent cauſe la perte des Puiſſances alliées.

Monſieur de Segur, outre tous ces inconvéniens, avoit encore à combattre la haine des habitans de Lintz: leur inſolence avoit redoublé à l'approche de l'Armée Autrichienne: ils tiroient par les fenêtres de leurs maiſon ſur les François & ſur les Bavarois. On fut obligé de ſe retrancher dans les Egliſes & dans les Couvens, ce qui augmentoit le deſordre: dans ces extrémités, Monſieur de Segur, après la tenue d'un Conſeil général, auquel aſſiſtèrent tous les Officiers François & Bavarois, fit arborer pavillon blanc le 23. & demanda à capituler. Il obtint les honneurs de la guerre; mais il s'obligea en même temps de ne point ſervir pendant un an.

Lintz

Lintz eſt une grande Ville d'Allemagne, Capitale de la haute Autriche, ſituée ſur le Danube, qui lui donne beaucoup de facilité pour ſon trafic, qui eſt fort étendu. Les édifices publics y ſont beaux : la Nobleſſe y fait un corps très-reſpectacle & très-nombreux : le ſang y eſt communément beau, & ſon expoſition eſt une des meilleures de toutes les autres villes le long du Danube. Elle eſt aſſez bien fortifiée, ayant deux bons Châteaux qui la défendent; mais en eût-elle eu cent, il n'étoit pas poſſible à Monſieur de Segur d'y tenir plus long-temps, n'ayant point de vivres, & toute communication étant coupée aux Convois qu'on auroit pu lui envoyer; c'eſt pourquoi il aima mieux ſe rendre à des conditions honorables, que de ſe laiſſer forcer à accepter celles qu'on auroit voulu lui impoſer.

Le Comte de Saxe, qui étoit parti de Dreſde le 25. du même mois de Janvier avec le Comte Rutowski, pour retourner en Bohême, ſe rendit auprès du Maréchal de Broglio à Pilſeck, où étoit ſon quartier général. Le Comte de Polaſtron, à la tête d'un détachement François, Pruſſien & Saxon, s'étant avancé ſur Iglau, Ville forte de la Moravie, afin de l'inveſtir, les Autrichiens en retirèrent la garniſon qui étoit compoſée de cinq mille hommes, ainſi que celle de Budweis, & ſe rendirent du côté de Neuhaus, dans le deſſein d'y former un corps d'armée ſous les ordres du Prince Charles de Lorraine, à qui le Grand Duc avoit laiſſé le Commandement général des troupes, en partant pour Vienne.

Le mois de Mars étant arrivé, les Généraux de part & d'autre firent des mouvemens, & ſortirent de leurs quartiers. Dans un grand

Conseil de guerre qui se tint à Prague, il fut résolu, que tandis que les Saxons & les Prussiens agiroient dans la Moravie contre Brinn, on détacheroit un corps de douze-mille hommes pour aller s'emparer d'Egra, ville de Bohême, très-importante par sa situation, & dans laquelle les Autrichiens avoient leurs magasins, gardés par une forte garnison. Le Comte de Saxe fut chargé de cette expédition. Il partit de Prague le 15. Mars 1742, pour se rendre devant cette Place, qu'il fit investir le 2. Avril; & après avoir reçu l'artillerie, & les renforts dont il avoit besoin, il fit ouvrir la tranchée devant cette Place la nuit du 7 au 8. du même mois, ayant sous ses ordres MM. de Mirepoix, de Boufflers & de Luxembourg, Maréchaux de Camp. Ce fut du côté de la rivière qu'elle fut ouverte par le Régiment de Rochechouart commandé par Monsieur le Duc de Luxembourg. Le Comte de Saxe choisit cette partie, parce que n'étant défendue que par un ravelin qui couvroit la tête du Pont, il la jugea la moins forte. Le Duc de Boufflers releva la tranchée du 8 au 9. avec le Régiment de Berry; celle du 9 au 10. fut montée par Monsieur de Mirepoix à la tête du Régiment de Beauce, qui fut relevé par celui de Luxembourg commandé par le Duc de Boufflers.

Les travaux de ces quatre nuits furent poussés jusques sur le glacis, où le Comte de Saxe fit établir deux batteries, qui produisirent tout l'effet qu'il en attendoit. Pendant la nuit du 11. on avança un peu moins que les précédentes, à cause de l'eau qui entroit dans la sappe, & qui donna le temps aux Assiégés de faire un retranchement d'arbres sur le bord de la rivière, pour

pour empêcher qu'on ne pénétrât dans le ravelin, par la gorge de cet ouvrage. Le douze, quoique la Garnison eût démasqué une batterie de quatre piéces de canon qui étoit dans le vieux Château, on s'avança pendant la nuit sur l'angle saillant du chemin couvert, ensorte que dès le 13. au matin on se logea dans le chemin couvert, d'où on fut en état de tirer sur la batterie de ce vieux Château, qui fut bientôt entièrement démontée. On commença le 14. à battre en bréche le corps de la Place, dont la première muraille ne tarda point à être entamée. Les Assiégés tentèrent ce jour-là une petite sortie, pour venir attaquer les travailleurs; mais ils furent repoussés avec perte, par la garde de la tranchée.

Le 15. on allongea le logement sur la gauche, & on y fit un réduit pour trois mortiers, destinés à tirer dans le ravelin : on ouvrit un boyau à la droite, pour s'emparer d'un fortin dont le feu pouvoit incommoder, & on poussa la sappe couverte jusqu'à la palissade, de façon que le logement embarrassoit le chemin couvert. Le 16. ce logement ayant été allongé dans le chemin couvert. & le Comte de Saxe ayant fait établir une batterie pour faire bréche au ravelin, les jours suivans furent employés à établir une nouvelle batterie, & faire la descente du fossé, dont la contrescarpe fut percée la nuit du 18. au 19.

Pendant tout ce temps-là, les Assiégés firent un feu continuel d'artillerie & de mousquetterie, qui ne coûta pas plus de douze hommes tués aux Francois, & peu de blessés ; mais le Commandant qui voyoit que l'ennemi étoit si près du Corps de la Place, ne jugea point à propos de tenir plus long-temps; & afin de se mé-

ménager une compoſition plus avantageuſe, le 19. à huit heures du matin il fit arborer le Drapeau blanc & battre la chamade. Le même jour les articles de la capitulation furent rédigés & ſignés de part & d'autre, dans l'ordre qui ſuit.

ARTICLE PREMIER.

„ La ville & fortereſſe d'Egra ſera livrée à „ Sa Majeſté Impériale.

II.

„ Il ſera accordé à la garniſon la liberté de „ ſortir avec les honneurs de la guerre, ayant „ ſes armes, drapeaux déployés, tambours „ battans, méche allumée, ſix piéces de ca„ non de fonte, & douze charges, trente-ſix „ cartouches pour chaque homme, & trois „ grenades pour chaque Grenadier. " *J'ai ordre de faire la garniſon priſonniere de guerre; ce que je n'aurois pu me diſpenſer d'exécuter, ſi l'accord avoit été differé de deux jours ſeulement; cependant je prens ſur mon compte de la laiſſer ſortir avec les honneurs de la guerre, ſpécifiés en l'article ci-deſſus, ſous la reſtriction qu'elle ne ſervira point contre Sa Majeſté Impériale & ſes Alliés, juſqu'à ce qu'elle ſoit, ou échangée, ou rançonnée ſelon ſon cartel. Pour ce qui eſt des ſix canons, on ne les laiſſera point emmener, mais bien deux de trois livres de balle.*

III.

„ Non ſeulement la garniſon en ſortant em„ menera librement avec elle tous ſes équipages,

„ ges, chevaux & chariots; mais à ſa requiſi-
„ tion il lui en ſera fourni cent-cinquante, &
„ leurs attelages, & donné une eſcorte avec un
„ Commiſſaire des marches. " *Accordé.*

I V.

„ Pour ce qui concerne la marche de la gar-
„ niſon, il ſera permis au Commandant, im-
„ médiatement après la concluſion de l'accord,
„ de dépêcher ſans délai un Officier au Séré-
„ niſſime Prince de Lorraine, Commandant
„ dans le Royaume de Bohême, & il lui ſera
„ permis, à lui Commandant d'Egra, de mar-
„ cher avec ſa garniſon droit à l'armée de
„ Hongrie en Bohême; & par rapport à la
„ longueur de chaque ſtation, il la fera de deux
„ ou trois milles, ſelon ſon bon plaiſir.

Cet article ſera accordé: la marche ne ſe fera point en Bohême, mais en droiture à Paſſau.

V.

„ Il ſera accordé à la garniſon cinq chariots
„ couverts. " *On en accordera deux; mais à condition qu'on n'y cachera point de déſerteurs.*

V I.

„ Il ſera fourni aux Officiers pendant la mar-
„ che le fourage pour les Chevaux qu'ils ſe
„ trouveront avoir. *Accordé.*

V I I.

„ Il ſera outre cela fourni au Soldat pour ſa
„ ſubſiſtance deux livres de viande par jour,
„ tant

„ tant ici, que pendant la marche, jusqu'à
„ son arrivée à l'armée de la Reine de Hon-
„ grie. *Accordé jusqu'à Passau.*

VIII.

„ Lors de la sortie de la garnison, on ne
„ débauchera point le Soldat à abandonner le
„ service, où il est présentement engagé. *Ac-*
„ *cordé.*

IX.

„ Tous les malades & les blessés de la gar-
„ nison, qu'on ne pourra transporter, auront
„ la liberté de rester dans la Place jusqu'à leur
„ convalescence; & alors on les pourvoira de
„ Passeports pour se conduire surement à leur
„ Corps. *Accordé.*

X.

„ Les prisonniers de la Compagnie franche
„ du Colonel Galleau qui se trouvent ici, se-
„ ront échangés contre d'autres prisonniers de
„ guerre des Régimens d'Ogilvi & de Bathia-
„ ni, qui sont dans la Ville de Prague; & il
„ sera donné sur cela des suretés suffisantes par
„ écrit. " *On écrira là-dessus à M. le Marechal de Broglio; mais les Chevaux seront rendus, & on remboursera aux Officiers les frais de leur entretien.*

XI.

„ La liberté de sortir ne doit pas s'entendre
„ seulement de la garnison deja mentionnée,
„ &

„ & du Commiſſaire des Vivres, des Ingé-
„ nieurs & des perſonnes pour le ſervice de
„ l'artillerie qui en dépendent, mais auſſi de
„ tous ceux qui juſqu'ici ont été dans le ſervi-
„ ce de la Chambre des Finances de Sa Majeſ-
„ té la Reine de Hongrie, & ſur tout du Con-
„ cierge du Château Hacker, qui pourra em-
„ mener avec lui ſes équipages & meubles, a-
„ vec les archives de la Reine qui ſont entre
„ ſes mains. " *Accordé, à l'exception du tranſ-
port des archives.*

XII.

„ Cette Ville-ci, & toute la Bourgeoiſie,
„ malgré le changement ſurvenu, ſeront con-
„ ſervées ſans trouble ni empêchement, dans
„ leurs poſſeſſions & biens, immunités, privi-
„ léges, coutumes établies, & conſéquemment
„ dans le Gouvernement de la Ville, tel qu'il
„ eſt établi de temps immémorial, & dans tout
„ l'Etat politique. " IN STATU QUO, *toutes
leurs biens leur demeureront. Pour ce qui eſt de
leurs privileges, Sa Majeſté Imperiale en diſpoſera
ſelon ſon bon plaiſir; & il eſt à preſumer qu'elle ne
manquera pas de leur donner des marques de ſa
clemence.*

XIII.

„ L'artillerie & les munitions qui appartien-
„ nent à la Ville lui ſeront laiſſées. " *A l'e-
gard de la Ville, on s'en tient à la reponſe donnée
à l'article precedent: tout ce qu'on peut promettre,
c'eſt qu'on obſervera une bonne diſcipline & un
bon ordre.*

XIV.

Digitized by Google

XIV.

„ Si quelque habitant juge à propos de ſe „ retirer, il en aura la liberté, & il pourra „ emporter ſes effets. *Accordé.*

XV.

„ Toutes les Egliſes, les Cloîtres, les Eco„ les demeureront ſans empêchement dans l'é„ tat où ils ſont préſentement. *Accordé.*

XVI.

„ Auſſi tôt après la concluſion & la ſignatu„ re de cet accord, le ravelin du pont ſera oc„ cupé par cent-cinquante hommes de troupes „ Royales de France; & juſqu'au 22, du cou„ rant, terme fixé pour la ſortie de la garni„ ſon, les portes & les poſtes demeureront oc„ cupés par les troupes Royales de Hongrie. " *Le ravelin de la Ville du côte de la porte du pont, ſera occupe par deux-cens hommes.*

XVII.

„ Et afin que cette capitulation ſoit tenue „ fortement, & ſous la foi Royale, ſans frau„ de ni malice, nous en avons dreſſé deux in„ ſtrúmens de la même teneur, & les avons „ expédiés de part & d'autre. Ainſi reſpecti„ vement arrêté au quartier général de Liech„ ſtein, & dans la forteresſe d'Egra, le 19. „ Avril 1742.

Signé, MAURICE DE SAXE, *Commandant*

Digitized by Google

dant du Siége, & DEFFING, *Commandant d'Egra, & Colonel du Régiment de Botta.*

Pour l'intelligence de l'article X. de cette capitulation, il eſt bon de dire, que quelque temps avant le Siége d'Egra, vingt-cinq Dragons de la Compagnie franche du Colonel Galleau, au ſervice de France, avec trois de leurs Officiers, étant venus dans un village près d'Egra pour y acheter des chevaux, & le Colonel Deffing en ayant été averti, il détacha deux cens hommes de ſa Compagnie, qui les ſurprirent dans un cabaret, & les firent priſonniers de guerre.

La Garniſon d'Egra conſiſtoit en mille deux cens trente-trois hommes : on y trouva treize canons de fonte, dix de fer, ſix mortiers, cent ſept bombes, dix mille trois cens quatre-vingt-douze boulets, vingt barils de poudre, & quantité de munitions de bouche. La priſe de cette Place devenoit d'autant plus importante, qu'en aſſurant la conquête de la Bohême, elle rendoit la communication libre entre ce Royaume, la Bavière & le Haut-Palatinat : d'ailleurs elle étoit régulièrement fortifié, & abondamment munie de tout. Le Prince Charles ſe fioit tellement en la force de cette Place, qu'il ne ſongea point devoir aller à ſon ſecours: en effet, cette conquête étonna tout le monde, & donna une ſi grande réputation au Comte de Saxe, que dès lors on conçut de lui une idée bien au-deſſus de celle qu'on en avoit eue à l'eſcalade de Prague. Auſſi-tôt que l'Empereur en eut reçu la nouvelle à Francfort, il y fit chanter le *Te Deum*, auquel Leurs Majeſtés Impériales aſſiſtèrent, & ce Prince écrivit de ſa main la Lettre ſuivante au Comte de Saxe.

Digitized by Google

LETTRE de l'Empereur Charles VII, au Comte de Saxe.

Souffrez à mon amitié, cher Comte de Saxe, de prendre pour elle le zéle que vous ne devez qu'à la gloire du puiſſant Monarque que vous ſervez, afin qu'il me ſoit permis de vous en remercier, & de vous complimenter ſur la conquête importante que vous venez de faire, de la forte Place d'Egra. Je vous devois déja celle de Prague; & c'en étoit aſſez pour mériter mon eſtime particulière; mais vous en voulez à ma reconnoiſſance; que ne puis je vous rendre des ſervices auſſi eſſentiels que ceux que vous me rendez!

Mes ennemis ont évacué quelques Places de mes Etats, à l'approche de l'armée Françoiſe; mais les deſordres qu'ils y ont commis ſont irréparables. Que ne pouvez-vous être par tout, &c. Sur ce, je prie Dieu, cher Comte de Saxe, qu'il vous ait en ſa ſainte & digne garde, &c.

A Francfort ce 25. Avril 1742.

Après cette expédition, le Comte de Saxe partit de Prague pour Dreſde, où il arriva le premier du mois de Mai ſuivant. Il fut reçu de Leurs Majeſtés Polonoiſes & de toute la Cour, avec des applaudiſſemens dûs à ſa valeur & à ſon expérience. Le Comte de Bruhl fut un de ceux qui le careſſa le plus, & il l'engagea dans une Fête, qu'il donna quelques jours après au Duc de Saxe-Weiſſenfeltz.

Cependant le Prince Charles qui avoit été paſſer quelque temps à la Cour de Vienne, pour y concerter les opérations de la Campagne prochaine, en étoit revenu. Dès qu'il eut

eut reçu les renforts Hongrois qu'il attendoit, il cessa de côtoyer la Moravie, & par un mouvement qu'il fit faire à son armée, il pénétra tout-à-coup dans l'intérieur de cette Province. Le Roi de Prusse, qui jusqu'alors avoit paru dans le dessein de faire le Siége de Brinn, ne jugea point à propos de l'attendre : sur l'avis qu'il eut qu'un gros Corps de milice Hongroise, joint à cinq ou six mille hommes de troupes réglées, étoit en marche pour entrer en Silésie, & qu'il étoit déja arrivé près de Teschen, ce Monarque fit un détachement de huit-mille hommes de son armée, qu'il fit marcher vers Troplaw, afin de couper la communication à l'ennemi de ce côté-là ; & prit le parti de revenir en Bohême, & d'y mettre ses troupes fatiguées des opérations de l'hiver, dans des quartiers disposés de façon qu'elles pussent se rassembler en très-peu de temps. Les environs de Czazlaw lui parurent très-propres à ce dessein : c'est bien aussi le meilleur canton de la Bohême pour sa fertilité. Ce pays est plein de petites villes & de bourgades peu éloignées les unes des autres : il est arrosé d'un côté par la Sazava, & de l'autre par l'Elbe, ce qui ne contribue pas peu à la bonté de ses pâturages, dont il abonde. Par cette position, il ne pouvoit être entamé qu'en flanc, & il se rapprochoit d'un corps de huit à dix mille hommes, que lui amenoit le Prince d'Anhalt.

La Reine de Hongrie, impatiente d'agir en Bohême avec les mêmes succès qu'en Bavière, & comptant beaucoup sur l'expérience du Comte de Konigseck, qu'elle avoit envoyé auprès du Prince Charles, donna des ordres très-précis d'agir décisivement, & de saisir le moment

qui ſe préſenteroit de livrer au Roi de Pruſſe une bataille, dont l'événement pût décider de part & d'autre. L'armée Pruſſienne étoit diviſée en trois Corps: l'un étoit à Leutomiſſel, ſous les ordres du Lieutenant général de Iects; l'autre à Chrudin, où Sa Majeſté avoit ſon quartier; & le troiſiéme entre Czazlaw & Ruttemberg, commandé par le Lieutenant général Kalchſtein.

A peine le renfort qu'attendoit le Roi de Pruſſe fut-il arrivé, qu'il fut informé que le Prince Charles de Lorraine s'avançoit vers la Bohême avec une armée conſidérable, & prenoit la route de Prague; cette nouvelle ne lui fut pas plutôt confirmée, qu'il raſſembla toute ſon armée à Chrudin. Le 13. Mai ſur le midi, l'armée Pruſſienne entra ſur trois colomnes dans le Camp qui lui avoit été tracé: elle prit poſte ſur la hauteur, l'aîle droite appuyée au village de Midlefreſh, & la gauche au ruiſſeau de Chrudimska: le quatorze on fut informé que les Autrichiens étoient arrivés ſur les bords de la Sazava. Les magaſins de l'armée Pruſſienne étoient diſtribués le long de l'Elbe dans des endroits où il étoit facile de communiquer, à la faveur d'un Pont; mais les ennemis s'en emparèrent, ainſi que de Czazlaw.

Le Roi de Pruſſe attentif à tous les mouvemens du Prince Charles, ſe douta bien que l'intention de ce Prince étoit de lui couper la communication avec ſes magaſins & avec l'armée Françoiſe; ces circonſtances étoient trop preſſantes, pour ne pas exiger une prompte réſolution de ſa part: il ne perdit point de temps, & s'étant mis à la tête de ſon avantgarde, qui pouvoit conſiſter en dix bataillons & vingt eſcadrons de Dragons & de Huſſards,

il

il marcha en droiture à Hermanſtelk, & donna ordre au Prince d'Anhalt de le ſuivre le lendemain avec le reſte de l'armée. Dès que les vivres eurent rejoint, & qu'il eut choiſi un poſte avantageux ſur la hauteur, il alla lui-même reconnoître les ennemis, de deſſus une colline dont ils étoient peu éloignés.

Le Roi de Pruſſe n'étoit pour lors eſcorté que d'un foible détachement de Huſſards; & il apperçut de là très-diſtinctement un Corps d'Autrichiens qui étoit campé à Willimow, & qui paroiſſoit monter à ſept ou huit-mille hommes: le lendemain ce Corps étant diſparu, Sa Majeſté Pruſſienne prit le parti de ſe mettre en marche pour Ruttemberg, où elle avoit un magaſin; ſon but étoit en même temps de gagner au moins une marche ſur l'ennemi, s'il vouloit aller à Prague, & d'être à portée de joindre le reſte de l'armée, ſi l'occaſion ſe préſentoit de donner une bataille. Le Prince d'Anhalt fit avertir le Roi le 16. au ſoir, que les ennemis étoient en mouvement, & que pluſieurs déſerteurs lui avoient déclaré, „ que „ le Prince Charles avoit ramaſſé toutes ſes „ différentes garniſons pour renforcer ſon ar„ mée; que c'étoit ſon avant-garde qui avoit „ paru la veille à Wellimow, mais qu'ayant „ pris le détachement du Roi de Pruſſe pour „ l'armée même, elle s'étoit repliée la nuit „ ſur l'armée entière; & que le lendemain à „ midi, les Autrichiens réunis s'étoient mis „ en marche. "

Sur ces avis, qui furent encore confirmés, le Roi de Pruſſe fit marcher en avant ſon armée, le 17. à cinq heures du matin. L'armée ennemie avoit auſſi décampé le ſoir précédent, & avoit dirigé ſa marche par les der-

rières de Czazlaw, en avançant sur trois colomnes. Sa Majesté Prussienne en étant informée, envoya ordre au Prince d'Anhalt de gagner la hauteur, de renforcer la première ligne d'Infanterie, & de laisser dans la seconde assez d'intervalle pour y placer les 10. bataillons & les 20. escadrons qu'il amenoit: le Roi étant arrivé, on commença à canonner les ennemis.

La cavalerie Prussienne s'étoit postée sur la hauteur, de façon qu'elle débordoit le front de la cavalerie Autrichienne: le Roi ordonna au Lieutenant général de Bodenbrock, de commencer l'attaque. Le choc de la cavalerie Prussienne fut d'abord si vif, que celle des ennemis qui étoit à la première colomne fut renversée. Le Comte de Rothembourg perça la seconde, & fit plier deux Régimens d'infanterie de l'aîle gauche: une poussière des plus épaisses qui s'éleva tout-à-coup, empêcha la cavalerie Prussienne de profiter de ce premier avantage. L'aîle droite de l'armée Prussienne, qui avoit formé l'attaque en potence, fut prise en flanc par une partie de la cavalerie de la seconde colomne des Autrichiens qui la fit plier: mais pendant cette attaque l'aîle droite des Prussiens avoit eu un avantage considérable sur la cavalerie ennemie de l'aîle gauche, en même temps que son infanterie, qui avoit fait un demi-tour à droit, avoit attaqué avec succès le village de Sohosiffow, où étoient deux bataillons du Régiment de Schwerin.

La cavalerie de l'aîle gauche des Prussiens étant revenue à la charge, les Régimens du Prince Guillaume & de Waldau percèrent la seconde ligne de l'aîle gauche des Autrichiens, &

& taillèrent en piéces le Régiment de Wertès. La cavalerie Pruſſienne voulant prendre en flanc l'infanterie des ennemis, dégarnit par là ſa gauche; ce qui donna occaſion aux Autrichiens de faire avancer quelques eſcadrons de Dragons: qui prirent en flanc l'infanterie Pruſſienne, poſtée à l'autre côté de Ckotozio: cette infanterie ſouffrit un peu, parce que les Grenadiers Autrichiens qui avançoient derrière la cavalerie, ayant pris le village à revers, y mirent le feu: les deux bataillons de Schwerin qui furent contraints de s'en retirer, ſe portèrent ſur le flanc de l'infanterie qui y faiſoit face, pendant que celle qui avoit été poſtée à l'autre côté du village ſe plaça derrière un chemin creux & éloigné. Toute l'infanterie Pruſſienne redoubla alors ſon feu: la cavalerie, tant de l'aîle droite que de l'aîle gauche des Autrichiens, n'étant plus en état d'agir, le Roi de Pruſſe en profita pour avancer avec toute l'aîle droite de ſon Infanterie: le feu fut pour lors ſi vif de ce côté-là, que l'ennemi ne pouvant ſe rétablir du deſordre dans lequel il étoit, fut obligé de prendre la fuite, & de ſe retirer par trois ou quatre endroits.

Une circonſtance qui avoit contribué à augmenter ce deſordre, c'eſt que les Huſſars Pruſſiens ayant attaqué l'infanterie de la ſeconde ligne des Autrichiens, elle fut obligée de former un quarré: de ſorte qu'étant par cette poſition, comme iſolée, elle ſouffrit également de toutes parts. Trois ou quatre eſcadrons tinrent encore ferme du côté de Czazlaw perdant quelque temps; mais ils ſe retirèrent à l'approche du Roi de Pruſſe qui s'y porta: car ce Monarque ſe trouvoit par-tout, & dans le

plus fort du feu, avec une intrépidité qui faiſoit trembler pour lui tous ſes Courtiſans. Sa Majeſté Pruſſienne après avoir chaſſé les Autrichiens de Czazlaw, & s'en être emparé, détacha les Lieutenans-généraux Bodenbrock & Kleiſt, avec trente eſcadrons & les Huſſards, afin de pourſuivre les ennemis, qui furent encore bien harcelés dans leur retraite.

Cette victoire fut d'autant plus glorieuſe pour le Roi de Pruſſe, que les Autrichiens y combattirent avec toute la bravoure imaginable; leur aîle droite avoit repouſſé juſqu'à trois fois ſans ſe rebuter, l'aîle gauche des Pruſſiens, après les avoir fait reculer juſqu'à Chotozitz, où ils mirent le feu. Le Prince Charles attentif à tous les mouvemens de l'ennemi, mit tout en uſage pour en tirer avantage; mais ſa ſituation peu avantageuſe, ſervit beaucoup à la défaite de ſes troupes, qu'il ne lui fut pas poſſible de raillier, à cauſe de l'incommodité du terrein: ce Prince s'expoſa tant de fois pendant cette action, qu'il manqua à différentes repriſes d'être tué ou fait priſonnier. La bataille fut très-ſanglante de part & d'autre; les Autrichiens y eurent environ cinq mille hommes tués & bleſſés, ſans compter les priſonniers qui montoient encore à douze cens: la perte des Pruſſiens fut moindre du côté des tués & des bleſſés; mais on leur fit plus de priſonniers: ils perdirent deux drapeaux & treize étendards. Les Autrichiens furent obligés d'abandonner dix-huit canons & un pierrier dans leur Camp, & prirent la route de Teutſchbrod.

Ce même jour 17. Mai 1742, le Prince de Lobkowitz, qui avec une armée conſidérable tenoit en échec celle du Maréchal de Broglio, fit

fit un détachement de trois-cens hommes, aux ordres du Baron de Nimbtſch, pour aller prendre poſte à l'endroit où il avoit deſſein d'ouvrir la tranchée devant le Château de Fravenberg, & fit prendre poſſeſſion de la Ville par cinq-cens Croates le ſoir même; après quoi la tranchée fut ouverte devant le Château. Le feu des aſſiégés fut ſi vif pendant cette nuit, que les travaux ne furent point pouſſés bien avant, ce fut à peu près de même toutes les nuits ſuivantes; mais M. le Maréchal de Belliſle ayant joint l'armée à Prague le 23. du même mois, il en prit le commandement ſous les ordres du Maréchal de Broglio. Le 25. il arriva aux environs de Fravenberg, dans le deſſein de faire lever le ſiége du Château de cette petite Ville, que les ennemis en faiſoient: mais les Autrichiens à la vue de l'armée Françoiſe abandonnèrent leur entrepriſe contre ce Château, pour ſe réunir & venir au devant de M. de Belliſle, pour lui livrer bataille, s'il étoit poſſible. Ils ſe poſtèrent dans une plaine, & appuyèrent une de leurs aîles au village de Sahay; le Comte de Saxe fut détaché à la tête des brigades de Navarre & d'Anjou, pour attaquer cette aîle qui fut forcée. Après ce premier échec les ennemis ſe retirèrent dans un bois qui étoit derrière eux, d'où ils ſortirent peu de temps après en ordre de bataille, ayant leur cavalerie dans le centre; mais ayant été repouſſés vivement, ils furent obligés de rentrer dans le bois, d'où ils ſortirent une ſeconde fois avec douze piéces de canon; ce qui n'empêcha pas qu'on ne les forçât d'y rentrer une troiſième fois, & ce fut la dernière, car les François reſtèrent maîtres du champ de bataille. M. le Maréchal de Belliſle

les poursuivit, dans le dessein de tomber sur leur arrière-garde, au cas qu'ils voulussent passer la Moldaw, mais ils prirent une autre route pour gagner Budweis.

Cette affaire commença à quatre heures après-midi, & dura jusqu'à neuf heures du soir. La perte fut égale des deux côtés. Le Duc de Chevreuse y reçut trois coups de feu, mais peu dangereux. Mr. de Surgeres eut un cheval tué sous lui, & fut blessé légérement, mais le Chevalier de Broglio eut le bras fort endommagé.

Ces differens avantages remportés sur la Reine de Hongrie par ses ennemis, déterminèrent cette Princesse à tout sacrifier, pour détacher les Alliés de la France, afin de tourner ensuite toutes ses forces contre cette Couronne : en conséquence de cette résolution, elle fit faire des propositions si avantageuses au Roi de Prusse, qu'elle lui accorda, pour ainsi dire, plus qu'il n'avoit demandé, & la paix fut conclue entr'elle & ce Monarque le 11. du mois de Mai suivant à Breslaw.

Le Roi de Pologne informé de ce Traité, & gagné par les plus belles promesses du monde, qui lui furent faites de la part de la Cour de Vienne, de le dédommager des frais de la guerre, il ne songea plus qu'à rappeller ses troupes dans son Electorat : elles étoient en très-mauvais état, & plus diminuées encore, à proportion, que celles de France ; car étant entrées en Bohême au nombre de vingt-huit mille hommes, il n'en restoit pas douze-mille effectifs.

Aussi-tôt que le bruit de cet accommodement fut parvenu à Prague, M. le Maréchal de Belliſle, afin de s'en assurer plus positivement,

ment, se rendit auprès du Roi de Prusse ; & après lui avoir exposé le sujet de son voyage, ce Monarque lui dit ; Que trouvant l'occasion „ la plus favorable qu'il pût jamais trouver „ pour aggrandir ses Etats, & rentrer dans „ une Province qui lui appartenoit, il en avoit „ profité ; que tout autre que lui auroit saisi „ la circonstance en pareil cas ; que son armée „ étant extrêmement fatiguée, il étoit charmé „ de pouvoir lui procurer le repos dont elle „ avoit tant de besoin ; qu'en abandonnant „ l'alliance de l'Empereur en cette partie, il „ n'en abandonnoit point les intérêts, en tant „ que Chef de l'Empire ; & qu'enfin la Reine „ de Hongrie lui accordant tout ce qu'il de- „ mandoit, il n'avoit plus aucun prétexte de „ lui faire la guerre.

Une réponse si précise & si peu équivoque déconcerta les projets des François, qui s'attendoient à aller charger le Prince de Lobkowitz à Budweis, avant que le Prince Charles l'eût joint. Il fallut renoncer à ce dessein pour songer à se défendre contre ceux qu'on s'étoit promis d'attaquer.

Le Maréchal de Broglio quitta Fravenberg pour se rendre à Pyseck, d'où il envoya des ordres de rassembler toutes les troupes Françoises & Bavaroises qui étoient répandues dans différens quartiers. Il se trouva en effet avec une armée de vingt-mille hommes, y compris les Corps de MM. de Bouflers & d'Aubigné. Il laissa le premier à Crumaw, & l'autre à Thein, qui n'est qu'à quatre lieues de Pyseck, & à deux de Fravenberg. Il donna ordre cependant à l'un & à l'autre de se préparer à une vigoureuse résistance, s'ils étoient attaqués ; dans l'espérance de pouvoir attendre tranquillement

les

les recrues qu'on lui envoyoit de France. Ce Général informé que les douze mille hommes de milice, deſtinés à recruter ſon armée, étoient arrivés aux environs d'Egra, il réſolut de marcher en avant, & de retourner prendre poſte à Fravenberg, afin d'être à portée de ſoutenir les troupes qu'il avoit au de-là de la Moldaw, à Thein & à Crumaw.

Ces arrangemens étoient autant bien imaginés que la conjoncture pouvoit le permettre: mais ils n'eurent pas lieu, car le Prince Charles avoit fait tant de diligence, que ſon avant-garde parut ſur la Moldaw, lorſqu'on s'y attendoit le moins. M. d'Aubigné n'ayant point eu le temps de ſe diſpoſer à la moindre réſiſtance, fut obligé, pour ſauver ſon détachement, d'abandonner Thein, & de repaſſer la rivière, ſans pouvoir même en rompre le pont, étant ſuivi de trop près par les Huſſards. M. de Bouflers fut obligé auſſi d'abandonner Crumaw, ſe retira à Prachalitz, & gagna enſuite Pyſeck, où étoit le gros de l'armée, avec bien de la peine, car il perdit tout ſon canon & ſes bagages, & ſes troupes furent pour la meilleure partie taillées en piéces.

Le Prince Charles ayant fait paſſer la Moldaw à toute ſon armée, marcha ſur deux colomnes, dans l'eſpérance de trouver l'armée Françoiſe. Mais le Maréchal de Broglio informé de tout ce qui s'étoit paſſé, & n'ayant pour lors qu'une armée de douze-mille hommes, contre une de plus de quarante-mille, diviſa ſon armée en trois petits pelotons de quatre mille hommes chacun, paſſa un petit ruiſſeau qu'il mit entre l'ennemi & lui, & après avoir rangé ſon monde en bataille, il attendit de pied ferme le Prince Charles. Une manœuvre ſi fé-

fiére, en présence d'un ennemi si redoutable, ne contribua pas peu à rassûrer ses troupes. Les Autrichiens parurent effectivement sur le bord opposé du ruisseau, qu'ils feignirent de vouloir passer: mais le Général Autrichien ne jugea point à propos de hazarder une action, on se contenta de se canonner & escarmoucher de part & d'autre toute la journée.

Cependant la nuit survint, & M. de Broglio en profita pour dérober une marche à son ennemi: il partit à la sourdine, en marchant avec toute la diligence possible pendant six jours; & le septiéme il arriva à la petite pointe du jour sous Pyseck, d'où il partit sur le champ, après y avoir laissé une garnison de douze-cens hommes. Le Prince Charles y arriva le lendemain & s'en empara, ainsi que de Pilsen: il prit ensuite la route de Prague qu'avoit tenue aussi le Maréchal de Broglio.

Quoique l'armée Françoise fût campée le plus avantageusement qu'il fût possible, sous le canon de cette Ville, elle étoit cependant réduite dans un état qui faisoit prévoir qu'elle seroit bientôt obligée de céder à la force, & de recevoir telle condition qu'on voudroit lui imposer. La Reine de Hongrie retiroit toutes ses troupes de la Silesie, pour les faire passer en Bohême: tous les passages étoient fermés, pour recevoir des secours d'hommes & de vivres, de France & de Bavière: plus de communication avec la Saxe: tous ces inconvéniens portèrent la Cour de France à envoyer de pleins pouvoirs à ses deux Maréchaux, pour traiter d'un accommodement pour la Bohême. Les Généraux Autrichiens n'ayant voulu entendre à aucun, on se prépara à une vigoureuse défense. L'armée Françoise étoit compo-

sée,

Digitized by Google

fée, tant en dehors qu'en dedans de la Ville, de vingt-deux mille Hommes.

Le mois de Juillet commençoit pour lors, & quoique toutes les avenues de Prague ne fussent point encore fermées, les vivres y étoient d'une cherté inouïe. Le Maréchal de Broglio fit tous les préparatifs nécessaires pour se bien défendre. Tous les Officiers de son armée, piqués du procédé des Généraux Autrichiens, assurèrent ce Général qu'ils verseroient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le service du Roi, & la gloire de la Nation. Afin de n'avoir rien à craindre de l'intelligence que pouvoient avoir les Autrichiens avec les Habitans, on desarma ceux-ci ; on plaça des Corps de garde dans tous les carrefours de la Ville, & on fit porter leurs effets les plus précieux dans une Eglise, pour gages de leur conduite ; avec menace de brûler tous ces effets, au cas qu'ils s'assemblassent, ou qu'ils prissent aucun parti. On fit faire aussi un fortin, & plusieurs redoutes qui furent garnis de canons.

Le Grand-Duc qui arriva au Camp devant Prague, donna ses ordres pour presser les travaux de ce Siége ; il fit venir une artillerie immense, & le 28. du même mois de Juillet la Place fut investie de toutes parts : les Assiégés firent différentes sorties, qui ne leur furent point favorables. La disette des vivres les inquiétoit autant, & plus même, que toutes les dispositions des Assiégeans. M. de Sechelles qui étoit pour lors Intendant de cette armée, avoit pris de si sages précautions pour la fourniture des magasins, que le pain ne manquoit point aux troupes : mais quel pain ! Et outre cela c'étoit tout : il fallut prendre le parti de faire tuer

des

des chevaux dont on distribuoit la viande aux Soldats, & qui servoit aussi à faire le bouillon pour les malades, qui étoient en grand nombre. L'Officier se trouva très-souvent réduit à la même nourriture du Soldat; il fallut s'y accoûtumer: mais à quoi ne s'accoutume-t-on pas, quand la nécessité le prescrit, & sur-tout le François; *Petit-Maître à Paris, mais César en Campagne*, il sçait s'ajuster aux circonstances. MM. de Broglio & de Belliſle donnèrent eux mêmes l'exemple de la plus austère frugalité pendant tout ce Siége: leur table n'étoit servie que de chair de cheval, & cette mauvaise nourriture ne les empêchoit point d'essuyer les plus rudes fatigues, ni de se trouver par-tout où leur présence étoit nécessaire.

De toutes les sorties que firent les Assiégés, la plus remarquable fut celle du 22. Août. Dans un Conseil de guerre tenu à Prague le 21, auquel assistèrent tous les Officiers Généraux, il fut résolu que le lendemain on en feroit une de douze-mille hommes, commandée par M. le Duc de Biron, pour lors Colonel du Régiment du Roi, & effectivement le 22. à trois heures après midi, dans le moment que le Grand Duc étoit encore à table, on vint lui dire qu'on voyoit un grand nombre de troupes sur les murs de Prague. Le Prince Charles, le Comte de Konigseck, le Général Festititz & plusieurs autres Officiers Généraux étoient pour lors avec lui, parce qu'il devoit y avoir Conseil ce jour-là: on y faisoit grand-chère; car autant il y avoit de disette dans l'armée des François, autant il y avoit d'abondance & de profusion dans celle des Autrichiens, qui avoient toutes les denrées à bon marché dans leur Camp. On n'en étoit qu'au second service, quand on vint ap-

apporter cette nouvelle au Grand-Duc: *Quoi*, reprit le Prince Charles, *ils ne nous donneront point le temps de diner* Un Adjudant du Grand-Duc arriva dans le moment, & confirma le même avis: ce fut pour lors que ce Prince s'étant levé de table, & étant monté sur une hauteur, il découvrit distinctement avec sa lunette d'approche que ce qu'on lui avoit dit étoit vrai: il vit les murailles de la Ville farcies de troupes; il apperçut aussi le drapeau rouge que les Assiégés avoient arboré, pour présage d'une sanglante résolution: il donna ordre sur le champ de faire avancer du Camp quelques Régimens d'Infanterie pour soûtenir les troupes de tranchée, & celles qui gardoient les batteries.

Sur les quatre heures du soir, les François ayant à leur tête M. le Duc de Biron, sortirent de la Ville, en s'étendant à droite & à gauche, & fondirent avec tant d'impétuosité dans les approches, qu'ils culbutèrent les travailleurs & les troupes de la tranchée, massacrant sans quartier tout ce qui se présentoit à leur rencontre indistinctement. Leur attaque fut si brusque, qu'ils pénétrèrent jusqu'à la première paralléle. Ils renversèrent les gabions, comblèrent le plus de travaux qu'ils purent; s'emparèrent d'une batterie de douze pièces de canon, dont ils enclouèrent ceux qu'ils ne purent envoyer dans la Ville; prirent trois drapeaux, & firent plus de deux-cens Prisonniers, du nombre desquels étoit le vieux Général Monti, qui commandoit l'artillerie, & les Ingénieurs. Après un avantage aussi considérable, ils auroient sans doute dû se retirer; mais emportés par cette ardeur si naturelle aux François, ils s'engagèrent plus avant qu'ils n'auroient dû, & furent arrêtes au milieu de leur cour-

Digitized by Google

courſe, par un corps de troupes, que le Grand-Duc avoit détaché du Camp.

Il fallut donc en venir aux mains; le Régiment de Navarre chargea, la bayonnette au bout du fuſil, deux Régimens de Dragons Autrichiens, qui avoient mis pied à terre, Il s'y fit un grand carnage à l'arme blanche. Le Regiment du Roi fut attaqué en même temps par celui de Szirmay Hongrois, & il ſouffrit beaucoup. Enfin après deux heures de combat très-vif de part & d'autre, les François furent obligés de ſe retirer, ne pouvant plus ſoûtenir l'effort des Autrichiens, dont le nombre augmentoit à tout moment, & qui recevoient continuellement des troupes fraîches de leur Camp. Ils battirent tranquillement la retraite juſqu'à la porte de la Ville, emmenant du canon, emportant des drapeaux, & conduiſant des Priſonniers. Cette action qui dura, comme je l'ai dit, pendant deux bonnes heures, pourroit bien paſſer pour une bataille gagnée par les François.

Les Aſſiégés perdirent environ ſix-cens hommes tués, & trois-cens qui furent légérement bleſſés. Le Marquis de Teſſé fut du nombre des premiers; les Ducs de Biron & d'Eſtrées, & le Prince de Deux-Ponts furent dangereuſement bleſſés, mais ſur-tout M. le Duc de Biron, qui reçut un coup de feu à la tête, pour lequel on fut obligé de lui faire les plus cruelles opérations. La perte des ennemis fut plus conſidérable encore que celle des François, qui ne perdirent point un ſeul Drapeau dans cette affaire qui fera à jamais tant d'honneur à la bravoure & à l'expérience de M. le Duc de Biron, qui la commandoit. Depuis cette mémorable ſortie, les Aſſiégés n'en firent plus que

de petites, à meſure que les circonſtances l'exigeoient. Cependant la diſette augmentoit toujours dans la Ville; on y vendoit la livre de bœuf & de vache 40. ſols, le beurre 100. ſols, une poule maigre un ducat, le ſel ſix francs la livre, le pain mollet 40. ſols, & le reſte à proportion; enfin la cherté monta à un ſi haut point, & la diſette fut ſi grande, que les troupes exténuées de faim & de fatigue, ne ſe ſoutenoient plus que par leur courage.

Il paroîtra ſans doute incroyable à la poſtérité, que vingt-mille hommes, ayent mieux aimé périr de faim & de miſère, que de ſe rendre à des conditions deshonorables: mais voilà le François; & cette occaſion a fait connoître à toute l'Europe la façon de penſer de cette Nation, qui ſe fait un point d'honneur de le diſputer à toute autre en ſentimens. On a bien vu quelquefois le même courage & la même réſolution, dans un certain nombre d'hommes; mais que cela ſe trouve dans toute une armée, c'eſt une choſe dont l'Hiſtoire ne nous fournit aucun exemple. Il faut convenir auſſi que celle-ci étoit compoſée d'un tiers d'Officiers; parce que tous les Régimens étoient ſi délabrés, qu'il y en avoit où l'on comptoit plus d'Officiers que de Soldats.

Le Grand-Duc ayant appris au commencement de Septembre que le Maréchal de Maillebois étoit en marche avec une armée, pour venir au ſecours des Aſſiégés, ce Prince ſe défiant du ſuccès de ſon entrepriſe contre Prague, ſongea à en lever le ſiége; il s'y prépara dès le 8. de ce même mois, & après avoir fait tranſporter ſon artillerie à Piſeck, il fit mettre toute ſon armée en marche le 14. à cinq heures du matin, & lui fit prendre la route de Braun

Braun & de Pilſen, & ne laiſſa devant Prague que quelques Régimens de troupes legères, pour bloquer cette Place; mais l'armée Autrichienne ne fut pas à une certaine diſtance, que les Partis François commencèrent à battre l'eſtrade dans les environs. M. le Maréchal de Broglio ſortit de Prague avec douze mille-hommes, & marcha vers Toplitz, où la jonction de M. de Maillebois devoit ſe faire, mais qui ne s'y fit cependant point, parce que toute l'attention du Grand-Duc fut à s'y oppoſer, & il y réuſſit.

Enfin M. le Maréchal de Belliſle étant reſté ſeul dans Prague, pour y commander l'armée Françoiſe, parce que M. de Broglio étoit allé relever M. de Maillebois, ce Général qui voyoit que la ſaiſon s'avançoit, & qui deſeſpéroit de pouvoir recevoir les ſecours dont il avoit beſoin, rendit compte à ſa Cour de l'embarras où il ſe trouvoit, & lui fit part en même temps de ſes inquiétudes. Le Cardinal de Fleuri, lui envoya ordre *d'évacuer Prague, & de ſauver l'armée à quelque prix que ce fût.* M. de Belliſle prit toutes les précautions néceſſaires pour tenir cet ordre ſecret: il fit même en Général habile, toutes les diſpoſitions néceſſaires, pour perſuader l'ennemi qu'il comptoit paſſer l'hyver dans Prague. Le Prince de Lobkowitz, qui l'obſervoit, donna le premier dans le panneau; il n'imaginoit pas que des troupes fatiguées par un ſiége de la nature de celui qu'elles venoient de ſoûtenir, puſſent entreprendre de traverſer, par une ſaiſon auſſi dure, une ſi longue étendue de Pays. Il éloigna même ſes Quartiers, pour ſe procurer plus d'aiſance; il ne laiſſa dans les Villages aux environs de Prague, que les Huſſards de Feſtitiz

titiz, qui voltigeoient ſans ceſſe autour de la Ville, pour attaquer les convois, & empêcher les proviſions d'y entrer.

Cependant M. le Maréchal de Belliſle qui étoit malade pour lors, fixa ſa ſortie de Prague à la nuit du 16 au 17. du mois de Décembre ſuivant. Tout s'étant trouvé prêt cette nuit-là, ſuivant les ordres qu'il avoit donnés, il ne fit qu'une colomne de toute ſon armée qui montoit à quatorze ou quinze mille hommes, & marcha fort ſerré, pour aſſurer ſes bagages, & ſon artillerie, par des chemins détournés, & enfin il arriva le 26. à Egra, après avoir fait pluſieurs marches forcées. Cette mémorable retraite, qui fait tant d'honneur au Général qui la commandoit, ne put ſe faire ſans les plus cruels inconvéniens: le tableau que j'en pourrois faire ici, ne ſerviroit qu'à renouveller l'horreur dont ce ſpectacle fut accompagné pour lors; je me contenterai de rapporter une Lettre qu'écrivit M. le Maréchal Duc de Belliſle, à un de ſes amis, quand il fut arrivé à Egra. J'ai cru devoir la donner tout au long, & mot pour mot, tant pour me diſpenſer d'entrer dans un détail dont quelques circonſtances pourroient m'échapper, que pour inſtruire les jeunes Militaires, ſur ce qu'ils auront à faire en pareil cas. Ils ne ſçauroient mieux faire, que de prendre des leçons d'un auſſi grand Maître.

M. de Broglio m'a remis le commandement de l'armée de Bohême, le 27. Octobre dernier, n'ayant affaire alors qu'à trois ou quatre mille hommes de troupes legères: mais je n'ai pas joui longtemps de cette liberté, car le Prince de Lobkowitz eſt arrivé à la portée de Prague le 2. Novembre ſui-

ſuivant, avec treize Régimens d'Infanterie, huit de Cuiraſſiers, ou Dragons, des Croates & des Huſſards; ce qui joint à ce qui m'environnoit déjà, a formé un Corps de plus de vingt-mille hommes. J'ai été obligé d'abandonner ma communication avec la Saxe & de replier tous mes Quartiers. J'avois mis à profit les jours de liberté, ayant remonté près de deux mille Cavaliers, Dragons, ou Huſſards, dans ce petit eſpace de temps; ce qui m'a mis en état de tenir la Campagne, de faire des fourages, & d'amaſſer des ſubſiſtances. Je me ſuis formé des attelages d'artillerie & des caiſſons pour les vivres. L'ordre du Roi étoit, que je profitaſſe de la première diverſion que feroit en ma faveur M. le Maréchal de Broglio, dès qu'il auroit pris le commandement de l'armée du Danube, pour ramener ici l'armée de Prague. J'ai donc travaillé à me mettre en état de pouvoir marcher d'un moment à l'autre; & que ſi par des contre-temps, cette retraite devenoit impoſſible, je puſſe faire ſubſiſter toute l'armée dans Prague, juſqu'au Printemps, afin de donner tout le loiſir à la Cour, par la négociation, & à nos armées, par des coups de vigueur, de nous dégager.

Cependant tout le mois de Novembre s'eſt paſſé. J'ai reçu deux ordres conſécutifs de ramener l'armée du Roi. Imaginez-vous, Monſieur, ce que c'eſt que de ſortir une armée, par deux portes d'une Ville auſſi immenſe que Prague, avec cinq ou ſix mille chevaux d'équipages, des caiſſons & du pain pour douze jours, trente piéces de canon, tout l'attirail, toute la poudre, & les balles & outils, &c. y ayant autant d'Eſpions ſur mes démarches, que d'Habitans, le Prince de Lobkowitz n'ayant d'autre objet, que de m'affamer, d'une part, & de m'empêcher de rejoindre nos au-

tres Armées & Places, de l'autre, & ce qu'il y avoit de pis, me trouvant perclus par mon rhumatiſme, & dans l'impoſſibilité abſolue de monter à cheval. J'ai mis en œuvre, toutes les ruſes, précautions & induſtrie dont j'ai pu être capable. Je ſuis parvenu à ſortir de Prague, comme ſi j'allois faire une expédition, & j'ai dérobé vingt-quatre heures pleines au Prince de Lobkowitz, qui n'étoit qu'à cinq lieues de moi. J'ai percé ſes Quartiers, & j'ai traverſé dix lieues de plaine, ayant à traîner tous les haras dont je viens de vous parler, avec onze mille hommes de pied, & trois mille deux cens cinquante chevaux; M. de Lobkowitz ayant huit mille chevaux & dix à douze mille hommes d'Infanterie. J'ai d'abord fait une telle diligence, que je ſuis arrivé aux défilés, avant qu'il ait pu m'atteindre; & ce qui a achevé le ſuccès de l'entrepriſe, c'eſt que je lui ai caché le chemin que j'avois réſolu de prendre: car en effet il avoit fait occuper tous les défilés, & rompre tous les ponts des deux chemins ordinaires les plus fréquentés, dont l'un va paſſer la rivière d'Egra à Carlsbad, & de là à Ellenbogen; & l'autre plus à gauche va par Rakonitz, & tombe à côté de Pilſen, & de là ſur Egra. Mes deux premières marches ont ſemblé prendre ce ſecond chemin; mais j'en ai pris un qui perce entre les deux autres, où je n'ai trouvé que les obſtacles de la nature, & je ſuis enfin arrivé ſans échec, quoique j'aie été continuellement harcelé des Huſſards, en tête, en queue & ſur mes flancs. Je n'ai perdu que ce qui n'a pu ſupporter la fatigue, & la rigueur inexprimable du froid, qui ont été l'un & l'autre au-delà de toute expreſſion. Je crois même, qu'il n'y a jamais eu d'exemple, qu'une armée Francoiſe ait eſſuyé rien de pareil.

Je compte qu'à vue de pays, il a péri ſept à huit

huit cens hommes, morts dans les neiges, ou reſtés ſans forces de pouvoir ſuivre: & depuis trois jours que je ſuis ici, en voilà plus de cinq cens que l'on porte à l'Hôpital, avec des pieds & des membres gelés. Il a fallu marcher autant de nuit que de jour; & comme le froid & la fatigue ont été communs, les Officiers Generaux n'ont pas été plus épargnés que les autres. Les plus heureux ſont ceux qui en ſont quittes pour de gros rhumes: je ſuis de ce nombre, avec la fièvre qui ne m'a point quitté depuis ſix jours; ce qui joint à mes autres infirmités, & à l'état d'épuiſement où je ſuis de longue main, m'a mis totalement à bout. Le courage de l'eſprit & du cœur, a pouſſé ma machine au-delà de ſes forces; & je me trouve bien recompenſé, par le ſuccès d'une entrepriſe la plus difficile & la plus périlleuſe; & vu toutes les circonſtances, la plus importante pour le ſervice du Roi, & le bien de la cauſe commune. Je n'ai été entamé nulle part: je n'ai laiſſé que ce qui eſt mort, ou n'a pu ſuivre. J'ai brûlé les voitures de vivres ou de munitions, à meſure qu'elles ont briſé, en faiſant diſtribuer leurs charges: mais mes trente piéces de canon ſont ici, ainſi que tous les Corps de l'Armée. Je les laiſſe repoſer ici quelques jours; après quoi je vais m'allonger dans le Palatinat, où j'attendrai les ordres du Roi, en réponſe du Courrier que j'ai dépêché à la Cour, pour y apprendre mon arrivée.

Je dois vous ajouter, que pour aſſurer le ſecret de mon départ, faciliter ma première marche, & pourvoir en même temps à la conſervation d'un fort grand nombre de malades, qui étoient à Prague dans nos Hôpitaux, j'y ai laiſſé une Garniſon, compoſée en Officiers & en ſoldats, de tout ce qu'il y avoit de convaleſcens, de malingres, d'infirmes, qui n'auroient pu ſupporter la fatigue de la marche; avec inſtruction à celui que j'ai laiſſé pour y com-

mander, de ce qu'il devoit faire, pour obtenir la meilleure Capitulation qu'il lui seroit possible, huit ou dix jours après mon départ. J'apprens par un Officier qu'il vient de me dépêcher, qu'il a capitulé le 26. & a obtenu tous les honneurs de la guerre, & qu'il sera conduit, avec tout ce qui pourra être en etat de marcher, aux frais de la Reine, jusqu'en cette Place.

A Egra, ce 28. Décembre 1742.

Le Comte de Saxe, qui après la prise d'Egra avoit obtenu de la Cour un congé pour aller faire un tour à Dresde, y eut différentes Conférences avec le Ministre de Russie, auquel il communiqua le dessein où il étoit de solliciter auprès de la Czarine la restitution d'un Terre, qu'il avoit en commun, du côté de Madame de Konismarc sa mère, avec le Comte de Lowenhaupt son oncle, laquelle avoit été confisquée sous la Régence de la Princesse Anne. Ce Ministre, en lui donnant les plus belles espérances du monde, lui offrit ses bons offices auprès de sa Cour; & le Comte de Saxe les ayant acceptés, il partit pour Moscou, & il y fut descendre chez M. le Marquis de la Chetardie, pour lors Ambassadeur de France en Russie. Il fut parfaitement bien reçu dans cette Cour, tant par l'Impératrice même, que par ses Ministres. Le Grand Chancelier entr'autres avoit conçu pour lui une si haute estime, qu'il se fit un plaisir de l'avoir souvent auprès de lui, & qu'il lui donna plusieurs fêtes à sa Maison de Campagne.

Outre les Lettres de recommendation que le Comte de Saxe avoit apportées de Dresde, le crédit de M. de la Chetardie contribua beaucoup

coup à la réuſſite de ſon affaire. Il obtint ce qu'il demandoit, & la Terre en queſtion lui fut reſtituée par ordre de l'Impératrice, de la façon la plus gracieuſe: après quoi il partit pour Dreſde, où il arriva le 24. du mois de Juillet de la même année 1742. Dans une audience particulière qu'il eut du Roi de Pologne, il lui rendit compte du ſuccès de ſon voyage, & prit la route d'Allemagne deux jours après. Comme il étoit informé de tout ce qui ſe paſſoit, il jugea bien que Prague étant aſſiégé comme il étoit, il ne pourroit point y entrer: c'eſt pourquoi il prit ſa route par Ratisbonne, pour ſe rendre à l'armée de M. le Maréchal de Maillebois en Bavière, qui fut charmé de le voir arriver, & lui donna le commandement d'une partie des troupes que M. le Duc de Harcourt avoit ſous ſes ordres. Auſſi-tôt qu'il eut pris poſſeſſion du Corps qui lui étoit deſtiné, il commença par défendre à ſes Piquets de s'engager dans aucun combat avec les Huſſards ou autres troupes légères Hongroiſes, & leur recommanda ſeulement de ſe tenir ſur la défenſive vis-à-vis d'elles, évitant avec ſoin de ſe laiſſer ſurprendre.

C'étoit bien effectivement le vrai moyen de ménager ſon monde: car il n'eſt pas douteux que la plus grande partie de ces eſcarmouches qui ne ſont jamais d'une grande utilité pour une armée, ne ſervent bien ſouvent qu'à détruire ce qu'il y a de plus braves gens, & à intimider les autres.

Le Comte de Saxe fit faire un mouvement à ſes troupes; & en changeant entiérement la diſpoſition de ſon Camp, il fit avancer le 21. Août vers Deckendorff pluſieurs Bataillons & preſque toute ſa Cavalerie: il envoya enſuite

à Daunoſtoff quatre Bataillons, avec ordre de s'y fortifier & retrancher; & enfin il fit prendre poſte à Stadt-Am-Hoff à trois autres mille hommes. Les Habitans de ces trois Places ſe plaignirent au Comte de Saxe, & proteſtèrent contre l'arrivée de ces troupes; mais il leur expoſa *que la néceſſité l'y obligeoit*, & il leur promit *de faire obſerver par ſes troupes une diſcipline ſi exacte, qu'ils n'auroient aucun ſujet de s'en plaindre.*

Le but des Généraux François étoit d'aller au ſecours de Prague, après s'être réunis avec celui du Velt-Maréchal Comte de Seckendorff qui commandoit les Bavarois : ils eurent une entrevue à Amberg, où ils convinrent de leurs opérations le 15. du mois de Septembre, & il y fut décidé que le Général de Seckendorff profiteroit de l'éloignement du Comte de Kevenhuller pour pénétrer dans la Bavière, tandis que M. de Maillebois & le Comte de Saxe marcheroient vers la Bohême. M. le Prince de Conti arriva à l'armée dans le temps de cette jonction : comme les Autrichiens, ayant eu avis de la marche de M. de Maillebois, avoient levé le ſiége de Prague, pour venir au-devant de lui, ils s'emparèrent des défilés de Waldt-Munchen par où il comptoit paſſer, & ce Général fut obligé de prendre ſa route vers Egra, afin de pénétrer plus facilement dans la Bohême, & d'être en même temps plus à portée de ſes magaſins. Il détacha M. de Balincourt, lequel étant ſoutenu par le Corps aux ordres du Comte de Saxe, ſe rendit à Plau, petite, mais forte Place, ſituée en Bohême, à peu de diſtance d'Egra. Pendant ce temps-là, le gros de l'armée qui étoit reſté campé, feignit par ſes diſpoſitions de vouloir attaquer les dé-

Digitized by Google

defilés, ce qui fit prendre le change aux Généraux Autrichiens ; car pendant cette manœuvre le Comte de Saxe s'étant emparé d'autres défilés, & le Duc d'Arcourt ayant pris poſte dans la Plaine près de Plau, M. de Maillebois ſe mit en marche le 21. du même mois de Septembre, & arriva le 23. à Mering, d'où il entra dans la Bohême, & où toute l'armée s'aſſembla.

L'armée Autrichienne ayant été renforcée par celle du Comte de Kevenhuller, le Grand-Duc en prit le commandement, & elle ſe trouva campée vis-à-vis de celle des François. On reſta de part & d'autre dans la même poſition pendant quelques jours, ſans qu'il ſe paſſât autre choſe que de petites eſcarmouches : il y en eut cependant une aſſez vive le 3. du mois d'Octobre ſuivant, dans laquelle le Comte de Saxe fut bleſſé, mais légérement ; car ayant été détaché le 8. avec la réſerve, pour aller s'emparer d'Elnbogen, il s'y porta après avoir chaſſé un Corps conſidérable de Huſſards ennemis qui étoient à Falkenau. Ce Général étoit ſi redouté parmi les Autrichiens, que ſon nom ſeul & ſon approche les faiſoit trembler & les faiſoit fuir devant lui, à moins qu'ils ne ſe trouvaſſent trois fois plus nombreux. Quoiqu'il y eut près de cinq mille, tant Croates que Huſſards, quand il ſe préſenta devant Elnbogen, & qu'ils y fuſſent fortifiés & munis de tout, de façon à pouvoir tenir au moins un bon mois, ils demandèrent à capituler, & le Comte de Saxe par mépris, les laiſſa aller où ils voulurent, & ſe contenta de quelques magaſins qu'il y trouva aſſez bien fournis ; il fit ſeulement brûler le pont de bois qui étoit proche de cette Ville ſur la rivière d'Egra.

Il

Il étoit pour lors queſtion de joindre le Maréchal de Broglio, qui étant ſorti de Prague avec la plus grande partie de ſa garniſon, s'étoit rendu à Leitmeritz, pour s'avancer vers Saltz, où ſe devoit faire la jonction : mais le Grand-Duc ayant prévenu ce deſſein, avoit fait occuper Saltz par les troupes légères du Général Feſtititz & du Colonel Mentzel : il ne fut donc pas poſſible aux François de ſe joindre, ni de pénétrer plus avant. Cependant le Maréchal de Maillebois fit mille tentatives pour réuſſir ; mais elles n'aboutirent qu'à fatiguer ſon armée par les marches & contre-marches qu'il lui fit faire. La ſaiſon le força de prendre un parti : il manquoit de vivres, & il avoit beaucoup de malades ; c'eſt ce qui le détermina à ſe replier ſur Egra, & à prendre enſuite la route du haut Palatinat, dans la crainte d'être coupé par les Autrichiens qui le côtoyoient toujours, & qui le ſuivirent juſques ſur le Danube, en l'obſervant de ſi près, qu'il lui étoit impoſſible de leur cacher ſes démarches.

Le Maréchal de Broglio étant aſſuré de la retraite de M. de Maillebois, ſongea à ſa ſureté : il rappella à cet effet tous les détachemens qu'il avoit diſtribués dans les cercles de Saltz & de Leitmeritz, pour y lever des contributions ; & après avoir ramené ſon armée à Prague, il en laiſſa le commandement au Maréchal Duc de Belliſle, & ſe rendit par Dreſde à celle de M. de Maillebois pour la commander.

Ce Maréchal avoit laiſſé en Bohême une armée bien délabrée, mais il en trouvoit une bien fatiguée & en très-mauvais état, par les fatigues qu'elle avoit eſſuyées ; les troupes ſoupiroient après des quartiers d'hiver : on étoit pour

pour lors à la fin du mois de Novembre, & le froid étoit exceſſif. On les mit en cantonnement entre l'Iſer & le Danube ; mais pendant qu'elles ſe repoſoient, le Prince Charles ne reſtoit point oiſif : ce Prince s'empara de Deckendorff ſur le Danube, & de Landau ſur l'Iſer, où il fit cinq-cens priſonniers de guerre; mais le Comte de Saxe s'étant porté de ce côté-là, il en chaſſa les Autrichiens, & les obligea de ſe retirer du côté de Charding & de Paſſau. Ils tentèrent enſuite de s'emparer de Braunau, dont ils commencèrent le ſiége : mais ils furent obligés de le lever à l'approche d'un gros détachement François & Bavarois.

Après cette expédition, le Maréchal de Broglio ne voulant point entrer dans le projet de M. de Seckendorff, qui lui propoſa d'attaquer le Général Bernklau, il diſtribua ſon armée dans des quartiers d'hiver entre l'Inn & l'Iſer, & fit cantonner celle du Comte de Saxe de l'autre côté du Danube. Ces arrangemens ne furent point du goût du Comte de Saxe; il avoit de la peine à ſe réſoudre à s'éloigner de la Bohême & d'Egra : la conquête de cette Ville étoit ſon ouvrage; il avoit combattu avec les troupes qui reſtoient dans Prague, & il auroit voulu pouvoir les dégager & être à portée d'aller à leurs ſecours; ce qui devenoit impoſſible par la diſpoſition des quartiers de l'armée. Il fit tout ce qu'il put pour faire changer ces arrangemens; mais M. de Broglio étoit entier, & il n'eut aucun égard aux remontrances que lui fit à ce ſujet le Comte de Saxe, par la Lettre ſuivante qu'il lui écrivit.

MONSIEUR,

Quoique mes avis n'aient point prévalu, je suis trop attaché au service du Roi, pour garder le silence dans la conjoncture présente: l'idée d'aller sur l'Inn est une chimère. L'Inn n'est point une Rivière qu'on puisse passer à la vue de vingt mille hommes, qui n'ont que douze lieuës de pays à garder. Le reste des ennemis remettroit le blocus devant Prague, & notre brave armée qui y est seroit prise: je ne sçaurois vaincre la douleur que me cause une idée si affligeante; d'ailleurs tous nos chevaux sont hors d'état d'aller, & l'armée périra de fatigue, sur tout dans une saison aussi avancée que celle où nous sommes.

Il y auroit une position à prendre: ce seroit de cantonner derrière Naab; la droite de notre armée au Danube, le quartier général à Amberg, & la gauche tirant vers Egra. Vous pouvez tirer vos subsistances par le Danube, Nuremberg & la Franconie. Les ennemis ne peuvent s'établir entre la Bohéme & la Naab, parce que le pays est trop pauvre pour qu'ils y puissent vivre: ils seront donc obligés de subsister dans la Bohéme, à une distance suffisante, pour que vous puissiez être averti à temps de leurs mouvemens: vous conservez ainsi une position qui en impose à toute l'Allemagne. L'événement de la guerre n'est point décidé, & tient tous les esprits en suspens: enfin si le Roi veut que son armée se rapproche du Rhin, on a le temps de faire des magasins, des arrangemens & des marches sur plusieurs colomnes, par cantonnement. Les Princes d'Allemagne peuvent exiger de la Reine de Hongrie, que son armée ne suive point la nôtre, pour éviter la ruine de leur pays;

pays; ce qui conservera nos troupes, & les mettra en état d'arriver en bon ordre sur le Rhin. Sans ces précautions nous serons obligés de camper & de fourager: nous réveillerons les habitans des pays par lesquels nous passerons, & nous perdrons notre armée. Voilà ce que j'ai cru de mon devoir de vous représenter, J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, MAURICE DE SAXE.

Pendant que les troupes des armées respectives cherchèrent à se procurer des quartiers d'hiver, il y eut nombre d'escarmouches de part & d'autre : les Autrichiens s'emparèrent en Bohême de la ville de Leutmeritz, où ils firent sept à huit-cens prisonniers, commandés par le Marquis d'Armentieres. La prise de cette place étoit d'autant plus importante, qu'elle servoit aux François à favoriser le passage des vivres qu'ils tiroient de la Saxe; & qu'ils y avoient une partie de leurs magasins : c'est ce qui acheva de déterminer M. le Maréchal de Belliſle à sauver à quelque prix que ce fût la garnison de Prague.

Fin du sixième Livre, & du premier Volume.

MAG 2017078

Digitized by Google